TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 774 — JEUDI 20 SEPTEMBRE 1979

Tous les cardinaux sont convoqués à Rome pour le début de novembre

LIRE PAGE 44

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 L. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 180 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le sénateur Kennedy contre le président Carter ?

« A vos marques, prêts !... » Tel était cette semaine le titre d'un article d'un magazine américain consacré à la compétition qui se dessine de plus en plus nettement entre le président Carter et le sénateur Kennedy. Ni l'un ni l'autre ne se sont encore officiellement placés sur la ligne de départ, mais l'effervescence dans les vestiaires de la course à la Maison Blanche est à son comble.

Ces métaphores sportives ne sont pas que des figures de rhétorique. Elles se réfèrent au vécu de la vie publique américaine. La politique au jour le jour, le débat sur les grands problèmes, même quand ceux-ci, comme l'inflation et le prix du carburant, affectent tout un chacun, ennuient profondément les masses américaines et même les politiciens professionnels. Les unes et les autres ne commencent à vibrer qu'à l'imminence d'une campagne électorale. Et qu'importe si l'équipe présidentielle ne pense « qu'à ça » pendant des mois ! Qu'importe le prodigieux gaspillage de temps, d'énergie et d'argent que représentent les multiples « éliminatoires » de cette course de fond vers le pouvoir qu'elle condamne d'ailleurs à la quasi-impuissance presque deux ans sur quatre ! Pour rien au monde le public ne se laisserait frustrer d'une « saison » qu'il espère fertile en péripéties et en rebondissements palpitants. Démocratie et distraction [illegible]parables. Et les élections attireraient aux urnes encore moins d'électeurs sans le préalable de ce « suspense » à épisodes.

Où en est-on aujourd'hui du programme des réjouissances ? Le porte-parole du président Carter a fait savoir que la décision de ce dernier était prise, mais qu'elle ne serait pas divulguée avant plusieurs semaines. Les conseillers du président sont partagés sur la question de ce « timing ». Faut-il qu'il annonce qu'il briguera un second mandat avant ou après que le sénateur Kennedy se sera prononcé ? Jouer la défensive ou l'offensive ? Grave dilemme !

En attendant, les deux rivaux virtuels se sont rapprochés de la confrontation ouverte. A coup de petites phrases en de multiples interviews, le sénateur Kennedy, qui déclarait il y a moins de six mois qu'il pensait que M. Carter se représenterait et qu'il aurait son soutien, en vient à « ne pas exclure » une candidature dissidente qui défierait le président sortant. Il semble s'être désormais trop avancé pour pouvoir reculer au dernier moment, et décevoir ainsi durablement les légions de ses partisans qui rongent leur frein en comptant bien recevoir sous peu le signal du départ.

Du reste, un élément d'incertitude qui pesait sur les perspectives électorales de 1980 paraît se dissiper rapidement. On pouvait s'inquiéter jusqu'ici de ce qu'il adviendrait du parti démocrate en cas d'un duel Carter-Kennedy. La plupart des notables du parti qui en ont envisagé l'hypothèse ces derniers jours l'ont abordée avec une surprenante sérénité. Ils n'y voient pas le danger d'une crise interne. Le président lui-même a signalé qu'il ferait tout pour prévenir une division des démocrates.

Faut-il déduire de cette belle unanimité que M. Carter se désisterait de bonne grâce si le sénateur Kennedy réalisait dès les premières « primaires » un score bien meilleur que le sien ? Ou bien qu'il s'est si peu soucié de prendre en main ce qui subsiste de l'appareil de son parti qu'il sent manifestement que celui-ci n'hésiterait pas à le lâcher pour le remplacer par M. Kennedy si la popularité de ce dernier imposait électoralement cette relève ? Une relève qui, d'ores et déjà, est espérée par la plupart des membres du Congrès, dont le siège sera en jeu en même temps que la magistrature suprême. Est-il trop tôt ou trop tard, cependant, pour se demander si, dans l'état actuel du système politique américain, la présidence peut encore être exercée avec l'efficacité nécessaire ?

La lutte contre l'inflation et la spéculation sur l'or

Les États-Unis portent leur taux d'escompte à un niveau record

Pour tenter de ralentir l'inflation et la demande de crédit qui reste forte aux Etats-Unis, les autorités américaines viennent de décider, mardi 18 septembre, de relever d'un demi-point le taux de l'escompte de la Réserve fédérale, qui est ainsi porté de 10,5 à 11 %, niveau jamais atteint.

Cependant, l'évolution des cours de l'or continue de mobiliser l'attention, après la folle journée de mardi 18 septembre, qui a vu les cours de l'once de métal précieux progresser de près de 25 dollars (+ 6 %) et a amené les responsables du marché de Londres à suspendre les cotations pendant deux heures. La vente d'or mensuelle du Trésor américain, qui avait lieu ce même mardi et portait sur 750 000 onces, s'est effectuée sur la base d'un prix record : 377,78 dollars, les demandes étant trois fois supérieures à l'offre.

Pour tenter de freiner la spéculation qui se déchaîne sur le métal précieux, les responsables des marchés américains ont annoncé ce même mardi une mesure technique : la couverture minimale exigée des opérateurs pour procéder à des achats ou à des ventes à terme a été doublée, passant de 1 500 à 3 000 dollars (elle avait déjà été augmentée de 50 % le mois dernier) ; ce même jour, les écarts de cours tolérés en une seule séance ont été fixés à 20 dollars (contre 10 dollars précédemment).

Une grande nervosité régnait toutefois mercredi matin sur les places européennes. En baisse à l'ouverture (372,5 dollars contre 375,75 dollars la veille), le cours de l'once d'or a remonté jusqu'à 378,5 dollars pour revenir à Londres à 376 dollars lors de la première cotation par opposition. En revanche, les marchés des changes restent calmes. Initialement en léger repli, le dollar s'est redressé, ses cours variant finalement assez peu. Il en était de même pour la livre sterling.

Bien que M. Volcker, aujourd'hui président du Système de réserve fédéral eût déclaré, il y a moins de deux ans, qu'avec la « démonétisation » de l'or, décidée lors de la conférence de la Jamaïque de janvier 1976, le problème du métal précieux était définitivement réglé, et que son prix, à long terme, ne pouvait qu'être orienté à la baisse, c'est dans une atmosphère sensiblement différente qu'il est amené aujourd'hui à mener la politique monétaire américaine.

On peut certes considérer comme étrangère à la frénésie qui s'est emparée du marché international du métal précieux, la décision qu'a prise, mardi, avec mise en application immédiate, l'Institut d'émission américain de relever une nouvelle fois son taux d'escompte. Mais il est indéniable que l'extraordinaire flambée des cours de l'or est un des éléments importants de la situation, dont les autorités monétaires autant que Wall Street sont obligées de tenir compte. Tel est le cas aussi, bien sûr, pour les dirigeants et les milieux financiers européens. Mais le fait est que c'est aux Etats-Unis, à cause de l'existence d'un marché à terme (et de son mode de fonctionnement) que la spéculation sur l'or est la plus dangereuse pour l'ensemble du système monétaire et financier déjà soumis à de fortes tensions.

En France, et dans les autres pays du vieux continent (sans oublier les îles britanniques), la ruée sur l'or est, du point de vue de l'économie générale, « regrettable ».

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 39.)

AU JOUR LE JOUR

UNE VIE EN OR

Il y avait ceux qui avaient acheté de l'or pour le revendre, ceux qui vendaient de l'or pour en racheter, ceux qui dormaient sur l'or, ceux qui baignaient dans l'or, ceux qui mangeaient de l'or, ceux qui recherchaient le silence parce qu'il est d'or ; bref, en ce temps-là où les dieux mouraient et où l'on ne croyait plus en rien, seules les vieilles idoles avaient la peau dure.

Quant à l'arrogance de l'argent que venait d'évoquer le président, on constatait qu'elle allait de pair avec son indispensable complément : la trouille.

BERNARD CHAPUIS.

Le financement des partis

Le gouvernement s'interroge sur les critères de subventions publiques

Le conseil des ministres devait adopter, mercredi 19 septembre, un projet de loi visant à instaurer une réglementation publique pour le financement des partis politiques.

Elaboré dans ses grandes lignes par le premier ministre à la demande de M. Giscard d'Estaing, qui en avait formé le vœu dès juillet 1974 puis l'avait renouvelé en juin 1978, ce texte fait suite aux consultations et aux échanges de vues que M. Raymond Barre avait eus, à l'automne dernier, avec les représentants des différents groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Dans une lettre adressée à ceux-ci, le chef du gouvernement avait précisé les orientations qu'il avait retenues : *« Le principe serait posé d'une participation annuelle de l'Etat aux dépenses effectuées, pour leur fonctionnement, par les partis et groupements politiques (...). Aussi bien s'agit-il d'une garantie de recettes pour les partis politiques et non d'une participation au financement de leurs campagnes électorales. »*

M. Barre proposait de retenir comme critère, pour bénéficier de ce financement, *« celui d'une représentation parlementaire suffisante » : « tous les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage universel mais il est logique et conforme à l'intérêt général que l'aide de l'Etat soit tournée vers ceux auxquels le suffrage universel a donné mission d'exprimer un grand courant national »*, soulignait-il.

Dans la pratique, M. Barre suggérait que les subventions soient réservées *« à ceux des partis qui réuniraient un nombre de députés ou de sénateurs au moins égal au minimum requis pour constituer un groupe parlementaire, c'est-à-dire quinze élus, selon le règlement du Sénat »*.

Dans sa réponse au premier ministre, M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., avait exprimé diverses réserves sur ces orientations, assurant notamment que le problème véritable est celui du financement des campagnes électorales et non celui des frais de fonctionnement des partis.

Au nom du P.S., M. Gaston Defferre avait refusé, pour sa part, de souscrire à un projet *« qui, fondé sur le nombre d'élus au Parlement, aurait pour effet de reproduire et d'accroître les injustices mises en évidence au cours de la campagne pour les élections européennes »*.

Les petites formations, pour leur part, préconisent, en général, que les subventions prévues soient proportionnelles au nombre des suffrages recueillis au premier tour des élections législatives ou au nombre des candidats retenus.

Pour le président de la République et le gouvernement, il s'agit en fait de répondre à la question qui s'est posée à l'occasion de la consultation européenne, marquée par de nombreuses atteintes au droit d'expression des formations minoritaires : convient-il d'accentuer la simplification de la vie politique en incitant financièrement au regroupement des petits partis en grands courants ou, au contraire, d'assurer à chaque formation représentative d'un réel courant de pensée l'exercice de son droit d'expression, quitte à provoquer l'éparpillement des forces politiques ? Autrement dit : institutionnaliser la sélection par l'argent ou exiger une garantie de représentativité ? — A. R.

Le consensus français

par ALAIN DUHAMEL

Evoquée par le président de la République dans son entretien télévisé, puis par M. Marchais et par la C.G.T., la notion de « consensus social » constitue l'un des thèmes de la rentrée politique.

La chasse au consensus est ouverte. Ce sport distingué, d'origine plus anglo-saxonne ou scandinave que celte ou latine, passe, surtout selon les bons auteurs américains, pour rencontrer les plus extrêmes difficultés d'acclimatation en France. L'actualité immédiate le montre pourtant fort à la mode, et une observation plus continue incite même à nuancer fortement, voire à mettre en cause le diagnostic classique. Le consensus français n'est pas introuvable. Seulement, il se situe ailleurs et autrement que là où on l'attend en général.

D'abord parce que la chasse au consensus — c'est-à-dire à un accord sensiblement plus large qu'une simple majorité arithmétique sur des valeurs et des orientations (1) est une activité plus fréquemment et largement pratiquée qu'on ne le croit par les dirigeants français, de toutes tendances.

Certes, le président de la République mène l'équipage le plus visible et le plus ardent. Par fonction, par philosophie personnelle et par intérêt, il se montre le plus inlassable des chasseurs de consensus.

(Lire la suite page 8.)

(1) Voir, sur les définitions du consensus, le numéro spécial de la revue *Pouvoirs* (1978, n° 5).

LE RAPPORT LENOIR

La fin de la société du secret ?

par PIERRE DROUIN

La première génération des droits de l'homme est celle de 1789 (droits politiques), la seconde date de 1946 (droits sociaux), la troisième s'ouvre aujourd'hui (droit de savoir). Telle est la constatation que font M. René Lenoir, ancien secrétaire d'Etat à l'action sociale, et M. Baudoin Prot, inspecteur des finances, dans le rapport qu'ils viennent d'adresser au président de la République sur « L'information économique et sociale » (1).

Le document d'un peu plus de deux cents pages sonne clair. Bien qu'il soit souvent ingrat d'informer sur l'information, les auteurs ont su élever le débat chaque fois qu'ils le pouvaient au lieu de servir au public un catalogue utile, mais ennuyeux. Surtout, ils ont eu le courage de formuler des propositions, dont certaines comme celle qui critique le quasi-monopole d'Etat de l'appareil d'étude et de prévision économique ne fera pas précisément plaisir à certains responsables de la rue de Rivoli.

La France a rattrapé un retard considérable sur le chemin de la collecte, du traitement et de la diffusion de l'information économique et sociale. En 1939, la statistique générale de la France emploie moins de cent cinquante agents contre près de deux mille cinq cents pour l'office statistique allemand. Aujourd'hui, le nombre total des personnes participant à titre principal à des travaux statistiques s'élève à plus de onze mille — dont neuf mille fonctionnaires (huit mille sept cents fonctionnaires en R.F.A. et six mille trois cent cinquante seulement en Grande-Bretagne).

De même, la formation des citoyens a progressé : les observations économiques régionaux ont vu le jour et la presse accorde de plus en plus de place à ce secteur.

Mais, face à des demandes nouvelles, dues notamment à l'importance accrue des échanges extérieurs, nous sommes plus démunis et loin de répondre aux besoins d'information des entreprises, dont le tiers se rapporterait à des données internationales. Or, comme les ressources disponibles pour le système statistique évolueront sûrement moins vite que pendant la période faste 1960-1974, il faudra revoir de très près la manière dont on travaille aujourd'hui sur ce terrain, éliminer de nombreux doubles emplois, restituer davantage d'informations utiles, tailler dans les autres, raccourcir les « délais de livraison » même au prix d'une fiabilité un peu moindre des données, enfin réduire les cloisonnements entre les décideurs, les chercheurs et les producteurs d'information.

Examinant ensuite de plus près *« les principales lacunes de la connaissance du présent »*, MM. Lenoir et Prot s'en prennent aux indices de production industriels mensuels et trimestriels de l'INSEE, « peu significatifs », à l'observation des prix de la production *« parente pauvre du domaine statistique »*, au « *suivi des investissements* » et « *des stocks* », très insuffisant. Autres zones d'ombre : les activités de commerce et de services, le parc des matériels des firmes, les données sur les disparitions d'entreprises, la prévision en matière technologique.

Sur la vie des citoyens, l'information est très inégale.

(Lire la suite page 40.)

(1) *Le Monde* du 19 septembre 1979.

LES CHRONIQUES DE PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Présence d'un disparu

Il y a tout juste un an, Pierre Viansson-Ponté rentrait de très bonnes vacances, retrouvant avec plaisir son bureau de la rue des Italiens, des camarades sur l'estime et l'affection desquels il savait pouvoir compter, le vaste public de ses lecteurs fidèles, dont les lettres ne restaient jamais sans réponse. Il pensait à l'Académie. Mais nul ne connaît le jour ni l'heure. Bientôt apparaissaient les premiers symptômes du mal qui devait l'emporter après six mois d'atroces souffrances héroïquement supportées.

Jusqu'à la dernière seconde, on le sait, il eut à cœur de rédiger, avec une ponctualité que les circonstances rendaient bouleversante, ses chroniques hebdomadaires, « Au fil de la semaine », sans que rien y transparaisse du chemin de croix dont elles marquaient les stations. Ces articles du temps de l'épreuve ont été réunis en un volume qui sortira au début de l'an prochain, et qui marquera la prise de congé définitive d'avec ses lecteurs d'un journaliste qui n'a pas une seule fois, quelles que fussent les circonstances — voyages, vacances, maladies, — manqué son rendez-vous du samedi.

Le livre, qui paraît aujourd'hui sous le joli titre « Couleur du temps qui passe », derniers mots d'un feuilleton qu'il avait consacré à son deux centième « Au fil », regroupe des textes antérieurs, écrits en 1974, 1975 et 1976, c'est-à-dire en un temps où P. V.-P. ignorait totalement qu'il lui restait peu de temps à vivre, qu'il échapperait aux assassins du volant qu'il fustigeait avec sévérité, comme à la ségrégation des vieux à laquelle il a consacré un des plus beaux textes de ce recueil. On n'en est que plus frappé de la distance qu'il prend constamment par rapport à l'événement, de l'indulgence amusée qu'il manifeste la plupart du temps à l'égard de ses contemporains, de sa volonté de compréhension — sauf à l'égard des champions de l'occitanisme qu'il rudoie sans ménagement. Autant de particularités plutôt rares chez un journaliste, facilement accaparé par l'instant, et qui reflètent la sérénité d'un homme déjà conscient de la vanité des mots et des choses d'ici-bas — à l'exception de tout ce qui peut diminuer, effectivement, la peine des gens.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 16.)

Le Monde

idées

DÉFENSE

Dissuasion et dissuasions

par CHRISTIAN SCHMITT (*)

LA « *dissuasion en question* » (1) est une formule ambiguë, ou tout au moins imprécise.

De quelle dissuasion s'agit-il ? D'une doctrine nucléaire élaborée par une superpuissance comme les Etats-Unis à l'encontre d'une autre superpuissance de poids et d'enjeu comparables ? Ou bien d'une stratégie purement défensive conçue par une puissance militaire moyenne comme la France en vue de compenser son infériorité par rapport à un agresseur potentiel présumé beaucoup plus fort ?

Qu'appelle-t-on mise en question ? Simple révision de doctrines d'emploi particulières nécessairement circonstancielles (représailles massives, riposte graduée, options nucléaires régionales ou limitées), critique plus radicale des doctrines actuellement en vigueur dans les états-majors, ou condamnation des hypothèses sur lesquelles repose la logique du raisonnement de toute dissuasion nucléaire ?

Il importe de savoir si les progrès technologiques récents en matière d'armement nucléaire portent atteinte à la dissuasion du fort au fort (première catégorie), à celle du faible au fort (deuxième catégorie) ou aux deux à la fois. Il convient, en outre, de se demander si ces transformations rendent seulement caduques certaines des doctrines avancées, ou sapent les fondements théoriques de toute forme de dissuasion nucléaire.

Comparer le comparable

Considérons un seul aspect du progrès technique : la précision accrue des tirs des missiles nucléaires stratégiques à longue portée, type S.S. 17 soviétique. Il est incontestable que cette donnée nouvelle est de nature à gêner la doctrine américaine de la riposte graduée. La distinction classique entre emploi stratégique et tactique de la force nucléaire ne coïncide plus, en effet, nécessairement avec l'ampleur des dommages infligés à l'adversaire (frappe anti-cité, frappe anti-force), et l'ordre et le niveau des ripostes, fondés sur la graduation des attaques, peuvent se trouver à tout moment remis en cause. Il en résulte un accroissement de la probabilité d'un conflit nucléaire mondial, entraîné par une certaine déstabilisation de l'équilibre de la terreur. Que ce risque se trouve encore aggravé par une inégalité de la vulnérabilité respective des installations au sol des Américains et des Soviétiques, en raison des conditions géographiques de leurs implantations, n'est guère discutable.

Ces arguments ne suffisent pas à remettre en cause la logique même de la dissuasion entre les deux Super-Grands. Le raisonnement doit prendre en compte l'ensemble des composantes nucléaires stratégiques (sol-air-mer), c'est moins la vulnérabilité que la crédibilité des forces du point de vue de l'adversaire qui constitue la clé du système, et le pari de la dissuasion ne repose jamais sur une évaluation en terme d'absolu mais sur un rapport complexe (*ratio* de suffisance). On ne doit donc pas interpréter aujourd'hui la vulnérabilité du territoire américain et l'apparition d'un déséquilibre entre les Etats-Unis et l'Union soviétique comme les signes avant-coureurs de l'obsolescence inéluctable de toute dissuasion du fort au fort.

Qu'en est-il maintenant de la dissuasion du faible au fort ? Ce qui est vrai de la vulnérabilité des missiles S.S.B.S. (sol-sol balistiques stratégiques) américains l'est *a fortiori* de nos installations du plateau d'Albion, d'autant que nous ne disposons pas encore de lanceurs mobiles. Ici tout repose sur le couple « risque-enjeu » tel qu'il est susceptible d'être perçu par notre adversaire. Or, la pierre angulaire de ce système réside actuellement dans nos S.N.L.E., (sous-marins nucléaires lanceurs d'engins) à cause du rôle de frappe en second dont la menace assure indirectement la protection de S.S.B.S.

Le fait que les M.S.B.S., (mer-sol balistiques stratégiques), dont sont dotés nos sous-marins nucléaires ne soient capables aujourd'hui que de représailles massives n'affaiblit en rien leur crédibilité, car notre doctrine nucléaire est exclusivement défensive. Quant aux risques de détecter les S.N.L.E., il semble qu'ils ne soient pas encore à l'ordre du jour scientifique.

Il ne faudrait pas en conclure que la doctrine française soit à l'abri de toute révision. En premier lieu parce que les progrès dans la précision des tirs ne constitue pas la seule innovation technologique stratégiquement significative, et il serait nécessaire d'examiner aussi les conséquences de l'apparition à terme d'armes nouvelles (laser, canon à particule, etc.). En second lieu, parce que les doctrines, qui suivent généralement plus qu'elles ne précèdent les innovations techniques de l'armement, sont également tributaires, quoique à un moindre degré, du développement des relations économiques et politiques internationales.

Vrais et faux problèmes

La véritable interrogation porte moins sur l'adéquation de la doctrine française à la situation actuelle que sur son aptitude à répondre à des éventualités futures. En matière nucléaire, en effet, toute décision concernant le système de défense implique un horizon temporel de plus de dix ans. C'est, par conséquent, sur le mode prospectif seulement qu'il peut être opportun de mettre la force de dissuasion française en question. Encore faut-il distinguer l'ordre du *possible* qui n'exclut *a priori* aucune éventualité, de l'ordre du *prévisible* pour ne pas dire du *probable*, qui se fonde sur les tendances dès à présent observables.

Dans la première perspective, trois bouleversements technologiques seraient susceptibles de réduire à zéro la crédibilité de notre stratégie de dissuasion nucléaire : la découverte de procédés de détection des sous-marins nucléaires, le perfectionnement des antimissiles (A.B.M.) et la généralisation des formules de protection civile. En ce qui concerne les relations internationales, trois situations pourraient également dans l'absolu anéantir la crédibilité psychologique de notre dispositif : l'interdiction de frappe en premier anti-cité, l'impossibilité de frappe en second et naturellement l'interdiction d'emploi de toute arme nucléaire. Il résulte de cette double énumération que les cas de figure qui conduiraient à l'anéantissement de notre système de dissuasion nationale paraissent heureusement peu probables. On observera du reste que la majorité d'entre eux aboutiraient à remettre en cause non seulement notre doctrine actuelle, mais toute possibilité de dissuasion nucléaire quelle qu'elle soit.

En ce qui concerne l'incidence de l'évolution en cours des relations internationales sur la fiabilité de notre doctrine, le tableau est plus inquiétant. Les clauses de non-transfert de technologie et de non-contournement, telles qu'elles sont prévues par le dispositif des accords SALT 2, si elles ne touchent notre système nucléaire que de manière indirecte, risquent d'en affaiblir la crédibilité, surtout si, dans le même temps, notre dépendance technologique dans le domaine des systèmes de navigation tend à s'aggraver. Plus dommageable encore, bien que fort probable à relativement brève échéance, serait l'interdiction des essais nucléaires qui gênerait considérablement notre production d'armes dans la phase de renouvellement où elle se trouve engagée. Il faut également retenir les conséquences de la signature de traités de non-prolifération nucléaire sur nos approvisionnements en matière fissile. Enfin, la création d'une zone dénucléarisée au centre de l'Europe entraînerait un repli territorial réduisant d'autant les possibilités de notre dissuasion.

Quels que soient le degré de proximité de ces échéances et leur probabilité de se transformer en contrainte, il semble dès maintenant assuré que le maintien de notre doctrine de dissuasion nationale, telle qu'elle est définie aujourd'hui, se heurtera dans l'avenir à de sérieuses difficultés. Et pourtant, à l'encontre des hypothèses catastrophistes précédemment examinées, l'évolution tendancielle de l'environnement international ne permet pas de conclure à une remise en cause radicale du noyau dur de notre système, qui reste celui de la dissuasion anti-cité. C'est pourquoi, pour tenir compte à la fois de l'orientation des nouvelles techniques (miniaturisation, armes propres...) et des tendances lourdes qui se manifestent dans la diplomatie mondiale (processus des accords SALT, négociation de traités de non-prolifération, etc.), la parade semble résider en un réaménagement quantitatif, aussi bien que qualitatif, de notre composante A.N.T. terrestre, afin de l'intégrer de manière plus crédible dans la définition de notre dissuasion. Cette révision ne va pas sans implications sur l'étendue de l'espace géographique ainsi protégée ce qui conduit directement à la question brûlante de la recherche d'une formule de dissuasion européenne, sans qu'il soit besoin de faire intervenir les considérations économiques du coût financier, pourtant non négligeable.

A ce stade du raisonnement, il importe toutefois de ne pas confondre le possible et le souhaitable. Même si beaucoup d'arguments semblent converger en faveur d'une solution européenne, son élaboration concrète rencontre des objections bien connues d'ordre national, touchant à l'autonomie de la décision d'emploi, et d'ordre international, comme le rappelle la réaction récente des autorités allemandes. Ces oppositions élevées au nom du réalisme à court terme ne devraient pas cependant stériliser les efforts d'imagination que requiert une vision lucide du long terme.

(*) Directeur d'études à Paris-IX-Dauphine, vice-président de l'Institut de polémologie.

(1) Expression d'A. Fontaine, *le Monde* du 5 septembre.

De tout un peu...

DE récents articles parus dans *le Monde* ont fait progresser les débats sur la sécurité nationale. Cependant, comme souvent en France, ceux-ci sont restés bien théoriques. C'est dans l'application pratique sur le terrain que l'on reconnaît le succès ou l'échec.

Chacun sait que notre sécurité nationale peut être recherchée, *grosso modo* dans deux directions : l'alliance atlantique plus ou moins intégrée ou la dissuasion plus ou moins indépendante. Sous le général de gaulle, furent forgés les outils de base sans que fût abordée l'organisation définitive de la dissuasion, notamment l'organisation de la défense civile. Peu à peu, l'après-gaullisme a consacré une troisième option pour notre système militaire qui préservait l'avenir par trop incertain : un peu de dissuasion, un peu de forces classiques, un peu de forces d'intervention lointaine.

Il est juste et honnête de reconnaître les mérites de la rue Saint-Dominique et des trois armées pour nous doter du meilleur outil possible compte tenu des moyens accordés par le cadre d'une économie où l'inflation érode pernicieusement les plans d'armements sucessifs. Certains succès dans la vente de nos systèmes d'armes comme dans nos interventions lointaines en témoignent.

Mais, ce qu'il faut que les Français sachent, c'est qu'en cas de guerre généralisée en Europe, leur situation ne serait pas plus enviable qu'en 1940 parce que, justement, nous avons choisi de ménager l'avenir plutôt que de préparer le présent. Nous n'avons pas choisi vraiment la dissuasion nucléaire ; notre retard technologique se creuse, et, quantitativement, nous sommes loin du compte. Le budget devrait consacrer, par définition, au moins 51 % des ressources totales à la dissuasion. Avons-nous au moins l'espoir de construire une panoplie sérieuse d'armements classiques pour en doter nos trois armées ? Pas davantage. Nous avons, grâce à des efforts d'ingéniosité, de tout un peu, et nous pouvons fournir des défilés militaires très convenables au 14 juillet et participer à des manœuvres très concluantes chaque année.

L'heure du choix est arrivée et, si, comme il apparaît dans les sondages, les Français veulent que leur sécurité soit assurée par une force de dissuasion nucléaire indépendante, ils sont loin du compte dans les conditions actuelles d'organisation et de moyens.

ANDRÉ MARTIN,

général d'armée aérienne (C.R.), ancien chef d'état-major de l'armée de l'air.

Pour une politique d'indépendance

par DIDIER MOTCHANE (*)

IL est clair aujourd'hui que les deux superpuissances accèdent à une vision conjointe et planétaire de la sécurité du monde. Les deux accords SALT, dont le second n'est toutefois pas encore ratifié, comme l'accord sur la prévention de la guerre nucléaire, ont bien délimité les deux sanctuaires, américain et soviétique. Et, si ces deux territoires se trouvent — dans la limite du respect des accords — à l'abri d'un conflit thermonucléaire, cela signifie aussi que les autres se trouvent à leur merci.

De là naît la dimension essentielle de la menace qui pèse sur nous : ce ne sont pas tant les divisions soviétiques se ruant à l'assaut de l'Europe dans un nouveau *Blitzkrieg*, mais bien davantage l'utilisation de notre continent comme théâtre d'un conflit décidé par les deux superpuissances, et elles seules. C'est l'hypothèse de la bataille en Europe.

Après les débats au Congrès de Washington sur l'opportunité d'installer des bombes à neutrons en Europe, c'est l'ancien secrétaire d'Etat Kissinger qui, depuis Bruxelles, incite les Européens à se préparer au conflit, en développant leurs forces conventionnelles et les armes nucléaires de théâtre. Le Pentagone a sa logique : si le conflit ne peut et ne doit pas avoir lieu sur les territoires sanctuarisés, il pourrait bien intervenir d'une manière graduée sur le sol européen. Mais cette logique représente à l'évidence un défi lancé aux Européens, qui ne sauraient se résoudre à servir de test ou d'enjeu.

C'est ce risque majeur qui justifie notamment l'option des socialistes en faveur d'une force de dissuasion indépendante. Elle représente, en effet, le seul moyen de mettre en échec la stratégie de riposte graduée. En refusant l'hypothèse de la bataille, en plaçant immédiatement au niveau stratégique toute idée de conflit en Europe, une capacité de dissuasion indépendante des blocs peut écarter et empêcher un conflit sur le sol européen. C'est un considérable obstacle placé sur le chemin de la stratégie élaborée en commun par les superpuissances. On conçoit sans peine que les Etats-Unis, comme l'Union soviétique, s'emploient à la réduire.

Une erreur flagrante

Comment évoquer la perspective des négociations SALT 3 sans avoir présente à l'esprit cette donnée fondamentale. A vrai dire, le débat est ouvert sur ce point au parti socialiste, et je ne partage pas l'avis de Jean-Pierre Cot (1). Affirmer que les Etats-Unis et l'Union soviétique pourraient accepter une participation à part entière de la France aux SALT 3 semble méconnaître profondément les positions respectives.

Du côté soviétique, l'exigence est constante de voir les forces françaises intégrées au contingent OTAN. Rien n'indique la moindre probabilité d'évolution en ce domaine. A Washington, l'heure est au renforcement des liens occidentaux. Et, lorsque, à Ottawa, le 19 juin 1974, à l'issue du Conseil atlantique, les pays signataires du traité de l'Atlantique nord affirment que les forces nucléaires et britanniques sont « *en mesure de jouer un rôle propre contribuant au renforcement de la capacité de dissuasion de l'Alliance* » (2), ils annoncent clairement la couleur. La force française est mise sur le même plan que les armes nucléaires britanniques, dont la clé est pourtant dans la main des Américains ! C'est assez dire le peu de cas qui est fait de l'indépendance de la dissuasion française, dans l'esprit de l'OTAN. De plus, l'idée avancée de « capacité de dissuasion de l'Alliance » est révélatrice. L'OTAN *ne* conçoit la force nucléaire française qu'intégrée et contrôlée ; il faut être aveugle pour ne pas le voir.

Dans ces conditions, tirer de ce texte l'idée que les pays de l'OTAN accorderaient à la force française le caractère de « système central » relève d'une flagrante erreur d'analyse. C'est, à vrai dire, la première fois qu'une interprétation aussi stupéfiante est donnée de cette déclaration du Conseil d'Ottawa, dont tous les observateurs ont apprécié, à sa juste mesure, la tonalité fortement atlantique (3). La réalité ne se plie pas encore à nos exigences ! Il n'y a pas, pour la France, de participation possible aux SALT 3 sans soumission au système des blocs, et intégration au contingent OTAN. En douterait-on encore que l'attitude du pouvoir giscardien viendrait nous éclairer. Comment attendre de Giscard d'Estaing une attitude d'indépendance dans une telle négociation ? Alors que tous les aspects de sa politique sont marqués par une intégration croissante et dans tous les domaines, dans le monde atlantique ?

Au demeurant, les partisans de la participation française aux SALT 3 ne nous donnent guère d'explications sur le rôle que nous y tiendrions. Si l'on envisage une sorte de proportionnelle absurde par laquelle la force française serait amputée d'un même pourcentage que celle des blocs, nous serions rapidement sans défense, et à la merci des Etats-Unis et de l'Union soviétique. Et s'il s'agit de définir des plafonds d'armements, le niveau des forces françaises est si éloigné des potentiels des superpuissances que ces plafonds seraient sans signification pour nous, et notre participation aux SALT sans objet. J'imagine mal, enfin, l'utilité d'un satellite d'observation pour vérifier « si l'U.R.S.S. tiendra ses engagements ». Vérifier si l'U.R.S.S. a la capacité de nous détruire cinquante ou soixante ou cent vingt fois me paraît sans grand intérêt au plan politique ou militaire, et l'Agence spatiale européenne a mieux à faire, à commencer par son programme de lanceurs.

On pourrait objecter que notre participation aux SALT 3 pourrait débloquer la situation en Europe, en tentant de mettre fin à la sujétion militaire vis-à-vis des Etats-Unis. A mon sens, rien n'est plus douteux. Il est vrai que le problème allemand est au cœur de toute prospective, et il y a quelque chose d'irritant à constater la dépendance étroite à laquelle l'Europe est tenue de ce fait. Mais, même si l'Allemagne fédérale s'interroge légitimement sur la fiabilité du parapluie américain, elle n'a point l'intention de lâcher la proie pour l'ombre. Et on ne cache pas à Bonn que l'insertion dans l'OTAN ne peut être mise en cause. Dans le contexte actuel, et compte tenu des liens étroits qui lient la R.F.A. comme nos autres voisins européens aux Etats-Unis, on n'imagine pas d'entente ou d'organisation militaire commune qui ne soit placée directement ou indirectement sous contrôle américain. Et la participation française aux SALT 3 non seulement ne changerait rien à cette situation, mais, en faisant rentrer la France dans le bercail atlantique, lui interdirait de parler le langage de l'indépendance et du refus des blocs.

Il y a actuellement tout un ensemble de faits ou de déclarations qui, s'ils ne sont pas concertés, risquent fort de pencher tous dans le même sens. Une coopération franco-allemande dans le domaine nucléaire aboutirait à placer la force de dissuasion française sous contrôle intégré ; la participation de la France aux SALT 3 ferait de même inclure la force de dissuasion dans le contingent OTAN ; enfin, la tentative d'extension à la défense des compétences de l'Assemblée européenne conduit tout droit à une résurrection de l'antique C.E.D. La plupart de ces démarches ne sont, bien sûr, pas innocentes. Mais, faut-il se résigner pour autant, et abandonner tout espoir de voir les pays d'Europe s'affranchir de la pesante tutelle atlantique ? Plusieurs facteurs peuvent nourrir l'espérance et fonder notre réflexion sur des bases plus sérieuses. En premier lieu, la force de dissuasion française, si sa crédibilité est maintenue, en permettant d'écarter le risque d'un conflit sur notre continent, est un puissant facteur de stabilité en Europe. Il est possible que nos voisins viennent un jour à en tirer les conséquences.

En second lieu, pour conjuguer la paix et l'indépendance en Europe — ce qui suppose le désenclavement par rapport au système des blocs, — il n'est pas exclu d'envisager la recherche d'un accord de sécurité collective en Europe, fondé sur des bases entièrement nouvelles (réduction et retrait des forces stationnées, retrait des armements nucléaires stratégiques du centre de l'Europe, conclusion de pactes de non-agression entre les Etats des deux blocs). Si le problème de la sécurité européenne est devenu insoluble, à coup sûr les socialistes doivent lutter pour en changer les donnés, et non abdiquer par résignation. Mais, à brûler les étapes, on risque fort de jouer les apprentis sorciers et de transmer l'idée de défense européenne en théâtre de marionnettes, ou les mannequins seraient manipulés par les Etats-Unis. C'est pourquoi la recherche d'un nouvel accord de sécurité collective suppose, pour aujourd'hui, une politique de défense authentiquement indépendante, garantie de paix pour le présent, et atout inestimable pour engager l'avenir sur des bases novatrices.

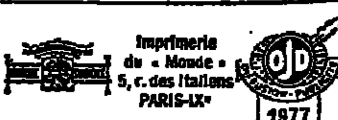
(*) Député (P.S.) à l'Assemblée européenne.

(1) *Le Monde* des 9 et 10 septembre 1979.

(2) Cité partiellement par J.-P. Cot.

(3) Cf *le Monde* du 6 janvier : « La place de l'Europe dans les négociations SALT », par J. Isnard.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Le Monde

étranger

GRÈCE

M. Caramanlis a refusé de recevoir le sous-secrétaire américain à la défense

De notre correspondant

Athènes. — Malgré les assurances qui en avaient été données, M. James Siena, sous-secrétaire américain à la défense, venant d'Ankara, n'a pas été reçu par le premier ministre, M. Caramanlis, le 15 septembre, au cours de son passage à Athènes. M. Caramanlis a reçu, en revanche, pendant trois quarts d'heure, M. Bourges, ministre français de la défense.

M. Siena s'est toutefois entretenu avec M. Averof, ministre de la défense nationale, qui n'a pu que lui confirmer que l'issue des négociations concernant le retour de la Grèce à l'OTAN conditionnait en priorité l'entrée en vigueur de l'accord de défense et de coopération gréco-américaine paraphé le 28 juillet 1977. Ce n'est qu'en second lieu qu'un lien existe avec la mise en application de l'accord américano-turc.

La récente mission de trois experts militaires de l'OTAN (*le Monde* du 13 septembre) n'a abouti à rien, car la Grèce estime que le plan Haig, même révisé, sert un peu trop les seuls intérêts de la Turquie.

Quand à l'accord de défense et de coopération avec les Etats-Unis, il demeure en veilleuse. Destiné à régler les incohérences auxquelles ont abouti les quarante accords antérieurs, il prévoit certaines facilités accordées par la Grèce à des bases qui cesseront pratiquement d'être des enclaves américaines et répondront avant tout aux intérêts de la défense de la Grèce. Les Etats-Unis accorderont une aide militaire de 700 millions de dollars, étalée sur quatre ans.

D'autre part, la signature de l'accord sur les stations de « la Voix de l'Amérique » aurait dû avoir lieu à Washington le 2 juin mais a été ajournée. Les émetteurs de Cavala (250 kW) et Rhodes (500 kW) ne pourront plus compter que vingt employés américains, et leurs programmes seront soumis aux autorités grecques, qui veulent éviter l'émission de textes allant à l'encontre de la politique de bon voisinage suivie par Athènes.

Mise en suspens également du plan de coopération économique, technique et scientifique mis au point en octobre 1978 lors de la visite du sous-secrétaire américain aux affaires étrangères, Warren Christopher. Il prévoyait que des commissions permanentes étudieraient le développement des échanges dans tous les domaines. Mais aucun progrès n'a été enregistré et, pour des « raisons d'économies », les Etats-Unis ont renoncé à participer cette année à la Foire internationale de Thessalonique.

Mais la diplomatie américaine ne veut pas laisser le champ libre à la spectaculaire percée soviétique dans le domaine économique et à ses incidences politiques. M. Siena a reparlé du projet d'industrie d'armement et, à la fin du mois, des délégués de la General Motors viendront étudier la construction éventuelle d'une usine de pièces de rechange et de montage. En octobre, revenant de Turquie et de Yougoslavie, un groupe de trente industriels et hommes d'affaires viendra examiner la possibilité de nouveaux investissements. Et des prêts aux banques grecques sont en voie de négociation.

Si la diplomatie soviétique marque des points en Grèce, M. Siena a pu mesurer l'importance du facteur psychologique : si le courant anti-américain, très fort ces dernières années, tend à s'estomper, les Grecs ont substitué une profonde réserve à l'égard des Etats-Unis au respect et à la confiance d'autrefois.

MARC MARCEAU.

ITALIE

Les dirigeants du P.C. et du P.S. vont étudier ensemble leurs divergences

De notre correspondant

Rome. — Hasard du calendrier : lorsque MM. Marchais et Mitterrand se réuniront à Paris, le jeudi 20 septembre, une rencontre identique aura lieu à Rome entre MM. Berlinguer et Craxi. Les secrétaires généraux des partis communiste et socialiste italiens ont décidé de se retrouver pour éclaircir leurs divergences et tenter des actions communes. Leur sommet n'est pas moins attendu que l'autre, même si la gauche vit une expérience assez différente de ce côté-ci des Alpes.

Sur dix électeurs italiens, trois sont communistes et un seul vote socialiste. C'est dire que les rapports de force n'ont rien de commun avec ceux de la gauche française. De surcroît, le P.C.I. entretient de bons rapports avec la démocratie chrétienne et s'oppose ouvertement à une prise de pouvoir par la gauche unie.

La rencontre de MM. Berlinguer et Craxi a été longuement préparée. C'est dire qu'elle n'allait pas de soi. Depuis trois ans, les communistes et les socialistes ne cessent de s'envoyer des piques, quoique étant entrés ensemble dans la même majorité parlementaire en juillet 1976 pour en sortir ensemble en juillet 1979. Si leurs polémiques n'ont jamais eu la vivacité de celles de leurs homologues français, cela tient surtout à la courtoisie et à la souplesse qui président aux rapports politiques à Rome.

Le contentieux entre le P.C.I. et le P.S.I. est difficile à cerner, car il porte aussi bien sur des thèmes concrets que sur de vieilles méfiances et des questions de personnes. On sait par exemple que M. Craxi agace et inquiète les communistes, qui voient en lui un social-démocrate capable de toutes les surprises. Le P.S.I. ne se prive pas, quant à lui, d'attaquer *« les deux Eglises »* (démocrate chrétienne et communiste) pour les empêcher de s'entendre sur son dos et pour élargir sa base électorale d'un côté comme de l'autre.

Les divergences proprement dites portent d'abord sur le communisme. Les socialistes reprochent au P.C.I. son centralisme, son léninisme et, surtout, ses liens avec Moscou. La rencontre du mois dernier entre MM. Brejnev et Berlinguer n'a fait que les encourager dans ce sens. Ils ont vu, dans une dépêche chaleureuse de l'agence Tass, *« un retour au prosoviétisme »* et *« un coup d'arrêt dans le processus d'autonomie »*.

L'autre grande divergence concerne la politique intérieure. On n'en est plus tout à fait à opposer le compromis historique (voulu par le P.C.I.) à l'union de la gauche (préconisée par le P.S.I.), puisque les deux partis défendent plus modestement une politique de *« solidarité nationale »* pour résoudre quelques questions urgentes. Mais, au sein même de cette large union, les deux partis de gauche refusent, l'un et l'autre, de *« jouer un rôle subalterne »*. Ils ont des ambitions précises qui se heurtent au veto de la démocratie chrétienne. Les communistes veulent entrer au gouvernement et les socialistes réclament la présidence du conseil.

Réussiront-ils à se convaincre que ces deux ambitions sont complémentaires et non concurrentes ? Il ne suffira pas de l'affirmer. Les partis de gauche ont le même interlocuteur — la démocratie chrtienne, — qui est elle-même divisée en procommunistes et en prosocialistes.

Tout est suspendu au congrès de la D.C., en décembre ou en janvier. Sur le plan politique, il ne devrait rien se passer de déterminant d'ici là. Chacun des deux partis de gauche a intérêt à « tenir » l'autre pour l'empêcher de trop s'approcher de telle ou telle faction démocrate chrétienne. La rencontre du 20 septembre a donc surtout un intérêt tactique et vise à déblayer des sommets ultérieurs. Les dirigeants communistes et socialistes pourraient porter un jugement similaire sur la crise économique et envisager même des actions communes, mais ils sont davantage au stade de la non-belligérance qu'à celui de l'union.

ROBERT SOLÉ.

DANEMARK

Marchandage entre sociaux-démocrates et syndicats

De notre correspondante

Copenhague. — Les dirigeants sociaux-démocrates et les responsables de la puissante centrale L.O. (plus d'un million de cotisants) ont tenu en début de semaine une réunion appelée à peser lourdement sur l'avenir du gouvernement en place, ou tout au moins sur certaines de ses initiatives.

Le cabinet de coalition libéral-social-démocrate, au pouvoir depuis août 1978, prévoit qu'il lui faudra d'ici la fin de l'année prendre de sévères mesures de redressement économique, celles qui ont été adoptées en juin se révélant insuffisantes. Le premier ministre, M. Joergensen, lui-même ancien syndicaliste, sait qu'il lui sera impossible de le faire sans avoir au moins l'acquiescement préalable des syndicats.

Depuis le début de ce mois, le président de la L.O., M. Nielsen, a laissé comprendre que ses troupes ne consentiraient éventuellement à mettre une sourdine à leurs revendications (portant principalement sur les salaires) que si on leur offrait quelque chose en échange. Il s'agit essentiellement de deux projets élaborés par M. Nielsen et ses amis : un projet de réforme fiscale et un plan de démocratie économique accordant aux salariés, par l'intermédiaire d'un fonds national, une participation aux bénéfices des entreprises où ils travaillent. Pour M. Nielsen, c'est à prendre ou à laisser. Si le premier ministre ne peut convaincre ses partenaires libéraux de réaliser ces deux projets, il n'aura plus qu'à se retirer et *« ce ne sera pas un malheur si les sociaux-démocrates se retrouvent un moment dans l'opposition »*.

Dès lundi, M. Christophersen, ministre des affaires étrangères et président du parti libéral, a déclaré que son parti ne se ralliera pas au projet de démocratie économique que la L.O. ressort périodiquement de ses tiroirs depuis une dizaine d'années.

Le taux de l'escompte passe de 9 à 11 %

D'autre part, la Banque nationale du Danemark a relevé de 9 % à 11 %, à partir du 17 septembre, son taux d'escompte (il avait déjà augmenté d'un point le 15 juin), ce qui représente le niveau le plus élevé jamais atteint.

Depuis le milieu de l'été, le cours de la monnaie danoise fléchissait, se situant constamment au plancher du S.M.E. La Banque centrale aurait dépensé ces dernières semaines plus de 6 milliards de couronnes (1) pour la soutenir (2 milliards en août et 4 milliards depuis le début de septembre), cependant que couraient les bruits, toujours démentis par les autorités, sur une dévaluation imminente. Les réserves de devises du pays atteignaient ces derniers temps 20 milliards de couronnes et le gouvernement a contracté un nouvel emprunt extérieur de 3 milliards de couronnes, afin de faire face à une situation inquiétante (*le Monde* du 14 septembre).

Un relèvement du taux de l'escompte ne peut toutefois être l'unique panacée qui permettrait au royaume de sortir de la crise économique où il se trouve malgré le plan de redressement adopté par le Parlement, en juin. Il s'ajoute la menace d'une crise politique.

Les libéraux et les sociaux-démocrates, alliés depuis le 28 août 1978 au sein d'un cabinet bipartie, seraient en profond désaccord sur le projet de budget pour 1980 qui devrait être voté d'ici la fin de l'année. Ils le seraient également sur la teneur du discours du trône que le premier ministre doit, selon la tradition, prononcer le premier mardi d'octobre à l'ouverture de la session parlementaire. Si les deux partis ne parviennent pas à trouver un compromis viable, le chef du gouvernement, M. Joergensen, n'aurait plus sans doute qu'à dissoudre la Chambre unique et provoquer des élections anticipées.

CAMILLE OLSEN.

(1) 1 couronne danoise vaut 0,80 franc.

● *L'Alaska*, le vingt-troisième Etat américain à ouvrir une délégation en Europe, a choisi de le faire à Copenhague en raison des liaisons aériennes rapides dues à la route transpolaire. De plus, l'Alaska, grâce à l'extension de la zone maritime économique, est brusquement doté d'énormes ressources en poissons et en crustacés pour l'exploitation desquelles les Danois ont offert du matériel et le savoir-faire. — *(Corresp.)*

NORVÈGE

FORTE PROGRESSION DES CONSERVATEURS AUX ÉLECTIONS LOCALES

(De notre correspondant.)

Oslo. — Le parti conservateur est le vainqueur incontestable des élections municipales et départementales qui se sont déroulées en Norvège le dimanche 16 et le lundi 17 septembre. Confirmant la tendance des élections suédoises de la veille, les conservateurs ont gagné plus de sept points par rapport aux élections municipales de 1975 et cinq points par rapport aux législatives d'il y a deux ans. Leur score, 29,8 % sur le plan national est le meilleur qu'ils aient obtenu depuis la guerre.

Pour les travaillistes qui, avec un score de 36,1 %, ont perdu presque deux points par rapport à 1975 et plus de six points par rapport à 1977, la situation est très inquiétante.

Les centristes (ex-agrariens) maintiennent l'audience qu'ils avaient eue aux législatives : 8,6 % des suffrages. Le recul de l'autre parti du centre, les chrétiens populaires, a été plus surprenant. Ils ont obtenu 10,1 %, soit plus de deux points de moins qu'en 1975 et en 1977. Les libéraux ont obtenu 5.3 %. Les socialistes de gauche 4,4 % et le parti de progrès, un petit groupe poujadiste, 2,5 %.

Le parti travailliste n'est plus majoritaire que dans quatre des dix-huit conseils départementaux. Il garde la majorité dans 87 (contre 154) des 454 conseils municipaux. — S. M.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

SCANDALE A HAMBOURG

Du gaz de combat est découvert dans une usine fermée il y a deux ans

Bonn. — Des grenades contenant assez de gaz de combat « tabun » pour causer la mort de plusieurs centaines de milliers de personnes ont été découvertes sur le terrain d'une usine abandonnée de Hambourg, où jouaient les enfants du voisinage. Cette affaire « aussi inexplicable qu'incroyable », selon le bourgmestre de la cité, a commencé la semaine dernière quand un garçon de treize ans a été tué et deux de ses compagnons grièvement blessés par une explosion : ils s'étaient amusés avec des produits chimiques découverts dans les ateliers et laboratoires restés sans surveillance depuis la fermeture de l'entreprise de produits chimiques Stoltzenberg, il y a deux ans déjà.

De notre correspondant

Chaque jour apporte des révélations de plus en plus inquiétantes. Tous les matins, les habitants du quartier, dans un rayon de 500 mètres autour de l'ancienne usine, doivent être évacués pendant que se poursuivent les recherches. Dans le périmètre considéré comme particulièrement dangereux, une soixantaine de petites entreprises, employant plus de mille cinq cents personnes, ont provisoirement fermé leurs portes. Les camions lourds, qui ont déjà évacué 500 tonnes de produits toxiques et de munitions, se voient désormais interdire l'accès de l'usine. On redoute en effet que des conteneurs de gaz ou autres poisons enfouis dans le sol ne puissent se rompre sous une charge trop grande et libérer leur contenu.

La présence de grenades contenant du gaz « tabun » a été signalée, semble-t-il, par un ancien employé de la firme qui est aujourd'hui lieutenant dans la Bundeswehr. Mais on soupçonne que d'autres produits, tout aussi foudroyants — les gaz Lost et Sarin — soient également emmagasinés sur le terrain. Aussi les travaux d'inspection sont-ils poursuivis avec une minutie et une prudence d'archéologue. Jamais plus de quatre personnes ne sont autorisées à se trouver en même temps sur le terrain, qui couvre 2 000 mètres carrés. Elles disposent bien entendu de vêtements protecteurs et de masques à gaz. Une brigade de pompiers reste sur place en permanence, ainsi qu'une équipe médicale spécialisée dans la lutte contre les poisons.

L'usine du docteur Hugo Stoltzenberg était connue depuis la première guerre mondiale. A l'époque du nazisme, elle fut encore plus active dans la production de gaz de combat et d'autres produits nocifs qui ne furent jamais employés, chacun des deux camps en guerre craignant dans ce domaine la contre-offensive de l'adversaire. Le propriétaire de l'usine étant mort en 1974, l'entreprise dut fermer quelques années plus tard. En raison de son état de santé, le nouveau fondé de pouvoir serait incapable de fournir des renseignements précis sur l'état des laboratoires et ateliers. Les autorités se voient donc contraintes de rechercher les quelques centaines d'anciens ouvriers et employés aujourd'hui dispersés sur le territoire de la République fédérale.

Des avertissements négligés

L'aspect le plus extraordinaire de cette affaire est cependant que les avertissements ne paraissent pas avoir fait défaut. A la suite d'un incendie sur le terrain de l'usine, les pompiers avaient adressé un rapport alarmant au Sénat de Hambourg qui, de toute évidence, n'en a pas tenu compte. Même les citoyens habitant le quartier s'étaient plaints que les arbres perdaient leurs feuilles et que les fleurs dépérissaient dans le voisinage de l'usine chimique.

Par ailleurs, la revue de gauche *Konkret* avait, dès 1970, affirmé que l'usine Stolzenberg fabriquait des gaz de combat et les livrait à la Bundeswehr. L'accusation pouvait, certes, paraître un peu trop audacieuse. Les autorités de la ville se contentèrent donc de dire que l'entreprise faisait l'objet d'inspections régulières et qu'elle avait été visitée par une commission d'enquête de l'Union de l'Europe occidentale. C'est en effet par la signature du traité de l'U.E.O., signé en 1954, que la R.F.A. a pris l'engagement de renoncer aux armes chimiques, bactériologiques et nucléaires.

A la même époque, le ministère de la défense, dirigé alors par M. Helmut Schmidt, démentit catégoriquement que la Bundeswehr ait reçu des gaz de combat livrés par la firme Stoltzenberg. Ce démenti *« erroné »*, affirme-t-on aujourd'hui, aurait fait très rapidement l'objet d'une rectification dont jusqu'ici cependant la trace n'a pas été retrouvée. A l'heure actuelle en tout cas, le porte-parole du ministère de la défense précise qu'en 1966 l'armée aurait reçu quelque 15 kilos de gaz du type Lost afin de pouvoir étudier ses effets et apprécier l'efficacité des moyens de défense envisagés contre une éventuelle attaque à l'aide de ce produit. Cette transaction aurait été communiquée aux instances responsables de l'U.E.O. A aucun moment la Bundeswehr n'aurait donc disposé d'armes chimiques.

Quant aux responsabilités politiques de ce qui est considéré aujourd'hui comme un scandale sans précédent, elles pèsent sans doute de façon très lourde sur l'administration social-démocrate de Hambourg. L'indifférence apparente des autorités responsables est particulièrement incompréhensible dans un pays abonné à la *« Gründlichkeit »* (esprit de méthode) qui fourmille d'inspecteurs de toutes sortes et où il n'est pas possible de laisser traîner quelques feuille morte devant la maion sans qu'on vous rappelle très vite l'obligation de nettoyer votre trottoir.

JEAN WETZ.

ESPAGNE

DEUX OFFICIERS SUPÉRIEURS TUÉS DANS UN ATTENTAT A BILBAO

Bilbao (A.P.). — Un commandant et un colonel ont été tués et leur chauffeur a été gravement blessé, mercredi 19 septembre, dans la matinée, par des terroristes qui ont mitraillé leur voiture alors qu'ils se rendaient au quartier général de l'armée de Bilbao.

Le commandant J.-M. Esquerro a été tué sur le coup et le colonel Aurelio Perez Zamora est décédé peu après son admission dans un hôpital de Bilbao.

Selon la police, cet attentat serait l'œuvre de l'ETA. C'est le premier commis contre des militaires depuis qu'un général et deux autres officiers avaient été tués le 25 mai dernier à Madrid. Il intervient à un mois du référendum du 25 octobre sur le projet d'autonomie du Pays basque que l'ETA a dénoncé. Le bilan des actes de violence à caractère politique commis depuis le début de l'année en Espagne s'élève désormais à cent morts, dont une soixantaine sont imputés à l'ETA.



DIPLOMATIE

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

La question de la représentation cambodgienne a été soulevée dès la première séance

De notre correspondante

New-York (Nations unies). — générale des Nations unies, ouverte mardi 18 septembre, promet d'être assez animée. L'affaire Andrew Young et le sommet des pays non-alignés à La Havane sont trop proches pour ne pas peser sur les débats qui seront surtout dominés par les problèmes du Cambodge et du Proche-Orient et par la crise mondiale de l'énergie. Plusieurs « vedettes » sont attendues. Outre le pape Jean-Paul II le 2 octobre, M. Fidel Castro interviendra devant l'Assemblée à une date que les services de sécurité tiennent secrète. Le roi Hussein de Jordanie, le président du Mexique, M. Lopez Portillo, et peut-être le chef de l'O.L.P., M. Arafat, sont également annoncés.

Dès la première journée, la question de la représentation cambodgienne a été soulevée par la délégation vietnamienne, dont le représentant, M. Ha Van Lau, avait transmis la veille au président de l'Assemblée générale et au secrétaire général un message de M. Heng Samrin. Le président du conseil populaire révolutionnaire du Kampuchéa demandait aux Nations unies d'intervenir pour qu'une délégation de cet organisme puisse participer aux débats. Cette délégation, conduite par M. Hun Sen, ministre des affaires étrangères de M. Samrin, comprendrait aussi MM. Chea Soth, Prum Sangheng, Kong Kom et Nuhak.

La protestation de M. Ha Van Lau contre *« la présence illégale de la clique Pol Pot à l'Assemblée générale »* fera l'objet d'une discussion de la commission de vérification des pouvoirs, qui annoncera sa décision vendredi.

Un président tanzanien

Le représentant de la Tanzanie, M. Salim Ahmed Salim, a été désigné comme président de la nouvelle Assemblée générale. Dans son discours, M. Salim s'est déclaré très préoccupé par la récession mondiale et par les risques qu'elle fait courir aux pays pauvres. Il a souhaité que les Nations unies tiennent compte des résolutions de la conférence de La Havane et favorisent une relance du dialogue Nord-Sud. Il a salué *« les nations asservies pa rle colonialisme te le racisme »*, et lancé une attaque contre *« le pernicieux système d'apartheid et ses instruments brutaux de répression contre le peuple africain »*. Soulignant *« l'aggravation de la situation au Zimbabwe »*, M. Salim y a vu un échec des Nations unies, qui ont pourtant remporté par ailleurs de nombreux succès dans leur politique de décolonisation, selon le nouveau président.

M. Salim a consacré une importante partie de son discours à la situation *« fluctuante et complexe »* au Proche-Orient. *« La paix,* a-t-il dit, *est conditionnée dans la région par la reconnaissance des droits inaliénables des Palestiniens à l'autodétermination, y compris le droit à un Etat indépendant. »* Soulignant que *« le rôle de l'O.L.P. sera déterminant dans le processus de paix »*, M. Selim s'est élevé contre *« les bombardements aveugles des objectifs civils au Liban »*.

La plupart des autres interventions ont porté sur la gravité de la crise économique et la pénurie d'énergie. Malgré les réticences de certains pays de l'OPEP, il semble que la question du prix du pétrole sera abordée au cours de cette session. Le discours très attendu de M. Lopez Portillo pourrait donner le coup d'envoi des débats sur ce thème. Le Koweït, l'Arabie Saoudite, mais aussi l'Algérie, souhaiteraient que les Nations unies organisent une conférence sur la crise mondiale de l'énergie, ainsi que l'ont suggéré les pays membres du groupe des Soixant-Dix-Sept lors de la conférence de La Havane.

NICOLE BERNHEIM.

M. Salim Ahmed Salim UN HABITUÉ DU SÉRAIL

Le nouveau président de l'Assemblée générale des Nations unies, M. Salim Ahmed Salim, est représentant permanent de la Tanzanie aux Nations unies en même temps qu'ambassadeur de son pays à Cuba et haut commissaire pour la Guyana, la Barbade, la Jamaïque, Trinidad et Tobago.

Né près de Zanzibar, en 1942, dans une famille de dix-huit enfants, il a fait ses études à l'université de New-Delhi et à l'université de Columbia à New-York.

Il a commencé sa carrière diplomatique, à vingt-deux ans, à La Havane. Il a été ensuite ambassadeur en Egypte, haut commissaire en Inde, puis ambassadeur en Chine et en Corée. Arrivé en 1970 aux Nations unies comme représentant permanent de son pays, il s'est fait une réputation de finesse et de modération. Il est le plus jeune président de l'Assemblée générale, après l'ancien ministre algérien des affaires étrangères, M. Bouteflika. — N. B.

● *L'admission de Sainte-Lucie,* île des Caraïbes, ancienne colonie britannique, comme cent cinquante-deuxième membre des Nations unies, a été entérinée, mardi 18 septembre, par l'Assemblée générale de l'organisation internationale. — *(A.F.P.)*

● *Les relations entre l'U.R.S.S. et le Yémen du Sud.* — Dans un communiqué conjoint publié le mardi 18 septembre à Moscou et à Aden, les deux gouvernements manifestent l'intention de faire *« entrer la République démocratique du Yémen au Comecon, à titre d'observateur »*. Le Comecon est le « marché commun » des pays socialistes. Le communiqué fait état de l'*« identité des positions »* des deux pays après la récente visite à Aden du président du conseil soviétique, M. Kossyguine. — *(A.F.P.)*

● *La conférence de Londres sur le Zimbabwe-Rhodésie.* — Le Front patriotique a proposé, mardi 18 septembre, un système de partage du pouvoir pendant six mois en attendant l'indépendance légale du Zimbabwe. MM. Nkomo et Mugabe préconisent l'instauration, au cours de cette période intérimaire, d'un *« conseil de gouvernement »* formé de huit membres, quatre appartenant au Front patriotique, et quatre représentant la Grande-Bretagne ou le gouvernement de Salisbury. La veille, lord Carrington, ministre britannique des affaires étrangères et président de la conférence, avait décidé, pour faire sortir la négociation de l'impasse, d'engager des discussions séparées avec les délégations africaines. — *(Reuter.)*

● *Le chef de l'Etat portugais, le général Eanes* et sa femme, se rendront en visite officielle en France du 8 au 11 octobre, à l'invitation du président de la République française et de Mm eGiscard d'Estaing. Cette visite fait suite à celle du président français à Lisbonne du 10 au 21 juillet 1978. — *(A.F.P.)*

● *M. Mobutu, président du Zaïre,* rencontre, ce mercredi 19 septembre, M. Giscard d'Estaing.

SUITE AU MÉMORANDUM FRANÇAIS

Les Neuf acceptent les principes d'une révision du traité d'EURATOM

Bruxelles (Communautés européennes). — « Les réactions de nos partenaires ont été très encourageantes. Personne n'a contesté la nécessité de remettre à jour ce chapitre du traité d'Euratom, et il y a accord sur les principes qui doivent guider cette opération. » Tels furent les commentaires de M. François-Poncet, après que les ministres des affaires étrangères des Neuf eurent débattu du mémorandum, soumis par la France en juillet, demandant la modification du chapitre 6 du traité d'Euratom. Seuls les Néerlandais ont manifesté de l'hostilité à l'égard de la démarche française.

De notre correspondant

Le chapitre 6, qui traite de l'approvisionnement de la Communauté en combustibles nucléaires (il s'agit de l'uranium naturel, de l'uranium enrichi ou du plutonium), confie le monopole des transactions à l'agence d'approvisionnement d'Euratom. Ce sont ces prérogatives, à leurs yeux exorbitantes, que les Français veulent voir supprimer, afin d'assurer, sur des bases juridiques plus saines qu'aujourd'hui, la liberté et la sécurité des industriels qui ont investi dans le cycle du combustible.

Il a été décidé, mardi 18 septembre, de créer un groupe de travail à haut niveau qui assistera la commission pour rédiger la nouvelle version du chapitre 6. M. Soutou, ancien secrétaire général du Quai d'Orsay, représentera la France dans ce groupe.

M. François-Poncet a réaffirmé devant le Conseil les principaux points de la thèse française. Maintenant que l'énergie nucléaire a atteint la *« maturité industrielle »*, il convient de réviser le chapitre 6 qui, depuis longtemps, n'est pas appliqué, de telle manière qu'il corresponde à ce qui se passe dans la réalité. Il s'agit là d'une opération limitée, clairement circonscrite et d'autant plus légitime que l'aménagement du chapitre 6 est explicitement prévu par le traité d'Euratom lui-même.

La révision proposée par Paris vise surtout à supprimer deux dispositions dirigistes : le droit exclusif de l'Agence à signer des contrats, et le principe d'égal accès aux combustibles disponibles pour tous les utilisateurs communautaires. *« Il est nécessaire,* a souligné le ministre français, *que les industriels ayant fait des investissements puissent bénéficier des résultats de ceux-ci. Le système actuel, s'il était appliqué, pourrait conduire ceux qui n'auraient fait aucun effort financier à réclamer le même accès à la production d'une entreprise que ceux qui ont aidé à la créer. Autrement dit, l'effort de ces derniers risquerait de se trouver pénalisé. »*

La disparition de la notion d'égal accès, c'est-à-dire du droit d'option sans limite donné théoriquement à l'Agence, permettra de rééquilibrer au profit des producteurs de combustibles un traité qui, outre son inspiration fédéraliste anachronique, ménage de façon privilégiée les intérêts des utilisateurs de combustibles, c'est-à-dire des producteurs d'électricité.

Le ministre français a insisté sur le fait que la réforme demandée par Paris n'aurait pas pour conséquence d'éliminer le contenu communautaire de la politique d'approvisionnement. Le mémorandum français prévoit qu'une préférence communautaire peut jouer à deux niveaux : à celui de l'investissement (lorsqu'une entreprise du cycle du combustible se crée, une procédure pourrait être prévue afin d'inviter les industriels de la Communauté concernés à coopérer) et à celui du marché (en temps normal, les producteurs de combustible et les utilisateurs — producteurs d'électricité — doivent demeurer libres d'acheter et de vendre à qui ils veulent). Mais, en temps de crise — il reviendra, selon les Français, au conseil des ministres le soin de déclarer cet état, — il pourrait être imaginé qu'une fois servis les utilisateurs liés aux producteurs par des liens financiers, la priorité soit donnée aux clients de la Communauté, avant ceux des pays tiers.

Cette préférence, a ajouté M. François-Poncet, ne devra pas jouer uniquement en cas de pénurie. Il faut qu'en cas de surproduction déclarée, le marché des Neuf puisse constituer un débouché privilégié pour les producteurs communautaires de combustibles.

Disparition du monopole

Reste la redéfinition du rôle de de l'Agence. Là pourrait résider l'un des points difficiles dans les discussions. Son monopole devra disparaître, ce que déjà — ne serait-ce que par nostalgie fédéraliste — certains considéreront probablement comme un recul (c'est dans cet esprit, semble-t-il, qu'il faut interpréter *l'animosité manifestée par le* ministre néerlandais), même si ce monopole ne correspond à rien dans la réalité. En outre, abordant le problème important, aux yeux des pays partenaires, de la transparence du marché, M. François-Poncet a observé que, si certaines informations doivent être périodiquement transmises à l'Agence (durée des contrats, niveau moyen des prix...), il n'était pas souhaitable, pour de simples raisons de secret des affaires, de lui communiquer les contrats dans leur totalité. Ce type de restriction, on peut le penser, sera contesté par certains Etats-membres qui ne sont pas convaincus que la France, producteur notable de combustible, souhaite réellement promouvoir la transparence du marché.

Répondant de la sorte aux questions posées depuis juillet par certains gouvernements membres, le ministre français a abordé le problème de la libre circulation du combustible nucléaire, bien qu'il ne soit pas traité dans le mémorandum. Le plutonium ou l'uranium hautement enrichi, qui sont suceptibles d'utilisation militaire, ne peuvent circuler dans la Communauté comme du beurre ou de l'aluminium, a-t-il expliqué ; mais il n'y a plus d'obtacle à une libre circulation effective à partir du moment où les Neuf auront dégagé en commun des règles concernant la non-prolifération. Une invitation supplémentaire à coopérer.

Les Français, satisfaits de l'accueil réservé à leur initiative, ont, sur deux autres affaires nucléaires en attente depuis de longs mois, consenti un effort dans le sens souhaité par les pays partenaires et par la Commission. Ils ont adopté le mandat permettant à cette dernière de cosigner la convention internationale sur la protection physique des matières nucléaires en cours de négociation à Vienne. Il a été toutefois précisé que la mise en œuvre des mesures pratiques restera exclusivement de la compétence des Etats. D'autre part, le Conseil a approuvé un mandat autorisant la Commission à négocier un accord d'approvisionnement avec l'Australie. Cet accord viendra compléter ceux négociés bilatéralement par les Etats membres : le Royaume-Uni a déjà signé un tel accord et la France s'apprête à engager une négociation analogue avec Canberra.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Le bureau politique du Parti populaire européen* (qui groupe les démocrates-chrétiens) a rejeté mardi 18 septembre, à Bruxelles, le projet de budget de la C.E.E. pour 1980 adopté la semaine dernière en première lecture par le conseil des ministres des finances des Neuf, annonce un communiqué. Le P.P.E. souhaite, en particulier, que soient rétablis les crédits nécessaires à des politiques nouvelles dans les domaines énergétique, monétaire, industriel, de politique régionale et de l'approvisionnement en matières premières. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● L'ANCIEN PRESIDENT HECTOR CAMPORA pourra être traité de son cancer à Buenos-Aires, mais il n'est pas question, pour le moment, de lui accorder un sauf-conduit pour quitter l'Argentine, assure-t-on de bonne source, mardi 18 septembre, dans la capitale argentine.

M. Hector Campora, âgé de soixante-dix ans, est réfugié depuis quarante mois à l'ambassade du Mexique. Le gouvernement argentin, dans un communiqué officiel publié au moment où les membres de la Commission interaméricaine des droits de l'homme s'entretenaient avec l'ex-président, a a indiqué qu'il lui offrait *« les services médicaux nécessaires »*. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● LE F.B.I. a ouvert une nouvelle enquête sur la rumeur selon laquelle M. Hamilton Jordan, secrétaire général de la Maison Blanche, aurait consommé de la cocaïne, cette fois en octobre 1977 au cours de soirées à Los Angeles. M. Jordan est déjà l'objet d'une enquête pour les mêmes raisons, pour des faits qui se seraient produits à la discothèque le Studio 54 à New-York pendant l'été ou à l'automne 1978. La Maison Blanche a de nouveau démenti.

Mozambique

● LES ETATS-UNIS ont signé mardi 18 septembre, avec le Mozambique, un accord portant sur la fourniture à ce pays de 19 000 tonnes de céréales. Cet accord intervient une semaine après le raid rhodésien qui avait causé d'importantes destructions de récolte et de systèmes d'irrigation. — *(U.P.I.)*

Ouganda

● LA VIOLENCE A REPRIS A KAMPALA après deux semaines de calme relatif. Quatorze meurtres ont été commis, en effet, les 15 et 16 septembre. M. Binaisa, chef de l'Etat, a jugé indispensable, pendant neuf mois encore, le maintien de vingt-cinq mille soldats tanzaniens à Kampala. Deux personnalités ougandaises ont été tuées récemment: M. Enoch Olinga, l'un des dirigeants de la secte Baha'i et M. James Sewaba Matovu, membre connu de l'ethnie Bouganda qui avait soutenu l'ancien président, M. Lule, au cours de son bref passage à la direction du pays.

D'autre part, les Etats-Unis octroient une aide de 6,4 millions de dollars à l'Ouganda, a déclaré M. Keeley, vice-secrétaire d'Etat adjoint aux questions africaines. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Paraguay

● LE VICE-PRESIDENT DU PARTI LIBERAL AUTHENTIQUE, M. Domingo Laino, arrêté samedi *« pour interrogatoire »*, ne sera pas condamné à l'exil, a déclaré, mardi 18 septembre, un porte-parole du ministère de l'intérieur. M. Laino, qui avait déjà été détenu l'année dernière pendant trente jours et libéré à la suite de pressions américaines, est maintenu dans l'isolement le plus total au ministère de l'intérieur. Il avait déclaré avoir été torturé pendant sa détention en 1978. — *(Reuter.)*

Suède

● UNE COUR D'APPEL DE STOCKHOLM a réduit de quatre à trois ans, mardi 18 septembre, la peine de prison du commissaire principal Hans Melin, condamné en mai pour avoir photocopié des renseignements sur l'organisation des services de sécurité suédois, qu'il s'apprêtait à remettre à des fonctionnaires soviétiques, et avoir transmis des renseignements sur des étrangers à des représentants irakiens, américains et soviétiques. Le condamné se trouve en liberté pour raisons de santé : il doit prochainement subir une opération. — *(A.F.P.)*

Turquie

● SIX PROFESSEURS d'un lycée technique d'Adana (sud de la Turquie) ont été assassinés dans la nuit du 18 au 19 septembre. Un autre professeur et un employé de l'établissement ont été blessés par les meurtriers. Les enseignants ont été surpris par deux hommes masqués alors qu'ils regardaient la télévision, dans la partie du lycée servant de logement. Après les avoir fait s'allonger sur le sol, les agresseurs les ont tués à coups de pistolet automatique, et ont réussi à prendre la fuite. — *(A.F.P.)*





PROCHE-ORIENT

SELON UN PARLEMENTAIRE AMÉRICAIN

Israël se serait engagé à ne pas utiliser des armes américaines au Sud-Liban

Selon un parlementaire américain, M. Findley, le ministre israélien de la défense, M. Weizman, aurait révélé, le lundi 17 septembre, au cours d'une audition à huis clos devant la commission des affaires internationales de la Chambre des représentants, que le gouvernement israélien avait promis aux Etats-Unis de ne plus utiliser de matériel de guerre d'origine américaine contre le Sud-Liban, sans consultations préalables avec Washington. Mais il devait immédiatement préciser qu'il ne s'agissait ni d'un changement d'attitude dans la politique de son pays ni d'un renoncement définitif aux attaques préventives au Sud-Liban. « *Si vous pensez*, a-t-il dit aux journalistes, *que chaque fois que nous sommes intervenus au Sud-Liban, nous n'avons pas eu de discussions avant, pendant et après avec les Américains, alors vous ne connaissez pas la situation.* » Jusqu'à présent, le département d'Etat s'est refusé à confirmer la promesse israélienne.

L'emploi par les forces d'Israël d'armes d'origine américaine au Sud-Liban avait provoqué un regain de tension entre Washington et Jérusalem. Les Etats-Unis avaient condamné les activités israéliennes devant le Conseil de sécurité de l'ONU, fin août, en les qualifiant de « *contre-terroristes* ». Le secrétaire d'Etat, M. Vance, avait laissé entendre, début août, que les Etats-Unis ne demeureraient pas inactifs si les bombardements israéliens se poursuivaient au Sud-Liban. C'est pourquoi on s'attendait généralement qu'Israël, qui vient de présenter au gouvernement américain un programme d'assistance de 3,45 milliards de dollars pour l'année fiscale 1981 (*le Monde* du 18 septembre), accepte de mettre un frein à sa politique d'attaques préventives contre le Sud-Liban.

RÉACTIONS DÉFAVORABLES A LA DÉCISION D'ISRAËL D'AUTORISER L'ACHAT DE TERRES DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

La décision du gouvernement israélien d'abroger la loi interdisant à ses ressortissants et aux entreprises israéliennes d'acheter des terres palestiniennes en territoires occupés (*le Monde* du 18 septembre) a suscité de nombreuses réactions à l'étranger, toutes défavorables.

A Washington, M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat, a déclaré que cette mesure « *apparaît comme contraire à l'esprit et aux objectifs du processus de paix, bien que des questions se posent encore sur les implications légales de cette abrogation et sur ses effets pratiques* ». Il a ajouté que les Etats-Unis ne pouvaient que regretter toute action pouvant rendre plus difficiles les négociations sur l'autonomie palestinienne.

M. Kurt Waldheim a déclaré, pour sa part, que « *cette décision serait contraire à plusieurs résolutions de l'ONU concernant l'acquisition de terres dans les territoires occupés, et aux termes de la quatrième convention de Genève* ».

M. Moustapha Khalil, premier ministre égyptien, a condamné la décision du gouvernement israélien, en déclarant qu'elle constituait « *une violation flagrante de l'esprit des accords de Camp David.* »

En accueillant à Vienne le vice-président égyptien, le chancelier autrichien, M. Kreisky, a estimé que les implantations israéliennes en territoire arabe constituaient une « *provocation* ». — (*A.F.P.*)

Iran

Le ministre de la défense donne sa démission

Téhéran. — Le ministre iranien de la défense, le général Taghi Riahi, a abandonné ses fonctions pour « *raison de santé* », a annoncé, le mardi 18 septembre, le porte-parole du gouvernement, M. Sadegh Tabatabai. Le général Nourai a été chargé d'assurer l'intérim.

Le général Riahi avait déjà tenté de se retirer en juillet lorsque l'imam Khomeiny s'était proclamé commandant suprême des armées. Un conflit avait alors éclaté entre le ministre de la défense et l'imam sur la répartition des responsabilités. Finalement, le général Riahi s'était incliné.

D'autre part, de nouveaux incidents sont signalés au Kurdistan. Les *peshmergas* (guérilleros kurdes) auraient pris le contrôle de plusieurs routes en Azerbaidjan occidental, près de la frontière irakienne. De plus, les attaques de partisans kurdes contre les « *gardiens de la révolution* » se font de plus en plus fréquentes, notamment à Baneh, Oroumieh, Miyandohab et Bayengan. Près d'Oroumieh, les rebelles auraient coupé la route reliant la Turquie à l'Iran.

L'ancien premier ministre, M. Chapour Bakhtiar, a été accusé mardi par M. Tabatabai de « collusion » avec la famille impériale (notamment avec la princesse Achraf) en vue de provoquer des troubles aux frontières de l'Iran. Selon le porte-parole du gouvernement, l'ancien ambassadeur d'Iran à Washington, M. Ardechir Zahédi, aurait été « *vu dans la région proche de la frontière irako-iranienne* ».

M. Bakhtiar a tenu lundi à Londres une conférence de presse au cours de laquelle il a démenti toute intervention de sa part dans la rébellion kurde. En dépit de sa « *grande sympathie* » pour les Kurdes, qui sont ethniquement proches de sa tribu, il n'approuverait pas l'octroi d'une autonomie pour les Kurdes, pas plus qu'aux habitants de toute autre province iranienne.

Le gouvernement de Téhéran a rappelé mardi, d'autre part, que « *toute propriété privée acquise légalement est protégée dans la République islamique d'Iran* ». Cette déclaration a été faite par le ministre de l'industrie et des mines, M. Mahmoud Ahmadzade, à l'occasion du premier séminaire économique organisé depuis la révolution. — (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

AMÉRIQUES

Chili

TÉMOIGNAGE

Les funérailles de Federico Alvarez

Nous avons reçu de Santiago-du-Chili le témoignage d'un professeur chilien qui a assisté aux obsèques de Federico Alvarez, un enseignant du secondaire, arrêté le 15 août dernier par la police politique. Son corps a été rendu trois jours plus tard. Ses funérailles ont donné lieu à une manifestation populaire spontanée.

Aux funérailles de Federico Alvarez, nous étions plus de quatre mille personnes. L'église était bondée ; les gens priaient et, les mains entrelacées, chantaient l'« hymne à la joie » (1) et le « gloria ». Le curé a dit à un moment donné : « *Federico a été assassiné et Dieu ne pardonne pas aux assassins.* » Et aussi : « *Accompagnons notre frère jusqu'au cimetière.* » Tout le monde est sorti en chantant l'« hymne à la joie » et une colonne de deux cents personnes marchant à pied se forma tout de suite.

En arrivant à l'avenue Grecia, les policiers apparurent et prirent le cercueil. Tous ceux qui suivaient en voiture ont entamé une course pour essayer de le rattraper, inquiets en songeant à ceux qui étaient à pied et qui, d'une certaine manière, avaient été protégés par les voitures pendant le parcours de l'église jusqu'à l'arrivée de la police.

Nous sommes arrivés au cimetière général encerclé par la police. Ceux qui étaient venus de loin à pied jusqu'au cimetière, criaient : « *El pueblo unido jamas será vencido !* » (le peuple uni ne sera jamais vaincu !) et ils chantaient aussi l'« hymne à la joie ». Nous sommes restés jusqu'au départ de la police. Avant de nous retirer, nous avons fait une croix avec tous les œillets rouges que chacun portait.

(1) *L'Hymne à la joie*, dont la musique est un extrait de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven, est devenu depuis le putsch de 1973 une expression de manifestation populaire contre la dictature Pinochet.

Colombie

LIBÉRATION DE DEUX JÉSUITES SOUPÇONNÉS DE RELATIONS AVEC LA GUÉRILLA

Bogota (*A.F.P.*). — Le tribunal supérieur de Bogota a ordonné, mardi 18 septembre, la mise en liberté inconditionnelle de deux jésuites détenus depuis cinq mois pour relations présumées avec des mouvements de guérilla.

Les deux jésuites, Luis Alberto Restrepo et Jorge Arango, étaient accusés par la justice militaire d'entretenir des liens avec le Mouvement d'autodéfense ouvrière (trotskiste), dont plusieurs membres ont été récemment condamnés à de lourdes peines de prison par une cour martiale pour participation à un attentat meurtrier contre l'ex-ministre de l'intérieur, Rafael Pardo Buelvas, en 1978.

Le juge du tribunal supérieur a ordonné leur libération et l'ouverture d'un nouveau procès en raison de l'incompétence de la justice militaire pour juger des ecclésiastiques, selon les termes du concordat.

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Un récit de l'occupation de Dakhla par les troupes marocaines

Alger (*Reuter, A.F.P.*). — Le Front Polisario a présenté, mardi 18 septembre à la presse à Alger, l'un des anciens administrateurs de la ville de Dakhla qui a participé à la cérémonie d'allégeance au roi Hassan, le 12 août à Rabat, M. Cheikh Ould Mohamed Salah, qui a été en fonction sous la colonisation espagnole et l'occupation mauritanienne, a déclaré qu'il faisait partie de l'organisation clandestine du Front Polisario à Dakhla, capitale du Rio-de-Oro.

Il a raconté que, le 6 août, au lendemain de l'accord de paix mauritano-sahraoui, le Maroc a dépêché de nouvelles troupes qui ont quadrillé la ville avec l'aide des quatre mille soldats qui s'y trouvaient déjà. De nombreux Sahraouis auraient alors — selon ce récit — demandé à l'administration mauritanienne encore en place de les aider à fuir, mais celle-ci aurait déclaré ne rien pouvoir faire, tandis qu'une délégation officielle marocaine, conduite par le ministre de l'intérieur, venait organiser le « *scénario* » de la cérémonie d'allégeance.

« *Le 9 août*, a précisé M. Salah, *quatre-vingt-dix Sahraouis de Dakhla, auxquels étaient venus s'ajouter deux cents habitants du sud marocain, ont été acheminés à Rabat à bord de trois avions militaires et ont passé deux jours dans un grand hôtel. Lors de la cérémonie d'allégeance*, a-t-il ajouté, *les habitants de Dakhla étaient disposés en rangs de six, encadrés d'autant de Marocains en habit sahraoui. Une somme de 1 000 dirhams* (1 Dh = 1,10 F) *a été donnée à chacun d'eux, ainsi que seize fusils, qui ont été immédiatement récupérés à la fin de la cérémonie par des officiers marocains postés à la sortie.* »

● A RABAT, *le nouveau président de l'Union nationale des étudiants marocains*, M. Mohamed Boubekri, a donné lecture mardi, au cours d'une conférence de presse, des principales résolutions adoptées par le seizième congrès de l'UNEM, réuni récemment à Rabat après une suspension de près de six ans. L'UNEM réclame, notamment, « *l'ouverture de camps d'entraînement pour permettre à la masse estudiantine du pays de participer à la lutte contre les mercenaires du Polisario* », *la participation des étudiants à l'élaboration de la politique de l'enseignement*, « *la libération de tous les étudiants détenus* » *et l'amnistie générale en faveur* « *des détenus et exilés politiques* ». — (*A.F.P.*)

L'AFRIQUE DU SUD EST EXCLUE DE L'UNION POSTALE UNIVERSELLE

Le dix-huitième congrès de l'Union postale universelle (UPU), réuni à Rio-de-Janeiro, a décidé, le 18 septembre, d'exclure de ses rangs l'Afrique du Sud. « *Cette mesure est motivée par la politique de discrimination raciale du gouvernement de Pretoria* », a expliqué un porte-parole de l'UPU.

La proposition d'exclusion a été présentée par un groupe de pays africains où figuraient, notamment, le Burundi, la Guinée-Bissau, le Liberia, la Libye, le Mali, la Somalie et le Zaïre. Elle a été approuvée par une majorité simple des cent quarante-deux pays membres de l'Union.

Le départ de l'Afrique du Sud de l'UPU a surtout une signification symbolique, car cet organisme international se préoccupe essentiellement d'harmoniser les réglementations et les échanges postaux entre ses pays membres. Les correspondances continueront à circuler entre l'Afrique du Sud et les Etats qui acceptent d'avoir des relations avec celle-ci. — (*A.F.P.-A.P.*)

ASIE

LE COUP DE FORCE EN AFGHANISTAN

Le président Taraki voulait, en accord avec Moscou s'opposer aux méthodes brutales de M. Amin

Le correspondant de l'A.F.P. au Pakistan, Jean-François Le Mounier, a pu se rendre à Kaboul où il a recueilli des informations qui lèvent une partie du mystère sur les événements d'abord annoncés très brièvement par la radio afghane.

Kaboul (*A.F.P.*). — La thèse selon laquelle le président Taraki a été renversé et mortellement blessé parce qu'il voulait réduire l'influence, au sein du conseil révolutionnaire, de son ambitieux premier ministre Hafizullah Amin est la plus généralement retenue par les observateurs à Kaboul.

La crise tire son origine du récent voyage de l'ancien président Taraki à Moscou. On savait depuis quelque temps déjà à Kaboul que l'Union soviétique n'était pas satisfaite des méthodes brutales de M. Amin et qu'elle souhaitait une politique nationale et étrangère moins dogmatique et plus conciliante.

Il semble que M. Taraki ait décidé de s'opposer, dès son retour de la capitale soviétique, à son bouillant second. M. Amin a réagi en écartant du cabinet les deux militaires qui s'y trouvaient et qui étaient censés être des « inconditionnels » de M. Taraki.

Pour autant qu'on puisse en juger, tant est lourd le secret régnant autour des activités du parti Khalq au pouvoir, les événements ont débuté vendredi 14 septembre.

Vers 14 heures, on notait de fortes concentrations de troupes et de police dans le quartier du Palais du peuple, et de la radio dans le centre ville.

A 16 heures, une violente explosion secouait le Palais (attribuée à une bombe de forte puissance ou constituant un signal pour les troupes environnantes). Près du Palais, on entendait alors distinctement le bruit d'une fusillade. A 18 h. 30, la radio officielle, soumise à un véritable siège, annonçait le limogeage des militaires du cabinet.

Le lendemain, on apprenait que le chef de la police et garde de corps de M. Taraki était mort. M. Amin rencontrait l'ambassadeur d'Union soviétique, M. Puzanov, pendant près de deux heures. Les mesures de sécurité étaient très importantes autour du Palais, comme si les troupes s'attendaient à une contre-offensive.

Dimanche dans l'après-midi, dans une atmosphère toujours tendue, on enterrait le chef de la police. Le soir, un bref communiqué annonçait que M. Taraki, « *pour raisons de santé* », se déchargeait de ses fonctions et était remplacé par M. Amin.

Lundi, selon des sources proches de l'hôpital militaire, M. Taraki mourait des suites de ses blessures. Son portrait de « *père du peuple et de grand leader de la révolution* » disparaissait des frontons des bâtiments officiels.

Le soir, souriant et détendu, le président Amin annonçait que la révolution continuait, mais ne prononçait pas une seule fois le nom de celui qui avait dit de lui : « *Nous sommes comme l'ongle et le doigt : proches et inséparables.* »

Il semble acquis que le coup de force a pris les Soviétiques par surprise.

MM. Amin et Taraki, d'abord alliés, étaient devenus des ennemis irréductibles.

Les deux hommes comptaient chacun leurs partisans et ce sont eux qui se sont entretués en plein palais. La fusillade aurait fait entre cinquante et soixante morts. Des rumeurs insistantes font état de la mort du colonel Massdouria, ancien ministre des affaires frontalières, mais aussi du chef des troupes soviétiques stationnées dans le palais et de la femme de M. Taraki

Les rebelles aux portes de Kaboul

Des purges au sein du parti Khalq ont eu lieu avant et après les affrontements, et c'est la faction de M. Amin qui a triomphé. Le parti, qui ne comptait il y a un an que quelques milliers de membres, a encore réduit sa base politique et ne gouverne plus que les armes à la main.

De nombreux détails dans cette affaire restent obscurs et ne seront vraisemblablement jamais éclaircis. La politique de M. Amin semble en tout cas être de rejeter son prédécesseur dans les oubliettes de l'histoire. Il a décidé de maintenir en fonction le gouvernement tel qu'il avait été modifié ces derniers jours. D'autre part, M. Shah Wali, ministre des affaires étrangères et ami personnel de M. Amin, a été nommé secrétaire général du Khalq.

M. Amin doit désormais faire face à la rébellion musulmane. Bien que désorganisée et divisée, celle-ci pousse ses guérilleros en direction de Kaboul. Une bonne partie du territoire échappe au contrôle de la capitale au profit des rebelles qui campent sur les montagnes ceinturant Kaboul. Dans l'est du pays, ils assiègent les dernières places fortes des provinces du Paktya et du Khunar. Sur les routes, des bandes armées aux objectifs mal définis s'attaquent aux voyageurs et l'on ne circule plus sur les principaux axes qu'en convois. Une administration « *indépendante* » est en place dans l'Hazaradjat, au centre du pays.

L'armée, en dépit de nombreuses désertions, reste la seule force organisée. Elle est puissamment armée et encadrée par des « experts » soviétiques, dont le nombre avoisinerait maintenant les cinq mille hommes, selon plusieurs sources concordantes à Kaboul. Jusqu'à présent, sa loyauté vis-à-vis de la révolution a été sans faille. L'élimination des chefs révolutionnaires les plus prestigieux pourrait cependant entraîner à court terme des dissensions chez les militaires.

M. Amin, conscient, semble-t-il, d'une résistance d'une partie de l'armée, fait de plus en plus confiance à des milices civiles en armes. Les membres du parti, souvent jeunes, portent le pistolet à la ceinture jusque dans les collèges et les universités.

SELON AMNESTY INTERNATIONAL

Plus de 12 000 personnes étaient maintenues en détention sans jugement sous l'ancien régime

Les prisonniers politiques se comptent par milliers en Afghanistan et il y en aurait au moins 12 000 dans la seule prison de Pule-Charchi, à proximité de la capitale, qui n'est pas prévue pour accueillir un tel nombre de détenus, indique un rapport d'Amnesty International rendu public mercredi 19 septembre. « *La conduite adoptée par le gouvernement Taraki est d'emprisonner tout individu ou membre d'un groupe politique qu'il considère comme un opposant actif ou potentiel à sa politique* », souligne le document, écrit avant le récent coup de force. Il a été rédigé par deux enquêteurs — le professeur turc Muntaz Soysal et Mme Yvonne Terlingen — qui se sont rendus sur place avec l'accord des autorités mais n'ont pu pénétrer dans les établissements pénitenciers.

Le nouveau chef de l'Etat, M. Hafizullah Amin, a déclaré après le coup de force qu'il ferait libérer tous les détenus qui ont été « *inutilement arrêtés* », mais un tel critère laisse place encore au plus grand arbitraire. Amnesty International estime que « *les violations des droits de l'homme ont été constantes* » sous le régime Taraki et que tous les prisonniers politiques sont incarcérés sans procès. La manière dont M. Amin s'est emparé du pouvoir permet de se demander s'il adoptera une autre attitude que celle de son prédécesseur.

Le rapport d'Amnesty international indique notamment que différentes méthodes de torture — coups, lapidation, arrachage des ongles, électrodes — sont utilisées dans les prisons afghanes. Certains détenus sont portés disparus, mais il n'a pas été possible aux enquêteurs de vérifier si des personnes enlevées à leur domicile avaient été exécutées sommairement par des unités spéciales.

Les prisonniers appartiennent à toutes les tendances politiques depuis l'extrême droite religieuse — qui est en rébellion contre les communistes au pouvoir — jusqu'à l'extrême gauche pro-chinoise, en passant par des notables de l'ancien régime républicain, membres de l'aristocratie, enseignants, diplomates, militaires, hauts fonctionnaires. Mais il y a également parmi eux les personnalités accusées de complot durant l'été 1978 et appartenant généralement au Parcham (le Drapeau), branche du parti démocratique et populaire d'Afghanistan qui partageait le pouvoir au lendemain de la révolution. Des familles entières, y compris des enfants, sont emprisonnées.

Le gouvernement Taraki n'avait pas fourni à Amnesty International la liste des mille trois cents personnes dont il avait annoncé la libération le 30 avril. En revanche, plus de soixante-dix femmes ou enfants appartenant à l'ancienne famille royale ont effectivement été remis en liberté en octobre 1978, comme il a été indiqué à l'époque.

Amnesty International publie les noms d'une dizaine de personnalités considérées comme ayant été tuées en prison ; parmi elles figurent notamment : MM. Wahid Abdullah (ministre des affaires étrangères dans le dernier gouvernement Daoud) ; Mohammed Akbar (chef de cabinet de l'ancien président Daoud) ; Badruddin Baes, leader du mouvement régionaliste de gauche Settem-i-melli (*le Monde* du 20 mars 1979). — G. V.

● A PEKIN, la situation politique en Afghanistan fait l'objet, mercredi 19 septembre, d'un commentaire du *Quotidien du peuple* extrêmement sévère pour l'U.R.S.S. Le journal du P.C. chinois ne veut voir dans la disparition de M. Taraki et son remplacement par M. Amin que le signe de « *contradictions de plus en plus aiguës* » à l'intérieur des cercles dirigeants afghans. Il en rend responsable l'Union soviétique qui, dit-il, a voulu « *établir son contrôle sur l'Afghanistan afin de le transformer en poste d'avant-garde en Asie du Sud-Ouest* ». — (*Corresp.*)

● A TEHERAN, un porte-parole du gouvernement iranien a déclaré mardi 18 septembre : « *Le régime de M. Amin ne durera pas longtemps s'il poursuit la politique de son prédécesseur. Une politique combattant l'islam est vouée à l'échec.* » — (*U.P.I.*)

Cambodge

LE PRINCE SIHANOUK ANNULE LA TENUE D'UN CONGRÈS NATIONAL KHMER A BRUXELLES

Pékin (*A.F.P.*). — Le prince Sihanouk a décidé d'annuler la tenue d'un congrès national khmer à Bruxelles fin octobre et a abandonné son projet de fonder ou présider un Front national uni des exilés khmers.

L'ancien chef de l'Etat renonce en outre à tous ses voyages à l'étranger en 1979 et en 1980, à l'exception de la Chine, et a l'intention de se consacrer désormais à des œuvres humanitaires en faveur des réfugiés khmers.

Le prince a annoncé ces décisions dans un télégramme envoyé à l'A.F.P. depuis Pyongyang, où il réside depuis mai. Il les a expliquées par une campagne de dénigrement à son égard et l'exigence de certains Khmers exilés de le voir abandonner ses titres de noblesse.

« *A l'heure actuelle et pour l'avenir*, écrit-il, *ma famille et moi n'avons que des titres de princes et de princesses qui n'ont qu'une valeur purement sentimentale. Pour ce qui concerne la monarchie cambodgienne, je ne chercherai nullement à la réimposer au Cambodge, mais, étant donné qu'elle n'a jamais trahi le peuple, ou la patrie, ou le bouddhisme, religion nationale, je continuerai à défendre l'honneur de la monarchie khmère face à l'histoire. Je ne renoncerai jamais à cette mission sacrée, bien que je ne sois pas candidat au trône à la manière du comte de Paris.* »

Malgré le caractère « *irrévocable et définitif* » de son refus de prendre la tête d'un Front uni national, on n'écarte pas dans les milieux diplomatiques à Pékin que l'ancien chef de l'Etat revienne un jour sur ses présentes positions à la faveur d'une situation plus favorable.



E EN AFGHANISTAN

it, en accord avec Moscou

s brutales de M. Amin

Plus de 12 000 personnes ... en détention sans jugement

Cambodge

L'Indonésie, « démocratie à 40 % »

II. — « Rééducation » à la javanaise

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Les dirigeants indonésiens veulent éviter tout risque de voir se développer dans leur pays une situation « à l'iranienne ». Principale force de contestation, les musulmans sont à la fois craints et choyés par le gouvernement et les communistes, contraints à la clandestinité, cherchent à s'allier avec eux. (Le Monde du 18 septembre).

Djakarta. — « *Ces dix dernières années ont été marquées par un vide politique total dans la vie de la nation. La conscience nationale a été obscurcie à un point tel que le pays a perdu son sens de la direction (...) Nous avons tous péché ; nous avons tous prêté serment aux pancasilas (1) et à la Constitution de 1945, mais nous n'avons pas mis nos paroles en pratique. Voilà la cause de nos problèmes et du mauvais fonctionnement de la machine gouvernementale. Il y a des fonctionnaires qui écoutent ou voient sans comprendre. Ces gens se moquent des pancasilas, de la Constitution ou du bien-être du peuple.* » Ces propos, prononcés le 1er juin, n'émanent pas d'un opposant ; on ne l'aurait d'ailleurs pas laissé s'exprimer ainsi en public. Ils sont sortis de la bouche du vice-président, M. Adam Malik, ancien ministre des affaires étrangères et principale figure civile du régime. La presse a fait à peine allusion à cette diatribe.

Les principales critiques des tares du régime viennent de l'intérieur. Le président Suharto ne mâche pas ses mots pour fustiger les corrompus, bien qu'il ne fasse pas grand-chose pour mettre de l'ordre dans sa propre famille. Mais les services de lutte anti-corruption de l'amiral Sudomo ne semblent se préoccuper que des comparses et des gagne-petit, fermant les yeux sur les gros bonnets de l'armée ou du gouvernement. L'amiral lui-même a été pris à partie pour une sombre affaire de terrain de golf. Un nouveau scandale financier vient par ailleurs d'éclater, selon l'*Asian Wall Street Journal* : la Bank Dagang Nasional Indonesia, liée à l'ancien vice-président, le sultan Hamengku Buwono IX, se trouverait en état de cessation de paiement et devrait environ 25 millions de dollars à plusieurs banques étrangères, dont la B.N.P. et une banque communiste chinoise.

On estime habituellement à Djakarta le « coulage » à environ 30 % du montant des contrats, ce qui n'est pas, on s'en doute, sans effets sur le développement économique et sur les programmes sociaux. Ainsi l'aide fournie à des régions sinistrées est-elle parfois revendue... aux victimes.

Pour tenter de redorer son blason et d'améliorer l'efficacité de l'administration, le régime a lancé au printemps une gigantesque campagne de « rééducation », qui n'est pas sans rappeler les mouvements de « rectification » entrepris dans des pays communistes asiatiques comme le Vietnam, le Laos ou la Chine.

Rivalités de clans

Appelée « penataran » — ou « amélioration des pancasilas », — elle touche plus de deux millions de fonctionnaires de l'Etat, civils et militaires, et d'employés du secteur public ainsi que leurs épouses, tenues de faire acte de présence à ces « séminaires » qui durent entre deux et trois semaines. Il n'est pas question de se « défiler ». Ce vaste mouvement, sans précédent en Indonésie, devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. Les premières fournées de « rééduqués » ont le redoutable privilège de devenir des « *professeurs* » qui, une fois leur stage achevé, demeurent mobilisés pour transmettre la « bonne parole ». Tout comme en Chine pendant la révolution culturelle, les ambassadeurs à l'étranger sont rappelés à tour de rôle pour être, eux aussi, « recyclés ».

Cette campagne ne déchaîne pas l'enthousiasme. Mais elle contribue à vider les bureaux, qui travaillent désormais à effectifs réduits. Qu'apprend-on au cours de cette « rééducation » ? M. Sukarno, du ministère de l'information, qui « enseigne » presque quotidiennement à ses collègues, nous a dressé les grandes lignes du programme. Il s'agit d'exposés et de « discussions » : « *Nous leurs disons que les pancasilas sont à nous, qu'ils sont sacrés pour le peuple, qu'ils peuvent servir à rallier à une cause. C'est une force invisible. Mais ils ne sont pas aussi bien appliqués qu'il le faudrait. Il faut expliquer cela à une jeune génération qui ne les connaît plus bien et qui subit les influences de la technologie et de l'étranger. Ce dernier peut avoir des influences contraires aux pancasilas, par exemple, quand il soutient le principe de la liberté absolue ou de la libre entreprise.* »

Cette dernière affirmation surprend dans un pays partisan de l'économie de marché et des investissements étrangers. Dans son discours du 1er juin, M. Malik aurait affirmé l'inutilité du « penataran ».

Il est très difficile à Djakarta de rencontrer des officiels. Le « penataran » n'en est pas la seule cause. Chacun évite le journaliste étranger ou le rencontre très discrètement. Cette inquiétude s'expliquerait, nous a-t-on dit, par la crainte que tout propos cité soit utilisé par un adversaire au sein du régime. Comme il n'y a pas de place dans la « grande famille » indonésienne pour une opposition digne de ce nom, celle-ci resurgit au cœur même de l'*establishment*.

Les terrains ne manquent pas pour les luttes, discrètes ou publiques, entre clans. Les deux thèmes principaux concernent la gestion de l'ancien président Sukarno et la politique économique du régime, menée par ceux que l'on appelle la « *mafia de Berkeley* » ou les « *protégés de la Banque mondiale* », regroupés autour du ministre des finances, M. Ali Wardhana, et du ministre coordonnateur de l'économie, M. Wijoyo Nitisastro. Le ministre de la réforme administrative, également important responsable économique, M. Sumarlin, a soulevé une vive polémique en affirmant en avril que les dettes du régime Sukarno étaient « improductives » au contraire de celles contractées depuis lors.

La réhabilitation de Sukarno

Des voix se sont immédiatement élevées, en particulier au sein du système pourtant fondé sur les ruines de celui de Sukarno, pour défendre le président déchu. L'ancien ministre de l'information, vice-président de l'Assemblée et membre du parti officiel Golkar, M. Mahsuri, a affirmé qu'une telle comparaison n'avait aucun sens. Un politicien qui a beaucoup contribué à la chute du président Sukarno nous a dit : « *Il y a des aspects positifs chez Sukarno, comme chez Napoléon. Sumarlin est un trop petit monsieur pour avoir le droit de le critiquer. C'est pourquoi le ministre de l'information, le général Murtopo s'est porté à sa défense.* » L'officier, qui fut le bras droit du président Sukarno, est, en effet, à l'origine d'un renouveau du *culte*. La mémoire de l'ancien chef de l'Etat est d'autant plus populaire que la situation économique est difficile ; le temps aidant, beaucoup idéalisent, parfois à tort, la période pendant laquelle il fut au pouvoir.

L'hommage officiel ne va pas sans démagogie, en particulier lorsqu'il a été décidé de rénover le mausolée de Sukarno dans sa ville natale de Blitar, après des années d'abandon et malgré l'opposition de la famille, qui ne veut pas voir l'ancien président servir de caution à ceux qui l'ont renversé. Il s'agit aussi, pour ceux qu'inquiète la résurgence de l'islam, de tenter de lui faire contrepoids en remettant au goût du jour le nationalisme sukarnien. « *L'ennemi du pouvoir n'est plus le communisme, comme continue de le proclamer la propagande officielle*, nous dit un député, *car il lui faudra encore longtemps pour se remettre du coup qui lui a été porté en 1965. L'adversaire est désormais le mouvement islamique.* »

Peu porté sur la religion et qualifié comme la plupart de ses compatriotes de « *musulman statistique* », le chef de l'Etat semble plus intéressé par le mysticisme javanais. Il accorde toutefois des satisfactions aux musulmans. N'est-il pas mieux, dans un pays où le rôle du surnaturel est si important, de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ? D'autant que le président Sukarno, même s'il semble bien solidement en place, ne peut pas ne pas s'inquiéter, à l'instar des autres Indonésiens, des phénomènes naturels et des catastrophes qui se succèdent dans le pays. Le monde terrestre étant lié étroitement au monde céleste, de telles manifestations pourraient annoncer des changements politiques en montrant que le ciel « *n'est plus satisfait* ».

C'est du moins ainsi que beaucoup d'Indonésiens interprètent les menaces d'éruptions volcaniques à Java, les tremblements de terre et *tsunamis* dans l'est du pays, les ravages de rats et de parasites comme le *wereng*, destructeur de rizières, le choléra qui a frappé à Java, le manque de riz ou même... l'inflation.

Prochain article :

LA CHEMISE ET LES BOUTONS

(1) Les cinq principes de l'idéologie indonésienne depuis l'indépendance : croyance en un seul Dieu, humanisme, unité, démocratie et justice sociale.

Le Monde

politique

LES RÉACTIONS APRÈS L'ENTRETIEN TÉLÉVISÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Marchais : trois fois non au « consensus »

Les députés communistes se sont réunis, mardi 18 septembre, à l'Assemblée nationale, pour une journée d'études consacrée à la préparation de la session parlementaire. Le groupe communiste s'est ensuite rendu à l'Hôtel Matignon, afin de remettre au premier ministre une lettre réclamant la convocation anticipée du Parlement et un débat de politique générale. Un cordon de police barrait l'accès de l'Hôtel Matignon aux quatre-vingt-six députés, qui ont pu finalement déposer leur lettre. Le groupe communiste a protesté *« contre l'atteinte intolérable à la démocratie, à laquelle s'est livré M. Barre, et contre son mépris du Parlement »*.

Au cours d'une conférence de presse donnée à l'Assemblée nationale, M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, a rappelé les critiques du P.C.F. contre la politique gouvernementale. M. Georges Marchais a ensuite répondu aux déclarations faites la veille, à la télévision, par M. Valéry Giscard d'Estaing. Le secrétaire général du parti communiste a qualifié les propos du chef de l'État de *« laborieux plaidoyer pour une politique inavouable »*, cette politique étant *« entièrement au service des firmes multinationales et des riches »*. M. Marchais a ajouté : *« Cette prestation du président de la République n'est faite que de contre-vérités. »*

Le secrétaire général du P.C.F. a insisté sur l'idée que *« le pétrole n'est en rien responsable de la crise »*. Il a cité, à l'appui de cette thèse, le rapport annuel du GATT (*le Monde* du 11 septembre). Evoquant l'argument du chef de l'Etat, selon lequel le coût de la facture pétrolière, soit 30 milliards de francs, est l'équivalent de la récolte annuelle de betteraves et de céréales, ou encore de la production annuelle de la régie Renault, M. Marchais a déclaré : *« Je vous rappelle que, le 2 août, j'ai fait le calcul du coût des mesures prises par M. Barre, coût qui s'élève pour les travailleurs à 60 milliards. Ce qui veut dire que MM. Barre et Giscard d'Estaing prennent aux paysans deux récoltes annuelles et aux travailleurs de chez Renault deux années de production de la Régie. »*

M. Marchais estime que l'augmentation du coût du pétrole en 1979, par rapport à 1978, *« ne dépassera pas 15 milliards de francs, peut-être moins »*. *« En réalité,* a-t-il dit, *ce n'est qu'en 1980 que la facture pétrolière risque d'avoir augmenté de 30 milliards de francs par rapport à 1978. Et pas avant. Voilà une vérité qui aurait mérité d'être dite par le président de la République. »*

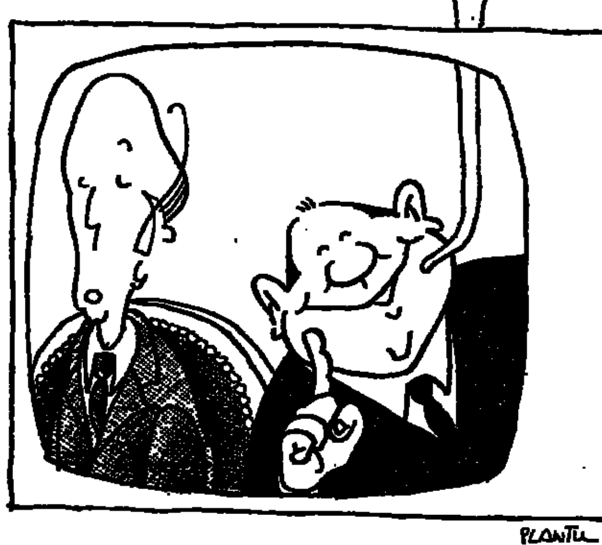
Le secrétaire général du P.C.F. a souligné que les profits réalisés par les sociétés pétrolières installées en France *« se chiffrent précisément à 30 milliards de francs au moins »* et que le pouvoir d'achat que représentent leurs exportations de pétrole, pour les pays producteurs, *« est toujours en baisse jusqu'au moment où ils prennent la décision de revaloriser le prix du pétrole »*.

M. Marchais s'est inscrit en faux, d'autre part, contre les propos de M. Giscard d'Estaing sur la pression fiscale, la réduction des inégalités et le niveau de croissance de l'économie (voir *le Monde* du 19 septembre). Il a ajouté :

« Il n'y a qu'une chose juste et vraie que le président de la République ait dite. Il s'agit de son affirmation selon laquelle il est des organisations qui refusent le consensus social. Il visait, comme les journalistes l'ont compris, la C.G.T. et le parti communiste français (...).

» Je le redis une fois de plus aux Françaises et aux Français : non, non et non; trois fois non ! Jamais le parti communiste français ne consentira à une telle politique ! Ce serait lier les travailleurs de ce pays à une néfaste politique, destinée à abaisser leurs salaires, à accroître le chômage, à réduire leurs droits et leurs libertés, et tout cela uniquement au profit des grands monopoles capitalistes. »





(Dessin de PLANTU.)

M. Marchais a observé à ce sujet que M. François Mitterrand *« s'est bien gardé de répondre par oui ou par non à cette question »*. *« Comme à son habitude, il a louvoyé, mais il a refusé de prendre une position catégorique »*, a déclaré le dirigeant communiste.

M. Mitterrand avait déclaré, à propos du « consensus » : *« Il est impossible de demander à la France un effort national si l'on ne commence pas par un énorme effort de justice entre les Français. »* (*le Monde* du 19 septembre).

Interrogé sur les phrases prononcées par M. Giscard d'Estaing au sujet de M. Raymond Barre, M. Marchais a déclaré : *« Le président de la République a défendu une politique, affirmé sa volonté de la poursuivre, et par là-même il a décerné un satisfecit à son premier ministre. C'est un tout. »*

● *La C.G.T. : la chance n'était pas avec M. Giscard d'Estaing.* — Dernière à faire connaître son point de vue sur l'entretien télévisé du président de la République, la C.G.T., par la voix de son secrétaire, M. René Buhl, parle d'un tour de passe-passe *« trop scabreux pour entretenir l'illusion »*. Le président de la République en appelle, conclut M. Buhl, *« à un fameux consensus social qui, la déclaration présidentielle le confirme, relève bien de la vaste entreprise montée par le pouvoir et le patronat dans laquelle on espère entraîner les organisations syndicales acceptant la complicité pour leur faire cautionner l'austérité et isoler du même coup la C.G.T.*

» Mais la chance n'était pas avec M. Giscard d'Estaing hier soir : dans le même temps où il confirmait cette manœuvre, la C.G.T. et la C.F.D.T. concluaient un accord d'unité d'action ».

LE PRÉSIDENT DE FR 3 RÉPOND AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P.C.F.

M. Claude Contamine, président de FR 3, a répondu, mardi 18 septembre, à la lettre que lui avait adressée la veille M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., qui demandait à répondre sur cette chaîne aux déclarations du président de la République (*le Monde* du 19 septembre) : *« Notre journal national fera naturellement état des réactions des diverses formations politiques après l'interview du chef de l'État,* écrit M. Contamine. Il ajoute :

« Comme vous le savez, d'autre part, notre rédaction a prévu depuis plusieurs jours d'enregistrer pour « Soir-3 » des interviews spéciales des représentants des grandes formations politiques à la veille de la rentrée parlementaire, et rendez-vous a été pris avec vous pour le 27 septembre. Enfin, dans la série de nos tribunes libres, une émission sera offerte au P.C. dans les prochaines semaines. Ces occasions diverses vous permettront sûrement de faire connaître sur FR 3 les positions de votre parti. »

M. PINTON (U.D.F.) : L'action du gouvernement doit être poursuivie et mieux expliquée.

M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., écrit dans la lettre d'information quotidienne de cette formation datée du mercredi 19 septembre. En ce qui concerne la réduction des inégalités sociales, M. Pinton ajoute : *« l'action des pouvoirs publics n'est pas apparue jusqu'ici clairement à l'opinion. Elle est bien réelle pourtant et permet d'affirmer avec le chef de l'Etat que « nous sommes dans une période de diminution des inégalités. Nous pensons que cette action doit être poursuivie, et mieux expliquée. »* Il conclut : *« comparées au calme, à la sérénité et au sang-froid de Valéry Giscard d'Estaing, combien paraissent dérisoires, pour ne pas dire ridicules, les déclarations furibondes faites ici ou là dernièrement au sujet de la « riposte nécessaire » à une prétendue « agression du pouvoir »*.

Le conseil national de l'U.D.F., qui a siégé mardi matin, a été *« unanime pour souligner la clarté et le caractère convaincant de l'intervention du chef de l'Etat* . Il a été *« particulièrement heureux de retrouver dans les propos de M. Giscard d'Estaing la volonté très ferme de pousser* les pouvoirs publics sur la voie *d'une plus grande solidarité nationale par la réduction des inégalités »*.

● *M. Robert Fabre*, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche (exclu de cette formation) : *« Il serait vain de croire, avec une équipe gouvernementale usée, à un élan efficace en faveur de l'emploi, à une action d'envergure dans la réduction des inégalités. (...) Mieux éclairés sur quelques causes de la crise qu'ils subissent, les Français n'auront pas pour autant retrouvé l'espérance. Un peuple qui doute et que ronge l'inquiétude ne juge plus sur les promesses, mais sur les résultats acquis. Sans une impulsion nouvelle, sans de profondes réformes, le déclin de notre pays ne peut que se poursuivre. »*

● *M. Jean Poperen, secrétaire national du parti socialiste*, a déclaré mardi 18 septembre au micro de Radio-Monte-Carlo : *« Le pouvoir a passé les bornes, et très au-delà, les explications de M. Giscard d'Estaing n'y changeront rien. Les Français ne sont pas des enfants et le pouvoir s'en apercevra chaque jour davantage. » « Jamais dans ce pays on n'a aussi cyniquement fait progresser les inégalités au profit des privilégiés et aux dépens de la masse des salariés. »*

La Lettre de la Nation : Un langage trop souvent entendu.

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., de mercredi 19 septembre, Pierre Charpy écrit : *« La même politique produit toujours les mêmes effets et le président de la République n'ayant annoncé aucun changement, il est sans risque de spéculer sur une nouvelle dégradation de la situation économique. (...)*

» Pourquoi, même dans l'hypothèse improbable d'une stabilisation des prix du pétrole, suffirait-il d'une purge — même avec un peu de sucre — pour nous rendre la santé ? Ce langage a été trop souvent entendu pour être encore écouté. Le président de la République a assuré que « faire tout, tout de suite, c'était pour solde de tout compte ». Mais son premier ministre assurait lui aussi dans son « programme de Blois », il y a dix-huit mois, qu'il n'y aurait aucune aggravation des charges sociales et fiscales. On sait ce qu'il en est advenu. Alors, comment demain, avec la même politique, n'irait-on pas au-devant des mêmes échecs, dont le président de la République n'a même pas essayé de convaincre les Français qu'ils étaient compensés par les quelques réussites enregistrées ? »

● *M. Pierre Mauroy*, député et maire socialiste de Lille, a déclaré, mardi 18 septembre, à Lille, au cours d'une conférence de presse, que le chef de l'Etat s'est montré à la télévision *« un brillant commentateur »* qui analyse les faits pour *« servir un pouvoir qui ne serait pas le sien »*. Evoquant le « consensus social » souhaité par le président de la République, il a estimé que celui-ci marquerait *« le consentement d'une domination d'une grande majorité des Français par une minorité »*. *« Il s'agit là de manœuvres et d'illusions,* a-t-il ajouté, *nous sommes, nous socialistes, pour l'accord d'une majorité de Français pour ne plus être gouvernés par une minorité ; nous voulons l'action et non l'inaction. »*

● *L'Allemagne fédérale et l'arme nucléaire.* — Interrogé au sujet de la déclaration de M. Giscard d'Estaing excluant toute contribution française à un armement nucléaire allemand, le porte-parole du ministère de la défense d'Allemagne fédérale a rappelé la prise de position de son ministre le 4 septembre. M. Apel avait déclaré : *« La R.F.A. ne vise aucunement à créer une force nucléaire européenne. L'Europe occidentale a besoin de la protection de la puissance mondiale américaine et des forces armées des Etats-Unis pour la défense avancée et intégrée du continent. »* Cette mise au point, a dit le porte-parole, était une réponse au *« débat privé »* qui s'était institué en France au sujet de l'éventualité d'une force de frappe franco-allemande après l'entretien entre le général Buis et M. Alexandre Sanguinetti dans *le Nouvel Observateur*. — (A.F.P.)

Le consensus français

(Suite de la première page.)

Garant des institutions et des règles du jeu politique, il ne saurait y être indifférent. Président à la popularité vacillante en ce moment, il ne pourrait s'en dispenser. Et *Démocratie française* constitue, après tout, l'ouvrage de vénerie politique le plus explicite sur ce sujet.

Mais il ne manque pas de concurrents. Le premier ministre, le gouvernement, l'U.D.F., le C.N.P.F., lui servent de complices, de comparses et de relais dans sa recherche.

Si Valéry Giscard d'Estaing prend la parole à la télévision, Raymond Barre tente de relancer le dialogue avec les syndicats, François Ceyrac ne se lasse pas de montrer du doigt les bons élèves allemands, l'U.D.F. célèbre les vertus de l'ouverture et de la tolérance. Mais dans les trois autres familles politiques, il n'en va pas autrement. Bien sûr, les thèmes et le ton varient, mais les démarches se ressemblent.

C'est vrai naturellement au R.P.R., qui se veut un rassemblement plus large qu'un parti classique. Au fond du gaullisme, il y a une quête de l'unité nationale, dont Michel Debré reste le prophète le plus convaincu et le plus constant. C'est vrai aussi, sur un autre registre, dans l'opposition. Quand François Mitterrand parle de gauche de « salut public », comment ne pas y voir, outre les réminiscences historiques, la recherche d'un courant populaire qui déborde les frontières strictes de la gauche ? Et même Georges Marchais et Georges Séguy, qui dénoncent pourtant vigoureusement les artifices et les manœuvres des chantres du consensus, s'adressent bien aussi aux chrétiens, aux intellectuels, aux patriotes, aux salariés, aux pauvres, tout comme s'ils comprenaient parfaitement l'utilité de bâtir un « contre-consensus » autour de leurs propres thèses. D'ailleurs, chacun remarque que la gauche, comme la majorité, se veut plus rassurante, plus œcuménique, plus « consensuelle » quand approchent les échéances.

Encore faut-il, naturellement, ne pas jouer sur les mots. Tous les dirigeants politiques français pourraient dire : *« Votre consensus m'intéresse »*, mais il y a quatre types de consensus comme il y a quatre familles politiques majeures.

C'est là que se situe le contresens le plus fréquent. Historiens, sociologues et politologues, notamment anglo-saxons, croient trop souvent que la France constitue et continue à constituer une sorte d'originalité ou d'anachronisme, un « pays de mission » pour les amateurs de consensus, ce qui la différencierait profondément des autres démocraties industrielles. Or il n'en est rien. La France a un véritable consensus national, autant que nos voisins. Elle a aussi des clivages profonds, comme nos voisins. Et si les divergences idéologiques y sont peut-être plus marquées, au bout du compte le consensus n'y semble pas si différent.

La politique française est trop souvent interprétée en termes de blocs et d'affrontements. Ils existent, bien sûr, mais ils ne résument pas la réalité. La France de 1979 n'est pas seulement, n'est pas principalement l'héritière des batailles entre Armagnacs et Bourguignons, catholiques et huguenots, monarchistes et républicains, jacobins et girondins, légitimistes, orléanistes, bonapartistes et, derechef, républicains, dreyfusards et antidreyfusards, catholiques et laïcs, socialistes et bourgeois, vichyssois et résistants, gaullistes et anti-gaullistes, gauche et droite. Tout cela pèse, marque, mais ne représente qu'une moitié de la réalité.

Si les Français se divisent profondément sur les choix politiques, s'ils connaissent des antagonismes, des oppositions, ils ont aussi de fort nombreux points d'accord, si nombreux même que l'on peut, sans forcer les chiffres, montrer que s'il y a clivage politique et sociologique — les « deux France », — il y a aussi consensus sur la société et le système politique, une seule France.

Il y a d'abord, cela va de soi, consensus national. Selon la Sofres 86 % des Français auraient, s'ils avaient eu le choix, décidé de naître en France (2). Il y a ensuite assez large consensus sur la société. En mars 1978, au moment des élections législatives, donc à un instant de polarisation extrême, 47 % des Français étaient, selon le baromètre *Figaro-Sofres*, favorables au type de société existant. Mais 13 % auraient voulu une société plus libérale, 19 % auraient préféré une société social-démocrate — nuances, — 6 % seulement une démocratie populaire. Les mêmes Français étaient déjà et sont encore, bien entendu, favorables à de larges réformes. Mais en adaptant la société, pas en la fracassant.

Ce même consensus, on le retrouve sur bien d'autres sujets : en politique étrangère et même, maintenant, à propos de la force de frappe ; sur les institutions, même si l'on souhaiterait un président plus neutre et un Parlement plus puissant ; sur l'appartenance à la Communauté européenne, etc. Les Français considèrent, toujours à travers ces sondages, les électeurs et même les militants communistes beaucoup plus comme des mécontents que comme des révolutionnaires : 61 % contre 22 % estiment qu'ouvriers et employés s'intégreront peu à peu dans une classe moyenne élargie ; 59 % contre 21 % jugent que les distances entre les jeunes des différents milieux sont moins accentuées qu'il y a une génération. Sous tous ces angles, le consensus français ne paraît pas si mythique que cela.

Il n'efface naturellement ni les clivages, ni les oppositions, ni les stratifications sociales. Il serait d'ailleurs, dans le cas contraire, le seul au monde de cette espèce. Mais il n'en est pas question. Les Français ont conscience d'appartenir à des classes sociales dont les intérêts s'opposent. Les deux tiers des ouvriers votent à gauche, quelque 60 % des employés aussi. Encore ne faudrait-il pas croire qu'il s'agit d'une spécialité nationale. On retrouve le même phénomène en Allemagne fédérale ou en Grande-Bretagne au bénéfice des socio-démocrates ou des travaillistes. Et, comme chez nos voisins, agriculteurs, cadres supérieurs, membres de professions libérales, retraités, et, à un moindre degré, commerçants et artisans, votent en sens opposé.

Là encore, la France est moins étrange que ne le disent nombre d'experts étrangers et d'hommes politiques français. En vingt ans de V[e] République, la ressemblance s'est même notablement accrue. L'extrême gauche et l'extrême droite ne pèsent pas plus chez nous qu'ailleurs. Le R.P.R. est moins conservateur que le R.P.F. ou l'U.D.F. que les « modérés » de la IV[e] République, et le P.C. accepte beaucoup plus du système politique et social d'aujourd'hui que ce qu'il en acceptait il y a une dizaine d'années.

Le consensus français existe donc bien. Il est vrai qu'il ne se manifeste guère en ce moment au bénéfice du gouvernement et, à un moindre degré, du président de la République. Mais cela n'a rien d'insolite. Le consensus n'a jamais constitué une assurance tous risques au bénéfice d'une majorité quelconque. La France peine au milieu d'une crise économique douloureuse. Le premier ministre bat des records d'impopularité. Le président de la République est contesté. Si la situation s'éternisait ainsi, si le divorce entre dirigeants et dirigés s'approfondissait et durait, il y aurait, certes, conflit grave entre le consensus social et l'exécutif.

Mais nous n'en sommes pas là. Le consensus français, sur le fond, c'est-à-dire sur la société et sur le régime, ne correspond pas, pour l'instant, à un consensus sur la politique gouvernementale. C'est ennuyeux pour les princes qui nous gouvernent. Cela deviendrait même sérieux si cela se prolongeait longtemps. Mais par principe les consensus secondaires et le consensus principal ne coïncident pas en permanence, et jamais tous à la fois. Les élections sont justement là pour ordonner les uns par rapport aux autres. Entre les consultations, les consensus partisans s'élargissent ou se rétrécissent au gré des microclimats. Mais sans guère bouleverser le consensus national.

ALAIN DUHAMEL.

(2) Sur toute cette analyse, voir *l'Opinion française en 1977*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Après les incidents au siège de l'Union patronale de Marseille

Polémique entre M. Defferre (P.S.) et M. Hermier (P.C.)

De notre correspondant

Marseille. — Après les incidents qui ont marqué l'occupation, vendredi 14 septembre, du siège de l'Union patronale de Marseille par plusieurs dizaines de militants du P.C.F., qu'accompagnaient des élus communistes, et à la suite desquels des échauffourées ont eu lieu entre manifestants et forces de l'ordre, une polémique se développe entre M. Gaston Defferre, maire socialiste de Marseille, et les élus communistes par l'intermédiaire des journaux *la Marseillaise* et *le Provençal*. Ayant accusé les communistes de *« tromper les travailleurs »* et leru ayant reproché *« de faire ce qu'il faut pour que les problèmes ne soient pas résolus »*, M. Defferre a déclaré : *« L'orsqu'on participe à une manifestation on prend le risque de recevoir des coups. »* M. Guy Hermier, député communistes des Bouches-du-Rhône, a, de son côté, accusé M. Defferre de *« parler comme l'U.D.F., le préfet et les patrons »*, tandis qu'un éditorial, publié en première page du quotidien communiste *la Marseillaise* de dimanche 16 septembre, sous le titre *« Gaston Defferre une nouvelle fois du côté de Ceyrac »*, déplorait que *« le président du groupe parlementaire socialiste apporte sa contribution à l'entreprise qui vise à isoler les communiste de la vie nationale »*.

Dans les colonnes du « Provençal » du mardi 18 septembre, le maire de Marseille dénonce à son tour *« le double jeu de M. Hermier, qui licencie à Paris et prétend défendre l'emploi à Marseille »*. Répondant à l'argumentation du député communiste pour qui *« il y a un monde entre les déclarations parisiennes de M. Defferre sur l'union et sa pratique marseillaise de l'anticommunisme et de la collaboration de classes »*, M. Defferre réplique : *« Y a-t-il deux Guy Hermier, celui de Paris qui licencie à tour de bras ses collaborateurs des Editions Sociales et celui de Marseille qui, lorsqu'il est de passage, se prononce contre les licenciements ? »*

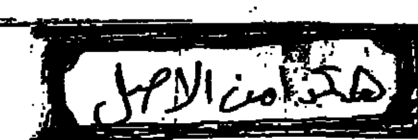
D'autre part, dans une lettre rendue publique le 18 septembre, M. Lucien Vochel, préfet de région, répondant à M. Roger Donadio (P.C.), conseiller général des Bouches-du-Rhône, qui lui avait transmis la protestation de la Fédération du parti communiste des Bouches-du-Rhône à propos de l'intervention des forces de police au siège de l'Union patronale, déclare : *« Nous ne pouvons admettre cette protestation qui tend à jeter sur les autres, et notamment sur la police, la responsabilité des troubles que vous (communistes) avez délibérément créés »*. Après avoir déploré les *« exactions trop nombreuses »* et les violences, le préfet de région justifie l'intervention des forces de l'ordre, compte tenu du caractère *« d'opérations de commandos »* à la tête desquelles s'étaient placés les élus et *« qui n'ont rien à voir avec les manifestations et cortèges autorisés par la loi »*.

Le conflit à la municipalité de gauche d'Angers

M. POPEREN (P.C.) : « PRÉSERVER L'UNION »

M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C.F., a pris position mardi 18 septembre, sur les *« graves problèmes »* qui se posent au sein de la municipalité de gauche d'Angers (Maine-et-Loire), à propos des licenciements frappant le personnel des transports urbains (*le Monde* du 15 septembre).

M. Poperen a indiqué que c'est avec les *« plus vifs regrets »* qu'il a pris connaissance de la décision du maire socialiste d'Angers, M. Jean Mounier, de retirer sa délégation de signature à M. Michel Bouet, adjoint communiste, *« coupable d'exiger la négociation avec les travailleurs et leur syndicat »*. Mais, ajoute-t-il, *« en aucun cas la décision du maire d'Angers, que nous considérons comme injustifiées, ne nous détournera de notre orientation de préserver l'union réalisée dans les municipalités »*.



UN DES CHEFS DU « PUTSCH » D'ALGER

Le général André Zeller est mort

Le général André Zeller est décédé le mardi 18 septembre à l'âge de quatre-vingt-un ans, en son domicile parisien. Il avait été par deux fois chef d'état-major de l'armée de terre et fut, en avril 1961, l'un des chefs du putsch des généraux à Alger.

L'amertume du vieux soldat

L'Est patriote et l'Algérie, une tradition militaire familiale et un caractère abrupt, tels sont les éléments qui ont fait du général André Zeller un des chefs de la révolte militaire d'Alger en 1961. Fils d'un général, frère cadet d'un futur général — le général Henri Zeller qui sera un des organisateurs du Vercors et gouverneur militaire de Paris — Marie-André Zeller, né le 1er janvier 1898 à Besançon, appartenait à une famille d'ingénieurs et d'officiers dont une partie essaima en Algérie.

Engagé à dix-sept ans, en 1915, il est en 1916, à Verdun, sous-lieutenant d'artillerie et commande une batterie en 1918. Après la guerre, il continue de servir dans l'artillerie jusqu'en 1938, puis ses dons de technicien et d'organisateur le font utiliser dans les chemins de fer. Ainsi est-il commissaire militaire du réseau algérien et du réseau Méditerranée-Niger.

Des postes d'état-major, le commandement en second de l'Ecole de guerre en 1948, l'inspection de l'artillerie en 1950 ; une carrière solide et sans éclat. Ce seront ses qualités d'organisateur qui amèneront le général Kœnig, ministre de la défense nationale en 1955, à le porter à la succession du général Clément Blanc au poste de chef d'état-major de l'armée de terre. Celle-ci, tiraillée entre ses missions interalliées dans l'OTAN et les débuts de la guerre d'Algérie, a besoin d'un gestionnaire. Un premier conflit opposera l'année suivante le général Zeller à M. Max Lejeune, alors secrétaire d'Etat à la guerre. Le chef d'état-major ne peut admettre que l'on sacrifie les divisions modernes, à grands frais mises sur pied pour le théâtre européen, à des missions algériennes où leur coût excessif et leur inefficacité sont évidents. Et, en pleine « classes creuses », les « économies » réalisées pour combler les vides prévisibles du contingent sont absorbées *par* les envois massifs et sans signification évidente autre que politique de jeunes soldats en Algérie. C'est la rupture sur un problème technique, car la position politique du général est sans ambiguïté. Le 26 février 1956, le chef d'état-major qui, en janvier, avait été nommé en même temps inspecteur général, demande à être relevé de ses fonctions. Il entre à la Société de développement régional du Sud-Est.

Une partie de l'armée est mécontente de la façon dont est menée la guerre d'Algérie. André Zeller se fait son porte-parole. Dans l'hebdomadaire *Carrefour*, il mène une violente campagne contre la politique militaire des gouvernements successifs et se fait le héraut de l'Algérie française. De Gaulle au pouvoir — sans que le général Zeller ait contribué à l'y amener — le rappelle à la tête de l'état-major de l'armée de terre : il jouit d'un grand prestige parmi les cadres.

Le général Zeller s'installe en force boulevard Saint-Germain et fait de son état-major un bastion de l'Algérie française, alors que le régime — et surtout son chef — prend de plus en plus de distances avec la politique d'intégration. De Gaulle a toujours eu le goût de faire faire sa politique par ceux qui y sont opposés. André Zeller est maintenu par deux fois au-delà de la limite d'âge. Lorsque, en 1959, il quitte ses fonctions, il fait précéder son départ d'une tournée d'adieux qui est une suite de manifestations en faveur de l'Algérie française. Puis, redevenu civil, il ne se contente plus d'écrire, il agit et complote malgré la surveillance dont il est l'objet. Les colonels activistes qu'il a mis en place et soutenus l'informent.

Il ne se sent pas en mesure de prendre la tête d'un mouvement militaire et, en liaison avec le général Jouhaud, y pousse le général Maurice Challe qui a, lui aussi, quitté l'uniforme.

Le 20 avril, tous deux s'embarquent clandestinement à Creil pour Alger en compagnie du colonel Broizat. Dans la nuit du 21 au 22 avril, Alger est entre leurs mains. Dans le triumvirat Challe-Jouhaud-Zeller, que rejoindra ensuite le général Salan pour former ce que de Gaulle baptisera *« un quarteron de généraux en retraite »*, c'est lui qui est chargé des questions économiques et financières. Mais il intervient dans le domaine politique, faisant notamment arrêter le général de Pouilly, commandant la région d'Oran, venu négocier avec les chefs du putsch et qu'il accuse de double jeu.

Lorsque l'échec de l'entreprise apparaît à Challe et qu'il avertit les autres conjurés de son intention de se rendre, André Zeller réagit vivement avant d'accepter l'inévitable. Après la dernière apparition des généraux au balcon du gouvernement général, dans la nuit du 25 au 26 avril, il se met en civil et se réfugie chez des amis. Le 6 mai, pour ne pas les compromettre, il se constitue prisonnier.

Il comparaît devant le haut tribunal militaire aux côtés du général Challe et partage sa condamnation à la détention perpétuelle et son emprisonnement à Tulle. Il est gracié le 14 juillet 1966, à soixante-huit ans, et bénéficie de l'amnistie de 1968.

Abandonnant la polémique et la politique, il se tourne alors vers l'écriture. Il décrit avec sympathie les *« hommes de la Commune »* et les *« soldats perdus »* des armées de Napoléon et de Louis XVIII et livre son expérience de chef militaire dans une série de *Dialogues*.

Vieux soldat, il a dépassé le stade des vains regrets, sinon celui de l'amertume à l'égard de ceux qui refusèrent de le suivre lors du putsch. A la mort de Maurice Challe, en janvier dernier, il écrivit, dans une déclaration au *Monde* : *« Sans doute était-ce sa confiance extrême dans la nature humaine et dans la solidité des liens ainsi formés qui l'a — comme nous — jeté en avant dans les journées d'avril 1961... »*

JEAN PLANCHAIS.

LA PRÉPARATION DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

• M. Barre accepte l'organisation à l'Assemblée d'un débat d'orientation sur la politique familiale
• Accord de principe sur la réforme de la fiscalité locale

M. Raymond Barre a commencé la série des entretiens qu'il se propose d'avoir avec les représentants de la majorité, avant l'ouverture de la session parlementaire d'automne, en recevant à déjeuner, mardi 18 septembre à l'hôtel Matignon, MM. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., et les présidents des six commissions permanentes de l'Assemblée nationale, en présence de MM Maurice Papon, ministre du budget, et Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

Le premier ministre et ses interlocuteurs se sont essentiellement entretenus de la fixation de l'ordre du jour prioritaire. Comme prévu, la session débutera, au Palais-Bourbon, par l'examen du rapport du gouvernement sur l'exécution et l'actualisation de la loi de programmation militaire, auquel succédera la discussion du projet de loi visant à réformer le régime de la fiscalité locale directe. La discussion du projet de loi d'orientation agricole sera renvoyée à la fin de la session, après l'examen du projet de loi de finances 1980. Cette décision a été prise d'un commun accord par le R.P.R. et l'U.D.F., afin de permettre au rapporteur du texte, M. Maurice Cornette (R.P.R., Nord), qui est actuellement hospitalisé, de pouvoir commenter lui-même le projet.

En fin de session, les députés débattront également des projets relatifs aux conditions de séjour et de travail des étrangers en France et aux diverses mesures de financement de la Sécurité sociale, ainsi que du projet visant à reconduire, en l'aménageant, le texte de 1974 sur l'interruption volontaire de grossesse, qui doit être prochainement déposé. A ce sujet, M. Barre a accédé au désir exprimé de longue date par les deux groupes de la majorité et rappelé récemment par M. Chinaud : le gouvernement acceptera l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée, avant le débat sur la réglementation de l'avortement, d'un débat d'orientation sur la politique familiale.

Ce déjeuner a été suivi d'une séance de travail consacrée à la réforme de la fiscalité locale. Outre MM. Labbé et Chinaud, y ont participé MM. Michel Aurillac (R.P.R., Indre), et André-Georges Voisin (apparenté R.P.R., Indre-et-Loire), respectivement président et rapporteur de la commission spéciale chargée d'étudier le projet de gouvernement, ainsi que plusieurs autres députés, MM. Robert-André Vivien (R.P.R., Val-de-Marne), président de la commission des finances ; Fernand Icart (U.D.F., Alpes-Maritimes) ; Olivier Guichard (R.P.R., Loire-Atlantique) ; Henri Ginoux (U.D.F., Hauts-de-Seine) ; Charles Millon (U.D.F., Ain) ; Charles Revet (U.D.F., Seine-Maritime) ; Henri Torre (apparenté U.D.F., Ardèche) ; Guy de la Verpillière (U.D.F., Ain), et Hubert Voilquin (U.D.F., Vosges).

A l'issue de cette réunion, M. Aurillac a indiqué que les parlementaires et le premier ministre sont parvenus à *« un accord de principe complet sur un certain nombre de points importants »* : modification de l'assiette de la taxe professionnelle, réalisation d'opérations de simulation *« sur un échantillon fiable »* (dix ou douze départements et environ cent vingt mille entreprises), étalement dans le temps de l'application de la réforme quand elle aura été votée. Le gouvernement déposera plusieurs amendements en ce sens, mais le régime fiscal actuellement en vigueur serait maintenu en 1980 et 1981, jusqu'à ce que le Parlement prenne une décision définitive après examen des résultats des simulations.

Maire de Saint-Ouen

M. FERNAND LEFORT RENONCE A SES FONCTIONS

M. Fernand Lefort, sénateur (P.C.) de la Seine-Saint-Denis, a demandé à être dégagé de sa responsabilité de maire de Saint-Ouen. M. Jean Garcia, sénateur, secrétaire de la Fédération communiste de Seine-Saint-Denis, a, dans une lettre adressée à M. Lefort, exprimé l'accord de la direction fédérale pour que Mme Paulette Fost, député, conseiller général et conseiller municipal, remplace M. Lefort dans ses fonctions de maire. Le conseil municipal se prononcera le 23 septembre.

[Né le 9 octobre 1911 à Paris, métreur, M. Fernand Lefort, est maire de Saint-Ouen depuis 1945. Elu conseiller général de la Seine (canton de Saint-Ouen) le 17 mai 1953, il est réélu jusqu'au 22 septembre 1973, date à laquelle Mme Paulette Fost reprend le siège. Elu sénateur le 22 septembre 1968, M. Lefort a été réélu le 25 septembre 1977.]

● *M. Alain Poher*, président du Sénat, a quitté Paris, lundi 17 septembre, pour l'Union soviétique, à l'invitation du Soviet suprême. Son itinéraire le conduira de Moscou à Leningrad et à Kiev où il aura des contacts politiques. Président de l'Association des maires de France, il sera également reçu par les municipalités des villes visitées. Il est accompagné dans son voyage par M. Jean-Louis Vigier, sénateur R.P.R. de Paris, président du groupe d'amitié France-U.R.S.S. du Sénat. C'est la première fois qu'un président du Sénat français se rend en Union soviétique.

POLITIQUE

LA PERSPECTIVE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Martinet (P.S.) : avec 30 % des voix au premier tour la victoire est probable

M. Gilles Martinet, membre du comité directeur du parti socialiste, écrit, dans son éditorial de la revue *Faire* du mois de septembre : « *Je comprends que des socialistes demeurent traumatisés par le souvenir des gouvernements de « troisième force » (...), mais il importe précisément de se débarrasser de ce complexe si l'on veut que le parti socialiste joue pleinement son rôle au sein d'une coalition qui ne se reconstituera que dans la mesure où nous aurons forcé les communistes à changer bien davantage qu'ils ne l'on fait jusqu'à présent. Et pour les y forcer*, ajoute-t-il, *il faut autre chose que des paroles doucereuses et des témoignages de bonne foi.* » M. Martinet déclare, d'autre part, que « *toute tentative de transformation de la société française doit désormais intervenir dans le contexte d'une véritable « guerre économique »* et ajoute : « *Nous ne réussirons que si nous sommes prêts à livrer et à gagner la guerre économique (...), que si nous situons notre effort dans le cadre de la communauté européenne et en direction du tiers-monde.* »

Le député à l'Assemblée européenne indique enfin : « *Les socialistes, selon Georges Marchais, ne penseraient qu'au second tour de la future élection présidentielle. S'il disait vrai, ce serait une fantastique erreur. C'est le premier tour qui est important. Si le candidat socialiste ne dépasse pas le score des européennes, soit 23 %, il n'aura aucune chance de l'emporter. S'il atteint les 30 %, la victoire est non seulement possible, elle est probable.* »

M. GISCARD D'ESTAING EN AQUITAINE DU 4 AU 6 OCTOBRE

Le président de la République fera un voyage officiel en Aquitaine du 4 au 6 octobre. Il visitera notamment Agen, Pau et Bordeaux, où il prononcera le samedi 6 le discours de clôture du congrès des veuves civiles. Ce voyage est le premier d'une série de trois. Le 4 mai dernier, au « Forum » de Radio-Monte-Carlo, le chef de l'Etat avait annoncé son intention de se rendre à plusieurs reprises en visite officielle dans le Sud-Ouest pour rencontrer la population et les élus et, surtout, pour acquérir une meilleure connaissance de la manière dont se développe sur place la réalisation du plan décennal de développement du Grand Sud-Ouest.

S.O.S.-Environnement formule une série de propositions à l'adresse des quatre grands partis

M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S.-Environnement, membre du Conseil économique et social, a annoncé, mardi 18 septembre, que cette organisation avait décidé de « *donner dès maintenant le coup d'envoi de la campagne présidentielle des associations*.

M. Delarue a rappelé que : « *en 1974, une soixantaine d'associations de la région parisienne ont interrogé les candidats à l'élection présidentielle sur des sujets tels que la priorité aux transports en commun, la protection de l'environnement contre des projets immobiliers ou autoroutiers, la sécurité routière, etc.* ». Il a ajouté : « *Cette démarche a permis d'obtenir du président de la République des décisions comme l'abandon de la voie express rive gauche et du projet de centre de commerce international aux Halles. De même, la présence de candidats écologistes ou défenseurs de l'environnement aux élections cantonales de 1976 et municipales de 1977 a contribué à faire échouer les projets d'autoroute A-10, en banlieue Sud, et de radiale Vercingétorix, à Paris.* »

S.O.S.-Environnement estime que, avec près de 4,4 % des suffrages exprimés lors de l'élection européenne du 10 juin, les écologistes sont en mesure de faire la décision lors de l'élection présidentielle de 1981. Pour que leurs propositions soient prises au sérieux dès maintenant, a déclaré M. Delarue, les associations de défense de l'environnement doivent « *mettre au pied du mur candidats et partis dès maintenant, afin d'obtenir d'eux, non seulement des promesses — plus ou moins vite oubliées après l'élection, — mais des réalisations.*

» *Ainsi*, a déclaré M. Delarue, *le président de la République, par exemple, peut faire appliquer la loi du 17 juillet 1978, qui supprime le secret administratif, mais qui est restée lettre morte, tandis que le parti socialiste peut combattre les centrales nucléaires sur le terrain en faisant rejeter les projets par les assemblées locales et régionales qu'il domine. Les municipalités R.P.R. et communistes, réclamer — et imposer dans tous les cas où la décision revient au conseil municipal — que les nouveaux moyens de transport soient adaptés aux personnes handicapées.* »

Dans un premier temps, S.O.S.-Environnement a présenté, à l'intention de MM. Giscard d'Estaing, Chirac, Mitterrand et Marchais, une série de propositions portant sur les problèmes de la démocratie et, d'autre part, sur les questions relatives aux transports et à la circulation. S.O.S.-Environnement établira, dans six mois, un premier bilan des suites données à ces propositions.

L'élaboration du « projet socialiste »

M. MAUROY : « BAIGNER DAVANTAGE DANS LE SOCIALISME QUOTIDIEN »

M. Pierre Mauroy, député et maire socialiste de Lille, a évoqué, mardi 18 septembre, à Lille, au cours d'une conférence de presse, l'élaboration du « projet socialiste ». Commentant les amendements que ses amis devaient proposer mercredi 19 septembre, à l'occasion de la réunion de la commission de travail sur ce projet, il a indiqué : « *Nous voulons augmenter la dimension internationaliste et européenne de ce projet. Dans ce texte, il y a d'excellentes choses, mais nous voulons souligner davantage qu'il y a un impérialisme aux U.S.A. et une volonté d'hégémonie en U.R.S.S.* » Regrettant que la « *dimension de responsabilité n'apparaisse pas suffisamment* », M. Mauroy a ajouté que ses propositions iront dans le sens d'une société décentralisée. Le P.S. doit faire « *une bonne analyse de la crise actuelle* » et ne pas affirmer qu'il pourrait « *artificiellement faire naître la prospérité* », a-t-il poursuivi. « *Le projet doit baigner davantage dans le socialisme quotidien* », a ajouté le maire de Lille.



UNE CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. ALAIN DE BENOIST ET DES ANIMATEURS DU GRECE

La nouvelle droite veut élargir son influence en ravissant à la gauche le « pouvoir culturel »

N'en déplaise à certains de ses parrains qui, tel Louis Pauwels, directeur du Figaro-Magazine, *reprochaient récemment à la presse d'entretenir une « logorrhée estivale » pour des raisons mercantilo-politiques* (le Monde *du 15 août) : la nouvelle droite existe et elle tient à l'affirmer publiquement. Elle a même célébré sa « rentrée », mardi 18 septembre, à Paris, et pour la rencontrer, les journalistes français et étrangers étaient venus nombreux assister à la conférence de presse organisée à l'hôtel George-V par ses principaux animateurs, MM. Alain de Benoist, directeur de la revue* Nouvelle Ecole, *chroniqueur au* Figaro-Magazine, *et Pierre Vial, secrétaire général du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE), en compagnie desquels se trouvaient M. Michel Marmin, directeur de la revue* Eléments, *organe du GRECE, et un simple « sympathisant », M. Claude Chollet, docteur ès sciences politiques.*

Non seulement la nouvelle droite existe, mais elle entend bien tirer profit des polémiques que son existence suscite — et qui ont déjà valu plus de deux cents abonnements supplémentaires à la revue Eléments *— pour élargir son audience et étendre son influence. Ainsi le GRECE lancera-t-il à partir du lundi 24 septembre une « campagne d'information » sur ses thèses, avant d'organiser, le dimanche 9 décembre, au palais des congrès de la porte Maillot, un colloque ayant pour thème : « Contre tous les totalitarismes. » En outre, sa revue, qui était jusqu'à présent diffusée presque exclusivement par abonnements, sera désormais mise en vente dans les Maisons de la presse.*

S'estimant victimes d'une « campagne de presse » faite de « réquisitoires de mauvaise foi » et de « procès d'intention », les animateurs de ce courant de pensée se sont essentiellement employés, pendant deux heures, à convaincre les représentants de la presse que leur démarche est exclusivement intellectuelle et, à les assurer de leur virginité politique.

Certes, on trouve des membres du GRECE dans les cabinets ministériels et les états-majors politiques de la majorité. Certes, il s'agit de « bâtir un corps de doctrine touchant sans aucune exception à tous les domaines de la science et de la vie de l'esprit ». *Certes, il ne s'agit que de prendre* « le pouvoir culturel qui a été trop monopolisé par les idéologies dites de gauche ». *Certes, les thèmes anti-égalitaires, élitistes, scientistes peuvent engendrer* « des déviations haïssables » *si l'on n'y prend garde :* « Il est sûr que toute idéologie peut devenir folle, (...) mais le mauvais usage qu'on fait d'une chose ne signifie pas que la chose en elle-même est mauvaise. »

Toutefois, comment ose-t-on discerner dans tout cela une entreprise politique, ou y débusquer des germes dangereux pour la démocratie ? Que M. Jean d'Ormesson ait jugé utile, dans son éditorial du 11 septembre, de rassurer une nouvelle fois les lecteurs du Figaro *sur ce point en soulignant qu'il ne saurait y avoir* « une espèce d'O.P.A. idéologique » *sur leur journal* (le Monde *du 12 septembre), témoigne en tout cas que la démarche équivoque de la nouvelle droite peut prêter à confusion.*

« Il est bien entendu qu'il ne faut pas tomber dans l'angélisme, *admet volontiers M. Alain de Benoist.* Il est parfaitement clair que les mouvements d'idées, à l'intérieur des sociétés, ont un jour ou l'autre des effets qui touchent la sphère du politique. Si cela se produit, ce ne sera pas nous qui le ferons, ce n'est pas notre rôle. » *On ne saurait être plus clair. La nouvelle droite se préoccupe essentiellement de préparer un terrain favorable à la vulgarisation de ses thèses idéologiques. Elle ensemence. Sans se soucier de ce que d'autres récolteront ? Il s'agit bien, derrière cette question, d'un débat fondamental.* — A. R.

Les quatre représentants de la nouvelle droite avaient pris place à une table derrière laquelle un slogan résumait leur démarche intellectuelle : « *Contre le totalitarisme, contre l'égalitarisme, contre le racisme. Pour une nouvelle culture.* »

En préambule, M. Alain de Benoist a notamment déclaré : « *Il suffit de se reporter aux vecteurs de la nouvelle droite pour constater, quelle que soit l'opinion que l'on ait d'elle, qu'il s'agit là d'un phénomène exclusivement culturel et intellectuel. La nouvelle droite n'est en rien une organisation politique, une tendance politique, une famille de pensée ayant des ambitions ou des projets à caractère politique (...). Dans l'ensemble, les idées de la nouvelle droite telles qu'elles ont été présentées ces derniers temps dans la presse n'ont qu'un rapport très lointain avec celles que je soutiens depuis maintenant bien longtemps (...). De nombreux organes de presse ont prêté à la nouvelle droite une idéologie « élitiste », appuyée essentiellement sur un discours de type « biologique », voire « sociobiologique ». Il s'agit là, à mon avis, d'une déformation totale du point de vue de la nouvelle droite (...).*

» *A ce jour, les principales publications de la nouvelle droite,* Nouvelle Ecole *et* Eléments, *ont publié quelque quatre mille six cents pages de textes théoriques. Sur ce total, quatre cent soixante-deux très exactement ont été consacrées à des matières telles que la biologie, la génétique, l'éthologie, etc. Ce qui revient à dire qu'environ 90 % des textes théoriques élaborés par la nouvelle droite et publiés dans ses organes de presse portent sur de tout autres sujets. (...)*

» *Si j'en viens au problème de fond, les choses sont encore plus nettes. Il suffit de se référer aux publications de la nouvelle droite pour constater que celle-ci condamne de la façon la plus formelle toute forme d'idéologie « biologiste », telle que matérialisme biologique, racisme, darwinisme social, etc. Il y a entre ce type d'idéologie et les idées de la nouvelle droite une incompatibilité fondamentale. La conception de l'homme partagée par la nouvelle droite est une conception essentiellement antiréductionniste. Elle pose l'homme comme un être de culture, c'est-à-dire comme un être dont l'essence spécifique relève non de la nature, mais de la culture ; non de la biologie, mais de l'histoire. Le phénomène humain doit, selon la nouvelle droite, être étudié d'une part dans ce qui le fonde en propre, d'autre part en tenant compte de tous les déterminants qui existent — aussi bien « naturels » que « culturels », — sans jamais le réduire à l'un ou l'autre de ceux-ci.* »

« Nous sommes républicains »

Répondant aux questions des journalistes, le directeur de *Nouvelle Ecole* a notamment ajouté : « *Nous condamnons tout type de totalitarisme, qu'il soit de droite ou de gauche, nazi, communiste, socialiste-marxiste ou autre. (...) Les vérités les plus élémentaires peuvent être poussées à un point qui les révèle absurdes et haïssables et à ce moment-là c'est précisément à ceux qui les ont avancées de lancer le cri d'alarme. Nous serions les premiers à le lancer. Nous avons tous présents à l'esprit les déviations épouvantables qui se sont produites dans le passé qui ont conduit, dans un cas, aux déviations de la génétique nazie, dans un autre, aux déviations de la biologie soviétique. (...) Notre objectif est de créer les conditions d'un renouveau du débat intellectuel dans ce pays. (...) Nous sommes tout à fait républicains, pour la légalité, le respect du droit.* »

Invité à se situer par rapport au parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), dont les dirigeants se réclament du même courant de pensée, de la « *même famille et même génération* » (*le Monde* du 30 juillet), M. Alain de Benoist a répondu : « *Le P.F.N. a voulu profiter d'une publicité importante. Je ne me reconnais pas personnellement dans ses idées. Ses préoccupations sont tout à fait différentes des nôtres. Il y a quinze ans, quand je collaborais à* Europe Action, *j'ai connu certains des promoteurs de cette entreprise et, si je ne me suis pas retrouvé à leurs côtés, c'est précisément parce que j'ai suivi une voie tout à fait différente. Je ne renie absolument rien de ce que j'ai écrit, mais c'est précisément parce que j'ai bien connu ce milieu que j'ai tenu par la suite à prendre des positions qui s'en sont distinguées radicalement.* »

M. Pierre Vial, à ce sujet, a indiqué : « *Les adhérents du GRECE sont libres individuellement de l'appartenance de leur choix à une formation politique, à l'exclusion de toute formation extrémiste. On ne peut être à la fois membre du GRECE et d'une organisation comme le P.F.N.* »

« Nous nous battrons »

Le secrétaire général du GRECE a précisé que le prochain colloque de l'association comportera trois thèmes : « *Pour l'identité culturelle, pour l'émancipation européenne, pour la construction de l'histoire.* » Evoquant ce dernier sujet de réflexion, M. Vial a notamment déclaré :

« *Des idéologies démissionnaires (néo-rousseauisme, néo-libéralisme, égalitarisme et réductionnismes en tous genres) prêchent la nocivité du développement scientifique et technologique (le thème de la « croissance zéro ») et les bienfaits du renoncement. Bref, est coupable la volonté de dépassement de soi, à l'échelle individuelle aussi bien que collective. A l'issue de ce processus : la sortie de l'histoire, l'état bien heureux de ces « sociétés froides » décrites par Lévi-Strauss, où il fait bon vivre, car n'y existent plus ni tensions ni défis. Il s'agit, bien sûr, d'une nouvelle version du thème du paradis perdu. Et le refus de la modernité qu'expriment les écomaniaques n'est jamais qu'une mouture actualisée du viel obscurantisme qui condamnait, au Moyen Age, la* libido sciendi.

» *Accepter cette « mortelle tiédeur » que dénonce Konrad Lorenz serait pour les peuples européens entrer dans une régression irréversible (...). Le véritable défi du XXI[e] siècle est bien là. Accepter la modernité, en sachant qu'elle implique la nécessité d'imaginer et de vouloir, sans cesse, de nouvelles solutions. Ou bien se réfugier dans les utopies consolatrices qui depuis vingt siècles annoncent qu'un jour le loup cohabitera pacifiquement avec l'agneau. Nous savons, nous, que, faute de vouloir faire l'histoire, on devient sa victime. Se soumettre ou se battre ? Nous nous battrons.* »

MM. Michel Marmin et Claude Chollet ont invité les journalistes soucieux de mieux comprendre la nouvelle droite à lire plus attentivement ses publications pour éviter les « *interprétations contradictoires, parfois délirantes, parfois cocasses* ».

M. Mitterrand a rencontré successivement M. Jean Menu (C.G.C.) et Jean Bornard (C.F.T.C.)

Les dirigeants du parti socialiste, poursuivant leurs entretiens avec les organisations syndicales et sociales, ont successivement rencontré, le 18 septembre, les représentants de la C.G.C. et ceux de la C.F.T.C. Ces entretiens ont été très positifs, déclare-t-on de part et d'autre. MM. Mitterrand, Beregovoy et Jospin ont été frappés par la réprobation, l'hostilité de plus en plus forte, qu'éprouvent leurs interlocuteurs syndicalistes à l'égard de la politique gouvernementale. La C.G.C. et la C.F.T.C., au cours de ces rencontres, se sont montrées beaucoup plus préoccupées par les problèmes de l'emploi que par ceux des salaires. Elles ont aussi en commun le souci de maintenir la politique contractuelle.

La conversation avec la C.G.C. (MM. Menu, de Santis et Marchelli qui, de leur côté, achèvent un cycle de rendez-vous avec les partis politiques) a notamment apporté aux socialistes, dit-on au siège de cette formation, un éclairage nouveau sur les questions de hiérarchie des salaires. Les cadres, en effet, s'attachent à justifier un éventail relativement peu ouvert pour le personnel d'encadrement « conventionné », c'est-à-dire dont le sort est réglé par les conventions collectives. La rencontre s'est achevée par une déclaration commune. Un groupe de travail sera constitué entre les deux parties pour étudier quatre dossiers : fiscalité, réforme de l'entreprise, circuits de distribution et Sécurité sociale.

Avec la confédération chrétienne, représentée par MM. Tessier, Bornard et Drillaud, les contacts se poursuivront également. L'entrevue a notamment été consacrée à l'emploi, à la politique familiale et sociale, au problème des salaires, à la planification et à l'Europe. M. Bornard devait ensuite déclarer que, pour le mouvement chrétien, la question des basses rémunérations doit se résoudre en termes de pouvoir d'achat ; la réduction de la durée du travail doit s'opérer en priorité par l'élimination des heures supplémentaires et la semaine de cinq jours, notamment dans le commerce.

D'autre part, la C.G.C. et la C.F.T.C. indiquent, chacune de leur côté, qu'elles n'ont pas été encore informées officiellement de l'accord unitaire conclu par la C.G.T. et la C.F.D.T. le 17 septembre. Elles n'ont pas été saisies non plus d'une offre d'élargissement d'action commune, cependant annoncée par les deux grandes centrales.

La C.G.T. avait précisé, la semaine dernière, que toutes les modalités d'un accord éventuel avec la C.F.D.T. ne seraient pas publiées, afin de ne pas mettre les autres organisations devant le fait accompli, en leur offrant une participation aux nouvelles initiatives.

A la C.G.C., M. Menu s'est contenté de dire qu'il souhaitait ne gêner en rien le développement de l'action commune. Son comité confédéral doit, le 22 septembre, se prononcer, entre autres questions à l'ordre du jour, sur de nouvelles formes d'action revendicative. Quant à la C.F.T.C., elle déclare qu'elle souhaite mener son action en priorité avec les organisations qui, ces dernières années, se sont associées avec elle à la pratique de la politique conventionnelle.

JOANINE ROY.

Le Monde

société

Dans un rapport très discuté

Des éducateurs britanniques proposent de libéraliser la loi sur les détournements de mineures

De notre correspondant

Londres. — Après quatre ans d'enquête, un groupe d'éducateurs, réuni par une organisation familiale, vient de recommander que la loi fixant l'âge du consentement sexuel à seize ans soit abolie. Dans son rapport, la commission présidée par Mme Margaret Miles, spécialiste connue et respectée des problèmes éducatifs, souligne que la loi exposant à des poursuites judiciaires tout homme ayant des relations sexuelles avec des mineures de moins de seize ans est anachronique.

Etablie au dix-neuvième siècle pour protéger les jeunes filles des « séducteurs » qui les poussaient à la prostitution, la loi est mal adaptée à l'état des mœurs, estiment les enquêteurs en soulignant que son pouvoir de dissuasion est très faible. Ainsi, en 1975, quarante mille jeunes mineures de moins de seize ans avaient eu des rapports sexuels illicites, mais on a compté seulement sept cents poursuites judiciaires. Les textes légaux négligent le fait que les liens sexuels entre les mineurs des deux sexes s'établissent aujourd'hui par consentement mutuel. La plupart des grossesses « scolaires » (elles ont augmenté de 30 % l'an dernier) sont la conséquence non pas de la promiscuité, mais de relations durables, souligne le rapport en notant que, dans certains cas, le jeune couple s'est marié après que le garçon eut purgé sa peine dans une prison ou une maison de redressement. De même, le rapport considère comme fausse l'idée répandue de la « séduction » des jeunes filles par des hommes plus âgés. A son avis, la protection des mineures contre les attaques sexuelles ou les viols est suffisamment assurée par les lois actuelles.

La loi sur l'âge du consentement aboutit non seulement à pénaliser « *injustement* » les garçons, mais à décourager le jeune couple de se procurer des moyens anticonceptionnels. Et cela parce que les jeunes mineures enceintes (et souvent même leurs parents) ne veulent pas nommer le père de l'enfant pour lui éviter des poursuites judiciaires ; pour la même raison, les garçons ne veulent pas admettre leur paternité. Beaucoup recourent à l'avortement : en 1977, les deux tiers des trois mille jeunes filles de moins de seize ans enceintes, se firent avorter légalement. D'autre part, le rapport note l'anomalie des lois condamnant les relations sexuelles avant seize ans, mais permettant aux médecins de procurer à des mineures de moins de seize ans des produits anticonceptionnels.

Ignorances

En fait, l'usage de ces produits est peu répandu dans ce groupe d'âges et la commission a constaté avec surprise l'ignorance et la méconnaissance des jeunes dans ce domaine ainsi que la persistance de certaines croyances. Par exemple, l'enquête a révélé l'absence d'éducation sexuelle : certains garçons pensent, par exemple, que la grossesse pouvait être évitée si les rapports sexuels s'accomplissaient « *debout* », ou « *pour la première fois* », ou encore « *si le plaisir était absent* ».

Enfin, le rapport insiste pour que l'Etat aide les jeunes filles enceintes à poursuivre leurs études dans l'école qu'elles fréquentaient. Dans le passé, on les envoyait de préférence dans un autre établissement. A ce propos, Mme Margaret Miles a rappelé que, à son époque, les écoles excluaient les élèves enceintes pour protéger la réputation de l'établissement et surtout, curieusement, pour éviter de provoquer une « *épidémie de grossesses* ».

Le rapport suscite de vives critiques, notamment dans les milieux conservateurs qui considèrent ses conclusions comme une nouvelle étape sur la voie de la décadence des mœurs. En fait, la suggestion de la commission n'a guère de chances d'être retenue. En juillet, un rapport du ministère de l'Intérieur à la commission de révision des lois criminelles insistait pour que l'âge du consentement soit maintenu à seize ans.

HENRI PIERRE.

Des femmes américaines s'inquiètent de la montée de la pornographie et de la violence

De notre correspondante

New-York. — Près de sept cents femmes américaines viennent de se réunir à New-York pour débattre du problème de la pornographie. Les participantes se sont inquiétées de la vague d'images pornographiques qui ont illustré, ces dernières années, des affiches de films, des pochettes de disques, la publicité de produits de grande consommation, sans parler des couvertures de magazines « pour hommes ».

De plus en plus, pour mieux « vendre », les publicistes ont recours à des images de femmes enchaînées, maltraitées, parfois explicitement torturées. Il s'agit d'une véritable « mode » qui gagne les publications les moins suspectes de complaisances commerciales. Parmi les documents présentés aux congressistes figurait une page du magazine de mode ultra-sophistiqué *Vogue*, montrant une femme giflée à toute volée par son partenaire.

Mme Gloria Steinem, directrice du magazine féministe *M.S.*, a rappelé que l'origine du mot « pornographie » évoque les femmes captives ou esclaves. « *Il ne s'agit pas de l'érotisme qui évoque l'amour librement consenti*, a-t-elle dit. *C'est la violence et la volonté de dominer brutalement sa partenaire qui sont pornographiques.* »

La pornographie mène à la violence ; le viol, l'inceste et les mauvais traitements aux enfants le prouvent. Les revendications féministes, la libération sexuelle de ces dernières années provoquent, sans doute, chez certains hommes des réactions d'hostilité contre les femmes, particulièrement chez ceux qui sont incapables de les traiter comme de vrais partenaires, ont estimé les participantes. Mais il ne faut pas sous-estimer le succès commercial de la pornographie qui représenterait, aux Etats-Unis un chiffre d'affaires annuel de 4 milliards de dollars.

Une femme à la moulinette

Les « femmes contre la pornographie » souhaitent, surtout, que le public prenne conscience de l'avilissement que cette « mode » implique pour les femmes et les dangers qu'elle leur fait courir. Elles se proposent de boycotter les firmes qui se servent d'images pornographiques pour promouvoir leurs produits et les établissements qui vendent ces produits.

Il y a quelques mois, une campagne de protestation avait forcé plusieurs maisons de disques à changer l'illustration de certaines de leurs pochettes. Plusieurs affiches cinématographiques font actuellement l'objet de vives critiques, en particulier celle du magazine américain *Hustler*, qui aime provoquer ses lecteurs, a déclenché la fureur des congressistes : on y voit la partie inférieure d'un corps de femme passé à la moulinette. « *Quelle plus belle preuve que certains hommes considèrent leur partenaire comme une viande à l'étal ?* », s'est indignée Mme Susan Brownmiller, présidente du mouvement.

NICOLE BERNHEIM.

JUSTICE

A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Des Bretons ordinaires

Qui sont-ils ces vingt-deux militants (1) bretons jugés depuis le début de la semaine par la Cour de sûreté de l'Etat ? Difficile de leur trouver un qualificatif ou un dénominateur commun. Leur âge se situe entre vingt-deux et soixante-trois ans ; leur niveau d'études va du certificat d'études aux diplômes supérieurs ; leur profession, d'employé municipal à enseignant. Un éventail assez large de la *société* française, même si la presque totalité est issue de milieux modestes et exerce un travail manuel. On pourrait presque dire, sans nuance péjorative, qu'il s'agit de Bretons moyens de la Bretagne profonde puisque l'adjectif est à la mode.

Pour presque tous, leur passé judiciaire est sans tache, leur niveau intellectuel bon et leur équilibre mental jugé sans faille. La plupart sont mariés, pères de famille et bénéficient de l'estime de leur entourage. Alors, pourquoi un jour se sont-ils levés, ont-ils volé des explosifs et sont-ils allés faire sauter des bâtiments publics, des gendarmeries, des relais de télévision ou des banques ? Une question dont la réponse est multiple et se perd aussi bien dans le passé que dans la situation actuelle de cette région.

L'un des prévenus, Bernard Dellaca-Minot, chanteur, sous le pseudonyme de Loïc Le Carvantec, l'a expliqué en une phrase : « *Quand on se heurte à un mur toute la journée, quand le préfet, le maire, les autorités refusent de vous entendre et qu'au fond de vous-même vous êtes sûr d'avoir raison, il y a un moment où les moyens vous manquent et la violence est alors la seule solution qui reste.* » Tout était dit ou presque ! Le président, M. Claude Allaer, a cependant cru bon d'ajouter : « *Il y a un moment où cela explose.* »

C'est sans doute la première fois qu'un procès de séparatistes bretons se déroule de façon aussi calme. L'assistance est clairsemée et ne manifeste jamais. Les prévenus répondent tranquillement aux questions, un peu agacés quelquefois par les commentaires faits sur eux par les policiers, les gendarmes ou les psychiatres dans leur curriculum vitae. Ils n'ont pas encore expliqué les raisons de leur combat mais critiquent les conclusions du « *manifeste des nationalistes révolutionnaires bretons emprisonnés* » tout en étant d'accord sur le fond sauf, bien sûr, MM. Lionel Chenevière et Patrick Montauzier, qui le revendiquent du premier au dernier mot. L'attentat du château de Versailles ? Ils désapprouvent, mais ils sont solidaires de leurs auteurs et s'insurgent contre le fait que cette affaire ait été dissociée des autres et que maintenant, comme le dira Mᵉ Henri Leclerc, on fasse encore planer « *l'ombre de Versailles* » sur ce procès. Quelques-uns protestent contre les inclinations de la cour à juger plus les idées politiques que les faits. Et les avocats s'élèvent contre l'utilisation faite par le parquet de lettres, signatures à un manifeste ou à une pétition pour une grève de la faim.

Des modérés ?

Pour l'instant, seuls trois d'entre eux ont revendiqué leur appartenance au Front de libération de la Bretagne. Mais la plupart affirment ne faire partie d'aucune organisation, même si beaucoup ont adhéré, puis quitté le mouvement *Strollad ar vro* (parti du pays) en raison de sa tendance de droite. Sont-ils aussi modérés qu'ils apparaissent pour l'instant ? La suite des débats le dira. Mais, dans le cas de cinq d'entre eux, les seuls qui se lèvent quand la Cour fait son entrée (MM. Pellé, Hamon, Le Guellec et les frères Parisse), cela ne devrait pas faire de doute pour les juges. Dans ce groupe, les trois inculpés détenus n'ont d'ailleurs pas demandé à bénéficier du regroupement dans une même maison d'arrêt, que la Cour a finalement accordé aux autres prévenus. Tous se retrouveront à Fresnes y compris MM. Chenevière et Montauzier, qu'el'avocat général, M. Jacques Colette, avait qualifiés de « *dangereux* » dans son intervention, en réponse aux conclusions déposées par la défense. Conclusions que M. Colette a rejetées, en se fondant sur l'argumentation développée lors de procès précédents et en les qualifiant de « *cuisine* », voire d'« *épluchures* ». Ce qui lui a valu une vive réplique de Mᵉ Leclerc, qui s'exclama : « *Ce n'est pas de la cuisine, ni des épluchures, ni des procédés. Nous faisons de la procédure, et la procédure c'est notre liberté, car si on la viole il n'y a plus de liberté. La procédure est une chose sérieuse.* »

Dans une longue plaidoirie, l'avocat critiqua la Cour de sûreté de l'Etat, « *cette juridiction d'exception soumise au bon vouloir politique* », et s'en prit au délai de garde à vue, qui « *accule les suspects au vertige de l'aveu* ». Mᵉ Leclerc cita à ce propos le traité théorique et pratique de police judiciaire à l'usage des commissaires et officiers de police judiciaire de M. Louis Lambert, publié en 1951 (2) et dans lequel il est écrit : « *Il existe un degré inférieur de torture qui ne tombe pas sous le coup de la loi, qui ne vicie même pas la procédure et qui aide grandement l'officier de police dans son interrogatoire du criminel : n'est-ce pas une forme de torture que l'interrogatoire qui se prolonge des heures et des heures et où les policiers se relaient jusque dans la nuit pour profiter de l'épuisement intellectuel de leur adversaire, finalement acculé au vertige mental d'où procède l'aveu ?... Torture encore pourtant nullement prohibée que d'avoir à demeurer assis sur une chaise un jour entier, puis une nuit, et davantage encore. Torture aussi (...) le fait que les circonstances empêchent de satisfaire son sommeil que nous lui refusons, son besoin de fumer que nous méconnaissons, etc.* » A ce propos, M. Yann Puillandre fit par des « *pressions* », du « *chantage* » dont aurait été victime sa femme lors de ses gardes à vue par les policiers du Service régional de la police judiciaire de Rennes.

Après délibération, la Cour décida de joindre au fond les conclusions déposées. Le procès continuera jeudi matin 20 septembre avec la fin de l'interrogatoire de personnalité des inculpés.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) Deux autres sont jugés par défaut, MM. Yann Fouéré et Ange Péresse. Un troisième, mineur âgé de dix-sept ans, sera traduit, à la fin des débats, devant la Cour de sûreté de l'Etat des mineurs.

(2) Ce traité, mis à jour en 1955, n'a plus cours aujourd'hui, d'autant que le code de procédure pénale a été modifié en 1958. L'ouvrage utilisé actuellement dans les écoles de police est celui de MM. Parra et Montreuil, intitulé « Traité de procédure pénale policière », édité en 1975.

FAITS DIVERS

M. JACQUES TILLIER A QUITTÉ L'HOPITAL

Escorté d'une dizaine de policiers de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.), M. Jacques Tillier, journaliste à *Minute*, blessé par Jacques Mesrine, le 10 septembre, a quitté l'hôpital de Creil (Oise), mardi 18 septembre. « *J'ai encore du plomb dans l'aile*, a déclaré le journaliste, *et il faudra sans doute me réopérer. Mais si Mesrine me donne rendez-vous demain, j'y retournerai.* »

L'hebdomadaire *Minute* publie, d'autre part, le « récit-vérité de Jacques Tillier », dans son numéro du 19 septembre. Le journaliste y reprend ses déclarations à la presse. Selon M. Tillier, Jacques Mesrine lui aurait déclaré que le montant de la rançon de l'enlèvement de M. Henri Lelièvre s'élevait à 10 millions de francs et non à 6 millions, comme cela avait été annoncé (*le Monde* daté 16-17 septembre).

Dans un autre article, la rédaction de l'hebdomadaire annonce qu'elle va porter plainte en diffamation contre *l'Humanité*, qui avait écrit dans son édition du 11 septembre : « *Jacques Tillier illustre un monde qui n'est pas le nôtre, celui où deux professions qui exigent d'être pratiquées avec rigueur, se confondent plus ou moins avec le banditisme lorsqu'elles sont chargées de le côtoyer.* »

● *Les saisies de drogue en Grande-Bretagne.* — Après la saisie, dans la nuit du 16 au 17 septembre, de 1,5 tonne de résine de cannabis sur un bateau (*le Monde* du 19 septembre), les policiers britanniques ont procédé à plusieurs perquisitions. Dans un garage du sud de Londres, ils ont découvert, dans la nuit de lundi à mardi 18 septembre, un nouveau stock de drogue, portant à 4,5 tonnes le total de leurs prises. La valeur de revente des produits saisis se situerait entre 8 et 10 millions de livres (de 60 à 92 millions de francs).

Cette importante opération a permis l'arrestation de vingt-deux personnes, dont trois femmes. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*



Faits et jugements

Pour la chancellerie l'innocence de Guy Falgairolle n'est pas encore établie

A propos de l'affaire Falgairolle, du nom de cet appelé du contingent condamné, en 1976, à huit ans de réclusion criminelle pour un hold-up revendiqué quelques semaines plus tard par un autre détenu (*le Monde* du 19 septembre), le ministère de la justice a publié, mardi 18 septembre, un communiqué dans lequel il affirme qu'« *aucun élément* » ne permet, pour l'instant, d'affirmer que Guy Falgairolle « *a été condamné à tort* ». La chancellerie rappelle toutefois que « *des investigations complémentaires ont été prescrites* », après que Guy Falgairolle eut présenté une requête en révision en produisant la lettre d'un autre détenu, Yannick Bonnal.

L'avocat de M. Falgairolle, Mᵉ Christian Etelin, conteste en outre que son client ait produit lui-même la lettre de Yannick Bonnal : « *C'est ce dernier, détenu lui-même, qui a écrit au parquet de Nîmes pour s'accuser du hold-up pour lequel Falgairolle venait d'être condamné. Cette lettre, envoyée le 29 juin 1976 par Bonnal, a été enregistrée au parquet général de Nîmes le 5 ou 6 juillet. Falgairolle n'a été mis au courant de cette démarche que par la lecture de la presse, le 14 juillet.* »

Escroquerie immobilière à Toulouse

Une affaire d'escroquerie immobilière portant sur plusieurs millions de francs et touchant plusieurs centaines de personnes vient d'être découverte à Toulouse, par la section économique et financière du Service régional de la police judiciaire. Deux personnes ont été arrêtées : M. René Caleja, cinquante-six ans, gérant de la société immobilière Construction d'Occitanie, et M. Gérard Nicolas, trente-deux ans, directeur commercial de la même société, une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, ayant son siège à Toulouse.

C'est un déficit comptable qui a fait apparaître l'escroquerie. Le procédé était simple. Les promoteurs indélicats qui vendaient des maisons en cours de construction (un programme de plus de cinq cents pavillons) se faisaient verser une avance dépassant le taux autorisé alors que les travaux n'étaient pas commencés. Ensuite, ils faisaient « libérer » les prêts en fournissant de faux certificats d'avancement de travaux.

Inculpé par le juge d'instruction d'escroquerie, d'infraction à la loi sur les constructions, banqueroute simple et frauduleuse, et abus de bien sociaux, MM. Celeja et Nicolas ont été placés sous mandat de dépôt à la prison Saint-Michel. Pour l'instant, une vingtaine de plaintes seulement ont été déposées, mais les autres victimes sont invitées par le S.R.P.J. à se faire connaître pour établir de façon précise le montant des escroqueries qui pourrait atteindre une dizaine de millions de francs. — *(Corresp.)*

● *M. Bernard Derosier*, député (P.S.) du Nord, s'inquiète, dans une question écrite au garde des sceaux, des dispositions prévues par la circulaire du 23 avril 1979 qui concerne les agents de la fonction publique. « *Cette circulaire*, écrit M. Derosier, *porte gravement atteinte aux libertés puisqu'elle invite les parquets à transmettre systématiquement à l'administration les copies des jugements* [concernant les fonctionnaires], *quelle que soit la décision du juge d'inscrire ou non les condamnations au bulletin n° 2 du casier judiciaire. Or cela est contraire aux dispositions de la loi du 11 juillet 1975 (article 775 du code de procédure pénale) qui stipule que la non-inscription d'une condamnation au bulletin n° 2 du casier judiciaire emporte relèvement de toute interdiction d'échéance ou incapacité de quelque nature qu'elle soit, résultant de la condamnation.* »

M. Derosier demande au garde des sceaux « *d'envisager de revenir sur cette circulaire qui, si elle était appliquée, conduirait à de véritables interdictions professionnelles* ».

● *Le tribunal correctionnel de Saint-Etienne* a condamné, mardi 18 septembre, à 1 000 francs d'amende et 6 934 francs de dommages et intérêts, un médecin de Roche-la-Molière (Loire), le docteur Georges Chambovet, pour avoir blessé un policier qu'il avait pris pour un voleur. De retour du commissariat, le 23 juillet 1977, où il était allé déclarer le cambriolage de son appartement, le médecin avait trouvé deux gardiens de la paix dans une voiture banalisée qui l'avaient devancé devant son domicile. Croyant se trouver en présence de ses cambrioleurs, il avait blessé l'un d'eux d'un coup de feu.



JUSTICE | CATASTROPHES

CINQ CADRES TRADUITS DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BOBIGNY

La mort d'un ouvrier des presses

Le 28 juin 1976, un ouvrier algérien, Mohamed Mezzi, mourait, la tête broyée par une presse de 600 tonnes, à la suite d'inexplicables négligences qui valaient à cinq cadres de l'usine Bendix de Drancy (Seine-Saint-Denis) de comparaître, mardi 18 septembre, devant la douzième chambre du tribunal correctionnel de Bobigny présidée par M. Pierre Prades, pour homicide involontaire et infraction à la législation du travail.

On saura le 9 octobre si le tribunal a été sensible au réquisitoire du ministère public qui a réclamé pour deux directeurs de l'usine des peines d'emprisonnement avec sursis. Ou s'il s'est rangé aux arguments des principaux prévenus qui ont insisté sur la responsabilité de leurs supérieurs hiérarchiques. Une argumentation que Mᵉ François Nativi, avocat de la C.F.D.T., partie civile avec la C.G.T., avait réfutée à l'avance en s'élevant contre l'impunité dont bénéficient les employeurs, au détriment, a-t-il dit, de la sécurité des salariés.

Mohamed Mezzi, qui devait être la victime anonyme d'un de ces accidents du travail qui coûtent, chaque année, la vie à quelque mille sept cents salariés, avait été affecté à l'atelier des presses lourdes. Des dispositions du code du travail réglementent strictement l'utilisation de ces énormes machines qui emboutissent avec un bruit d'enfer les plaques de tôle qu'y placent les ouvriers.

Au départ, ces règles avaient été respectées. Deux faisceaux lumineux, disposés de chaque côté de la presse, bloquaient la descente de celle-ci, aussitôt que surgissait devant eux une main ou un bras. Précaution supplémentaire, la machine stoppait net si l'une des cellules photo-électriques restait obscurcie plus de dix secondes par les opérations de placement et de déplacement des pièces embouties, signe qu'un incident retardant ces opérations s'était produit. Ultime garantie, une barrière métallique empêchait les deux opérateurs de se glisser par inadvertance entre la presse et les deux faisceaux lumineux.

Le jour où Mohamed Mezzi est mort, écrasé, ces précautions n'étaient plus respectées depuis plusieurs mois. Sous prétexte de réorganisation du travail, il n'y avait plus qu'un seul ouvrier sur la machine. Il plaçait les plaques de tôle sur la presse puis, une fois embouties, les faisait glisser sur un plan incliné vers un conteneur, de l'autre côté de l'engin.

Mohamed Mezzi est mort parce que ce plan incliné, fait de mauvaise tôle, présentait des aspérités empêchant certaines pièces de glisser normalement. Pour une raison qui demeure inexpliquée, la barrière placée entre la machine et les faisceaux lumineux avait été supprimée. Pour un motif tout aussi mystérieux, l'obscurcissement de ces faisceaux ne stoppait pas la descente de la presse au bout de dix secondes, mais de trente-cinq. Mohamed Mezzi s'est glissé sous la machine, qui n'offrait plus aucune sécurité, pour dégager une pièce qui refusait de descendre sur le plan incliné. Un instant a suffi.

Situer les responsabilités

Au cours de l'audience, un des avocats de la défense, Mᵉ Philippe Plichon, a fait remarquer que Mohamed Mezzi aurait dû faire le tour de la presse pour dégager la plaque récalcitrante : qu'il avait fait preuve d'imprudence. A quoi Mᵉ Nativi a répondu que le nouveau système de chronométrage mis en place quelque temps auparavant incitait les ouvriers à gagner du temps. Pas le contraire. Au détriment, parfois, de leur sécurité.

Le procès du travail au rendement, auquel on a assisté un moment, a toutefois été relégué au second plan par les déclarations des cinq inculpés, d'où il ressort que des fautes sérieuses ont été commises. M. André Lamy avait bien la responsabilité de l'atelier de presse, mais, à l'en croire, il ignorait tout de leur système de sécurité. M. Henri Courtois, chef du personnel de Mᵉ Plichon laisse entendre qu'il chargé de la sécurité, n'avait, affirme-t-il aucune compétence technique en la matière. M. André Clément, ingénieur de sécurité, lui, était censé en avoir, mais ne parvenait pas, dit-il, à convaincre du bien-fondé de ses observations ses supérieurs hiérarchiques. Encore qu'il n'ait pas eu la curiosité de faire traduire un rapport alarmiste du constructeur allemand des presses sur les dangers que présentaient celles-ci depuis quelque temps.

L'un des supérieurs hiérarchiques de M. Clément, justement, est là, M. Adrien Delles, directeur de l'usine de Drancy, dont Mᵉ Plichon laisse entendre qu'il n'est après tout « qu'un salarié ». On se tourne alors vers M. Pierre Grach, directeur général de la division poids lourds de Ducellier-Bendix-Air-Equipement (D.B.A.) dont dépend l'usine, inculpé lui aussi. Mais, explique son défenseur, Mᵉ Olivier de La Myre-Mory, D.B.A. est un grand groupe dont M. Grach n'est qu'un des cinq directeurs généraux. Au-dessus il y a un P.-D.G. qui, lui, n'a pas été inculpé.

M. Paul Méner, qui, du banc du ministère public, ferraille avec les avocats de la défense entend situer les responsabilités. Il suggère la relaxe de MM. Lamy et Courtois, qu'il juge de bonne foi, il souhaite une amende pour M. Clément et des peines d'emprisonnement avec sursis pour les deux directeurs. Le code du travail est formel : un opérateur ne doit pas pouvoir de son poste, atteindre, même volontairement, les organes d'une presse en mouvement. Un homme est mort sans qu'à aucun moment le procès ait donné le sentiment que tout avait été fait pour éviter ce drame. Doit-on fermer les yeux sur de telles négligences ?

BERTRAND LE GENDRE.

LE COMITÉ DES INTELLECTUELS POUR L'EUROPE DES LIBERTÉS CONTRE L'EXTRADITION DE M. PIPERNO

Le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL) s'élève contre la nouvelle demande d'extradition de M. Franco Piperno par les autorités italiennes. Cette demande devait être examinée, ce mercredi 19 septembre, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Après avoir rappelé « *son entière réprobation des thèses exprimées par les autonomes italiens, qu'animent notamment MM. Negri, Scalzone et Piperno* », le CIEL déclare :

« Les règles du droit aussi bien que la jurisprudence s'opposent à une extradition réclamée pour des motifs manifestement politiques. La Cour de Paris a refusé cette extradition une première fois, le 31 août. Dès le 29 août toutefois, le juge Gallucci, avouant l'inanité de ses premières formulations, avait adressé un second dossier ne comportant pas moins de quarante-six chefs d'inculpation, invraisemblable patchwork juridique allant du délit d'association subversive... à des infractions au code de la route. Ni la justice ni le gouvernement français ne sauraient se laisser prendre à une telle manœuvre.

» Sachant que, en Italie, la détention provisoire peut s'étirer sur quatre années ou plus, ils ne sauraient cautionner le cours singulier pris par une justice italienne fruit de tractations politiques et de compromis « historiques » par-dessus le respect du droit. A cet égard, le CIEL rappelle que l'analyse rédigée à sa demande par Mᵉ Carlo de Gregori, professeur à la faculté de droit de Padoue, concernant les irrégularités dans l'instruction de l'affaire Negri, l'absence de preuves autres que « documentaires », le respect incomplet des droits de la défense, est restée sans réponse. Cette situation appelle à de l'inquiétude et à une information exigeante. Tout renoncement au droit pour quelque motif politique ou idéologique que ce soit devrait être dénoncé par les intellectuels et les hommes libres. »

★ CIEL, 112, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, tél. 329-45-00. Président : M. Eugène Ionesco ; secrétaire général : M. Alain Ravennes ; membres du comité : MM. Jean-Marie Domenach, Fernando Arrabal, Hubert Astier, François Fejto, Mme Maria Mauban et M. Philippe Sollers.

● *Environ deux cents personnes* ont manifesté, mardi 18 septembre, à Paris, à l'appel de diverses organisations d'extrême gauche, pour protester contre les menaces d'extradition qui pèsent sur M. Franco Piperno. Rassemblés à 18 h. 30 près du Forum des Halles, dont les entrées étaient étroitement surveillées par des cordons de gardiens de la paix, les manifestants se sont dirigés, aux cris de « *Non aux extraditions !* », « *A bas l'Europe des flics et des patrons !* », jusqu'à la rue Saint-Martin, où ils se sont dispersés sans incident.

Au Mexique

LE CYCLONE HENRI A INTERROMPU LES OPÉRATIONS ENGAGÉES SUR LE PUITS DE PÉTROLE IXTOC-ONE

Vera-Cruz (Mexique) (*U.P.I.*). — Le cyclone tropical Henri, qui se déplace depuis plusieurs jours dans le golfe du Mexique, a arrêté temporairement les opérations en cours sur le puits de pétrole Ixtoc-One, en éruption depuis le 3 juin. Henri n'est pas très violent, mais il a fait tomber des pluies exprêmement abondantes sur la côte du golfe de Campeche et les vents accompagnant le cyclone soufflaient à 120 kilomètres à l'heure. Deux mille personnes ont dû évacuer leurs maisons dans la région de Carmen.

● *L'important tremblement de terre* — de magnitude 7,8 sur l'échelle de Richter — qui a frappé la province indonésienne de l'Irian-Jaya (ancienne Nouvelle-Guinée néerlandaise) (*le Monde* du 14 septembre) aurait provoqué des dégâts considérables dans les îles de Yapen et de Waropen. L'absence de moyens de communication n'a pas encore permis de dresser un état exact des dommages et du nombre des victimes, qui, pour le moment, s'élèveraient à une douzaine. Il est à craindre que ces chiffres ne soient plus élevés, car la moitié de la ville d'Ansus — huit mille habitants — aurait été particulièrement touchée par un important glissement de terrain.

UN VIOLEUR AUX ASSISES

« Contre son gré, si vous voulez... »

Certains violeurs ont une prédilection pour les parcs, les terrains vagues, les impasses sombres ou les parkings souterrains. Daniel Pautrat, un cuisinier âgé de vingt-cinq ans, marié, père de deux enfants, qui comparaît depuis le mardi 18 septembre devant la cour d'assises de Paris pour plusieurs « *viols, vols et attentats à la pudeur* », préférait les grands immeubles du 12ᵉ arrondissement de Paris. Il appréciait l'ombre des étages et des couloirs. Il savait retrouver la porte qui mène à la cave, près de l'escalier, l'ascenseur qu'on peut encore bloquer entre deux étages, la minuterie complice.

Mais Daniel Pautrat n'était pas l'homme d'une seule méthode. Il aimait lisser libre cours à son inspiration : il repérait rarement les lieux longtemps à l'avance, préférant attendre ses victimes près de l'ascenseur ou chercher, sans se presser, le nom d'une femme sur la boîte aux lettres. Il lui arrivait aussi de gagner les étages et de tourner au hasard les poignées de porte des appartements.

En huit jours, du 28 novembre au 6 décembre 1977, Daniel Pautrat a agressé cinq femmes, à quelques rues de distance, après ses promenades d'après-midi. Sous la menace d'un grand couteau de cuisine, il les a entraînées dans la cave de leur immeuble. L'attaque débutait par le vol du contenu du sac à main et suivait l'agression. Après le viol — ou l'attentat à la pudeur — il enfermait sa victime pour protéger sa fuite et lançait une ultime menace : « *Ne me balance pas aux flics ! Tu sais maintenant que je suis méchant !* »

Les débris d'une vie

En pleine lumière, Daniel Pautrat n'a plus du tout l'air d'un « dur ». Devant la cour, présidée par M. André Giresse, il fait figure de « petit mec » : cet homme nerveux et frêle, au visage étroit barré d'une fine moustache, raconte une histoire de gosse malheureux et d'homme malade. Placé dès l'âge de quatre ans dans des centres éducatifs, il a derrière lui une longue errance : fugues, suicides et délinquance. « *Il envisageait son avenir de manière confuse et contradictoire* », écrit de lui la psychologue d'un centre d'éducation surveillée. Devenu cuisinier, il change d'emploi après quelques mois, s'oppose à ses employeurs, collectionne les licenciements. « *Je voulais les grandes cartes*, explique-t-il. *Je n'aime pas faire des steaks-frites.* »

Devant le tribunal, il voudrait encore faire front, « *garder sa dignité* ». Il déteste visiblement le portrait qu'on brosse de lui. Il tente de recomposer les débris de sa vie pour apparaître comme « *un homme qui a ses idées* ». Il s'énerve quand l'avocat général, M. Marcel DorWling-Carter, dit de lui qu'il boit, « *avalant sa première bière dès 7 heures du matin* ». S'il sort sans sa femme, chaque soir, c'est simplement parce qu' « *on ne peut pas laisser seuls deux enfants en bas âge* ». En prison, il refuse toute psychothérapie, parce qu'il a peur d' « *être abruti par le valium* »...

Daniel Pautrat aimerait aussi qu'on oublie ses viols. Pour raconter les « *scènes de la cave* », il a des pudeurs de langage inattendues. Il perd même la mémoire. Comment se souviendrait-il de ses premières tentatives, en 1974 et 1975, dans des pensionnats de jeunes filles ? A contre-cœur, il reconnaît qu'il a tenté d' « *avoir des rapports avec une éducatrice...* »

« *Contre son gré !* réplique l'avocat général.

— *Contre son gré, si vous voulez.* »

L'accusé met, en revanche, une certaine complaisance à admettre l'« anormalité » de son comportement avec les femmes : « *Reconnaissons-le*, dit-il, *ce n'est pas normal de ses comporter ainsi.* » Et il demande qu'on lui explique...

Les explications ne manqueront pas. « *Vous trouvez une satisfaction érotique à attaquer, dépouiller, déshabiller, dominer, posséder une femme avec le plus profond mépris pour ses réactions et ses refus* », lui dit-on. Il écoute en hochant la tête. Un autre expert estime que Daniel Pautrat a « *une image déifiée de sa mère* », mais qu'il n'a pas supporté que celle-ci prenne un compagnon à la mort de son mari. « *Vous vous vengez à travers toutes les femmes.* »

PHILIPPE BOGGIO.

ÉDUCATION

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Manifestations contre la surcharge de classes et la situation des maîtres auxiliaires

Des parents d'élèves continuent de protester contre la fermeture de classes ou la suppression de postes d'enseignants. Le Val-d'Oise apparaît comme le département le plus touché par ces problèmes et les actions y sont les plus nombreuses. A l'école Casanova d'Arnouville-lès-Gonesse, les parents se déclarent « déterminés à poursuivre leur action tant que la classe fermée ne sera pas réouverte ».

Mardi 18 septembre, les enseignants du lycée Georges-Braque, à Argenteuil, soutenus par les parents d'élèves, ont décidé de reconduire la grève commencée lundi 17 pour protester contre la surcharge des classes qui accueillent jusqu'à trente-neuf élèves. A Saint-Martin-du-Tertre (voir ci-dessous), deux classes comptent cinquante et un élèves.

A Chaumont (Haute-Marne), les enseignants et les agents administratifs et de service du lycée agricole sont en grève depuis le 17 et demandent le rétablissement d'un poste d'agent contractuel. Deux écoles maternelles de Plaisir (Yvelines) sont occupées par des parents d'élèves, depuis le jour de la rentrée, qui exigent la réouverture immédiate de deux classes.

Dans l'académie de Besançon, des manifestations ont eu lieu mardi 18 septembre pour demander le réemploi des maîtres auxiliaires, dont trois cents sur les cinq cent quarante-cinq en poste l'an dernier n'ont pas encore reçu d'affectation, selon le syndicat général de l'éducation (SGEN-C.F.D.T.). Dans la région parisienne des manifestations étaient prévues ce mercredi 19 septembre après-midi devant les rectorats de Créteil et de Versailles pour protester contre les difficultés d'emploi des maîtres auxiliaires, à l'appel de plusieurs syndicats d'enseignants affiliés à la FEN, à la C.G.T. et à la C.F.D.T.

Enfin, des parents d'élèves d'une école du département de l'Orne ont déclenché une grève pour obtenir le départ d'une institutrice. Ils estiment que le travail de cette dernière est « inefficace ».

PARENTS EN COLÈRE A SAINT-MARTIN-DU-TERTRE

Une classe neuve... toute vide

« Rangez-vous avant d'entrer en classe ! » « Un peu moins de bruit les enfants ! » « Du calme ! » Ces formules traditionnelles de discipline qui retentissent dans le couloir de l'école Langevin-Wallon de Saint-Martin-du-Tertre (Val-d'Oise) ne sont pas le fait d'institutrices, mais de mères qui font régner l'ordre. Certaines portent un bébé dans les bras. Dans cette petite ville en

Dans cette petite ville située en bordure de la forêt de Carnelle, les parents d'élèves, furieux qu'il manque un enseignant pour soulager deux classes de cinquante et un élèves chacune, ont « *relevé* » les institutrices de leurs fonctions.

Par roulement, une vingtaine de dynamiques jeunes mères assurent chaque jour la garde vigilante des élèves.

Tout a commencé le jour de la rentrée par un mouvement de colère devant la classe neuve toute vide. « *La plus belle* », dit Mme Bourbier, directrice de l'école, en montrant cette pièce qui ressemble à un grand grenier merveilleusement aménagé et qui attend encore, comme les fournitures scolaires empilées dans un coin, d'être utilisée. Les crédits ont pu être dégagés par la commune pour la construction de cette classe supplémentaire, mais la nomination d'un instituteur par l'académie n'a pas suivi.

Dans le couloir, inquiètes mais pas hostiles, les institutrices en « *grève forcée* » discutent de la situation avec les parents. Les enfants, eux, jouent dans les classes, lisent ou chahutent gentiment entre deux rappels à l'ordre. Ils ne comprennent pas vraiment ce qui se passe, car personne n'a eu le temps de leur expliquer et certains sont très étonnés de voir s'interpénétrer le monde scolaire et familial. Ce qui exaspère et augmente la détermination d'un mouvement pour l'instant encore unanime, c'est l'indifférence à laquelle il se heurte. Au rectorat, à l'inspection académique et à la préfecture les portes se ferment, les responsables se cloîtrent quand ils ne fuient pas, les inspecteurs sont toujours absents lorsqu'on téléphone.

Les parents ont tout juste pu apprendre que leur école venait en cinquième position sur une liste d'attente. Alors, ils sont déterminés à aller jusqu'au bout.

Y. M.

Grève dans l'Orne pour demander le départ d'une institutrice

L'intruse de Rânes

De notre envoyé spécial

Rânes. — C'est le monde à l'envers : l'école reste pratiquement vide d'élèves depuis la rentrée — d'abord six, puis cinq élèves pour trois maîtres — alors que le trottoir d'en face ne désemplit pas. Des dizaines de parents — surtout des mères — se relaient pour former le piquet de grève et « informer » la population. Un placard suspendu entre les piliers de granit avertit le passant : « *Grève. Nous attendons la décision de M. l'inspecteur.* »

Apparemment, l'affaire est simple : les parents rânais ne veulent plus qu'une institutrice, Mme Violet, enseigne dans leur école. « *Elle tire au flanc,* disent-ils, *elle est toujours absente.* » Les résultats sont là : « *Son travail n'est pas efficace.* » La preuve ? « *Cinquante pour cent de redoublants parmi les élèves qui ont eu la malchance de l'avoir « subie » en cours préparatoire et en cours élémentaire première année* », affirme l'association des parents.

Même le conseil municipal s'en est ému et, dans une motion votée en séance extraordinaire le 12 septembre par neuf voix contre un bulletin blanc — celui du directeur d'école, M. Bellanger, — il s'est déclaré hostile « *au maintien à Rânes d'une enseignante dont le travail ne donne aucune satisfaction aux parents depuis de nombreuses années* ».

Une vieille affaire alors ? Il est de fait que Mme Violet, pied-noir d'origine corse, n'a jamais été vraiment acceptée par la population rurale malgré son mariage avec un autochtone. Arrivée comme remplaçante en 1959, « *au moment où les petits gars du contingent allaient au casse-pipe en Algérie* », Mme Violet s'est tout de suite sentie « *étrangère dans la commune* ». Son caractère entier n'a pas aidé à la faire admettre.

Le 23 janvier 1978, Mme Violet a un accident de voiture en allant à l'école normale d'Alençon suivre un stage. En arrêt de travail longue durée, elle est remplacée pendant toute l'année 1978-1979. Les parents rânais croient être débarrassés de cette intruse qui dérange. D'autant qu'en raison d'une baisse des effectifs scolaires dans la commune, l'administration a décidé de fermer une classe. Las ! Mme Violet étant titulaire de son poste à Rânes depuis 1964 — donc la plus ancienne, — c'est une autre institutrice qui est mutée. Et Mme Violet a le front de demander un demi-service pour sa reprise.

C'en est trop ! Dès lors, les parents rânais découvrent à Mme Violet tous les défauts : « *Elle fait dormir les enfants l'après-midi ; elle apporte son tricot et mange des fruits en classe devant les enfants.* » On l'accuse même d'utiliser ses élèves pour lui arracher ses — rares — cheveux blancs. La rumeur s'enfle.

Mais Mme Violet résiste. Elle a pour elle la neutralité — embarrassée parfois — de ses collègues. Son directeur, M. Bellanger, refuse de prendre parti tout en se déclarant « *proche de la population* ». Le Syndicat national des instituteurs, par la voix de son secrétaire départemental, M. Henri Bouriès, prend sa défense, « *pour le principe* ». « *On ne peut,* dit-il, *laisser un comité de parents s'ériger en juges pédagogiques.* » L'inspecteur d'académie, M. André Leroi, observe que Mme Violet a toujours été bien notée. Il ne peut que constater « *un phénomène de rejet* ». Même la présidente départementale de la fédération des parents d'élèves Cornec, Mme Millet, s'est désolidarisée de l'action de l'organisation locale des parents, Cornec eux aussi. Eux n'en démordent pas : « *On n'en veut plus, c'est tout.* » Ils sont décidés à mener la grève « *jusqu'au bout* » pour obtenir le départ de Mme Violet.

Quant à la municipalité, elle affirme, par la voix de son premier adjoint, M. Arthur Mourez, défendre l'école publique, car le maintien de Mme Violet risquerait, selon lui, de provoquer l'évasion vers des écoles confessionnelles de la région et donc, d'entraîner de nouvelles fermetures de classe à Rânes. Mais les conseillers ne peuvent citer un seul cas — en vingt ans — de fuite motivée vers l'école privée. « *Ils jouent aux potentats de village,* dit Mme Violet. *Les moutons se sont mis à bêler tous ensemble.* »

ROGER CANS.

SCIENCES

La société privée Matra a été choisie pour réaliser trois satellites nationaux de télécommunications

A l'issue du comité interministériel, mardi 18 septembre à Matignon, sous la présidence du premier ministre M. Raymond Barre, la société Matra a été désignée pour réaliser les satellites nationaux de télécommunications Télécom-1 et Télécom-2 que la fusée Ariane mettra en orbite en décembre 1982 et en mars 1983. Grâce à ce système, dont le coût est estimé à 1 500 millions de francs, la direction générale des télécommunications (D.G.T.) sera en mesure d'assurer le trafic téléphonique et télévision entre la métropole et les départements et territoires d'outre-mer, mais aussi d'offrir des liaisons spécialisées en rapport avec les nouveaux services nés du développement de la télématique.

La concurrence acharnée que Matra et la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) se livraient depuis plus de trois mois pour emporter le marché des satellites Télécom vient donc de s'achever au bénéfice du premier (1). Pendant toute cette période, les deux industriels ont resserré leurs prix pour tenter de gagner. Mais la société privée Matra a été finalement choisie parce que « *son devis était inférieur de 60 millions de francs à celui de son concurrent, en dépit de performances techniques équivalentes* », a expliqué mardi M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications. Le marché pour la société de Vélizy-Villacoublay (Yvelines) devrait se monter à quelques 350 millions de francs couvrant la construction de trois satellites — dont un de secours en réserve au sol — et la fourniture par Thomson-C.S.F. de la charge utile. Dans ces conditions, le contrat vraiment dévolu à la Matra serait seulement de l'ordre de 250 millions de francs auxquels s'ajouteraient, si le système donnait entière satisfaction en orbite, des primes comprises entre 25 et 30 millions de francs.

C'est parce que la direction générale des télécommunications était confrontée à une diversification croissante des besoins de communication des entreprises, qu'elle s'est engagée dans le développement d'un nombre important de services nouveaux : télématique et informatique. Mais, si tous, peuvent être assurés de façon relativement satisfaisante au moyen des réseaux de télécommunications existants, l'évolution des besoins tendrait à démontrer qu'il n'en ira pas de même dans quelques années. Pour cette raison, le recours au satellite était nécessaire, affirme la D.G.T., tout en ajoutant que Télécom lui fera économiser 400 millions de francs qu'il aurait fallu investir dans la construction de nouvelles liaisons terrestres.

Les deux satellites, dont le poids au lancement devrait atteindre les 1 000 kilos, serviront tout d'abord à acheminer les communications téléphoniques et les émissions de télévision entre la métropole et les départemeents et territoires d'outre-mer. Pour le moment, ces fonctions sont assurées par les satellites du réseau Intelsat et par les satellites expérimentaux franco-allemands Symphonie qui arrivent en fin de vie et ne seront pas remplacés. En outre, les satellites Télécom devront offrir des liaisons spécialisées nouvelles dans les domaines de la transmission de données à haut débit entre ordinateurs, de la télécopie rapide, de la visio-conférence, de la vidéotransmission et de l'interconnexion téléphonique entre différentes filiales d'un même groupe. L'ensemble de ces liaisons particulières se ferait à partir de petites antennes de deux à trois mètres de diamètre établies chez le client. Ce marché — quelque trois cents antennes de petites dimensions auxquelles viendraient s'ajouter sept autres de plus grande taille (entre 11 et 32 m de diamètre) destinées aux communications métropole-outre-mer — n'a pas encore été attribué.

Enfin, une partie de la charge utile du satellite sera réservée pour les besoins de la défense nationale. Il s'agit de deux canaux à large bande passante permettant de chiffrer les messages des armées.

La désignation de Matra comme maître d'œuvre des satellites Télécom reste liée toutefois, comme l'a expliqué M. Segard, à des problèmes de coopération internationale. Compte tenu du fait que le satellite est dérivé de ceux que la firme française construit avec d'autres industriels européens (groupe MESH) pour le compte de l'Agence spatiale européenne, il y a fort à parier que des arrangements financiers et des contrats de sous-traitance devront être trouvés. D'autre part, les pouvoirs publics s'étant montrés soucieux, au cours des mois de juillet et d'août, de promouvoir les matériels développés à l'exportation, des négociations auraient été engagées entre Matra et British Aerospace pour redistribuer les zones d'influence des deux firmes.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) La SNIAS espère sans doute une revanche sur les satellites de télévision directe que la France et l'Allemagne fédérale envisagent de réaliser en coopération. Le sujet devrait être examiné, au début d'octobre, à l'occasion du sommet franco-allemand Giscard-Schmidt.

M. Ducuing nommé directeur général du C.N.R.S.

Après avoir désigné la semaine dernière le président du Centre national de la recherche scientifique (*le Monde* du 13 septembre), le conseil des ministres devait nommer, mercredi 19 septembre, le nouveau directeur général de cet organisme. Il s'agit de M. Jacques Ducuing, physicien, directeur du laboratoire d'optique quantique du C.N.R.S. et conseiller scientifique du ministre de la défense depuis 1977. Il succède à M. Robert Chabbal, qui occupait ce poste depuis 1976 après avoir été notamment directeur scientifique du programme interdisciplinaire de recherche et de développement pour l'énergie solaire (PIRDES).

[Né le 5 mai 1932 à Tarbes (Hautes-Pyrénées), M. Jacques Ducuing est ancien élève de l'Ecole polytechnique et docteur ès sciences. Scientifique de renommée internationale, il est connu pour ses travaux sur l'optique non linéaire et l'étude de phénomènes que seule a permise l'apparition des lasers. Aux très hautes intensités lumineuses, en effet, les ondes électromagnétiques interagissent et les propriétés de la matière se modifient, comme l'ont constaté Jacques Ducuing et les chercheurs avec lesquels il a fait équipe (notamment aux Etats-Unis avec le professeur Bloembergen, de la Harvard University).

M. Jacques Ducuing a commencé sa carrière comme ingénieur dans l'industrie, où il est resté de 1957 à 1960. Il s'est ensuite rendu aux Etats-Unis, où il a séjourné jusqu'en 1966, avant de devenir maître de conférences à la faculté d'Orsay, puis professeur sans chaire. Nommé professeur titulaire de cette même faculté en 1968, il était appelé en 1971 au titre de maître de conférences à l'Ecole polytechnique avant d'y exercer les fonctions de professeur en 1973. M. Ducuing, qui a reçu notamment pour l'ensemble de ses travaux la médaille d'argent du C.N.R.S. (1970) et le prix Aimé-Cotton (1968), assure les fonctions de directeur du laboratoire d'optique quantique du C.N.R.S. depuis 1970.]

DÉFENSE

LA MODERNISATION DE L'ARME NUCLÉAIRE

La France a donné la priorité à l'étude d'un missile stratégique sol-sol mobile

annonce M. Yvon Bourges

Les recherches sur la mise au point d'un missile stratégique sol-sol mobile ont reçu la priorité. C'est ce qu'a déclaré, mardi 18 septembre, à Paris, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, après avoir été entendu par les députés membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale. Le ministre a rendu compte aux parlementaires de l'exécution de la loi de programmation militaire pour les années 1977-1979 et du projet de budget de la défense pour 1980.

Etudié pour faire face à l'évolution de la menace adverse et pour rendre moins vulnérable l'arsenal national de la dissuasion, ce nouveau missile nucléaire se déplacera sur un véhicule à roues (*le Monde* du 18 juillet). M. Bourges estime que ce projet marque la confirmation, par l'actuel gouvernement, de la politique de défense suivie depuis vingt ans.

« *Le budget nucléaire de la France,* a indiqué le ministre, *représente 14,1 % de l'ensemble des crédits de la défense* », qui s'élèvent, pour 1980, à 88 601 millions de francs, en augmentation de 14,9 % par rapport aux dépenses militaires de 1979. « *Cet effort nucléaire représente encore 0,5 % du produit intérieur brut marchand (P.I.B.M.* », qui correspond à l'ensemble des valeurs ajoutées brutes (T.V.A.) incluses) des biens et services marchands. « *Le gouvernement,* a ajouté M. Bourges, *considère qu'il n'y a rien eu, depuis 1976, de fondamental qui vienne modifier nos objectifs, nos choix et nos orientations.* »

Détaillant ensuite ce qu'il a appelé « *la continuité de la politique de défense* », M. Bourges a annoncé que tous les sous-marins nucléaires français seront, en 1980, équipés de seize missiles M-20, armés chacun d'une tête thermonucléaire mégatonnique. Trois sous-marins pourront être simultanément en permanence à la mer ; un quatrième sera « *dans le cycle opérationnel* », prêt à appareiller le cas échéant, et le cinquième sera en voie d'achèvement. En 1985, le sixième sous-marin nucléaire recevra des missiles M-4 à têtes multiples, un essai réussi de dispersion des différentes charges nucléaires à bord d'un missile expérimental ayant eu lieu en décembre 1978.

M. Bourges a, d'autre part, précisé que la France conservera au-delà de 1985 une quinzaine de bombardiers nucléaires Mirage-IV modernisés et que, l'an prochain, le site du plateau d'Albion, en Haute-Provence, recevra sa première unité de nouveaux missiles sol-sol stratégiques S-3 à tête thermonucléaire mégatonnique.

« *La puissance de feu nucléaire de la France,* a encore indiqué le ministre, *a doublé depuis 1977. Elle aura triplé en 1980 et quadruplé en 1982.* »

A propos des principaux programmes d'armements classiques, M. Bourges a déclaré que l'armée de l'air commandera vingt-trois Mirage F 1, vingt-deux Mirage 2000, huit avions de transport Transall et vingt-deux avions d'entraînement Alpha-Jet. La marine nationale commandera en 1980 une cinquième corvette anti-sous-marine, deux avisos supplémentaires, deux bâtiments anti-mines et deux navires de transport légers. L'armée de terre commandera cinquante-quatre chars de combat AMX-30, cent cinquante blindés légers AMX-10 dans leurs différentes versions, quarante batteries de 155 millimètres, trois cents véhicules de l'avant blindés (VAB) et quarante-quatre mille fusils d'assaut Famas 5,56 millimètres.

En revanche, le nouveau porte-avions ne sera commandé qu'après 1982, pour entrer en service vers 1990, date à laquelle devront commencer à être remplacés les porte-avions actuels *Foch* et *Clemenceau*.

Interrogé sur l'éventualité d'un débat au Parlement européen sur la coopération en matière d'armement entre l'OTAN et l'Europe, M. Bourges a été catégorique : « *Nous sommes partisans d'une coopération entre gouvernements sur une base bilatérale ou multilatérale. Mais nous ne sommes pas partisans de voir se créer une autorité, même européenne, qui s'occuperait de la production d'armements.* »

MÉDECINE

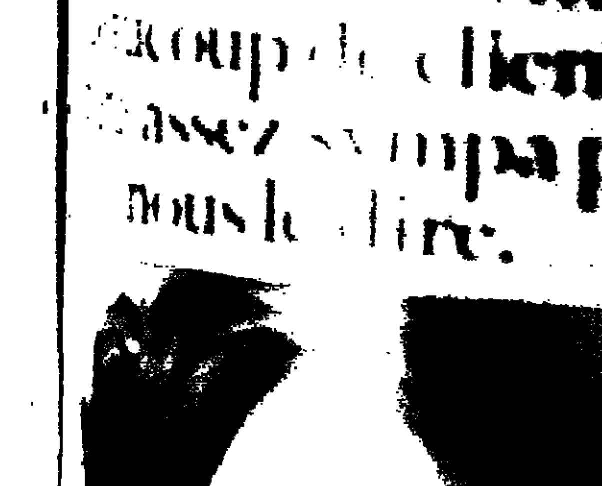
Trois firmes pharmaceutiques acceptent d'indemniser plusieurs milliers de victimes du quinoform

Tokyo (*A.F.P., A.P.*). — Trois firmes pharmaceutiques ont reconnu, samedi 15 septembre, que le Quinoform, médicament antidiarrhéique qu'elles avaient produit pendant près de trente ans, avait des effets secondaires paralysants et ont promis de verser à plusieurs milliers de victimes des dommages-intérêts dont le total pourrait atteindre plusieurs millions de dollars. Le ministère japonais de la santé, de son côté, a admis sa responsabilité dans l'octroi des autorisations de production et de vente du médicament avant qu'il soit interdit en 1970. Ces aveux ont été consignés dans un document négocié par les trois firmes (Takeda Chemical Industries, Ciba-Geigy-Japon et Tanabe Seiyaku) avec un conseil national représentant les quelque quatre mille victimes des effets secondaires du Quinoform, connus sous le sigle SMON (neuropathie myelo-optique subaiguë).

[C'est essentiellement au Japon qu'ont été dénombrés, par milliers, des atteintes neurologiques graves liées à l'absorption de désinfectants intestinaux contenant des quinoléines. Une dizaine de cas de ce type ont été signalés en France (« le Monde » daté 7-8 juin 1972, du 7 juillet 1976, du 8 novembre 1978).

Le ministère de la santé français n'a donc pas retiré ces médicaments du marché, comme c'est le cas au Japon et aux Etats-Unis. Mais ils sont inscrits depuis 1978 au tableau A des substances vénéneuses, et ne peuvent donc être obtenus que sur prescription ; le renouvellement de ces prescriptions n'est possible que sur indication expresse du médecin. De nombreuses spécialités en vente en France contiennent des dérivés quinoléiques, notamment le mexaforme et l'entérovioforme.]

● RECTIFICATIF. — *Dans* l'article consacré au IXe congrès européen de thérapie comportementale (*le Monde* du 12 septembre), nous avions donné une adresse erronée de l'Association française de thérapie comportementale. Les locaux de l'association sont situés 152, avenue de Wagram, 75017 Paris. Tél. 267-06-45.







AVANT LE VOYAGE DU SOUVERAIN PONTIFE EN IRLANDE ET AUX ÉTATS-UNIS

Où va Jean-Paul II ?

Pour le troisième grand voyage de son pontificat, après le Mexique en février et la Pologne en juin, Jean-Paul II se rendra successivement à la fin de ce mois en République d'Eire et aux Etats-Unis. La première étape du voyage, du 28 septembre au 1er octobre, mènera le pape dans cinq villes irlandaises : Dublin, la capitale ; Drogheda, où se trouve le tombeau de saint Oliver Plunkett, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, pendu par les Anglais à Londres en 1681 ; Galway, sur la côte occidentale de l'île ; Knock, sanctuaire marial où, il y a un siècle, quinze paysans auraient eu une vision de la Vierge, de saint Jean-Baptiste et de Saint-Joseph sur un mur de l'église, et Limerick, qui passe pour être la ville la plus catholique du pays.

Au cours de la deuxième étape, du 1er au 7 octobre, le pape se rendra à Boston, ville fondée par les « Pères pèlerins », puritains venus d'Angleterre en 1620, mais qui abrite aujourd'hui une importante population catholique d'origine irlandaise, et notamment la famille des Kennedy, puis dans les cinq villes suivantes : New-York, où il sera reçu par M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, organisation devant laquelle le pape fera un discours ; Philadelphie, où il sera reçu par l'archevêque de cette ville, le cardinal John Krol, d'origine polonaise ; Chicago, où il présidera l'assemblée générale de la conférence des évêques catholiques ; Des Moines, pour visiter une communauté d'agriculteurs, et Washington, où il sera reçu à la Maison Blanche par le président Carter, puis visitera le sanctuaire marial national de l'Immaculée Conception.

Cinq villes irlandaises en trois jours, puis six villes américaines en autant de jours. Jean-Paul II semble décidé à intensifier la fréquence de ses voyages : il parle d'en faire tous les trois mois environ. De telles tournées éclairs posent un certain nombre de problèmes matériels.

D'abord, le coût élevé de déplacements aussi importants. En Pologne, les autorités communistes avaient exigé une participation importante de l'Eglise pour financer le voyage du pape, et les catholiques étaient évidemment prêts à tous les sacrifices pour recevoir « leur » pape.

Pour ce qui est du prochain voyage, les hiérarchies catholiques en Irlande et aux Etats-Unis ont déjà invité leurs ouailles — aux taux de 1 livre par Irlandais et de 5 dollars par famille catholique de Washington — à participer aux frais. Si cette initiative prête à discussion, on comprend encore mieux les protestations élevées à Boston, à Washington, à New-York (*le Monde* du 13 septembre) et maintenant à Philadelphie, de la part de non-catholiques qui n'admettent pas que leur municipalité utilise les deniers publics pour financer les déplacements d'un chef d'Etat étranger.

Cela pose un problème œcuménique. Dans quelle mesure sied-il à un gouvernement laïc de privilégier le chef spirituel de l'Eglise catholique par rapport aux autres leaders religieux, en l'invitant officiellement ? Le Vatican ne profite-t-il pas des ambiguïtés de son double statut, comme Etat et comme siège de l'Eglise romaine ? Le pape a eu raison de renoncer à se rendre en Irlande du Nord, par volonté d'apaisement. Mais, s'il faut condamner le sectarisme du pasteur Ian Paisley, qui appelle à la violence contre celui qu'il qualifie de « *pape anti-Christ* » ; ne doit-on pas prendre en considération l'attitude du Dr William Craig, modérateur de l'Eglise presbytérienne irlandaise, qui s'est opposé à la venue du pape en Irlande du Nord pour des raisons idéologiques ? « *L'institution de la papauté*, a-t-il déclaré, *ainsi que la vénération de la Vierge Marie, deux éléments qui seront mis en valeur lors de la visite, sont contraires à l'Evangile, à mon avis.* »

Il y a, enfin, le problème de la sécurité.

Tout cela amène à poser la question fondamentale : où va Jean-Paul II ? Quelle est la politique sous-jacente à cette série de voyages qu'il envisage ? Paul VI, le premier, a voulu briser l'image du pape « prisonnier du Vatican », et les voyages qu'il entreprit avaient surtout l'allure de pèlerinages. Mais il y a d'autres manières de concevoir un voyage pontifical.

Le pape peut, par exemple, se rendre dans un pays à l'occasion d'une célébration religieuse. C'est dans cet esprit que Jean-Paul II visitera Lourdes en 1981 pour le Congrès eucharistique. Ou bien il veut marquer un anniversaire, ce qui est le motif donné pour la visite du pape aux Philippines, au début de l'année prochaine.

Or le risque de tels voyages officiels fastueux est de voir l'aspect religieux détourné au profit du politique. Cela pourrait être le cas en Irlande, où la guerre civile, avant tout économique, sociale, politique et colonialiste, est menée sous des étiquettes religieuses. Aux Etats-Unis, la récente déclaration du sénateur Edward Kennedy, pour annoncer que sa famille ne voyait pas d'objection à ce qu'il se présente aux élections présidentielles, n'est sûrement pas étrangère au séjour du pape à Boston et à l'audience que lui accordera le président Carter à la Maison Blanche. Aux Philippines, enfin, on assiste à une sourde lutte de prestige entre le président Park et le cardinal Sin pour savoir qui des deux a invité l'hôte illustre.

Un tout autre but d'une visite pontificale serait celui de régler un problème particulier dans une Eglise locale. Au lieu de convoquer les sept évêques néerlandais à Rome en janvier prochain, en synode extraordinaire, pour discuter des différends qui opposent les factions de l'Eglise aux Pays-Bas, Jean-Paul II aurait sans doute trouvé un avantage, au moins sur le plan psychologique, à se rendre lui-même à Utrecht.

Mais, finalement, est-il utopique de rêver d'autres formes de déplacements pontificaux ? Sans aller jusqu'à parler d'incognito, pourquoi le pape n'irait-il pas dans tel pays, telle ville, telle communauté religieuse, pour partager la vie des chrétiens, se renseigner sur diverses expériences, sans tapage, plutôt que de se déplacer en homme d'Etat, pire en *superstar* ?

ALAIN WOODROW.

Lettre ouverte au pape-patron

De notre correspondant

Cité du Vatican. — « *On dit que tu es un grand pape, mais nous, nous attendons que l'on dise que tu es un pape bon et juste* », écrivent, dans une lettre ouverte à Jean-Paul II, « *un grand nombre d'employés dévoués du Vatican, contraints à l'anonymat* ». Ce texte, daté du 1er septembre, fait suite à un autre document diffusé au printemps dernier et resté apparemment sans effet. Les protestataires reviennent donc à la charge pour rappeler au pape que leur pouvoir d'achat « *a diminué de moitié en dix ans* ».

On n'écrit pas au successeur de saint Pierre comme à n'importe quel patron. Déférente et parfois lyrique, la protestation du 1er septembre évoque par moments une prière : « *La flamme vacillante de notre espérance est maintenant entre tes mains ; c'est à toi seul que revient de faire briller à nouveau la lumière...* » Un certain agacement perce malgré tout dans cette seconde lettre. « *Quel contraste avec le dynamisme volcanique qui t'a emporté partout et si loin, sans doute trop loin de nous* », écrivent les contestataires, qui « *ne réclament pas de privilèges ou des avantages, mais la juste récompense* » dont parle l'Evangile.

Sur les trois mille employés que compte le Vatican, moins d'un tiers appartiennent au clergé ou à des ordres religieux. Ce ne sont pas ceux-là qui revendiquent, mais des personnes devant « *faire vivre une famille* » et n'ayant pas de syndicat pour les défendre. Leurs traitements oscillent entre 2 000 et 3 000 F par mois avec un salaire de base inchangé depuis 1969 et une échelle mobile qui pénalise les moins mal lotis. Il est urgent de réformer le système, affirment les auteurs de la lettre « *si on ne veut pas arriver à un nivellement ridicule avec des différences insignifiantes entre dirigeants et subordonnés* ». Certains promus récents n'ont-ils pas été augmentés de... 15 F ? Les autres revendications concernent les primes d'ancienneté, la réduction des années de présence (quarante actuellement) pour bénéficier de la retraite, le montant dérisoire des allocations familiales (90 F par enfant).

Les autorités du Saint-Siège veulent bien reconnaître qu'un problème existe et que les difficultés financières de ces derniers temps ne devraient pas se répercuter sur les employés. Mais elles soulignent aussi les avantages dont jouit le personnel ; des horaires de travail plus faibles qu'ailleurs et des congés plus fréquents, la non-imposition des traitements, la possibilité d'exercer un second travail en Italie, les achats de produits alimentaires et d'essence à prix réduits...

R. S.

DÉFENSE

La France a donné la priorité à l'étude d'un missile stratégique sol-sol mobile

MÉDECINE

L'ÉDUCATION DE L'ENFANT

ARCHÉOLOGIE

SPÉCIALISTE DE L'ANTIQUITÉ IRANIENNE

Roman Ghirshman est mort

M. Roman Ghirshman, directeur général honoraire de la délégation archéologique française en Iran et en Afghanistan, vient de mourir à Budapest, où il assistait à un congrès, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Avec le professeur Roman Ghirshman, l'archéologie orientale perd son doyen d'âge et un de ses représentants les plus éminents. Notre connaissance de l'antiquité iranienne a été profondément enrichie et renouvelée par ce fouilleur, à la fois homme de terrain et grand érudit.

Né en 1895 à Kharkov, Roman Ghirshman combattit dans l'armée du tsar avant de devoir s'exiler de sa Russie natale. Il vint en France en 1923 ; il y gagna sa vie durement, tout en se consacrant à ses études supérieures à la Sorbonne, à l'Ecole des hautes études, à l'Ecole du Louvre. Ses maîtres, René Dussaud et le docteur Contenau notamment, lui transmirent un attachement profond pour notre grand musée national. Il débuta en Orient sous la houlette de l'abbé Henri de Genouillac, qui explorait le site sumérien de Tello, en Irak méridional, et lui confia même la fouille d'un petit site voisin. A cette époque, le plateau iranien n'avait pratiquement pas encore été exploré autrement qu'en surface, et les fouilleurs clandestins le mettaient en coupe réglée. C'est ainsi que le Tépé Giyan, près Nehavend, livrait des vases peints et des bronzes ressemblant à ceux du Luristan voisin. Le docteur Contenau décida d'en confier le sauvetage archéologique au jeune fouilleur, en 1931. Et les résultats furent décisifs pour la classification des cultures archaïques du plateau, et aussi de la plaine susienne qui lui était associée dès une très haute antiquité.

Deux ans plus tard, les clandestins jetèrent sur le marché de magnifiques vases peints d'un site appelé Tépé Sialk près de Kashan, en bordure du désert salé central. Les fouilles durèrent jusqu'en 1937, et apportèrent la révélation de la présence des Susiens proto-élamites dès le IV[e] millénaire, en même temps que celle d'une tribu iranienne au début du I[er] millénaire. Comme les découvertes de Giyan, celles de Sialk furent publiées avec une rapidité exemplaire, dès 1938, grâce à la collaboration inappréciable de Mme Ghirshman, restauratrice et dessinatrice.

Mais Roman Ghirshman était plus particulièrement attiré par un des parents pauvres de l'archéologie : la prétendue « basse époque » parthe et sassanide. Parallèlement à la fouille de Tépé Sialk, il s'attacha donc à l'exploration du grand site de Bichapour, dans le Fars, où le conquérant sassanide Chapour I[er] avait tenu captif le malheureux empereur romain Valérien. Les travaux se poursuivirent pendant la guerre. Roman Ghirshman se trouvait à Téhéran en 1940 ; il se rallia au général de Gaulle et fut envoyé en mission en Afghanistan. Il devait bientôt y succéder à la tête de la délégation archéologique française, à J. Hackin, tragiquement disparu en mer. Après de longues années de fouilles presque ininterrompues, il s'arrêta pour préparer les publications, à l'Istitut français du Caire.

Au lendemain de la guerre, il reçut le lourd honneur de reprendre la fouille de Suse, site illustre où Jacques de Morgan avait découvert, à partir de 1897, les chefs-d'œuvre de l'art babylonien, amenés là en butin de guerre par les Elamites, dont la civilisation, du même coup, avait été révélée. Mais des méthodes désuètes avaient compromis les résultats des travaux, si bien que le nouveau chef de mission se mit en devoir d'établir une stratégie précise, afin de pouvoir retracer convenablement l'histoire de la ville. Quinze niveaux d'occupation furent ainsi explorés, qui s'échelonnaient sur plus de trois millénaires à partir de la fondation relativement récente du quartier choisi par le fouilleur.

En ce début du deuxième millénaire avant J.-C., Suse était déjà vieille de plus de 2 000 ans, aussi deux nouveaux chantiers furent-ils ouverts pour entreprendre, avec la collaboration du R.-P. Stève et de l'architecte H. Gasche, la clarification des témoins des hautes époques. Simultanément, un secteur suburbain fut exploré, qui révéla l'installation d'une tribu perse aux portes de Suse, dès le VII[e] siècle. Et surtout, une ville sainte élamite avait été repérée précédemment au sud-est, à Tchoga Zanbil ; il s'agissait de l'ancienne Dur-Untash, construite au milieu du XIII[e] siècle avant J.-C. Roman Ghirshman en mena à bien, exemple exceptionnel dans les annales de l'archéologie, le dégagement complet, de 1951 à 1962. Le site était dominé par une *ziggurat* ou tour à étages, dont la fouille difficile révéla l'originalité par rapport à celles de Babylonie. On découvrit avec étonnement qu'elle avait été bâtie en deux étapes, car initialement, il s'agissait d'un temple carré d'une centaine de mètres de côté et enserrant une cour à ciel ouvert.

Et c'est dans cette cour que furent édifiés ensuite trois étages emboîtés l'un dans l'autre, qui devaient culminer à 52,50 mètres. Cette construction gigantesque, consacrée aux deux dieux majeurs de l'Elam, dominait les temples des déesses-épouses dans une première enceinte. Une deuxième abritait les temples de divinités moins importantes ; la troisième devait entourer des maisons qui ne furent jamais construites, à côté de palais où le roi et sa cour pouvait résider. C'est là que fut trouvé aussi un temple du feu, qui révélait un culte élamite inattendu, à une époque antérieure à l'immigration des Iraniens, dont un tel culte apparaissait précédemment comme spécifique.

Au lendemain de ces découvertes, en 1965, Roman Ghirshman fut élu à l'Académie des inscriptions et belles lettres, juste hommage rendu à des travaux qu'il poursuivait avec une activité inlassable. Car s'il s'attacha dès lors plus particulièrement à la fouille de Suse, il entreprit en outre celle des temples parthes des monts Bakhtiari : Bard-e Neshandeh et Masjid-i Soleiman. Il y pousuivit ses fouilles jusqu'en 1972, après avoir pris sa retraite de directeur de la délégation archéologique, à Suse. Ces travaux furent rendus possibles grâce à l'acquittement d'une dette morale des « pétroliers », qu'il aimait à rappeler. En effet, Jacques de Morgan, fondateur de la délégation et grand archéologue, avait été l'« inventeur » du pétrole iranien : n'était-il pas juste qu'ils vinssent financièrement à l'aide de son successeur ? Et depuis lors, Roman Ghirsham n'a pas dételé : un impressionnant programme de publication l'attendait, dont il mena la réalisation à bien grâce à son étonnante puissance de travail. Et c'est en pleine activité, en pleine séance d'un congrès archéologique à Budapest que la mort a frappé le grand vieil homme auquel le musée du Louvre doit un enrichissement impressionnant : chefs-d'œuvre de l'art certes, comme le « bol aux panthères » de Tépé Sialk et la hachette d'argent et d'électrum de Tchoga Zanbil, mais aussi et surtout, documentation d'importance capitale pour la poursuite de la recherche archéologique. Roman Ghirsham était pleinement conscient de cette mission de notre grand musée, qui demeure grâce à lui une institution vouée à cette recherche.

Cela ne l'empêchait pas d'être attaché à une diffusion auprès du plus grand nombre, qui ne fut jamais une « vulgarisation ». La grande exposition Cinq Mille Ans d'art en Iran, dont il fut le maître d'œuvre en 1961, en est témoin, autant que les deux beaux volumes qu'il écrivit dans la collection de « L'univers des formes », ouvrages de référence pour l'érudit comme pour l'amateur éclairé.

PIERRE AMIET,

conservateur en chef du département des antiquités orientales au Musée du Louvre.

CULTURE

DÉCÈS DU COMPOSITEUR RAYMOND LOUCHEUR

Le compositeur Raymond Loucheur est mort, le 14 septembre, à Nogent-sur-Marne. Il était âgé de quatre-vingts ans.

Auteur de trois symphonies, d'une « Rhapsodie malgache », d'un ballet, « Hop Frog », et de nombreux concertos, partitions de musique de chambre et de mélodies, œuvre d'une vigoureuse écriture traditionnelle, Raymond Loucheur fut également un haut fonctionnaire. Il avait accompli ganisation de l'enseignement mu- un travail considérable de réor- sical.

[Né en 1899 à Tourcoing, il est d'abord, en 1925, professeur d'éducation musicale à Paris. Elève notamment de Nadia Boulanger, de Max d'Ollone, de Vincent d'Indy, il remporte le prix de Rome, en 1928, pour sa cantate *Héraclès à Delphes*.

Inspecteur principal de l'enseignement musical, puis inspecteur général de l'instruction publique (1946), il dirige le Conservatoire national de musique de 1956 à 1962, puis se consacre à son œuvre, couronnée en 1973 par le Grand Prix national de la musique.]

LETTRES

Les chroniques de Pierre Viansson-Ponté

(Suite de la première page.)

De cette peine, il dépeint les mille et une formes avec une totale absence de cuistrerie ou de dogmatisme, en être à qui l'éducation classique et humaniste a appris que la simplicité peut être la forme la plus achevée du talent. Mieux que personne il sait, comme l'écrit Pierre Drouin dans sa préface, « dépouiller le fait brut de sa gangue pour en arracher la signification ». Inquiétude devant la guerre, le nucléaire, la violence, l'arbitraire, le chômage, peur des autres, de tout et de rien, chacune de nos humaines misères est ici traitée avec une précision délicate de miniaturiste. Comment ne pas songer à la façon qu'avait P. V.-P. d'écrire, à son trait arrondi, rapide, parfaitement lisible, sans jamais une rature ! Mais un mot revient plus souvent que d'autres : solitude. Et l'on sent une attention un peu envieuse, une discrète passion chez lui quand il décrit les solutions que des jeunes et des moins jeunes ont imaginées, à notre époque, pour y échapper : cela va des communautés de potiers à la pétanque — douze millions d'adeptes en France, — à ce « monde à l'envers » qu'est le Paris du mois d'août, où l'on retrouve « le temps de vivre » et donc de découvrir les autres, à la fête, aux petites annonces souvent poignantes de « Libé », et même au tiercé, objet d'une savoureuse chronique.

Échapper à la solitude

Peut-on pour autant échapper à la solitude ? Viansson y échapait-il lui-même ? Cet écrivain prolixe, ce brillant causeur, cet improvisateur extraordinairement doué, a souvent été dépeint comme un homme secret. Le terme pudique serait sans doute plus juste, et l'on pourrait aussi bien parler à son propos d'une certaine timidité. Lui aussi, tout « arrivé » qu'il fût dans le monde de la communication, lui qui comprenait tout, si vite et si bien, il lui est arrivé de se heurter à l'incompréhension et d'en souffrir. Ses plus fidèles correspondants ne se privaient pas de l'invectiver lorsqu'il osait s'en prendre à des tabous comme la peine de mort, le racisme, la chasse ou un certain régionalisme.

La capacité de sentir, de réagir

Mais pourquoi continuer ? Il y aurait quelque ridicule à prétendre présenter aux lecteurs du « Monde » le journaliste le plus lu du « Monde », dont on a bien vu, à la foule qui se pressait à Saint-Séverin lors de ses obsèques, comme à l'énorme courrier reçu à cette occasion, quelle place il tenait dans leur cœur. En relisant, dans « Couleur du temps qui passe », des chroniques qui les enchantèrent sur le moment, en découvrant telle ou telle qui leur avait peut-être échappé, ils verront à quel point ces textes ont peu vieilli. Ils en apprécieront la fraîcheur et la constante élégance. Et aussi l'humour. Jamais tout à fait absent, il éclate dans les morceaux de bravoure, comme la description d'un déjeuner d'intellectuels de droite avec le président de gauche Lefrançois, à la table d'un premier ministre qui se trouve être l'époux de la célèbre romancière Emilienne Joseph - Brun. Ils retrouveront un peu de ce qui fait tellement défaut en nos temps nietzschéens, : la tendresse. Ils mesureront, avec quelle nostalgie, le vide que laisse la disparition de notre ami.

Dans un de ses feuilletons, « Journaliste, salut ! », dont un livre de Jean Dumur lui avait fourni le propos, Viansson avait montré mieux que personne les servitudes et les limites de son métier, du nôtre :

« *Dans les rédactions, univers hypersensible, les irritations, les dépressions, les revendications, les insatisfactions, se succèdent. Le caractère éphémère du produit qui a parfois exigé des heures, des jours, des mois d'efforts, ajoute à la tension. Mais surtout, c'est l'investissement personnel qui fait que ce n'est pas vraiment un métier comme les autres. Dans son travail, le journaliste engage et livre une part de lui-même, ses émotions et ses convictions, ses connaissances et sa sensibilité. Il est confronté sans cesse à des situations agressives qui font appel à la faculté de comprendre, mais aussi à la capacité de sentir et de réagir, de résister. Il sait bien que la radio ou la télévision parfaite, le journal idéal, n'existent pas ; que personne, et lui pas plus qu'un autre, ne saurait s'abstraire de son milieu naturel et ignorer tout un conditionnement social ; que nulle part au monde il n'existe de rédaction où on puisse dire ou écrire n'importe quoi ; que le danger est moins le manque de talent que le manque de rigueur, moins la docilité que la dépersonnalisation.* »

« Le journaliste engage et livre une part de lui-même... » Comment se serait-il douté que ce don irait un jour bien au-delà d'une part de lui-même, et que c'est la plume à la main qu'il choisirait de mourir ?

ANDRÉ FONTAINE.

Pierre Viansson-Ponté. *Couleur du temps qui passe*, éd. Stock, 309 p., préface de Pierre Drouin.

SPORTS

FOOTBALL

Un championnat à l'américaine

De notre envoyé spécial

New-York. — Sport quasiment universel, le football professionnel n'est implanté en Amérique du Nord que depuis 1967. Pourtant, en douze ans, il a subi plus de transformations que depuis le début du siècle dans la vieille Europe et les pays latino-américains. A commencer par le nom — « soccer » — car football était déjà utilisé pour désigner un jeu plus violent. Puis les Américains ont accomodé leur soccer aux sauces locales.

Samedi 8 septembre, au Giants Stadium *d'East-Rutherford, dans le New-Jersey, la finale du championnat d'Amérique-Nord (soccer bowl) entre les* Rowdies *de Tampa Bay et les* White Caps *de Vancouver, s'est déroulée avec une mise en scène hollywoodienne.*

Près de cinquante mille spectateurs avaient pris le temps de pique-niquer à l'arrière de leur voiture garée sur le parking qui cerne le stade, comme le Pacifique un atoll, avant d'envahir le grand cirque de béton. Là, ils ont assisté à un ballet exécuté par cent trompettistes, puis aux danses endiablées de vingt jeunes filles aux formes rebondies. Puis une cantatrice a chanté les hymnes nationaux. Enfin, Pelé, le roi brésilien du ballon rond, éblouissant dans un costume blanc, est venu donner le coup d'envol sous une pluie de confetti. Dans le ciel, deux avions tiraient des banderoles invitant à cotiser pour aider l'équipe olympique de soccer des Etats-Unis. Et les spectateurs avaient pu se procurer, pour 5 dollars, un luxueux programme dans lequel on trouvait l'histoire des équipes, les biographies des joueurs, les portraits des entraîneurs et un historique des championnats américains depuis 1967.

L'ordonnancement du jeu a, lui aussi, été mis au goût du public qui, faute d'avoir encore bien assimilé les techniques, réclame d'abord des buts. Ainsi, la ligne de hors jeu a-t-elle été ramenée à 30 mètres des filets. De plus, une partie n'est jamais conclue sur un score nul, mais sur les « *shoot out* », sortes de tirs de pénalties en mouvement qui s'apparentent à l'inévitable duel au pistolet du bon et du méchant à la fin des westerns.

Un habitué du Parc des Princes n'aurait pas moins été effaré de voir encore que chaque phase de jeu importante était représentée instantanément sur deux écrans électroniques géants où des commentaires clignotaient : « *Out !* » pour un but arrêté, « *Chargez !* » pour une attaque... Lorsque Trevor Whymark a ouvert le score pour Vancouver, sa percée de 30 mètres ponctuée de deux dribbles a été représentée trois fois sur un fond de trompettes sonnant la charge, tandis qu'était annoncé le nombre de buts marqués par le Canadien depuis le début de la saison, son âge, sa taille et son poids.

Les Américains minoritaires

Le spectacle pourrait donc être prodigieux. Malheureusement, la qualité du jeu n'est pas encore à la hauteur des moyens mis à sa disposition. Comme le Cosmos de New-York avec Beckenbauer ou les Aztecs de Los Angeles avec Cruyff, les bataillons des équipes sont essentiellement composés de joueurs étrangers. Sur les vingt-deux permanents de Tampa Bay, on comptait cinq Anglais, trois Yougoslaves, deux Canadiens et deux Sud-Africains, un Ecossais et un Néerlandais. Pour sa part, Vancouver a fait appel à treize Britanniques, à un Sud-Africain pour un effectif permanent de vingts-sept joueurs. Parmi eux, quelques-uns ont eu leur heure de gloire en Coupe du monde ou bien en raison du montant des transferts qu'ils ont occasionnés : Phil Parkes, Alan Ball, Kevin Hector, et Willie Jonston qui opèrent à Vancouver et Rodney Marsh qui joue à Tampa Bay. Toutefois, ils ont tous nettement dépassé la trentaine. Ils restent techniquement brillants, mais ils ne peuvent véritablement relancer ou distribuer le jeu. En assurant le spectacle, ces vedettes vieillissantes du football traditionnel fixent aussi les limites du jeu.

Les promoteurs du soccer en Amérique du Nord en sont conscients. Pour cette raison, ils contraignent chaque année les clubs à augmenter le nombre minimum de Nord-Américains présents sur le terrain : deux en 1978, trois en 1979, quatre en 1980...

Américanisé dans sa présentation et son contenu, le *soccer* dont l'audience reste limitée au public d'origine européenne et latino-américaine pourrait ainsi devenir un des principaux sports aux Etats-Unis. Toutefois, pour faire définitivement accepter le *soccer* par le public — autrement dit par les médias — il devra encore subir une modification : faire décompter les arrêts de jeu sur le temps du match pour que les chaînes de télévision puissent diffuser de la publicité.

ALAIN GIRAUDO.

RUGBY

L'IRLANDE INTERDIT LA VENUE DE L'ÉQUIPE SUD-AFRICAINE DES BARBARIANS

L'équipe de rugby sud-africaine des Barbarians, qui devait effectuer une tournée le mois prochain en Grande-Bretagne et en Irlande, ne sera pas autorisée à entrer en Irlande. Le gouvernement irlandais, qui a annoncé, mardi 18 septembre, sa décision à Dublin, a considéré que « *l'organisation du sport en Afrique du Sud continuait d'être déterminée par le système de l'apartheid et que, dans ces conditions, le principe olympique de non-discrimination raciale ne pouvait être appliqué de manière satisfaisante* ».

OMNISPORTS. — *A Split, en Yougoslavie, aux Jeux méditerranéens, mardi 18 septembre, le Français Olivier Borios a gagné le 100 mètres brasse en 1 min. 7 sec. 23. Au relais quatre fois 200 mètres nage libre les Français se sont classés deuxièmes, nettement battus par l'Italie (7 min. 36 sec. 70 contre 7 min. 41 sec. 51). En rugby, la France a battu la Tunisie par 104 à 3. En équitation, le concours de saut d'obstacles par équipes a été remporté par l'équipe française composée de Parot, Caro, Leroyer et de Balanda.*

NATATION

RÉFUGIÉE EN R.F.A. UNE CHAMPIONNE DE R.D.A. CONDAMNE LES MÉTHODES DE PRÉPARATION EN VIGUEUR DANS SON PAYS

Ex-détentrice du record du monde du 100 mètres brasse, l'Allemande de l'Est Renate Vogel-Heinrich s'est réfugiée en République fédérale d'Allemagne, où elle a demandé l'asile politique. A Stuttgart, où la nouvelle a été annoncée mardi 18 septembre, une semaine après son arrivée, on précise que Renate Vogel-Heinrich a déclaré avoir fuit la R.D.A. pour « *une mosaïque de raisons tant politiques que sportives* ».

Recordwoman du monde, cinq fois championne du monde et d'Europe, entre 1971 et 1974, Renate Vogel-Heinrich avait, du temps de son activité sportive, émis quelques doutes sur le bien-fondé des méthodes médicales en vigueur dans son pays à l'égard des sportifs. Elle a confirmé qu'en R.D.A., les jeunes nageuses étaient « surentraînées » et qu'en aucune manière elles ne pouvaient savoir ce qui se trouvait dans leur nourriture et dans les produits qui leur sont adminstrés par piqûres.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Nos ancêtres les Egyptiens

Le deuxième congrès international des égyptologues a eu lieu du 10 au 15 septembre, à Grenoble, sous la présidence du professeur suédois T. Säve-Söderbergh. Rassemblant plus de six cents participants venus de pays très divers et parfois surprenants (Egypte et Soudan, bien sûr, la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest, du Nord et de l'Est, Etats-Unis, Israël, Japon, Nouvelle-Zélande, entre autres), il a montré que l'égyptologie est une science extrêmement vivante; ou plutôt un faisceau de disciplines très variées, allant de la philologie à l'architecture, de l'anthropologie à la philosophie religieuse, du droit à la linguistique, de la géographie à la muséologie, etc. En outre, la relève est assurée : si l'égyptologie compte de nombreux spécialistes chevronnés, elle attire aussi beaucoup de jeunes chercheurs.

Au cours de la séance de clôture, qu'elle était venue présider, Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, a fait justement remarquer que nous pourrions parler de nos ancêtres les Egyptiens au même titre que de nos ancêtres les Gaulois. La civilisation pharaonique fait, en effet, partie du patrimoine international. C'est pourquoi les congressistes, parmi lesquels on remarquait en tout premier lieu M. Shehata Adam, premier sous-secrétaire d'Etat à la culture et président de l'organisation des antiquités égyptiennes, et M. Negm ed Din Mohamed Sherif, directeur du service des antiquités du Soudan, ont adopté une résolution qui souligne la nécessité urgente de prospecter, d'inventorier et de protéger sur les territoires égyptien et soudanais les sites et le patrimoine matériel légués par la civilisation pharaonique. L'organisation des antiquités égyptiennes et la direction générale des antiquités et des musées nationaux du Soudan demandent qu'un programme d'aide, analogue à la campagne internationale de sauvetage des monuments de Nubie, soit rapidement mis sur pied, en priorité dans le delta, le Fayoum et la région de Dongola pour faire face à la menace créée par la mise en culture de nouvelles terres, l'extension des aires urbaines et le développement industriel. Un tel programme, qui serait aidé par un comité consultatif international, devrait bénéficier d'aides financières des gouvernements et d'institutions scientifiques ou culturelles.

Le premier congrès de l'Association internationale des égyptologues s'était réuni en 1976 au Caire; la troisième aura lieu en 1982 à Toronto (Canada). — Y. R.

Un legs unique de quarante-cinq siècles

« *Du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent.* » L'encouragement lancé par Bonaparte à ses soldats est devenu proverbial. Mais il est trop modeste. La civilisation pharaonique apparaît brusquement avec son écriture, ses monuments, sa religion, ses mythes, son rituel, son organisation, vers 3300 avant Jésus-Christ : il est évident qu'un ensemble aussi complexe a été préparé par une longue maturation.

Malheureusement, si les âges paléolithique et néolithique ont laissé des traces, les balbutiements de la période prédynastique sont incertains. En outre, les conquêtes grecque, romaine, arabe, n'ont pas aboli la civilisation pharaonique. Celle-ci a continué pendant des siècles à conditionner la vie quotidienne de l'Egypte. Comme les institutions et l'art, la langue a évolué, certes, mais le copte — forme tardive de l'égyptien — a été parlé jusqu'au dix-septième siècle, et il est encore utilisé dans la liturgie de l'Eglise copte (1). Si l'on se contente d'une évaluation modeste, la civilisation égyptienne est donc connue par des documents écrits pendant quarante-cinq siècles (cinquante peut-être). Ce qui en fait quelque chose d'unique dans l'histoire de l'humanité. Même le grec n'est écrit que depuis trente-cinq siècles...

Les égyptologues réunis à Grenoble étaient dans l'impossibilité de parler de tous leurs sujets d'étude. Deux cent cinquante communications n'y pouvaient suffire. C'est pourquoi le comité de l'Association internationale des égyptologues avait sélectionné treize grands sujets, prioritaires à leurs yeux, qui ont été répartis entre sept thèmes, cinq groupes et une « table rond e» (2).

La langue égyptienne est un sujet d'études unique pour les philologues et les linguistes. Sa durée exceptionnelle permet de rechercher des règles d'évolution qui pourraient — peut-être — s'appliquer à toutes les langues. En outre, la langue sacrée (écrite en hiéroglyphes) a coexisté avec des formes beaucoup plus évoluées, puisqu'elle a perpétué jusqu'à la fin des formes archaïques et a même fini par n'être plus qu'une langue artificielle imitant plus ou moins correctement la langue ancienne.

L'écriture, elle aussi, a évolué. Au cours des siècles, même le système hiéroglyphique, où se mélangent des signes idéographiques, phonétiques et déterminatifs — ce fut le mérite de Champollion de démêler cet écheveau embrouillé, — s'est compliqué : de 200 signes à l'époque classique (ou Moyen Empire, au début du deuxième millénaire avant Jésus-Christ), on est passé à 7000 sous les Ptolémées et à un nombre encore plus grand sous l'Empire romain lorsque l'ésotérisme s'est développé. Au point que les spécialistes des inscriptions tardives n'ont pas encore réussi à dresser de l'écriture tardive un dictionnaire complet qui les satisferait tous...

La civilisation égyptienne ne peut se comprendre sans le temple. Le temple était beaucoup plus qu'un édifice religieux. On le constate à l'examen des temples tardifs (qui sont les mieux conservés), couverts de sculptures et d'inscriptions décrivant les fêtes et les cérémonies avec leurs hymnes et leurs rites. Le temple était un être vivant qui s'endormait chaque soir et se réveillait chaque matin, une réduction de l'univers. Sa construction était impérativement guidée par des rites précis, qui associaient l'eau et le limon (la fertilité), le sable (la pureté et aussi l'autre partie du territoire), les roches et les minéraux. Le roi (représenté par un prêtre), intermédiaire entre la terre et la divinité, entretenait par des offrandes matin, midi et soir la bonne santé du dieu. Faute de quoi, le dieu n'aurait pu continuer à faire produire à la terre tout ce dont l'homme a besoin, et l'univers aurait pu sombrer dans le chaos. En outre, le dieu, caché dans la chapelle principale nichée au milieu du naos (c'est-à-dire après un pylône, une cour, deux salles hypostyles, une salle des offrandes et un vestibule), était protégé par quatre corps de génies-gardiens armés sur les quatre côtés du temple.

Mais qui était donc l'homme égyptien ? Pendant longtemps les études anthropologiques de l'Egypte ancienne ont été négligées. Des travaux récents commencés il y a moins de vingt ans, il ressort que les types physiques de la population ont été relativement stables. L'environnement égyptien varie fort peu depuis le sixième ou le cinquième millénaire avant Jésus-Christ. Dès la fin du quatrième ou le début du troisième millénaire, la population a été assez nombreuse pour que l'apport de gènes nouveaux n'ait pas une influence déterminante. Même la stature ne varie que très peu : la taille masculine moyenne reste, au long des siècles, comprise entre 1,70 et 1,65 mètre. Tout au plus remarque-t-on que les squelettes très robustes vers le dixième millénaire, deviennent plus graciles vers le cinquième millénaire, peut-être à cause de changements alimentaires, liés au passage du stade chasse-cueillette au stade agriculture-élevage. Avec les méthodes nouvelles d'analyses, on devrait bientôt en savoir plus sur l'homme égyptien, notamment sur la pathologie et sur les groupes sanguins.

L'expérience amarnienne — dix-sept années de la première moitié du quatorzième siècle avant Jésus-Christ pendant lesquelles Aménophis IV, ayant changé son nom en Akhénaton, a imposé, au moins dans les grandes villes, le culte unique du disque solaire Aton en remplacement du culte officiel du dieu soleil Amon et des autres grandes divinités — apparaît maintenant être moins une révolution et une hérésie. Les spécialistes pensent que l'expérience amarnienne a mis en relief, en les privilégiant, des coutumes et des croyances plus élaborées préexistant au sein du monde des lettres et coexistant avec la piété populaire envers de multiples divinités. Si courte qu'elle fût, l'expérience amarnienne a été l'occasion d'une très grande innovation artistique, esthétique et littéraire.

Si la résolution adoptée à l'unanimité par le congrès recommande en priorité la prospection archéologique du delta du Nil et du Fayoum, c'est que les fouilles et les relevés ont privilégié la Haute-Egypte. Le développement démographique et agricole pendant les époques romaine et médiévale a été particulièrement intense dans le delta et aussi en Moyenne-Egypte (d'Assiout au delta). Peu de vestiges visibles ont survécu. Pourtant, l'étude du passé du delta apporterait des renseignements précieux sur l'évolution de l'agriculture et sur l'évolution parallèle (dans le temps et dans l'espace) de la faune et de la flore sauvages. Même en Haute-Egypte, les fouilles ont privilégié les grands sites (temples et nécropoles), car l'archéologie ancienne recherchait surtout des inscriptions et des « trésors », c'est-à-dire des œuvres d'art. Or beaucoup de tells (ces monticules artificiels créés par l'effondrement des agglomérations) ou de cimetières de villages pourraient être fouillés. Les méthodes modernes de fouilles stratigraphiques tireraient sûrement beaucoup d'informations sur l'humble vie des campagnes.

YVONNE REBEYROL.

(1) Un certain nombre de mots français ont une origine copte. *kemy (somme, total, ensemble des recettes financières)* est devenu par adjonction de l'arabe *alkemy*, d'où nous avons tiré *alchimie*. De *na noufar (les belles)*, nous avons fait *nénuphar*. *Shoshan* (le *lotus bleu*, la plus belle fleur pour les Egyptiens, a été adopté par l'hébreu pour désigner le *lys* (une belle fleur, lui aussi, pour le peuple hébreu), puis comme un prénom féminin francisé en *Suzanne*.

(2) Ces treize « unités » étaient placées sous la responsabilité de MM. P. Vernus, P. Barguet, J. Yoyotte, J. Leclant, A. Gutbud ; Mmes P. Posener-Kriéger, C. Desroches-Noblecourt, D. Arnold, F. de Cénival ; MM. Y. Coppens, A. Eggebrecht, A. Theodoridès et F. Hintze.

Grenoble au bord du Nil

JAMAIS un congrès scientifique réuni à Grenoble n'aura mobilisé autant d'énergies en dehors de l'enceinte même de ses débats. Et rarement les Grenoblois n'avaient eu l'occasion de se sentir concernés par les discussions des savants, des chercheurs et des érudits.

« *Si le courant est enfin passé entre la ville et son campus, ce n'est pas par l'effet du hasard* », reconnaît M. Jean-Louis Schwartzbrod, conseiller municipal, délégué aux musées. La ville, les associations, l'université, les institutions culturelles, ont participé activement à la préparation du deuxième congrès international des égyptologues. Chacun à sa manière a tenté d'être associé à ce qu'il faut désormais appeler un « *événement culturel* » qui a passionné de très nombreux Grenoblois.

En quatre jours, près de trois mille personnes ont visité les nouvelles salles d'égyptologie du musée de Grenoble. Momies, sarcophages, fresques et sculptures, en tout, trois cent treize objets de la collection ont désormais pris place dans un décor rénové. La présentation, didactique, réserve une place importante à l'art funéraire et aussi aux opérations de restauration menées dans les laboratoires du Centre d'études nucléaires de Grenoble. Le musée du Louvre pourrait mettre en dépôt dans ces salles d'autres objets qui viendraient ainsi compléter l'une des plus riches collections de province constituée à plus de 90 % de dons et de legs dauphinois.

Avec ses faibles moyens, le Muséum d'histoire naturelle a réalisé une exposition sur le thème « Nature et civilisation de l'Egypte ancienne ». « *Nul autre qu'un muséum ne pouvait mieux présenter la source même de cette civilisation : la Nature* », explique son conservateur, M. André Fayard. Cette nature sauvage que les Egyptiens craignirent, admirèrent et domestiquèrent est le centre d'exposition autour de laquelle s'articulent la présentation physique de l'Egypte et la civilisation de l'Egypte ancienne.

Le sport tient aussi une large place au sein des expositions consacrées à l'Egypte ancienne. Le Musée suisse des sports présente à la bibliothèque de Grand'Place un ensemble de documents qui montrent que la célèbre civilisation du Nil connaissait déjà au troisième millénaire avant Jésus-Christ des formes hautement civilisées de tournoi, par exemple la lutte et les joutes nautiques. L'exposition suggère aussi que, chez les anciens Egyptiens, les jeux et les disciplines sportives sont presque tous déterminés par la pensée religieuse.

Sous le titre *En Egypte au temps de Flaubert*, l'association Travail et Culture a rassemblé les premières photographies qui furent prises sur les bords du Nil ; elle organise, d'autre part, une exposition philatélique et projette pendant deux mois une série de films égyptiens ou ayant pour sujet l'Egypte. Jean-François Champollion qui fut élève au lycée de Grenoble, est enfin largement associé à toutes ces manifestations, notamment à travers l'exposition Champollion et l'égyptologie en Dauphiné du dix-huitième siècle à nos jours présentée à la bibliothèque d'études.

Les égyptologues ont pu mesurer l'intérêt que portait le public grenoblois pour leur discipline lors de conférences organisées chaque soir pendant la durée du congrès. La trop petite salle de la Maison du tourisme n'avait malheureusement pas la capacité pour recevoir quotidiennement huit cents à mille personnes manifestement passionnées par l'histoire de la civilisation égyptienne. « *L'Egypte ancienne cristallise un besoin constant de l'homme : l'appétit du merveilleux* », fait remarquer M. Robert Hari, dans la revue *Silex*, qui consacre son dernier numéro au « rêve égyptien ». Pour M. Pierre Gaudibert, conservateur du musée de peinture de Grenoble, « *à travers toute la curiosité suscitée par le congrès et par son environnement, c'est à une interrogation sur la mort que renvoie notre fascination pour l'Egypte ancienne* ».

CLAUDE FRANCILLON.



LA VIE QUOTIDIENNE

L'EXPOSITION organisée par le Centre national de la recherche scientifique, le musée du Louvre et le ministère des affaires étrangères à la Maison de la culture de Grenoble montre les sujets sur lesquels travaillent, en Egypte et au Soudan, les égyptologues français. Cartes, photographies, tableaux et objets concourent à expliquer au public les problèmes de la recherche égyptologique. Le plus intéressant, peut-être, ce sont les vestiges de la vie quotidienne : les chaises et tabourets cannés de lignes très modernes ne dépareraient pas un intérieur actuel, les paniers sont encore faits de nos jours, les techniques des ébénistes n'ont guère varié...

Les mystères d'Osiris au Louvre

LES amateurs de momies peuvent découvrir ou redécouvrir avec satisfaction la crypte d'Orisis au Louvre, qui vient d'être inaugurée dans son nouvel état (le Monde *daté 9-10 septembre).*

C'est beau, c'est spectaculaire, c'est, hélas ! fait de telle sorte qu'on y perd son latin, à moins de lire l'égyptien dans le texte. La crypte d'Orisis, une belle salle voûtée des sous-sols du Louvre, est installée dans une architecture qui n'a donc rien de commun avec celle des tombeaux ou des temples de la vallée du Nil. La mise en scène est extrêmement décorative, sans un embryon d'explication, sans le moindre élément qui puisse éclairer le visiteur sur ce qu'il voit. Quitte à faire du théâtre, on aurait pu reprendre la bonne pratique brechtienne des pancartes !

Quatre années, nous dit-on, de travaux pour arriver à faire une superbe vitrine d'antiquaire, où seuls peuvent se retrouver les spécialistes, c'est finalement beaucoup. Il aurait presque mieux valu laisser la crypte dans son état d'origine, quand sa poussière et son désordre préservaient les visiteurs néophytes des interprétations erronées qu'ils ne manqueront pas de faire, et qu'on entend déjà. La civilisation égyptienne est suffisamment longue et complexe pour se passer d'esthétisme, pour bénéficier, en revanche, d'un soupçon de pédagogie.

Encore s'il n'y avait pas de propos, s'il s'agissait d'un vrac d'objets sans lien entre eux, comme on le faisait au dix-neuvième siècle. Mais il y a un propos, et un double : il s'agit des pratiques funéraires à la fin de la civilisation pharaonique, et il s'agit en outre d'objets rapportés ou achetés par Champollion, déchiffreur des hiéroglyphes et créateur, il y a cent cinquante ans, des premières salles égyptiennes du Louvre. Tout cela, sans être expliqué en détail, ce qu'on imagine assez difficile, pouvait être au moins mentionné.

Cela dit, tout ce qu'on voit dans la crypte est superbe : cuves funéraires en pierre noire, statue d'Isis veillant sur la statue de son époux Osiris, momies d'animaux sacrés, ustensiles et mobilier qui accompagnaient les mortes dans leur ultime voyage, plaque de grès sculpté représentant les signes du zodiaque et qui provient du plafond d'une chapelle d'Osiris. La plupart de ces œuvres et de ces objets datant du quatrième siècle av. J.-C. au quatrième ap. J.-C., cela nous donne une vague idée de la pérennité des pratiques funéraires égyptiennes.

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

Hommages à Serge Sauneron

LE 3 juin 1976, l'égyptologue Serge Sauneron, son fils et une jeune islamologue, Farida Makar, étaient victimes entre Le Caire et Alexandrie de l'habitude qu'ont les camionneurs égyptiens d'arrêter leurs véhicules de jour ou de nuit, sans signalisation, au milieu des routes.

Serge Sauneron n'avait pas cinquante ans et ses travaux sur le temple très tardif d'Esna, en Haute-Egypte, en avaient déjà fait l'un des spécialistes les plus considérés de la civilisation égyptienne. Entré à vingt-trois ans à l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (I.F.A.O.), il en avait été nommé directeur dix-neuf ans plus tard. La passion qu'il vouait à la vieille maison, fondée il y a cent ans à l'instigation de Renan, l'avait conduit, non sans poigne, à la rajeunir et à élargir le champ de ses activités.

Cette nouvelle orientation, qui a été maintenue par son successeur, M. Jean Vercoutter, à qui l'on doit la découverte exceptionnelle d'une tombe princière antique inviolée (*le Monde* du 2-3-79), montre aujourd'hui son caractère fécond, au fur et à mesure qu'aboutissent les études que Serge Sauneron avait encouragées ou suscitées dans les domaines les plus variés. En se contonnant aux savants et aux chercheurs ayant collaboré ou ayant appartenu à l'Institut du Caire, à l'époque de son prédécesseur, M. Vercoutter a réuni cinquante-quatre signatures pour réaliser ces *Hommages à Serge Sauneron*. Deux forts volumes de cinq cents pages chacun, foisonnant d'articles inédits, souvent de haute qualité, sur l'Egypte ancienne et moderne, sortis de presse au moment où se réunissait à Grenoble le deuxième congrès international des égyptologues (1).

Dans le tome consacré à l'âge pharaonique, Mme Jocelyne Berlandini publie les textes de petits monuments royaux de la vingt et unième à la vingt-cinquième dynastie, tandis que M. Jean-Pierre Corteggiani décrypte une inscription saïte trouvée dans un jardin voisin de l'obélisque d'Héliopolis. M. Georges Goyon apporte des éléments neufs permettant d'étayer la thèse de Sauneron selon laquelle le village actuel de Zat-El-Kom, au nord des pyramides de Gizeh, serait l'énigmatique Sakhebou, cité vouée à Rê.

Le second tome, qui porte sur les périodes gréco-romaine, copte, islamique et moderne, dévoile notamment, sous la plume de M. Jacques Schwartz, les modes d'enrichissement en Egypte romaine, où ne manquaient ni promoteurs ni femmes d'affaires. M. Charles Vial présente la vie d'un village du delta dans les années 30, à travers *la Terre*, roman d'Abderrahmane Cherkaoui, pas encore traduit en français, malgré le succès remporté en France par le film que Youssef Chahine en a tiré. Enfin, à l'heure où le judaïsme — paix oblige — n'est plus un sujet tabou au Caire, on aurait apprécié que la note de M. René Khoury sur les foires et les pèlerinages juifs en Egypte fût un peu plus nourrie. Elle nous apprend quand même l'existence de ce rabbin thaumaturge, venu du Maroc s'établir au milieu des fellahs du delta à la fin du siècle dernier. Bel exemple, que Serge Sauneron eût sans doute aimé, de la capacité des Egyptiens à digérer tous les apports extérieurs.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Les publications de l'Institut français du Caire, qui dépend du ministère des universités, sont disponibles à la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75007 Paris.

Un bilan des exportations

LE CINÉMA FRANÇAIS EST-IL COMPÉTITIF ?

par CLAUDE GAUTEUR (*)

En hausse en Europe, nos exportations de films sont en baisse inquiétante dans le monde entier. Nos deux grands succès : Emmanuelle *et* la Cage aux folles. *Nos deux stars : Jean-Paul Belmondo et Louis de Funès. Chiffres officiels à l'appui, voici le bilan, hélas négatif, du cinéma français à l'étranger...*

PRINCIPAL marché de la production française, en 1978, l'Europe, au sens large du terme : 64 % des recettes totales de nos films à l'étranger. Suivent, l'Amérique du Nord (11 %), l'Asie-l'Océanie (9 %), l'Afrique (5 %), l'Amérique latine (4 %) et l'ensemble des territoires ne correspondant pas à des zones géographiques définies, réunies sous la rubrique « Monde entier » (6 %).

En 1978, nos recettes ont été en hausse dans la plupart des pays européens, et notamment en Allemagne fédérale, mais elles ont été en baisse en Espagne. Et, plus gravement, elles l'ont été aussi aux Etats-Unis et en U.R.S.S., au Japon et dans le « Monde entier ». Baisses inquiétantes...

Passer en U.R.S.S., au niveau des cessions des droits d'exploitation, de 2 089 000 francs courants, en 1976, à 1 117 000 francs, en 1978, n'est pas bon. S'effondrer au Japon (où *M. Klein*, particulièrement, a entraîné Alain Delon, plus heureux en Italie, dans son naufrage), de 9 286 000 francs, en 1976, à 1 621 000 francs, en 1978, est catastrophique. Et s'écrouler, en ce qui concerne les achats globaux, principalement, par les sociétés américaines pour le « Monde entier », de 27 349 000 francs, en 1976, à 5 217 000 francs en 1978, ne l'est pas moins. Pour ne pas parler des Etats-Unis : 48 059 000 francs, en 1975 ; 11 563 000 francs, en 1978.

Quelques chiffres encore, émanant toujours du Centre national de la cinématographie. En 1978, sept cent trente-neuf longs métrages français ont été vendus à l'étranger pour 84 638 000 francs courants, contre sept cent quarante-deux pour 91 625 000 francs, en 1977, et sept cent cinquante-quatre pour 128 103 000 francs, en 1976. A noter que l'érosion monétaire, aggravant la diminution des recettes, a évidemment accentué la baisse du montant réel de nos exportations, et qu'en 1978, comme en 1977, vingt films ont réalisé pratiquement la moitié de la recette totale d'exportation de nos longs métrages.

Quels sont ces films, et leurs vedettes ? Quels résultats commerciaux ont été atteints ? Quelle est, vue de Bruxelles, Rome, Bonn, Madrid ou New-York, la « *french way of life* » ? Pour répondre à ces questions, feuilletons les rapports des services d'Unifrance Film.

Les pays francophones : chasse gardée

Nous sommes bien ingrats de colporter des « histoires belges ». La Belgique est un marché privilégié pour le cinéma français, qui y devance, une fois n'est pas coutume, le cinéma américain : huit films français dans les seize meilleures recettes bruxelloises (le tiers environ de la recette belge). Plus gros succès français, *la Cage aux folles* a fait presque jeu égal avec *Grease*. *La Zizanie* s'est intercalé entre *Rencontres du troisième type* et *la Fièvre du samedi soir*. De même, en 1977, *l'Aile ou la Cuisse* avait battu *les Dents de la mer*.

Situation aussi favorable en Suisse : douze films français (dont deux rééditions) et un franco-suisse parmi les cinquante meilleures recettes en 1977. Bien sûr, *L'espion qui m'aimait* n'a fait qu'une bouchée de ses concurrents, mais *les Vacances de M. Hulot* suit de près *King Kong* (2e), et *la Dentellière* (6e) fait mieux, l'exploit n'est pas mince, que *Fellini-Casanova*, *Ben-Hur*, *Airport 77*, *Autant en emporte le vent* et *Un pont trop loin !*

Une ombre au tableau. Le Canada, plus exactement le Québec, traditionnellement le marché francophone le plus important avec la Belgique et la Suisse, n'est plus ce qu'il était. Cent trente contrats, en 1975, quatre-vingt-dix, en 1978. Des échecs commerciaux. Des prix-planchers devenus des prix-plafonds. Des accords de production-distribution entre le Québecois Pierre David et l'Américain Roger Corman. Autant dire que le cinéma français va avoir fort à faire pour remonter la pente.

L'Italie est en crise. Le cinéma italien et le cinéma en Italie aussi. Les télévisions libres pullulent. La fréquentation et la recette cinématographiques ont chuté. Ainsi que la production : 233 films en 1976, 123 en 1978. Les films américains envahissent les salles. Quoique en hausse de 17 % sur 1977, la France n'a vendu que pour 8 363 000 francs courants de films en 1978, contre 14 267 000 F en 1976. Le temps des coproductions franco-italiennes — 92 en 1963, 53 en 1973, 6 en 1977 — est révolu. Les Italiens n'ont eu d'yeux que pour John Travolta *(Grease)*. Michel Serrault, César du meilleur acteur français à Paris et David du meilleur acteur étranger (*ex aequo* avec Richard Gere) à Rome, finit bon deuxième. Toujours *la Cage aux folles*, également interprété par... Ugo Tognazzi, et distribué par... United Artists.

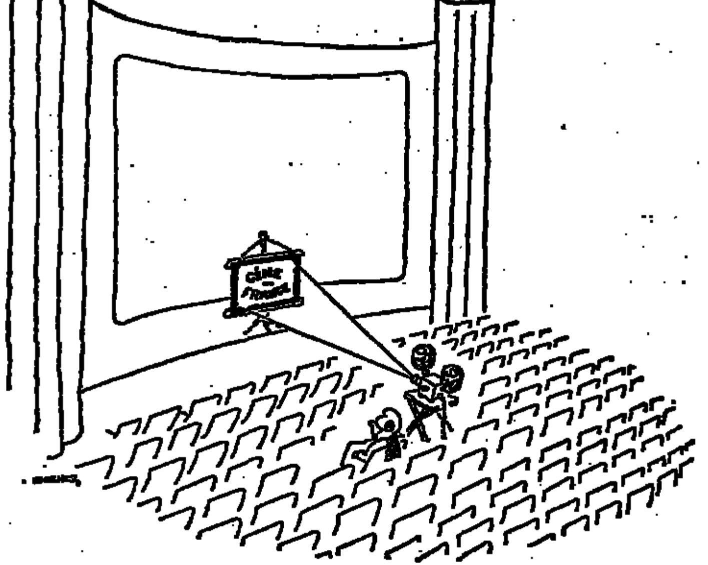
Deutschland über alles ! Notre meilleur client : en 1978 nos ventes y ont été en hausse de 104 % sur 1977 ! Les films allemands ne représentent que le dixième du marché, dominé par l'industrie américaine, mais le cinéma français tire son épingle du jeu. Un succès américain peut attirer de quatre à sept millions d'Allemands, un succès français plus de trois millions. Ainsi *l'Incorrigible* et *l'Animal*, *l'Aile ou la Cuisse* et *la Zizanie*. Par ailleurs, cent cinquante films français ont été diffusés l'année dernière par les trois chaînes de la télévision allemande, qui les a achetés à des prix élevés, parfois supérieurs aux éventuelles recettes-salles. Et la même télévision allemande a coproduit *la Marquise d'O*, *la Dentellière*, *le Désert des Tartares*, *Une histoire simple*, etc.

Belmondo et de Funès pour l'Allemagne. Sylvia Kristel pour la Grande-Bretagne et l'Espagne.

Au moment où, pour la première fois depuis vingt ans en Grande-Bretagne, la fréquentation a remonté (+ 20 %), le cinéma français a vu ses ventes baisser (— 30 %). Les sociétés de distribution américaines contrôlent 80 % d'un marché tombé de 1 276 millions de spectateurs en 1954 à 107 millions en 1976. L'art et essai enfermé dans son ghetto, c'est *Bilitis*, *la Marge* et *la Bête* que l'on demande, *Emmanuelle I*, qui talonne *Star Wars*, et *Emmanuelle II*, qui devance *Superman*, que l'on redemande.

Situation similaire sur toute la péninsule Ibérique où, anciens champions de l'art et essai, les Français sont devenus ceux de l'érotisme. En plein boom, le marché cinématographique espagnol, dominé par les productions américaine, italienne et espagnole, est le plus dynamique d'Europe : « *Deux cent cinquante millions de spectateurs pour 36 millions d'habitants, soit un taux de fréquentation annuel par habitant de 7, le double de la France.* » Numéro un du box-office à Madrid et en Espagne au 31 mars 1978, *Emmanuelle I* y distançait largement *Star Wars*, *Emmanuelle II* et *Rencontres du troisième type !* Une *Emmanuelle negra* non française est même entrée en piste. *Madame Claude*, *Histoire d'O*, *la Bête* livrés à domicile, les Espagnols n'ont plus besoin, comme sous Franco, d'aller à Perpignan. *Le Gendarme et les extra-terrestres* va-t-il redresser notre image de marque ?

Bien que Jean-Paul Belmondo et Louis de Funès soient deux de nos plus sûres valeurs en Europe, où *Flic ou Voyou* et *le Gendarme et les extra-terrestres* s'annoncent comme d'énormes succès, ni *l'Animal*, malgré la présence de Raquel Welch, ni *la Zizanie* n'ont été vendus aux U.S.A.



(Dessin de CHENEZ.)

Dût notre chauvinisme en souffrir, aucune star française n'est cotée au box-office américain. Nos stars, outre-Atlantique, ce sont quelques metteurs en scène, Claude Lelouch et Louis Malle, François Truffaut et Eric Rohmer. Et quelques films, *Un homme et une femme* (1966), *Barbarella* (1968), *Z* (1969), *Emmanuelle* (1975) et *Cousin Cousine* (1976). Ajoutons-y nos trois Oscars consécutifs du meilleur film étranger. 1976 : *Noirs et Blancs en couleur (la Victoire en chantant)* de Jean-Jacques Annaud ; 1977 : *Madame Rosa (la Vie devant soi)* de Moshe Mizrahi ; 1978 : *Préparez vos mouchoirs* de Bertrand Blier.

Car les Américains, qui n'aiment ni les versions sous-titrées ni les versions doublées, n'ont pas davantage aimé *Another man another chance* de Claude Lelouch, en partie tourné chez eux et dans leur langue, ou *Providence* d'Alain Resnais, tourné en anglais en France. Quel accueil vont-ils réserver à *Tess* de Roman Polanski, d'après *Thomas Hardy*, produit par Claude Berri ? Et à *Death Watch*, « *directed by* » Bertrand Tavernier en Irlande ?

L'Amérique : l'Eldorado

Star Wars, en tête du box-office des « films champions de tous les temps » établi par « Variety » en 1978, a réalisé l'année même de sa sortie 127 millions de dollars de recettes-distributeur aux Etats-Unis et au Canada, battant les records de *Jaws* (121,356) en 1975 et *The Godfather* (86,112) en 1972. A titre de comparaison, *Z* (340e) : 7,1 millions de dollars ; *Un homme et une femme* (398e) : 6,3 ; *Barbarella* 495e) : 5,5 ; *Emmanuelle* (802e : 4. « Variety » estime en 1979 à 4,132 millions de dollars les recettes de *Pretty Baby*, le film américain de Louis Malle. Un mystère : le score de *Cousin Cousine*.

En 1976, sept films étrangers, dont trois français, avaient atteint ou dépassé le million de dollars. En 1977, aucun film étranger n'a figuré parmi les cent dix-huit meilleurs recettes-distributeur de l'année. Unifrance évalue à 400 000 dollars à New-York et 2 millions aux Etats-Unis les recettes de *Madame Rosa*, *le Chat et la Souris*, ou *Préparez vos mouchoirs*. Quelques autres succès français récents, *Cet obscur objet du désir*, *L'homme qui aimait les femmes*, *Un éléphant ça trompe énormément*, *Tendre Poulet*, etc., ne peuvent faire illusion : le marché américain reste à conquérir.

Marché cinématographique le plus important du monde : 1,2 milliard de spectateurs et 2,7 milliards de dollars de recettes. Certes, le cinéma de langue étrangère ne peut prétendre qu'à 3 % de cette recette, mais, ainsi que le souligne Unifrance Film, « *3 % de 2,7 milliards de dollars, cela fait tout de même 80 millions de dollars, soit une part-producteur théorique d'environ 20 millions de dollars.* » De quoi rêver, en effet. D'autant plus qu'un succès new-yorkais, puis américain (pas de succès américain sans succès new-yorkais, critique et public) ouvre toutes grandes les portes des marchés anglo-saxons et japonais...

Quant à l'Amérique latine, ce n'est pas le Pérou ! Et nos exportations y ont enregistré l'année dernière une nouvelle baisse. L'Argentine, où Pierre Richard fait quelques étincelles, est notre meilleur marché : une quarantaine de films achetés en 1978. Au Brésil, les chiffres se passent de commentaires : *la Marge* fait 7,5 millions de cruzeiros de recettes, *le Sauvage* 6,5 ; *Borsalino and Co*, 4,7 ; et *l'Animal* 4,8, dans le temps même où *The Spy who loved me* en faisait 31,4, *Jaws* 69,3, *King Kong* 77,7, et *Dona Flor* 80,7. Au Mexique enfin, où *les Valseuses* a totalisé plus de 20 millions de pesos de recettes, presque deux fois plus que *Z*, nos meilleurs ambassadeurs ont nom Louis de Funès, Pierre Richard, et surtout les Charlots.

Tels sont, brièvement évoqués, les principales images, les principaux visages du cinéma français à l'étranger. Donc de la France et des Français. Copie conforme ?

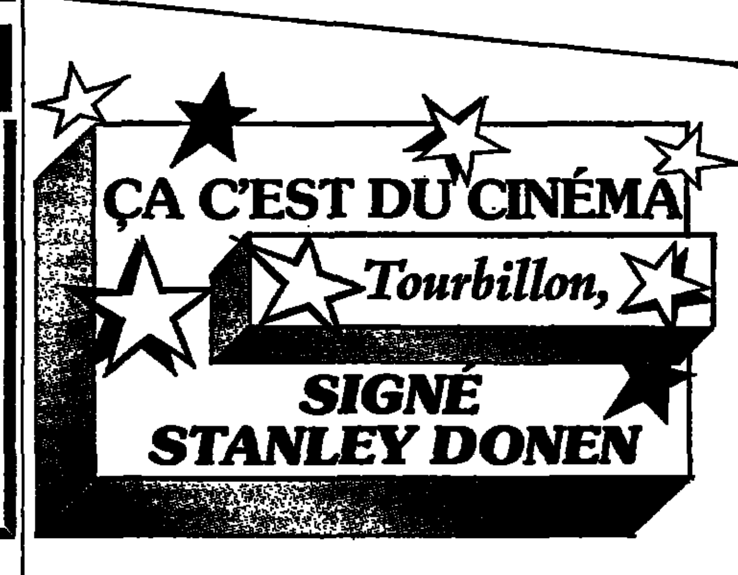
Un dernier mot. Une revue spécialisée avait demandé à trente-quatre « nouveaux cinéastes français » quel était, à leurs yeux, « le visage le plus inquiétant de la crise du cinéma français ». Un seul pratiquement, Jean-Jacques Annaud, a osé parler, du « *visage désolé des spectateurs étrangers qui ont encore eu l'originalité et le courage de se risquer aux films français, et qui en sortent consternés. Soit par la médiocrité sans appel des productions qui se voudraient « commerciales » alors qu'elles partant battues d'avance, ne serait-ce que par manque de moyens matériels, dans la compétition internationale ; soit par le pédantisme scolaire du pauvre cinéma qui se qualifie d'« auteur »... dès qu'il se sent incapable de communiquer* » (1).

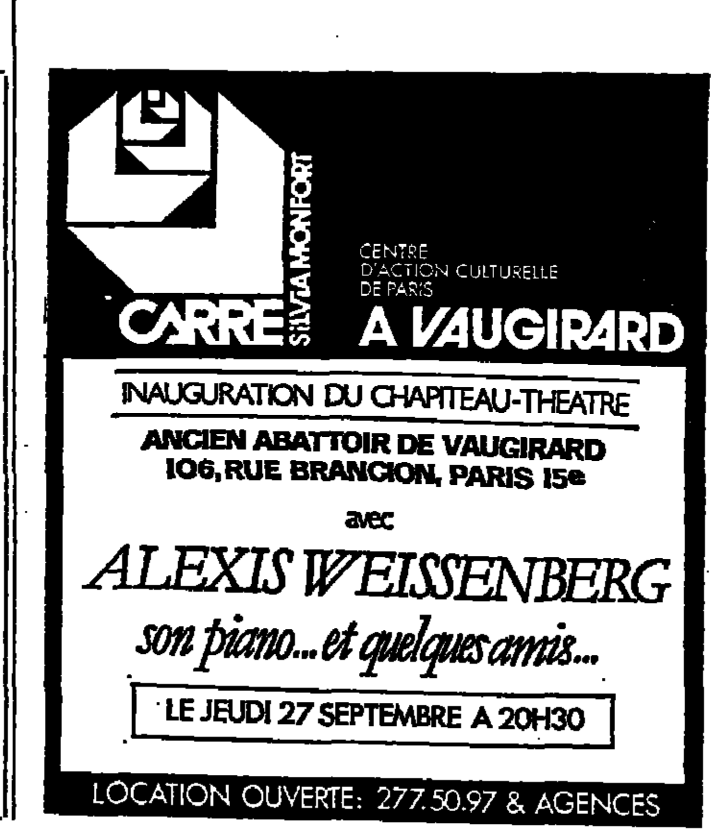
Diagnostic sévère. Le cinéma français « *devenu un cinéma régional* », est-il, comme le croit Annaud, « *en bonne voie de devenir une curiosité folklorique ?* ». En tout cas, il est urgent d'agir.

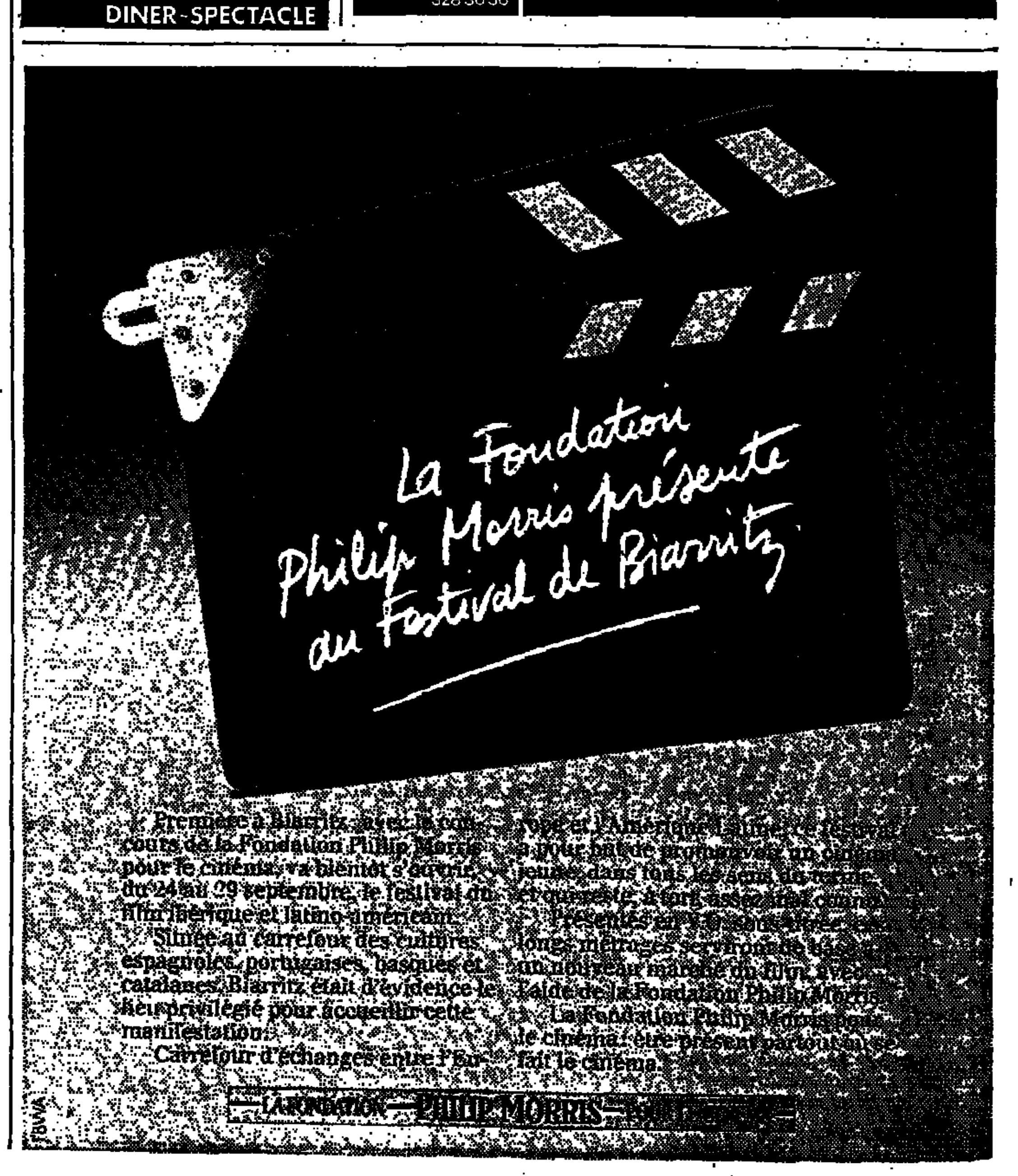
journaliste et écrivain de cinéma.

(*) Journaliste et écrivain de cinéma.

(1) *Cinématographe* n° 49, juillet 1979.











«West Indies», un film de Med Hondo

La galère de l'histoire

QUELQUES cinéastes du « tiers-monde » — expression un peu gauche, paternaliste — ont su, à leurs moments heureux, faire entendre une autre voix, d'autres thèmes, sur un registre différent. Hier, Glauber Rocha au Brésil, Sembène Ousmane toujours sur la brèche au Sénégal. Med Hondo rejoint cette cohorte d'artistes qui veulent dire la révolution, la nécessité de la révolution.

West Indies (autre titre : *les Nègres marrons de la liberté*), troisième film de fiction de long métrage de Med Hondo, n'a pourtant plus grand-chose à voir, sauf pour l'inspiration, avec son premier, *Soleil O*, révélé en première mondiale à la Semaine de la critique en mai 1970. Sept ans ont été nécessaires pour mettre sur pied la production, rassembler les six millions et quelques francs nécessaires. Outre l'avance sur recette de notre C.N.C., qui a enclenché le processus, des capitaux ont été réunis de diverses sources : la télévision algérienne, qui a payé les prestations techniques, deux sociétés à base de fonds privés, l'une au Sénégal (mixte, ivoiro-sénégalaise), l'autre mauritanienne. L'auteur, Mauritanien de naissance, est surtout fier de l'appui, financièrement faible, mais moralement essentiel, que lui a apporté son pays, c'est-à-dire le premier gouvernement issu du coup d'Etat.

A Paris le film sort sur huit écrans de la Gaumont. Il a bénéficié d'une double première internationale. Au Festival de Montréal, après la projection, il fut l'objet de ce qu'on appelle en Amérique une *standing ovation* (acclamations scandées, debout, de l'auditoire) de dix minutes ; et il a inauguré le dernier Festival de Venise. Venise, qui, il y a douze ans, accordait son Lion d'or à *la Bataille d'Alger*, et Montréal, que n'ont jamais embarrassé les précautions, n'ont pas craint de heurter notre susceptibilité. Sur un sujet brûlant, le rapport, dans l'histoire, des Antilles françaises avec la métropole, — royaume, république ou empire. Cannes, malgré la Palme d'or attribuée en d'autres temps à *Chronique des années de braise*, de Lakhdar Hamina (Algérie), n'aurait jamais osé prendre ce risque.

Med Hondo s'est inspiré d'une pièce de Daniel Boukman, Antillais, *les Négriers*, qu'il avait montée à trois reprises au théâtre, en 1971, 1974 et 1976. Né en 1936 d'un père « boy », avec un arrière-grand-père maternel qui avait connu l'esclavage, il débarque en France à l'âge de vingt-cinq ans, gagne sa vie à Marseille, débardeur, docker, cuisinier, puis il « monte » à Paris en 1962, toujours cuisinier dans un grand restaurant. Il s'oriente vers le théâtre dès 1964-1965, il étudie l'art du comédien avec Françoise Rosay, « *une dame extraordinaire, qui savait rester près de la réalité* ». Il joue Brecht, Tchekhov, il crée sa propre compagnie, les Griots Shango, et met en scène Aimé Césaire, René Depestre. Cette empreinte du théâtre, le goût du spectacle, marqueront profondément son cinéma, et d'abord *West Indies*.

Les West Indies, c'est le nom global sous lequel on a longtemps désigné l'ensemble des Antilles, d'abord espagnoles, puis anglaises, françaises, néerlandaises, avant que Cuba, Haïti, entre autres, conquièrent leur indépendance. La pièce originale de Daniel Boukman, Med Hondo l'a entièrement retravaillée. D'abord la langue créole, élément important du film, absente à la scène. Il a fallu choisir entre plusieurs dialectes : « *Nous avons retenu le créole parlé dans les agglomérations, par opposition à celui des campagnes, plus pur. C'est celui de l'immigration, où se mélangent les accents de la Guadeloupe, de la Martinique. L'Ancêtre, dans mon film, parle le créole du paysan. Il nous est totalement incompréhensible.* » Med Hondo a pourtant appris le créole, le parle couramment.

Une comédie musicale permanente

Un million et demi de francs ont été nécessaires pour construire, dans un ancien hall des usines Citroën, à Balard, loué à la mairie de Paris, le décor à transformations de la galère négrière où se déroule l'action. Le décorateur Jacques Saulnier, de *Providence*, le film d'Alain Resnais, a inventé cet objet scénique, lieu de l'histoire, qui nous permet de passer sans solution de continuité du passé au présent, de la traite des Noirs aux dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles, à l'immigration moderne, l'exil forcé en Europe pour trouver du travail. Cette énorme structure de bois, le bateau, sert de plateau à une comédie musicale permanente, soixante-dix danseurs venus de tous les horizons, mais en majorité Antillais, ont participé aux ballets et danses successifs.

Le film de Med Hondo s'acharne à nous remettre en mémoire certaines réalités historiques : *On a caché la vérité*, rappelle le cinéaste. *Dans les images du monde que transmettent les médias, cinéma, télévision, le tiers-monde est pratiquement absent. Nous sommes liés avec la France par l'histoire, les produits de nos terres et notre sueur ont contribué à édifier ce pays... On me reproche la violence implicite dans le film. Mais je retrouve la violence en permanence à travers l'histoire. Aujourd'hui il n'y a plus de négriers ni d'esclaves, mais les travailleurs émigrés ont peur de sortir à Paris. Je crois pourtant que mon film est encore plus sévère pour certains noirs collaborateurs, prêts à tous les compromis.* »

Un lyrisme échevelé, comme la franchise qui a toujours caractérisé l'auteur de *Soleil O*, font de Med Hondo un être à part, guère réductible à une idéologie ou un parti. Il peut bien saluer au passage Cuba, ou épingler sans ménagement le racisme toujours latent, à son avis, surtout en période de crise, chez certains éléments de la classe ouvrière française : « *Je ne cherche à provoquer personne, je rapporte la réalité.* » Cette franchise tous azimuts de Med Hondo lui vaudrait vite des ennuis dans n'importe quel régime à dominante étatique. Son impertinence, son ironie vengeresse, ne sont concevables pour l'instant que dans un régime bourgeois tel que le nôtre.

Les Français ont intérêt à découvrir ce film ambitieux et généreux, malhabile au départ, un peu lent, puis qui, tout à tout, s'envole. *West Indies*, à l'évidence, transportera de plaisir tous ceux sur qui pèsent des siècles d'histoire subie et qui, en Afrique, aux Etats-Unis, au Brésil en particulier, commencent à s'interroger. Pour nous Occidentaux, naturellement enclins à croire que le monde est né français, anglais, allemand, il prendra presque, dans son délire théâtral, des apparences de documentaire sur l'accession du tiers-monde à ses responsabilités, à sa culture, à sa personnalité. Le cinéma, art encore mineur, appartiendra demain à d'autres créateurs ; les formes, et les idées, ne sont pas reçues une fois pour toutes. Med Hondo montre la voie.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

«Œdipe», une pièce de Jean-Marie Patte

La maman du grand Lustucru

DANS une courbe de l'une des routes du bois de Vincennes, à présent hantées la nuit par des manœuvres anormales d'automobiles que pilotent des prostituées ou des amoureux privés d'une chambre pour s'aimer, vous tournez à gauche et entrez dans la Cartoucherie, presque devenue le domaine préservé de l'art du théâtre à Paris.

Cartoucherie de Vincennes, ancienne fabrique d'armes de meurtre, plus belle de saison en saison, chevaux, clairières pelées, chiens de banlieue, platanes géants, ateliers aux toits crevés, grand terrain vague accidenté qui fait irrésistiblement songer à des roulottes, à des nomades, campagne urbaine à l'écart, hors la loi.

Retour sur soi

Vous entrez dans l'une de ces masures. C'est propre, le ménage a été fait, il y a trois chaises, des fleurs mauves dans deux vases, la photo ancienne d'un fils qui s'est habillé pour la circonstance, on dirait l'antichambre d'un photographe provincial de noces, un violon de mariage joue des valses qui grincent. Huit ou dix spectateurs, inconnus et confondus, se regardent de près sous la lumière crue, intrigués par cette couleur de fête vraie et fausse, d'évènement familial non déterminé, de cérémonie sans cérémonie.

Vous entrez dans un trou noir, guidé par une lampe de poche. Vous prenez place sur un banc. Devant vous, tout près, un homme en caleçon de flanelle blanche, chemise avec lisèré rouge, bonnet crocheté, est étendu par terre, il penche le visage sur une bassine d'eau.

Cet homme, Jean-Marie Patte, ne dit rien, vous êtes un peu dans la situation du chasseur égaré qui, dans les profondeurs d'une forêt mystérieuse, aperçoit un faune, ou la fille du roi, penchés sur une source. C'est le théâtre : la seule présence de cet acteur propage un arrêt, une méditation étonnée, un retour sur soi. Théâtre vulnérable, littéralement envahi, traversé, par le vacarme des moteurs des autos et des camions qui foncent sur la route forestière jouxtant la paroi du hangar, par la foudre des Boeing qui cherchent les pistes d'Orly, par les hurlements des chiens.

Cet homme est Œdipe, on le devine dès qu'il chuchote, dès que ses lèvres qui touchent l'eau murmurent à l'eau leurs aveux. Œdipe, c'est n'importe quel homme, n'importe qui, toujours, Thèbes ou Vincennes, forêt ou amphithéâtre, c'est le fils puisque c'est l'homme, il est là en tenue de nuit. Il va donc falloir qu'il traverse la nuit, que sur l'autre rive il atteigne le matin ; moïse de nouveau-né ou grand lit conjugal, ce sera toujours le même fils à qui, soir après soir, à l'instant de s'embarquer pour la traversée de la nuit, apparaît l'image de la mère, sa chaleur chaude.

Le dramaturge, Sophocle par exemple, ou Sénèque, est le médiateur de fortune, l'envoyé extraordinaire, lui-même fils et amant, qui lance pour toujours, place sur une orbite éternelle les paroles pures, élémentaires. Il faudrait, pour bien les entendre, écarter toute image précise de résolution sexuelle, d'étreinte physique. Il faudrait se mettre en vocation de pur amour. Œdipe, enfant ou vieil enfant, appuie le soir sa tête sur l'épaule de sa mère, sa vraie mère ou sa mère cherchée, réclamée, c'est Jocaste.

Le ciel profond

Œdipe murmure à l'oreille de Jocaste, elle lui répond tout bas, il n'y a qu'eux deux au monde. Sophocle leur a donné les paroles naturelles, irrépréhensibles. Œdipe se confond dans sa mère, il est seul, sa mère est presque plus présente de ne pas se trouver là, le fils tout bas prononce, pour elle, ses paroles : « Mais que peut craindre un homme que les choses de la fortune prennent par la main, à qui la prévision de rien n'est claire ? Le mieux est de vivre au hasard, un autre que toi saurait le faire. Il ne faut pas, toi, que tu craignes d'avoir la mère pour promise, pour mariée. Beaucoup de mortels, déjà, aussi, dans leurs songes, ont partagé le lit maternel. Ceux auxquels ces choses sont l'égal de rien supportent leur vie facilement. »

Toute la nuit, toute une infinité de nuits, l'acteur Jean-Marie Patte « monologue » avec la mère, la nuit de la mère est une immensité, des océans, des horizons, soudain le ciel profond du lit maternel se dégage, atteint un infini d'étoiles, d'antipodes intermédiaires. Humilité et exactitude entières de cet acteur admirable, dont chaque inclinaison de main fait apparaître un paysage, dont chaque empreinte du pied nu fait toucher le seuil d'une maison. Acteur rentré, sorti, solitaire, innombrable, désert, habité, tout à son affaire broussailleuse, tout donné à autrui, conducteur in-distrayable d'un théâtre merveilleux, si grave.

Un seul banc

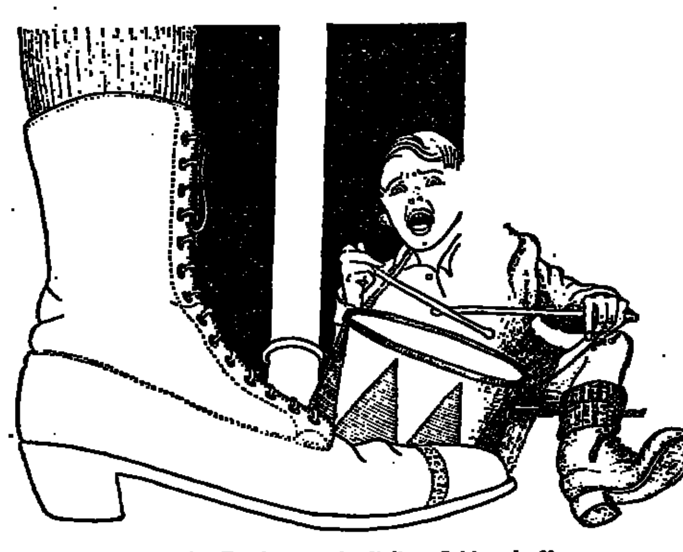
Et pourtant, juste une petite heure a passé ; Œdipe, calmé par sa mère, craignant moins le noir et la vie, se craignant moins soi-même, s'allonge dans une couverture pour dormir au petit matin, et c'était plus fort que la vie, plus vécu, c'était le théâtre, la lumière s'est éteinte, vous entendez une chanson populaire, il y est question du « grand Lustucru ». Qui est Lustucru ? Un Œdipe ? Un acteur ? Littré dit que « lustucru » est le nom d'un « enfant remuant », mais que c'était aussi un « acteur comique ». Littré ajoute : « Il est possible pourtant que lustucru ne soit pas autre chose que l'eusses-tu-cru, *phrase traditionnelle du niais de théâtre qui dit à sa nouvelle épouse :* l'eusses-tu cru ? »

Eusses-tu cru quoi ? Dormir dans le lit maternel ? Prendre le théâtre pour des lanternes ? Jean-Marie Patte a disparu. Une porte de sortie s'ouvre. Le crincrin de la danse paysanne recommence dans l'antichambre. C'est fini. Aurons-nous souvent, cette saison, un théâtre aussi labourant, aussi beau ? Qu'est devenu le théâtre ? Un fantôme, une peau de chagrin. Des spectateurs au chômage. Ne vous bousculez pas : il n'y a, devant cet Œdipe, qu'un seul banc, pour dix spectateurs. Patte-Lustucru a peur du monde. Chapeau, Patte ! Acteur-phare !

MICHEL COURNOT.

★ Cartoucherie de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30.

une sélection



« Le Tambour », de Volker Schloendorff, vu par Bonnaffé

cinéma

LE TAMBOUR, DE VOLKER SCHLONDORFF

L'hypocrisie du monde adulte, la violence des rapports de force : un enfant regarde, juge et refuse de grandir. Il tire un pouvoir formidable de son cri, capable de briser les vitres-mensonges, et d'un jouet magique : son tambour. Le film retrace la parabole du foisonnant roman de Günter Grass, les acteurs en donnent le lyrisme.

WEST INDIES, DE MED HONDO

(Lire notre article page 19.)

CITES DE LA NUIT, DE RON PECK ET PAUL HALLAM

Le premier film qui abatte les mythologies naturalistes et romanesques dont on affuble l'homosexualité au cinéma. C'est simplement une vie quotidienne, celle d'un professeur de géographie dans une « nouvelle école » anglaise, à la recherche de l'amour comme tout le monde, mais en butte aux préjugés.

MOVIE MOVIE (FOLIE FOLIE), DE STANLEY DONEN

Un hommage de l'auteur de *Un jour à New-York* et de *Voyage à deux* au cinéma de série B de la Warner des années 30. Deux films, un mélodrame en noir et blanc, et une comédie musicale en couleurs, où le chorégraphe, Michael Kidd, recrée les figures vivantes de Busby Berkeley.

Les Petites Fugues, d'Yves Yersin : l'histoire d'un merveilleux personnage, un vieux valet de ferme, qui, un jour, s'achète un « vélo »... **Le Syndrome chinois**, de James Bridges : un « thriller » passionnant qui met en relation la morale, le danger de l'énergie nucléaire et la télévision. **La Vedette**, de Reinhard Hauff : la révolte d'un adolescent exploité par un cinéaste, vue par un représentant de la toute nouvelle génération de réalisateurs allemands. **L'Ange bleu**, de Josef von Sternberg : Marlène ? **Rétrospective Kurosawa** : *faire ou refaire* connaissance avec le grand humaniste japonais. **Alien**, de Ridley Scott : si l'on aime *avoir* vraiment *peur* au cinéma. **Passe ton bac d'abord**, de Maurice Pialat : rien à voir avec un verre de diabolo *menthe ou des vacances en* compagnie de petites Anglaises.

théâtre

ŒDIPE, A L'EPEE-DE-BOIS

(Lire notre article page 19.)

LA VILLEGIATURE, A L'ODEON

Reprise de la grande fresque goldonienne, où l'on voit la nouvelle bourgeoisie vénitienne se déchirer et se ruiner par fureur de paraître. C'est la trilogie de la joie, de l'espoir, de l'amertume. Le passage du temps, la vitalité et la mélancolie de Giorgio Strehler.

NO MAN'S LAND, AU GYMNASE

Le temps a fini de passer. Les paroles brassent le vide de l'angoisse. Riches et pauvres, vieux et jeunes s'enlisent dans un no man's land immobile où rien ne change. Un grand rire désespéré et Michel Bouquet.

ZADIG, A ORSAY

Réouverture avec le conte philosophique et ironique de Voltaire *en forme de féerie*. Le grand succès de la saison dernière.

Marie de l'Incarnation, au Lucernaire : le dessin de l'extase. **Les Chantiers de la gloire**, à l'Atelier : les illusions perdues. **Dominique Lavanant** à la Cour des miracles : les gaietés de l'intelligence.

musique

FILMS AU T.E.P.

La *musique et le film*, dès l'*origine*, ont entretenu des rapports privilégiés. Depuis que la bande sonore a remplacé l'*organiste ou le pianiste de cinéma*, les *films musicaux* et les films sur la musique occupent une place à part, que des *festivals de plus en plus nombreux* permettent d'apprécier le mieux. Le Théâtre de l'Est parisien propose treize programmes jusqu'au 4 octobre, où alterneront les documents : *Images pour Debussy* (20 septembre), *Pablo Casals* (26 septembre), les opéras filmés : *la Flûte enchantée* de Bergman (22 septembre), *Fidelio* (25 septembre), *Wozzeck* (27 septembre), *les Joyeuses commères de Windsor* (2 octobre) et deux biographies-fiction fascinantes : *la Symphonie pathétique*, de Ken Russel (20 septembre) et *Un grand amour de Beethoven* d'Abel Gance, avec Harry Baur (25 septembre). Renseignements : tél. 797-96-06.

L'AUTOMNE DE LA BESNARDIERE

A quelques kilomètres de Tours, la grange de la Besnardière présente son second festival d'automne du 22 au 30 septembre. Haendel d'abord, avec un oratorio, *Solomon* (le 22) et un opéra, *Xerxès*, dans une mise en scène de L. Söderströn (28 et 30 septembre), mais également Rossini : *les Péchés de ma vieillesse* (24 septembre), puis *la Petite Messe solennelle* (29 septembre). Récital d'orgues par Nicholas Danby (25 septembre), Francis Chapelet (26 septembre) et Jean Guillou (29 septembre) ; musique de chambre (le 23) et *Duos romantiques*, avec R. Straeich et M. Forreter (le 30).

CLEVELAND A PARIS

A lire les affiches — quelques extraits symphoniques de Wagner et *la Vie d'un héros* de Strauss — on croirait qu'il s'agit d'un concert de kiosque dans une ville d'eaux. C'est pourtant celui que propose l'Orchestre de Cleveland et son chef, Lorin Maazel, au public parisien, le jeudi 27 septembre, en clôture d'une tournée d'un mois à travers l'Europe. S'agissant d'un excellent orchestre, on fera contre mauvaise fortune bon cœur. D'ailleurs Strauss et Wagner sont de grands compositeurs. Mais enfin, quel programme...

Les vraies **Carmina Burana**, *par le Clemencic Consort (jeudi 20 septembre*, église Saint-Germain-des-Prés), musique traditionnelle turque au grand auditorium de la maison de Radio-France (dimanche 23). **Le Crépuscule des dieux** en version de concert (lundi 24, à 18 h. 30, au Théâtre des Champs-Elysées). Au Festival de Saint-Lizier : récitals par Michaël Rudy (21 septembre), Barbara Hendricks (samedi 22) et David Lively (dimanche 23).

expositions

LES PARTIS PRIS DE MARCELIN PLEYNET, A L'ARC

C'est le premier volet d'une série de trois expositions à parti pris (inscrites au programme du Festival d'automne) dont on peut penser qu'au bout du compte il y a moyen de faire le point sur ce qui s'est passé dans le domaine de l'art en France depuis dix ans. Le choix de Pleynet nous porte bien sûr dans les sphères de la peinture abstraite, avec, en ouverture, des personnalités dont l'œuvre était bien établi en 68 : Hantaï, Degottex, Olivier Debré, Soulages, Sam Françis..., puis des artistes de la génération de Support/Surface, puis quelques jeunes pas très connus.

GRENOBLE ET L'EGYPTOLOGIE

(Lire notre article page 17.)

Paris-Moscou, au Centre Georges-Pompidou : un énorme rassemblement d'œuvres et de documents, la plupart venus des musées soviétiques, pour évoquer les échanges culturels entre les deux capitales, entre 1920 et 1930. **Le Louvre d'Hubert Robert**, au Louvre : un superbe dossier du département des peintures, autour de la Grande Galerie vue *par un* « *ruiniste* » impénitent. **L'Aventure de Pierre Loeb**, au Musée d'art moderne de la Ville de *Paris : un marchand éclairé* et sa galerie à Paris, de 1924 à 1964.

variétés

ROBERT CHARLEBOIS, AU PALAIS DES CONGRES

Rentrée du chanteur québécois qui, à la fin des années 60, a défriché une nouvelle voie à toute une génération d'auteurs et d'interprètes du Québec et qui, au fil des années, a donné à son personnage un univers plus ouvert, plus ample (20 h. 45).

LE CIRQUE DE MOSCOU SUR GLACE, AU PALAIS DES SPORTS

La technique du patinage sur glace au service du cirque : une version soviétique de Holiday on Ice (21 h., matinées samedi et dimanche, à 14 h. 15 et 17 h. 30, mercredi, à 14 h. 30).

PATRICK FONT, AU THEATRE DE DIX HEURES

Nouveaux sketches d'un des rares chansonniers modernes. Causticité et dérision (20 h. 30).



Hommage claudélien à Ramuz

« L'Histoire du soldat » dans l'église de Brangues

LA « première » de *l'Histoire du soldat* sous la baguette d'Ernest Ansermet est une des rares exécutions de ses œuvres qui aient trouvé grâce aux yeux et aux oreilles de Stravinski. Aurait-il décerné le même satisfecit à l'ensemble de la Tour de Marsens dirigé par Klaus Maurer — et aux *Puppenbuhne* de Monika Demenga ? A soixante ans d'intervalle en effet voici qu'une autre petite formation suisse s'attaque, avec un rare bonheur, à une musique jadis révolutionnaire et devenue classique. Tant d'interprétations, c'est vrai, ont déjà permis d'en approfondir la compréhension que celle-ci n'a ni surpris ni déçu le public français et international qui assistait au triomphe du diable dans une église de village.

L'Association des amis du château de Brangues (Isère), qui perpétue la mémoire de Paul Claudel, rendait ainsi hommage à C.F. Ramuz, l'auteur du texte, au cours d'un week-end où ont été évoquées l'amitié et l'admiration réciproques des deux poètes. Journées endeuillées par la disparition toute récente de Pierre Claudel, qui en était le principal animateur. Et Alain Cuny a ouvert le spectacle en lisant quelques pages de Ramuz sur Claudel, de Claudel sur Ramuz, qui lui ont donné sa raison d'être, sur cette terre, en ce lieu.

La partition, « suite » de pièces apparemment aussi hétéroclites que la composition même de l'orchestre, mais d'unité de style profonde, est à la fois de la musique pure, pouvant se suffire à elle-même, et inséparable d'une histoire « *parlée, jouée, dansée,* » d'une écriture savamment naïve, à proprement parler élémentaire. Il est hors de doute que Stravinski en train de se renouveler, de « procéder à un essai de dissociation de la multitude de matériaux nouveaux dont son génie a enrichi la musique » (selon la formule de Paul Collaer... qui adhère d'ailleurs à la Société Paul Claudel), s'est pris à son jeu, au jeu. Il s'est surpassé et chacune de ses interventions ponctuant l'action écrase un peu le débit du lecteur dont le rôle est essentiel, trop puissante peut-être pour son support verbal.

Cette aventure russo-vaudoise, pourtant dépaysée et purgée de tout folklore, avait bien été menée de front sur les rives du Léman et résultait d'une longue et intime collaboration de l'écrivain et du compositeur. Alors qui faut-il incriminer de quelques temps morts, ou paraissant l'être ? Le texte lui-même, délibérément mat, ou l'éclat d'un orchestre de sept instrumentistes couvrant parfois la voix du lecteur (René Davet) ? Dans le dernier cas, il sera facile d'y remédier. Le talent et le jeu des acteurs ne sont pas en cause : des marionnettes grandeur nature attachées aux corps invisibles, confondus avec l'ombre, des trois protagonistes, du Diable (Franz Wirth) qui, restitué à son identité de démon rouge après plusieurs métamorphoses, se livre à une danse acrobatique éblouissante, de la Princesse (Marika Demenga). *Le* trio s'agite et virevolte devant un anti-décor : un tapis devant un noir. De toute façon, les décors peints par René Auberjonois ont été détruits et les comédiens de la création, Elie Gagnebin, Jean Villard (Gilles), Gabriel Rosset, Georges et Ludmilla Pitoëff ne sont plus là.

Et puis, on ne copie pas le passé. Il fallait que la mise en scène, qui en 1918 avait pris une forte avance sur son épouse, fût renouvelée. Elle l'a été par le dynamisme d'une douzaine de garçons et de filles, de comédiens et de musiciens réunis naguère à Genève pour célébrer le centième anniversaire de Ramuz. Ce dynamisme s'est donné libre cours aussi bien dans les rebondissements de l'action et les bondissements des marionnettes que dans la succession des moments musicaux où Stravinski n'a pas eu peur d'utiliser et de transformer des éléments de paso doble, de tango, de valse, de ragtime et prenant fin sur les rythmes vertigineux exécutés par le percussionniste déchaîné Jacques Ditisheim.

Claudel était-il si loin de cette féerie démoniaque ? Les passages lus en manière de prologue faisaient suite à d'autres lectures, à une conférence, à des entretiens en fin d'après-midi, échos des débats qui contribuent à donner une vie intense chaque été aux rencontres internationales claudéliennes de Brangues. L'an dernier, le thème était organisé autour de la représentation de *la Ville* (première version), montée par Anne Delbée, et les actes (communications et interventions) en sont réunis en volumes sous ce titre : « Vers une autre ville, révolte et créations », d'un intérêt plus actuel que jamais. Car y participaient non seulement des artistes et des écrivains, mais aussi des urbanistes sociologues et autres personnalités compétentes. Le théâtre ne s'ouvre-t-il pas sur tous les problèmes, dans la luxuriance des versets claudéliens comme dans la forme ramassée, simplifiée et pleine de résonances de *l'Histoire du soldat* ?

JEAN-MARIE DUNOYER.

Au temple de Vabre

Un Bach sévère et miséricordieux

DEPUIS quatorze ans, chaque année, le Révérend Père Emile Martin, de l'Oratoire, et la vaillante cohorte des chanteurs de Saint-Eustache prennent le chemin du Sud-Ouest et tiennent leurs quartiers d'été à Mazamet. De là, ils rayonnent à travers la région, portant dans les villes et les villages — Aussillon, Castres, Mazamet, Vabre — la bonne parole et le message immortel de Jean-Sébastien Bach. Le sous-titre du festival : « Les trois intégrales : cantates, orgue, musique de chambre » laisse entendre que l'entreprise est loin d'être achevée, qu'il reste du travail, mais, comme chacun sait, le génie de Bach est inépuisable, c'est une source jaillissante qui suffirait à abreuver les gosiers les plus rudes et les plus altérés.

Ce Bach dont nous parlons, cette grande figure presque biblique, sévère, puissant et miséricordieux, n'est pas nécessairement le même pour tout le monde, chacun le sent à sa manière, et la vision à la fois solide et cordiale qu'en présente le Père Martin ne convaincra qu'à moitié ceux qui n'ont pas la même conception. Peut-être même que cela les fâcherait tout à fait, mais la musique de Bach touche à la fois au Royaume des cieux et à l'auberge espagnole, chacun peut y avoir sa place et y trouver ce qu'il apporte, cela ne s'explique pas, autant chercher à comprendre pourquoi il y a à Vabre, presque face à face, un temple et une église : les douze cents habitants de cette petite cité au cœur des montagnes n'auraient-ils pas pu tomber d'accord pour choisir l'un ou l'autre ?

Cette année, à Vabre, le concert avait lieu dans le temple et proposait successivement deux sonates de J.-S. Bach BWV 1023 et 1021 pour violon et basse continue, le Miserere d'Antonio Lotti (1667-1740) et de petites œuvres chorales, à nouveau de Bach. Les sonates ont été données avec un grand sérieux et une évidente volonté de bien faire qui excluait à la fois les traits approximatifs ou les inflexions musicales que l'auteur n'aurait pas indiquées expressément ; c'était donc d'une correction exemplaire et d'une gravité inaltérable. Le Miserere à quatre voix sans accompagnement d'Antonio Lotti est encore inconnu en France ; il s'agissait d'une première audition, et l'aspect le plus frappant de cette composition en est la grande variété d'écriture à partir du modèle pris chez les Palestrina.

Privés de la fonction liturgique qui les a inspirés, les motets et les chorals de Bach ont toujours, en concert, un air emprunté. Les hauts murs blancs du temple, la fougue sympathique des chanteurs de Saint-Eustache, les gestes rudes du Père Martin n'y peuvent rien : ces pages assez brèves laisseront toujours certains auditeurs sur leur faim, tandis que les autres battront joyeusement des mains ; cela non plus ne s'explique pas.

GÉRARD CONDÉ.

Correspondance

Le patrimoine, la décentralisation

L'article d'André Fermigier « Châteaux à vendre » (le Monde *du 11 août) nous a valu un abondant courrier de lecteurs déplorant ce nouvel aspect du « pillage organisé de notre pays », comme l'écrit M. Georges Raynal, de Courbevoie. Nous reproduisons ici des extraits de la lettre de M. Philippe Sevestre, secrétaire pour la région Centre de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France :*

Vous faites état, avec juste raison, de la nécessité d'un pré-inventaire permettant d'intervenir, le cas échéant, avec des arguments précis. Cette suggestion appelle cependant quelques remarques.

La faiblesse des effectifs de l'Inventaire général ne lui permet pas d'accélérer ses programmes d'enquêtes qui ont un caractère topographique (canton par canton) conformément au plan de travail défini par la Commission nationale de ce service. Il est donc exclu de se lancer dans des opérations thématiques, même s'il y a urgence, dans tous les domaines et pour toutes les époques, XIX[e] siècle compris. Bien entendu, si un sujet particulier peut être extrait de la documentation rassemblée, en vue de sensibiliser l'opinion, rien n'empêche de le faire, bien au contraire.

On ne peut faire grief à l'Inventaire général de ne pas s'intéresser au XIX[e] siècle. La limite théorique d'une investigation systématique a été fixée, pour des raisons méthodologiques, à la date de l'ancien cadastre, qui se situe dans une fourchette de près de quarante ans. Pour la période ultérieure, les enquêtes sont alors sélectives et ne négligent pas les édifices majeurs comme les châteaux néo-gothiques. Une politique éclairée de protection du patrimoine, ou tout au moins de prise en compte de celui-ci par l'établissement d'une documentation pertinente, suppose des moyens décents dévolus aux services à vocation patrimoniale. A défaut, des crédits d'étude pourraient être dégagés pour permettre à des spécialistes et à des techniciens, travaillant sur contrat, de couvrir le territoire en l'espace d'une dizaine d'années. (...)

Mais les moyens ne sont pas seuls en cause. Des dispositifs législatifs et administratifs adaptés font encore défaut. Il n'existe pas en France, contrairement à d'autres pays, de loi sur les biens culturels qui donnerait à l'Inventaire la possibilité de franchir tous les seuils de la propriété privée. Bon nombre d'édifices intéressants et non protégés ne peuvent être étudiés en raison de la mauvaise volonté des propriétaires.

L'Inventaire général ne fait pas encore partie, de plein droit, des conseils d'architecture d'urbanisme et d'environnement, malgré les suggestions qui ont été formulées en ce sens. Il n'intervient pas dans la procédure des permis de démolir, et seules des solutions régionales amiables ont été mises en place ici ou là pour que le service soit informé des futures démolitions pouvant affecter des édifices pour lesquels il conviendrait d'en garder au moins le souvenir.

La réglementation concernant l'exportation des objets mobiliers pourrait être étendue aux œuvres immobilières que l'on démonte et qui quittent le territoire. Cela pourrait constituer un frein au dépeçage du patrimoine. (...) »

∴

M. Jean-Marie Robert, préfet de Maine-et-Loire, nous écrit à propos du même article :

Cet article, qui a le mérite d'appeler à son tour l'attention sur un problème sérieux et qui contient des choses excellentes, comporte également certaines inexactitudes importantes qui me font regretter que votre rédacteur n'ait pas exprimé le souhait de me rencontrer.

D'une part, et surtout, le permis de démolir n'existe actuellement que pour les communes de plus de dix mille habitants où se trouvent rarement les châteaux ruraux, rebâtis en grand nombre dans cette région après la Révolution française et la Restauration, par les familles nobles revenant au pays ou y reconstruisant.

Le paragraphe de votre rédacteur fustigeant le manque de collaboration entre deux ministères est donc mal venu.

D'autre part, vous n'ignorez pas que si une législation très stricte en matière de construction ou de démolition et plus généralement d'urbanisme est entrée dans les mœurs dans les communes de plus de dix mille habitants, le plus grand nombre des communes rurales restent réticentes à l'extension légale d'une législation aussi rigoureuse sur leur territoire.

Enfin, dès la vente du premier château, d'une part, les administrations des deux ministères concernés ont entrepris l'inscription à l'inventaire supplémentaire des châteaux qui le méritaient le plus ; d'autre part, a été prescrit un inventaire général des sites qui, en même temps qu'une éventuelle modification de la législation sur le permis de démolir, permettrait de protéger un certain nombre de ces châteaux.

∴

La déclaration de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, sur la décentralisation culturelle considérée comme « une idee dépassée » (le Monde *du 29 juin) a suscité de nombreuses réactions.*

Jean Dasté, fondateur et ancien directeur de la Comédie de Saint-Etienne, qui fut le premier centre dramatique, nous écrit :

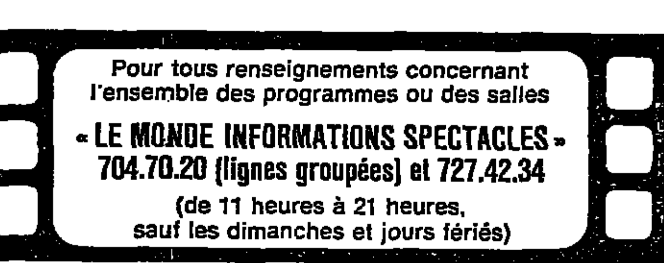
M. Jean-Philippe Lecat méconnaît le fondement même sur lequel s'est développée l'action culturelle en province : la décentralisation théâtrale.

Lorsque les ministres de l'éducation nationale, de 1946 à 1952, ont, sur la proposition de Jeanne Laurent, encouragé, aidé matériellement, suscité la création de cinq centres dramatiques en province, deux des troupes permanentes qui ont alors assumé la charge d'un service public d'amanées comme compagnies d'amateurs dans leur région à Toulouse et à Rennes ; leur qualité reconnue et le soutien des collectivités locales leur ont permis de devenir des centres dramatiques nationaux : s'il en avait existé d'autres, assurées d'une aide municipale en vue de créer un service public de qualité, elles auraient également été soutenues par le gouvernement, car il était dès lors reconnu (ce qui semble actuellement une découverte pour certains) que « la politique culturelle doit être fondée sur les réalités et les vies culturelles régionales ».

Ce que M. Lecat semble ignorer c'est qu'en 1946 toute la vie dramatique était concentrée à Paris. Avant la guerre de 1914, il existait encore quelques troupes professionnelles dans des villes de province ; en 1946, il n'y en avait plus aucune. Il était donc nécessaire que des metteurs en scène, des chefs de troupe, des comédiens de Paris, aillent s'implanter dans la province, « y prendre racine », pour aider à faire renaître une vie théâtrale.

Les centres dramatiques ainsi créés montaient des spectacles pour la région où ils étaient installés ; le personnel technique et administratif était recruté sur place. La troupe était petit à petit connue et adoptée par la population. (...)

Le gouvernement n'a pas le droit de se désintéresser de la décentralisation dramatique parce que l'Etat, tuteur des municipalités, est responsable de la disparition du théâtre dramatique professionnel en province sous la III[e] République. D'autre part, le ministère de la culture est, par les erreurs de sa tutelle à l'égard des centre dramatiques, à l'origine de déficiences actuelles : au cahier des charges qu'il leur impose ne figure pas l'obligation essentielle pour une décentralisation véritable, celle de comédiens vivant au milieu des populations pour lesquelles ils travaillent. Quant à ceux qui devraient animer des troupes stables de comédiens, ils sont nommés pour trois ans seulement. Une telle précarité ne favorise pas leur « enracinement » ; elle limite leur vision et leur attachement à la région puisqu'ils s'attendent à être déplacés.



Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS - MOSCOU. 1900 - 1930. — Jusqu'au 5 novembre.

ENVIRONNEMENT DE SOTO. — Hall. Jusqu'à l'automne.

LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : 1789, 1830, 1848, 1871. — Jusqu'au 1er octobre.

MUSEE DES SACRIFICES, MUSEE DE L'ARGENT. — Jusqu'au 24 septembre.

ATELIER N° 17 : Jacques Derrida-François Loubrieux. — Jusqu'au 22 octobre.

AU-DELA DU SILENCE. — Grand foyer du premier sous-sol. Jusqu'au 24 septembre.

BERENICE ABBOTT. Photographies. — Salle « Animation ». Jusqu'au 24 septembre.

B. P. I.

VU EN CHINE. — Photographies. Jusqu'au 26 novembre.

MUSEES

LE LOUVRE D'HUBERT ROBERT. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 octobre.

LA CRYPTE D'OSIRIS. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (voir ci-dessus).

AUBIGNY - ARCHITECTURES. — Galeries nationales du Grand Palais, porte A, entrée avenue du Général-Eisenhower. Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 24 septembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE. — Tissages et vêtements de l'Egypte du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage, de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

ATELIER LACOURIERE-FRELAUT ou cinquante ans de gravure et d'imprimerie en taille-douce. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 octobre.

TENDANCES DE L'ART EN FRANCE, 1968-1978-1979 : Les partis pris de Marcelin Pleynet. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 octobre.

L'AVENTURE DE PIERRE LOEB. Galerie Pierre (Paris, 1924-1964). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'au 7 octobre.

CHRYSSA. Peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

ACTE VEGETAL DE TARDY. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson.

DANILO ROMERO : Une histoire d'enfants. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York (animation gratuite sur rendez-vous au 723-61-27, le mercredi). Jusqu'au 31 décembre.

DESSINS POUR LA MAISON POMPEIENNE DU PRINCE NAPOLEON. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 1er octobre.

LA PETITE REINE. Le vélo dans l'affiche à la fin du XIXe siècle (118 affiches : 1890-1914). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 septembre

SALON DE LA JEUNE PEINTURE. — Parvis de la tour Montparnasse, rue de l'Arrivée. Tous les jours, de 13 h. à 20 h., le vendredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 7 octobre.

LIN FON MING. Peinture contemporaine. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 4 F. Du 22 septembre au 28 octobre.

TRESORS DE CHINE ET DE HAUTE ASIE. Centième anniversaire de Paul Pelliot. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Du 20 septembre au 28 décembre.

SPECTACLES D'ASIE. Collection Kwok-on. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Du 20 septembre au 6 janvier.

PORTRAITS. Photographies de M. Aaland, J. Dater, Françoise, A. Geipke, B. Jüttner et M.-E. Mark. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 1er décembre.

RAYMOND RENEFER. Œuvres de guerre 1914-1918. — Musée des Deux Guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor de Valenciennes (555-92-30). Sauf dimanche, de 13 h. à 17 h. 30. Entrée : 8 F. Du 21 septembre au 31 octobre.

TROIS GENERATIONS D'ARTISTES : Maurice Denis, Marcel et Antoine Poncet. — Musée Bourdelle, 16, r. Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusque fin septembre.

IMAGERIE DU TABAC ET DES ALLUMETTES. — Galeries du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

HEBERT ET LE SECOND EMPIRE. — Musée Hébert, 85, r. du Cherche-Midi (222-23-82) Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 novembre.

IMAGERIE DE JEANNE D'ARC. — **L'INVISIBLE DANS LA MEDAILLE** : la médaille religieuse autrefois et aujourd'hui. — Musée de la monnaie, 11, quai de Conti. Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

VOYAGES EN MONGOLIE. Autochromes et films (1912-1913) des collections A. Kahn. Photographies prises en 1976 par C. Leprette. — Musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Jusqu'au 30 septembre.

MODES ENFANTINES (1750-1950). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'en octobre.

POULBOT. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 18 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 septembre.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vendr., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE. LE C.N.R.S. ET LA PREHISTOIRE. — Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (555-92-25, poste 3537). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet 1980.

L'ART POPULAIRE DE LA TURKMENIE. — Hall du Musée de l'homme et salle publique d'Asie. Jusqu'au 30 septembre.

CENTRES CULTURELS

JEAN BERAUD (1849-1935) : Un témoin de la Belle Epoque. — Collections du musée Carnavalet. Mairie annexe du 11e arrondissement, place Léon-Blum. Sauf mardi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 4 octobre.

ŒUVRES GRAPHIQUES HONGROISES D'AUJOURD'HUI. Tableaux dédiés à Bartok. — FIAP, 30, rue Cabanis (hall du premier étage). Jusqu'au 1er octobre.

PHILIP VON SCHANTZ. Peintures, aquarelles, lithographies. — Jusqu'au 28 octobre. — **L'ARTISTE ET L'ORDINATEUR.** Du 21 septembre au 28 octobre. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 13 h. à 18 h., sam. et dim., de 14 h. à 19 h.

L'ŒIL DANS LA PLUME. Dessins de presse. — Mairie annexe du troisième arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller. Sauf dim., de 9 h. à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

L'ENFANT DANS LES COLLECTIONS DE LA VILLE DE PARIS. — Mairie annexe du cinquième arrondissement, 21, place du Panthéon. Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. 30. Du 21 septembre au 21 octobre.

ATELIER D'ART GRAPHIQUE DANOIS. — Maison de Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h. à 19 h., dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 14 octobre.

L'ATELIER DE JUAN SORIANO. Peintures et sculptures. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 10 octobre.

GALERIES

LE MUSEE VOLE. Œuvres d'Arroyo, Bacon, Camacho, Dado, Ernst, Fromanger, Hayter, etc. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 10 novembre.

DESSINS A TOUT VENT. Dessins réalisés pour les Editions Larousse, Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Du 21 septembre au 12 octobre.

DESSINS CONTEMPORAINS. Œuvres d'Adler, Baimes, Cueco, Guillon, Latil, etc. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 13 octobre.

ESPAGNE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. — Quarante artistes européens. Galerie l'Arc-en-Ciel, 3, rue Perrée (271-50-88). Jusqu'au 6 octobre.

BISTRA-LECHEVALIER. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 13 octobre.

TJEERD ALDEMA, DANIEL BUSTO, RICHARD MONNIER. — Galerie K. Pissaro, 59, rue de Rivoli (233-45-17). Du 20 septembre au 6 octobre.

COLETTE BRUNSCHWIG. Peintures récentes. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 13 octobre.

DAYAN. Peintures et dessins. — Galerie Jean-Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 13 octobre.

HREIN FRIDFINNSSON. — Galerie Bama, 85, rue du Bac (548-87-98). Du 20 septembre au 20 octobre.

MILTON GLASER. Affiches. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Du 20 septembre au 20 octobre.

MERCEDES GUINGOT. Aquarelles, gravures, encres de Chine, collages. — Epinal, maison du Bailly, place des Vosges. Jusqu'au 30 septembre.

DE AGAM A ZADKINE. Les grands peintres juifs d'expression française. — Galerie Vendôme, 12, rue de la Paix (261-73-91). Jusqu'au 25 septembre.

KOWALSKI. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63). A partir du 20 septembre.

ANNE-MARIE PECHEUR. Travaux récents. — Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 27 octobre.

RANCILLAC. A la mémoire de... — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 18 octobre.

SUANES. — Galerie P. Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 6 octobre.

GERARD VOISIN : hommage à Gérard de Nerval. — Forum des Halles, porte Lescot. Sauf dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 4 octobre.

REGION PARISIENNE

FONTAINEBLEAU. L'affiche fin de siècle (Bonnard, Chéret, M. Denis, Grasset, etc.). — Salle des fêtes du théâtre municipal et Musée d'art figuratif contemporain, 43, rue Royale. De 14 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 23 septembre.

PONTOISE. La main, l'écriture et son support. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

SAVIGNY-SUR-ORGE. Véronique Lebas. — Galerie, 110, boulevard A.-Briand. Jusqu'au 13 octobre.

VERSAILLES. Biennale de peinture et sculpture : Art en Yvelines. — Orangerie du château. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Du 21 septembre au 7 octobre.

EN PROVINCE

AIX-EN-PROVENCE. Traces et reliefs : Sheila Hicks et Daniel Graffin. — Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre.

AMIENS. Jean Messagier : le parcours d'un peintre de 1949 à 1979. Maison de la culture. Jusqu'au 21 octobre.

ANGERS. Les travailleurs du chanvre. — Musée des beaux-arts (88-64-45). Jusqu'au 15 octobre.

ARLES. Pol Bury : œuvre de 1962 à 1978. — Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 30 septembre.

AUXERRE. Roman Cieslowicz, photomontages. — Maison du tourisme. Jusqu'au 30 septembre.

AVIGNON. Nicolas Mignard. — Palais des papes. Jusqu. 15 octobre.

CALAIS. Takis : signaux, œuvres magnétiques et musicales. — Musée. Jusqu'au 23 octobre.

COGNAC. Le Bestiaire de l'art roman en Aunis et Saintonge. — Musée (82-01-23). Jusqu'au 30 septembre.

EU. Centenaire de Viollet-le-Duc. — Musée Louis-Philippe. Jusqu'au 31 octobre.

FONTEVRAULT. Les rois à Fontevrault. — Abbaye. Jusqu. 31 octobre.

GORDES. Au temps des Gaulois, la vie quotidienne dans le midi de la France. — Abbaye de Senanque. Jusqu'au 30 septembre. Degottex. Œuvres inédites 1979. — Abbaye de Senanque. Jusqu'au 8 octobre.

GRENOBLE. Champollion cent cinquante ans après... — Aspects de la recherche française en égyptologie. Maison de la culture. Jusqu'au 30 septembre. — Nouvelle présentation des collections égyptiennes. — Acquisitions 1968-1978 : quarante œuvres. — Musée, place de Verdun (54-09-82).

LE HAVRE. Hayden. — Musée des beau-arts André-Malraux, boulevard Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 15 octobre.

LOUVIERS. Sculpture de l'Antiquité à nos jours. — Musée. Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Espace et matière. — Espace lyonnais d'art contemporain, Centre d'échanges de Perrache, niveau 4.

MARCQ-EN-BARŒUL. Gromaire. Fondation Prouvost, galerie Septentrion (78-38-22). — Jusqu'au 30 septembre.

MENERBES. Folon, gravures. — Galerie Cance Manguin (72-31-81). Jusque fin septembre.

MENTON. Daumier et la sculpture. — Palais Carnolès, avenue de la Madone. Jusqu'au 23 septembre.

METZ, Jean Thiriot, dessins de Metz... et d'ailleurs. — Musée, 2, rue du Haut-Poirier. A partir du 21 septembre.

MONTPELLIER. Le portrait à travers les collections du musée. — Musée Fabre (72-96-26). Jusqu'à fin octobre.

NANTES. Affiches et dessins de F. Starowieyski. — Château des ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 7 octobre.

NICE. L'art religieux à Venise : 1500-1600. — Musée national. Message biblique Marc Chagall (81-75-75). Jusqu'au 1er octobre. — Le monde de Marcel Proust. Musée des beaux-arts (88-53-18). Jusqu'au 30 septembre. — Chers maîtres et Cie, peintures françaises de 1818 à 1914. Galerie des Ponchettes (85-65-23). Jusqu'au 30 septembre. — De l'or au bronze, monnaies françaises et européennes. Musée Masséna (88-11-34). Jusqu'au 30 septembre. — Fluxus International. Galerie d'art contemporain des musées de Nice (85-65-23). Jusqu'au 23 septembre.

RENNES. Cerfs-Volants, messages et sculptures dans le ciel. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Helier (79-26-26). Jusqu'au 14 octobre.

LES SABLES-D'OLONNE : Le Tondo, de Monet à nos jours. — Musée de l'Abbaye-Sainte-Croix. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-ETIENNE. Jean Hélion, peintures et dessins 1929-1979. — Musée d'art et d'industrie. A partir du 22 septembre.

SAINT-PAUL (Alpes-Maritimes). Joan Miro. — Fondation Maeght. Jusqu'au 30 septembre.

STRASBOURG. La gravure italienne contemporaine. — Cabinet des Estampes, château des Rohan. Jusqu'au 2 décembre.

TOULON. Le portrait dans les collections du musée de Toulon. — Musée (93-15-54). Jusqu'au 30 avril. — Bob Rauschenberg. Travaux récents. — Musée. Jusqu'au 23 septembre.

VALREAS. Yves Brayer. — Château de Simiane. Jusque fin septembre.

VANNES. Centenaire. Jean Frelant. — Palais des arts. Jusqu'au 29 septembre.

VASCŒUL (Eure). Fernand Léger, huiles, gouaches, dessins, tapissiers. — Château. Jusqu'au 20 septembre.

Concerts

MERCREDI 19 SEPTEMBRE

CENTRE GEORGES-POMPIDOU, 18 h. 30 : Concerts Paris-Moscou, Sylvie Gazeau, violon (Les compositeurs français en U.R.S.S.).

LUCERNAIRE, 22 h. 30 : Alain Markusfeld, piano et guitare.

JEUDI 20 SEPTEMBRE

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm. Chœur de l'Orchestre de Paris. Dir. A. Oldham (Mozart).

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Orchestre national de France. Dir. : L. Bernstein (Bernstein).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU, 18 h. 30 : Concerts Paris-Moscou, Alain Neveux, piano (Scriabine, Feinberg, Mielkich).

LUCERNAIRE, 22 h. 30 : voir le 19.

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

PALAIS DES CONGRES, 19 h. 30 : voir le 20.

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : voir le 20.

LUCERNAIRE, 22 h. 30 : voir le 19.

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 22 h. 30 : voir le 19.

SAINTE-CHAPELLE, 21 heures : Ensemble d'archets français. Sol. : H. Ledroit, M. Ledroit, N. Spieth, D. Simpson (Haendel et l'Italie).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU, 18 h. 30 : Concerts Paris-Moscou, les solistes de l'Ensemble intercontemporain et J.-C. Pennetier, M. Terrier (Dechevov, Popov, Chebalin, Kortchmarjov).

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

NOTRE-DAME, 17 h. 45 : Peter Dankelmaier, orgue (Dupré, Messiaen, Bach, Kropfreiter).

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : musiques traditionnelles de Turquie avec Nesih Uzel, Kudsi Erguner.

LUNDI 24 SEPTEMBRE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 18 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : G. Patané (Wagner).

LUCERNAIRE, 22 h. 30 : voir le 19.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU, 18 h. 30 : concerts Paris-Moscou, P.-L. Aimard (Rebikov, Scriabine, Tcherepnine, Gretchaninov, Akimenko, Chtcherbatchov).

MARDI 25 SEPTEMBRE

LUCERNAIRE, 22 h. 30 : voir le 19.

RADIO-FRANCE, studio 105, 22 h. 30 : Quatuor Bernède, P.-C. Runge, J.-P. Marty (Chausson, Schumann, Villa-Lobos).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre P. Kuentz, sol. : B. Schlick, D. Michel, F. Bardot, P. D'Hollander, G. Touvron, S. Boisson (Mozart, Hummel, Vivaldi).

EGLISE AMERICAINE, 20 h. : Bruce Eberle, piano (Bach, Chopin, Schumann, Gershwin).

Festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (633-61-77)

EGLISE SAINT-SEVERIN, le 19, 20 h. 30 : Orchestre de chambre Bernard Thomas (J.-S. Bach).

MAISON DE RADIO-FRANCE, Studio 105, le 20, 18 h. 30 : Quatuor J.-N. Molard (Haydn, Lemeland, Schubert, Malipiero).

SAINT-GERMAIN-DES-PRES, le 20, 20 h. 30 : Clemencic Consort (Carmina Burana).

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS

EGLISE SAINT-SEVERIN, le 19, 20 h. 30 : Orchestre de chambre Bernard Thomas (J.-S. Bach).

EGLISE DES BILLETTES, le 20, 21 h. : Les Menestriers (musique de la Renaissance) ; le 21, 21 h. : Ensemble vocal Michel Piquemal (Mozart, Schubert, Rossini, Fauré).

FESTIVAL DE MONTMARTRE (586-10-71)

SQUARE WILLETTE DU JARDIN DU SACRE-CŒUR, le 19, 20 h. 30 : le 19, 20 h. 30 : Mayerling, de Jaromir ; le 23, 20 h. : Didon Knittl et Enée, de Purcell, par l'Ensemble instrumental et Cœurs Contrepoint.

EGLISE SAINT-PIERRE, le 21, 20 h. 30 : Concert de musique ancienne, M. Gonzalès, harpe, S. Bricard, flûte ; le 22, 20 h. 30 : Musique mystique juive, M. Sequerra, violon, M. Saunal, piano.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUES MILITAIRES (274-54-96)

PLACE DU CARROUSEL, les 21, 22, 23, à 21 h. 30.

SIXIEME SALON DE LA MUSIQUE PARC FLORAL DE PARIS. — Le 19, à partir de 14 h. : ARAM, D. Balavoine, Mama Bea, F. Béranger, M. Buhler, F. Cabrel, J.-M. Caradec, Ph. Chatel, L. Chedid, Gotainer ; IMAGO, G. Lafaille, C. Lara, I. Mayereau, M. Myriam ; RENAUD, N. Rieu, S. Sala, W Sheller, A. Simons, Y. Simon, F.-M. Vigne, L. Voulzy. — Le 20, 14 h. Bionic Orchestra ; 15 h. : Roda Scott ; 16 h. : Lilly Laskine ; 17 h. : Claude Nougaro. — Le 21, 14 : Rock Festival ; 17 h. : Hélène Varvarora ; 18 h. : Bayou Sauvage. — Le 22, 14 h. : Skin ; 15 h. : Cartero Cedron ; 16 h. : Eric Berchot ; 17 h. : Bill Coleman. — Le 23, 14 h. : Le Splendid ; 15 h. : Arts Antiqua de Paris ; 17 h. : Quartet Mar Hemmlaire ; 18 h. : Ens. Maurice Bourgue.

REGION PARISIENNE

BRETEUIL, château, le 23, 17 h. : A la rencontre de M. Proust.

CHATOU, Louis-Jouvet, le 25, 21 h. : Los Jaivas.

FONTAINEBLEAU, château, le 22, 21 h. : M. Larrieu, R. Puyana (Bach, Padre Soler).

NANTERRE, Théâtre par le Bas (775-91-64) (L., Mar., Mer.), 20 h. 30 : les Ecrits de Laure.

ROYAUMONT, abbaye, le 22, 20 h. 45 : R. et B. Pasquier, A. Moglia, J. Dupouy, Ph. Muller (Mozart).

SAINT-QUENTIN-DE-VALMONDOIS, église, le 22, 21 h. : Ensemble instrumental B. Fonteny (Haendel).

SCEAUX, XIe Festival, orangerie du château (660-07-79), le 21, 20 h. 45 : J.-L. Haguenauer (Beethoven, Schubert, Schumann) ; le 22, 17 h. 30 : Quatuor Loewenguth, J. Rocheblave, G. Dobree (Mozart) ; le 23, 17 h. 30 : Orchestre de chambre Gonzales (Gervaise, Vivaldi, Bach, Gotkowski).

VILLIERS-SUR-MARNE, salle des fêtes (304-20-35), le 22, 21 h. : Ph. Chatel.

VITRY, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20), le 22, 21 h. : J. Gréco.

Variétés

Le music-hall

AIRE LIBRE (D. soir, L.). 18 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Musique du Kurdistan.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : G. Chelon.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 : Parisline.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Pierre Péchin.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : les Frères Ennemis (à partir du 20).

OLYMPIA (742-25-49), 21 h., mat. dim., 14 h. 30 : Alice Dona, Jairo (à partir du 20).

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam., dim., 14 h. 15 et 17 h. 30 ; mat. mer., 14 h. 30 : le Cirque de Moscou sur glace.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), les 22, 24, 25, 21 h. ; le 23, 17 h. : R. Charlebois.

RIVERBOP, 22 h. : Teca et Ricardo.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 21 h. : Sylvie Joly.

THEATRE DU LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h. : J.-P. Sèvres ; (D.) 20 h. 30 : Arlette Mirapeu chante Bobby Lapointe.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-18-50), les 21, 22, 20 h. 45 : le 22, 14 h. 30 : la Belle de Cadix ; le 23, 14 h. 30 ; le 25, 20 h. 45 : Frénésie tzigane.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : les Europophages.

La danse

GALERIE A. OUDIN, les 21, 22, 21 h. : Jerman Silva Cie.

Jazz, pop', folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), le 19, à 21 h. 30 : Dany Doriz Quintet, à partir du 20 : Maxim Saury Jazz Fanfare.

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : Cl. Barthelemy, S. Marc, A. Breton. — 22 h. : Asuquita y su melao « Pura Salsa ».

GAVEAU (563-20-30), le 21, à 21 h. : Mike Brigida, Bill Singer.

LES BAINS DOUCHES (887-34-40), les 24, 25, à 22 h. : Wreckless Eric.

GIBUS, les 19, 20, 21 et 23, à 22 h. : The Lurkers. — Le 25, à 22 h. : War Child.

GOLF DROUOT, les 22, à 22 h. : Soho.

PALACE (246-10-87), le 25, à 20 h. 30 : Jack Milliet New Ragtime Band ; à partir du 25 : Marc Laferrière.

THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (L.), à 22 h. 30 : Chris Mc Gregor. — le 19, 20, à 20 h. 30 : Vince Taylor.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

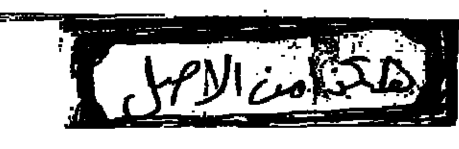
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Festival d'Automne à Paris

THEATRE

L'ECOLE DES FEMMES
DON JUAN
LE TARTUFFE
LE MISANTHROPE

De Molière
Mise en scène : Antoine Vitez
Théâtre de la Porte Saint-Martin
25 septembre 1er décembre

EDISON

De Robert Wilson
Mise en scène : Robert Wilson
Théâtre de Paris
24 octobre 11 novembre
Co-production B.H.F. - T.N.P. Villeurbanne

LE NEVEU DE RAMEAU

D'après Diderot
Mise en scène : Jean-Marie Simon
Forum des Halles
6 novembre 27 janvier

STUART SHERMAN

Centre Georges Pompidou
7 novembre 12 novembre
American Center
14 novembre 24 novembre
Théâtre Gérard Philipe - Saint-Denis
28 novembre 2 décembre

CATHERINE DE HEILBRONN

De Heinrich Von Kleist
Mise en scène : Eric Rohmer
Maison de la Culture de Nanterre
9 novembre 8 décembre

GILGAMESH

Mise en scène : Victor Garcia
Théâtre National de Chaillot
14 novembre 16 décembre

LA DAME AU PETIT CHIEN

D'après Tchekov
Mise en scène : Arby Ovanessian
Centre Georges Pompidou
19 novembre 30 novembre

THEATRE MUSICAL

MARIO ET LE MAGICIEN

D'après Thomas Mann
Musique de Jean-Bernard Dartigolles
Mise en scène : Bernard Sobel
Théâtre de Gennevilliers
2 octobre 21 octobre

PASSAGGIO-OPERA

Musique : Luciano Berio
Mise en scène : Luca Ronconi
Maison de la Culture de Nanterre
27, 28, 29 octobre

Dans le cadre du Festival d'Automne

OEDIPE

D'après Sophocle et Sénèque
Jean-Marie Patte
Atelier de l'Epée de Bois
10 septembre 6 octobre

Dans le cadre du Festival d'Automne

LES FAUSSES CONFIDENCES

De Marivaux
Mise en scène : Jacques Lassalle
Théâtre Gérard Philipe
9 octobre 18 novembre
Co-production Studio-Théâtre de Vitry

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT

De Rainer Fassbinder
Mise en scène : Dominique Quéhec
Théâtre National de Chaillot (Salle Gémier)
16 octobre 10 novembre

ANDALUCIA AMARGA

Cuadra de Séville
Mise en scène : Salvador Tavora
Théâtre de La Tempête-Cartoucherie
9 novembre 15 décembre

ET POURTANT CE SILENCE NE POUVAIT ETRE VIDE

De Jean Magnan
Mise en scène : Robert Girones
Théâtre de Gennevilliers
13 novembre 8 décembre

WINSTON TONG

Théâtre Gérard Philipe
4 décembre 20 décembre

MUSIQUE

EXPOSITION ECRITURES MUSICALES

Chapelle de la Sorbonne
27 septembre 1er décembre

CONCERTS ILLUSTRATIONS DE L'EXPOSITION

Chapelle de la Sorbonne
dimanche 14, 21, 28 octobre, 18, 25 novembre à 18 heures

PERFORMANCES

Musique / Art / Danse

41 soirées avec : Meredith Monk, Jana Haimsohn-Don Cherry, Laurie Anderson, Joan La Barbara, David Evan Jones, Ednin Harkins-Philip Larson, Paul Dresher, Franckie Mann, John Bischoff, Maggi Payne, Paul de Marinis, Ingram Marshall, John Adams, Richard Landry, Peter Kowald, Hans Reichel, Charlemagne Palestine, George Lewis-Douglas Ewart, Phill Niblock, Candace Natvig, Jon English, Jill Kroesen, Tamia, Gavin Bryars, Connie Beckley, Dana Reitz, Deborah Hay, Jon Gibson, Sheryl Sutton.

Chapelle de la Sorbonne
28 septembre 1er décembre

Tom Johnson
American Center
3 et 4 octobre

CONCERT LUC FERRARI

Centre Georges Pompidou
14 novembre

EXPOSITIONS

TENDANCES DE L'ART EN FRANCE 1968-1978/79

Musée d'Art Moderne de la ville de Paris
ARC-Paris
13 septembre 20 janvier

JACKSON POLLOCK

Musée d'Art Moderne de la ville de Paris
26 septembre 18 novembre

AUTOUR DE MERCE CUNNINGHAM

Centre Georges Pompidou
10 octobre 12 novembre

DANSE

MERCE CUNNINGHAM DANCE COMPANY

REPERTOIRE - 3 PROGRAMMES
Théâtre de la Ville
9 octobre 14 octobre

MERCE CUNNINGHAM FORUM MUSEUM EVENTS

Centre Georges Pompidou (Forum)
17 octobre 28 octobre

TRISHA BROWN COMPANY

Centre Georges Pompidou (Grande salle)
7 novembre 12 novembre

Festival International de la Danse

THE PAUL TAYLOR DANCE COMPANY

Théâtre des Champs-Elysées
12 novembre 18 novembre

BALLET NATIONAL DE CUBA

Théâtre des Champs-Elysées
22 novembre 25 novembre

LUCINDA CHILDS - PHILIP GLASS

Théâtre des Champs-Elysées
20 novembre 21 novembre

THE FELD BALLET

Théâtre des Champs-Elysées
27 novembre 2 décembre

BALLET DE L'OPERA DE STUTTGART

Théâtre des Champs-Elysées
3 décembre 9 décembre

Location ouverte centre d'information et de location Fnac-Montparnasse 136, rue de Rennes 75006 Paris - Tél. : 544.70.26
Envoi du journal sur demande
Festival d'Automne 156, rue de Rivoli 75001 Paris - Tél. : 296.12.27

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 19 SEPTEMBRE
15 h. : Atlantis, terre engloutie, de G. Pal ; 18 h. : le Chœur de Tokyo, d'Y. Ozu ; 20 h. : Bonjour Tristesse, d'O. Preminger ; 22 h. : le Démon s'éveille la nuit, de F. Lang.

JEUDI 20 SEPTEMBRE
16 h. : l'Etudiant de Prague, de H. Galeen ; 18 h. : le Lys brisé, de D. W. Griffith ; 20 h. : Kwaidan, de M. Kobayashi ; 22 h. : le Diabolique Docteur Mabuse, de F. Lang.

VENDREDI 21 SEPTEMBRE
16 h. : la Glace à trois faces, de J. Epstein ; 18 h. : Au bonheur des dames, de J. Duvivier ; 20 h. : Arènes sanglantes, de R. Mamoulian ; 22 h. : Je t'aime, je t'aime, d'A. Resnais.

SAMEDI 22 SEPTEMBRE
16 h. : le Journal d'une fille perdue, de G. W. Pabst ; 18 h. : Thirteen assassinators, d'E. Kudo ; 20 h. : M. Smith au Sénat, de F. Capra ; 22 h. : l'Equipée sauvage, de L. Benedek.

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE
15 h. : la Roue, d'A. Gance ; 18 h. : le Dernier des hommes, de D. W. Murnau ; 20 h. : Zéro de conduite, de J. Vigo ; 22 h. : Z, de Costa Gavras.

LUNDI 24 SEPTEMBRE
Relâche.

MARDI 25 SEPTEMBRE
16 h., l'Evangéliste, de H. Madsen ; 18 h. : Trompé dans la mort ; le Plus Fort, d'E. Schnedler-Sorensen ; 20 h. : The man on a Tightrope, d'E. Kazan ; 22 h. : Kismet, de V. Minnelli.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 19 SEPTEMBRE
15 h. : Seven cities of gold, de R. D. Webb ; 17 h. : la Chose d'un autre monde, de C. Nyby ; 19 h. : Exécution capitale, de P. Elfelt ; l'Esclave blanche ; la Femme du cambrioleur ; la Chasse au lion ; le Cycliste et la sorcière ; Un message à Napoléon sur l'île d'Elbe ; l'Enfant bienfaiteur ; Devant la porte de la prison, de Viggo Larsen ; 21 h. : A blue sprint for murder, d'A. Stone.

JEUDI 20 SEPTEMBRE
15 h. : Mission Apocalypse, de J. Reed ; 17 h. : Curse of the Fly, de D. Sharp ; 19 h. : Un divorce heureux, de H. Carlsen ; 21 h. : Big town girl, d'A. Weiker.

VENDREDI 21 SEPTEMBRE
15 h. : la Farfelue de l'Arizona, de V. Sherman ; 17 h. : la Charrette fantôme, de V. Sjöström ; 19 h. : la Traite des blanches, d'A. Blom; les Quatre Diables, d'A. Lind; 21 h. : Bermuda Mystery, de B. Stoloss.

SAMEDI 22 SEPTEMBRE
15 h. : Stagecoach to fury, de W. Claxton ; 17 h. la Chose surgie des ténèbres, de N. Juran ; 19 h. : Moi et Charly, de M. Arnfred et H. Kristiansen ; 21 h : la Dernière Rafale, de W. Keighley.

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE
15 h., The silver whip, de H. Jowel ; 17 h. : les Etrangleurs de Bombay, de T. Fisher ; 19 h. : Lune de miel, de B. August ; 21 h. : Quatre hommes et une prière, de J. Ford.

LUNDI 24 SEPTEMBRE
15 h. : The Silver whip, de H. Jones ; 17 h. : Fantômes japonais, de S. Toyoda ; 19 h. : Atlantis, d'A. Blom ; 21 h. : A life in the balance, de H. Horner.

MARDI 25 SEPTEMBRE
Relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) : Normandie, 8e (359-41-18) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Berlitz, 2e (742-60-33) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

AU REVOIR, A LUNDI (Fr.): U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23); Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).

L'ASSOCIE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60). V.f. : Lumière, 9e (770-84-64).

BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70); Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Grands Augustins, 6e (633-22-13).

CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (353-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE DERNIER SECRET DU POSEIDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Athéna, 12e (343-07-48); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE DIVORCEMENT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'EMPIRE DES SENS (Jap.), (XX, v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).

ET LA TENDRESSE, BORDEL ! (Fr.): U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

FAUT TROUVER LE JOINT (A.), (**, v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

LE FOUINEUR (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Mistral, 14e (539-52-43).

HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

HAMBURGER, FILM-SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LA LETTRE ECARLATE (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

MICKEY JUBILE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

MIDNIGHT EXPRESS (A. v.o.) (**) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LE MORS AUX DENTS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19); Mistral, 14e (539-52-43): Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (539-52-43).

NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

NORMA RAE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Napoléon : 17e (380-41-46).

NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

OURAGAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Tourelles, 20e (636-51-98) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PHANTASM (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

PROPHECY (A. v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). — Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40). — V.f. : Calypso, 17e (754-10-68).

LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Stud. Médicis, 5e (633-25-97); Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

ROBERTE (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18) ; Miramar, 14e (320-89-52).

SILENCE, MON AMOUR (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Boul'Mich', 5e (354-48-29), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04); Paramount-Bastille, 11e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

THE BIG FIX (A., v.o.): Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

UTOPIA (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37). — V.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les films nouveaux

LE TAMBOUR, film allemand de Volker Schöndorff. — V.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm); Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME, film français de J.-C. Tacchella. — Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

EN ROUTE VERS LE SUD, film américain de Jack Nicholson. — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

CHER PAPA, film italien de Dino Risi. — V.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR, film américain de Jerry Schatzberg. — V.o. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

FOLIE-FOLIE, film américain de Stanley Donen. — V.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

WEST INDIES, film franco-mauritanien de Med Hondo. — V.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

SMASH, film américain d'Anthony Harvey. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE VAMPIRE DE CES DAMES, film américain de Stan Dragoti. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les grandes reprises

A LA RECHERCHE DE MR GOODBAR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

AMARCORD (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

L'ANGE BLEU (A., v.o.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE BAL DES SIRENES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

BEN HUR (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88) (70 mm) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LA BETE (Fr.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE CRI (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; (v.f.) Parnassiens, 14e (329-83-11).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

FAUT PAS S'EN FAIRE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LE GRAND FRISSON (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIF (Fr.) : Cinéma A.-Bazin, 13e (337-74-39).

HISTOIRES EXTRAORDINAIRES (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : New Yorker, 9e (770-63-40).

MADAME ET SON CLOCHARD (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (25-67-29).

LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Cinéac, 2e (742-72-19).

PLAY TIME (Fr.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12).

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).

LA TETE DE NORMANDE SAINTE-ONGE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LE TROISIEME HOMME (An., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

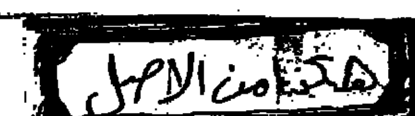
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Miramar, 14e (320-89-52).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93. — V.o. : Broadway, 16e (527-41-46).

VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : Club, 9e (770-81-74).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46).



Cinéma

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., vo.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.

DEHORS, DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).

EASY RIDER (A., v.o.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf. D.).

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

MACBETH (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A. v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.

UNE PETITIE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30.

WOMEN (A., v.o) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), 22 h. — Le Seine, 5e (325-95-99), 17 h.

Les festivals

HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Barbe Noire le Pirate (v.f.) ; jeu. : l'Homme Léopard ; ven. : la Féline ; sam. : Berlin Express ; dim. : Honeymoon ; lun. : Griseries ; mar. : les Derniers Jours de Pompéi.

LES GEANTS D'HOLLYWOOD, (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42). R. Aldrich -R. Brooks, mer. : le Grand Couteau : jeu. : Chut, chut chère Charlotte ; ven. : Elmer Gantry ; sam. : Attaque ; dim. : Fureur Apache ; lund. : De sang froid ; mar. : Bronco Apache.

MARX BROTHERS. (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Monkey Business ; jeu. : Un jour aux courses ; ven. : Chercheurs d'or ; sam. : Une nuit à l'Opéra ; dim. : les Marx au grand magasin ; lun. : Plumes de cheval ; mar. : la Soupe au canard.

HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE. Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) en alternance : Crin Blanc - le Ballon rouge.

CINE ROCK, (v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).

KUROSAWA (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78), mer. : la Légende du Grand Judo ; jeu. : la Forteresse cachée ; ven. : Yojimbo ; sam. : la Légende du Grand Judo ; dim. : le Château de l'Araignée ; lun. : Scandale ; mar. : Rashomon.

KUROSAWA (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) ; mer., sam. : Scandale ; jeu : le Château de l'Araignée ; ven. : la Légende du Grand Judo ; dim. : la Forteresse cachée ; lun. : Rashomon ; mar. : Yojimbo.

HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) ; mer. : les Passagers de la nuit ; jeu. : Echec à la Gestapo ; ven. : l'Odyssée de l'African Queen ; sam. : Key Largo ; dim. : le Port de l'Angoisse ; lun. : la Femme à abattre ; mar. : le Grand Sommeil.

STUDIO ACACIAS (v.o.), 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Passion ; 15 h. 15, Nous sommes tous des voleurs ; 17 h. 15, la Honte ; 19 h. : Persona ; 20 h. 20, Lenny ; 22 h. 15 : le Privé.

WIM WENDERS, v.o., 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), mer., ven. : Alice dans les villes ; jeu., dim. : l'Ami américain ; sam : Faux Mouvement ; lun. : Au fil du temps ; mar. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.

MIZOGUCHI, v.o., 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), mer., ven. : la Vie d'O' Haru, femme galante ; jeu. : le Héros sacrilège ; sam. : les Contes de la Lune vague après la pluie ; dim., mar. : l'Impératrice Yan Kwei Fei ; lun. : les Amants crucifiés.

HOMMAGE A BETTE DAVIS, v.o., la Clef, 5e (337-90-90), mer., jeu. : Confession à un cadavre ; ven., sam. : Chut, chut, chère Charlotte ; dim., lun., mar. : La mort frappe trois fois.

SAINT-AMBROISE, v.o., 11e (700-89-16), mer., sam., dim., 13 h. 45 : les Aventures époustouflantes de Tom et Jerry ; v.f. : mer., 15 h. 15 : les Aventures de Robin des bois ; v.f. : sam., dim., 15 h. 15 : Alice au pays des merveilles ; v.f. : sam., dim., 16 h. 45 : Festival de dessins animés Tex Avery ; 18 h. 15 : Casanova (+) ; 20 h. 45 (ar.) : les Producteurs ; jeu., ven., dim., 22 h. 15, lun., mar., 16 h. : Marathon Man ; mer., sam., lun., 22 h. 15, jeu., ven., 16 h. : le Locataire ; mar., 21 h. : Macbeth.

BERGMAN, v.o., Marais, 4e (278-47-86). II : Cris et chuchotements. — III. : mer., ven., dim., mar. : le Silence ; jeu., sam., lun. : Rêve d'une nuit d'été ;

CHATELET VICTORIA, v.o., 1er (508-94-14), I : 14 h. 10 : Bilitis ; 16 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; 20 h. + sam., 0 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 10 + ven., 0 h. 30 ; Orange mécanique. — II :13 h. : Pink Narcissus ; 14 h. 20 : Sonate d'automne ; 16 h. 15 : l'Honneur perdu de Katarina Blum ; 18 h. 05 : A la recherche de Mr Goodbar ; 20 h. 20 : Easy Rider ; 22 h. 20 : A bout de souffle ; ven., sam, 0 h. 20 : l'Œuf du serpent.

TEMPLIERS, v.o., 3e (272-94-56), I : Dersou Ouzala. — II : les Clowns. — III : les Trois jours du Condor

LA BOITE A FILMS, v.o., 17e (754-51-50), I. : 10 h. : le Dernier Tango à Paris ; 12 h. 15 : Easy Rider ; 14 h. : le Lauréat ; 16 h. : Phantom of the Paradise ; 17 h 45 : Taxi Driver ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Chien de Paille : ven., sam., 24 h. : The Song remain the same.

STUDIO GALANDE, v.o., 5e (354-72-71). 1 3h. 45 : les Damnés ; 16 h. 30 : la Tendresse des loups ; 18 h. : Un tramway nommé Désir : 20 h. 15 : Salo ; 22 h. 15 : The Rocky Horror Picture Show ; ven., sam., 24 h. : Panique à Neddle Park.

DAUMESNIL, v.o., 12e (343-52-97), mer., sam., dim., 14 h. : Goldorak, v.f. ; 15 h. 30 : la Guerre des étoiles, v.f. ; 17 h. 35 : la Honte de la Jungle ; du merc. au dim., 19 h. : le Décaméron ; du merc au dim., 21 h, 14 h. et 19 h. : Sweet Movie ; lundi, 20 h. 45 : Qui a peur de Virginia Wolf ? ; mardi, 20 h. 45 : Mahler ; 22 h. 35 : l'Autre : vend., sam., 0 h. 30 : les Diables.

STUDIO 28, v.o., 18e (606-36-07), merc. : Meurtre par décret ; jeudi : Faut trouver le joint ; vend. : Avalanche express ; sam. : Play Time ; dim., mardi : Félicité ; mardi, 21 h. 30 : Inédit.

LA CLEF, v.f., 5e (337-90-90), le 22 : la Nuit du Peplum.

CYCLE PANFILOV, v.o., Cosmos, 6e (548-62-25), en alternance : Je demande la parole ; le Début ; Pas de guet dans le feu.

LE GRAND-PAVOIS, 15e (554-46-85), B, 14 heures : la Flûte à six schtroumpfs ; 15 h. 15 : Chronique des années de braise ; 18 h. 15 : Cousin Cousine ; 20 h. : le Désert des Tartares ; 22 h. 15 : Jeremiah Johnson ; T. 14 h. : le Crabe-Tambour ; 16 h. 15 : Nos plus belles années ; 18 h. 20 : Un éte 42 ; 20 h. 10 : Pain et chocolat ; 22 h. 10 : Mort sur le Nil.

LE RANELAGH, v.o., 16e (288-64-44), jeudi, mardi, 20 h. 30, sam., 17 h. 45, dim., 14 h. 30, 21 h. : le Guépard ; mer., ven., lundi, 20 h. 30, sam., 14 h. 30, 21 h., dim., 17 h. 45 : les Enfants du Paradis.

HOMMAGE A JEAN SEBERG, v.o., Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., I : A bout de souffle ; 18 h., II : Lilith.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : le Divorcement.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Au-revoir, à lundi ; Clair de femme ; le Mors aux dents.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Il y a longtemps que je t'aime ; le Tambour ; le Champion ; Clair de femme ; le Syndrome chinois.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : Smash ; le Syndrome chinois.

ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : Avec les compliments de Charlie ; le Lauréat ; l'Incorrigible ; la Secte de Marrakech.

LES MUREAUX (474-38-90) : le Champion ; Alien ; Big Boss ; le Mors aux dents ; mardi, 20 h. : l'Enfant sauvage.

LE VESINET, Médicis (976-09-15) : les Producteurs. — Cinécal (976-38-17) : Et pour quelques dollars de plus ; Avalanche Express ; la Planète sauvage. CAL (976-32-75).

MANTES, Domino (082-04-05) : le Vampire de ces dames ; le Syndrome chinois ; le Tambour. — Normandie (477-02-35) : Alien.

MAULE, Etoiles (478-85-74) : le Bon, la Brute et le Truand ; Phantasm.

POISSY, *U.G.C.* (965-07-12), le Mors aux dents ; Clair de femme ; Alien ; le Rabbin au Far-West ; mardi, 20 h. : Woodstock.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Je suis timide, mais je me soigne.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (451-04-08) : le Tambour ; le Syndrome chinois.

VÉLIZY, Centre Commercial (946-24-26) : Alien ; le Mors aux dents ; le Champion ; le Tambour.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : le Mors aux dents ; Au-revoir, à lundi ; Alien ; le Vampire de ces dames ; Bête, mais discipliné ; Smash ; vend., sam., 24 h. : le Bal des Vampires. — C2L (950-55-55) : Cher papa. — Club (950-17-96) : Mon oncle ; le Guépard ; Phantom of the Paradise ; De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites.

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Jeremiah Johnson.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : le Syndrome chinois ; Smash ; Au-revoir, à lundi ; le Mors aux dents.

BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : le Syndrome chinois ; la Cage aux folles ; Clair de femme ; Il y a longtemps que je t'aime.

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Alien ; l'Associé ; le Mors aux dents.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Il y a longtemps que je t'aime ; Cher papa ; Alien ; le Champion ; Clair de femme.

GIF, Central Ciné (907-61-85) : Quatre bassets pour un danois ; Prova d'orchestra. — Val-Courcelles (907-44-18 : les Producteurs ; l'Ouragan ; Ne tirez pas sur le dentiste.

GRIGNY, France (906-49-96), Paris (905-79-60) : Et la tendresse, bordel.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Furie ; Carrie ; Voyage au bout de l'enfer.

SAINTE - GENEVIÈVE - DES - BOIS, Perray, (016-07-36) : l'Associé : Ne tirez pas sur le pianiste ; le Dernier secret du « Poséidon » ; Charles et Lucie.

VIRY - CHATILLON, Calypso (944-28-41) : l'Associé ; l'Ouragan.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Alien ; Clair de femme ; Il y a longtemps que je t'aime.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Festival W. Disney.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Quatre Charlots mousquetaires ; l'Associé ; Et pour quelques dollars de plus.

CHAVILLE (926-51-96) : Annie Hall ; Avec les compliments de Charlie.

COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : les Belles manières ; la Drôlesse.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : la Cage aux folles ; Il était une fois la révolution.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-80-04) : le Bon, la Brute et le Truand ; Prova d'Orchestra.

LEVALLOIS, Georges-Sadoul (270-83-84) : Il était une fois la révolution.

MALAKOFF, Palace (253-12-69) : la Drôlesse ; Tendrement vache ; Prova d'Orchestra.

NEUILLY, Village (722-63-05) : le Tambour.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : Alien ; Clair de femme. — Studio (749-19-47) : l'Associé ; Voyage au centre de la terre.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Astérix et Cléopatre ; les Sœurs Bronte ; Norma Rae. — Gémeaux (660-05-64), mer. : la Religieuse ; vend. : Le shérif est en prison ; sam. : Festival Harold Lloyd.

VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : l'Incroyable Hulk ; I love you, je t'aime.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Prova d'Orchestra ; Intérieurs.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : le Vampire de ces dames ; le Mors aux dents ; le Dernier Secret du « Poséidon » ; Clair de femme. — Prado : l'Ouragan ; lundi, 21 h. : J'irai cracher sur vos tombes.

BAGNOLET, Cin' Hoche (360-01-02) : l'Incroyable Hulk ; Norma Rae ; Intérieurs.

BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : l'Associé ; Un cocktail explosif ; Avec les compliments de Charlie.

BONDY, salle André-Malraux (847-18-27) : la Drôlesse. — Salle Giono (847-18-27) : Galactica.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Il y a longtemps que je t'aime ; Cher papa ; Il love you, je t'aime.

MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : le Tambour ; le Mors aux dents ; Alien.

LE RAINCY, Casino (302-32-32) : le Tambour.

PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Alien ; le Champion ; le Mors aux dents ; le Tambour ; le Syndrome chinois.

ROSNY, Artel (528-80-00) : le Mors aux dents ; Alien ; Bête mais discipliné ; le Syndrome chinois ; Au revoir, à lundi ; Clair de femme.

VINCENNES, Palace : Charles et Lucie ; Folle, Folle ; la Brigade mondaine.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J.-Vilar (657-11-24) : Bugsy Malone.

CACHAN, Pléiade (665-13-58) : l'Associé ; mardi soir : les Demoiselles de Wilko.

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Il y a longtemps que je t'aime ; Cher Papa ; Alien ; le Champion ; Clair de femme.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : le Vampire de ces dames ; le Mors aux dents ; le Tambour ; Hair ; le Syndrome chinois ; la Secte de Marrakech.

FONTENAY - SOUS - BOIS, Kosmos (876-41-70) : la Drôlesse ; Un sac de billes.

JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : Meurtre sous contrôle.

LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : le Tambour.

LA VARENNE, Paramount (883-50-20) : Smash ; le Tambour ; le Syndrome chinois.

MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : la Coccinelle à Monte-Carlo ; Au revoir, à lundi ; le Dernier secret du « Poséidon ».

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) ; le Syndrome chinois ; le Mors aux dents ; le Vampire de ces dames ; Ben Hur. — Port : Smash.

ORLY, Paramount (726 - 21 - 69) : Smash ; le Syndrome chinois.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Il y a longtemps que je t'aime ; Cher Papa ; Alien ; le Champion ; Clair de femme ; Bête mais discipliné.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : l'Arbre aux sabots.

VILLENEUVE-ST-GEORGES, Artel (389-21-21) : Alien ; Passe ton bac d'abord ; Smash.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : le Vampire de ces dames ; le Mors aux dents ; le Dernier Secret du « Poséidon » ; Smash ; le Champion ; la Fureur du Dragon. — Gamma (961-00-03) : le Syndrome chinois ; I love you, je t'aime ; les Petites Fugues ; Ben Hur.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Alien ; le Tambour ; le Syndrome chinois ; Il y a longtemps que je t'aime.

ENGHIEN, Français (417 - 00 - 44) : Alien ; Cher Papa ; Clair de femme ; Folle, Folle ; le Champion.

MARLY : le Mors aux dents ; le Tambour.

GARGES-LES-GONESSE, salle Rencontre (986-96-31) ; Série noire.

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Flic ou Voyou.

SAINT-GRATIEN, Toiles (969-21-89) : le Bon, la Brute et le Truand ; les Sœurs Brontë ; Prova d'Orchestra.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Alien ; le Syndrome chinois ; Smash ; Clair de femme ; le Champion.

Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

COMEDIE FRANÇAISE (296-10-20), les 19, 21 et 24, à 20 h. 30 ; le 20, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : Dom Juan ; le 22, à 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences ; le 25, à 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.

ODEON - THEATRE NATIONAL (325-70-32), les 19, 20, 21, 22 et 25, à 19 h. 30 ; le 23, à 15 h : la Trilogie de la villégiature, de Goldoni.

CARRE SYLVIA MONFORT (277-50-97), le 23 à 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), le 25, à 20 h. 30 : Alvin Alley American Dance Theater.

T.E.P. (797-96-06), les 19, 20, 21, 22 et 25, à 20 h. : Films.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 17 h. 30 : Délire à deux ; 22 h., mat. D., 19 h. : Que n'eau, que n'eau.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. : le Pont japonais.

ATELIER (606-49-24) (D., L.), 21 h. : les Chantiers de la gloire.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h. 30 . Tête d'or.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h : le Charlatan.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES : Théâtre de la tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 16 h. : Déménagement.
Théâtre du Soleil (374-24-08) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h.: Amours de poisson.
Atelier de l'Epée de bois (808-39-74) (D.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Œdipe.

CENTRE D'ART CELTIQUE (254-97-62), Mer., J., V., Sam., 20 h. 30 : Barzaz Breiz.

CISP (343-19-01), le 23, à 16 h. : Eh Kid, c'est Cool...

COMEDIE - CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. 10 · Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03 et 256-02-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.

ESSAION (278-46-42) · (D.), 20 h. 30 : Audience. Vernissage.

FONTAINE (874-82-34 et 74-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h., dim. 15 h. : Troilus et Cressinda (à partir du 20).

GYMNASE (523-05-62) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 18 h. : No man's land.

FORUM DES HALLES (236-26-56 et 233-60-99). Marionnettes, le 19, 20 h. 30 : le Petit Gargantua ; le 20, 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser ; le 21, 20 h. 30 : l'Illusion comique ; le 22, 20 h. 30 : le Souffle ; à p. du 25, 20 h. 30 : Groupe Rupsy.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30: la Leçon ; la Cantatrice chauve.

IL TEATRINO (322-28-93) (D. soir, L.), 21 h. (mat. dim. 15 h. 30) : l'Epouse prudente.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I : 18 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 20 h. 30 : Jean Dasté à Paris ; 22 h. 15 : la Poube. II : 18 h. 30 : Toi l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Marie de l'Incantation ; 22 h. 30, Jef.

MADELEINE (265-07-09), 20 h. 30 : le Préféré (dernière le 19).

MICHODIERE (742-95-22) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Coup de chapeau.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. : Ducs sur canapé.

MONTPARNASSE (320-89-90 et 322-77-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : les Parapluies de Cherbourg.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 17 h. : C'est à c't heure-ci que tu rentres ?

OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim. 16 h. : la Débâcle de Ferdinand.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Aiguilleurs.

ORSAY (548-38-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Zadig ; L. à 20 h. 30 : Hommage à J. Copeau.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Je veux voir Mioussov (dernière le 23).

PLAINE (842-32-25) (D. soir, 22, 24), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : la Porte close.

PLATEAU SAINT-MERRI (797-92-87 et 222-95-38), 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc selon Gilles de Rais. Dernière le 21.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30, mat. sam. 16 h. : l'Isoloir.

POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Mère confidente.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53). A p. du 25, 20 h. 30 : cycle Molière : l'Ecole des femmes (Festival d'automne).

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : les Morosophes.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Maison d'os.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 22 h. 15 : Arlequin Superstar ; à partir du 25, à 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; à 22 h. 15 : Arlequin Superstar.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 21 h. : les Belges.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dir. 15 h. et 18 h. 30 : l'Avocat du diable.

VARIETES (233-09-92 et 508-42-41) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dit. 15 h. : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 23 h. 30 : Ces vilains bonshommes.

BLANCS MANTEAUX (887-97-58) (D.), 20 h. 15 : R. Rondo; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Triboulet.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h. 30 : Coupe-moi l'souffle ; 22 h. : Deux Suisses... ; 23 h. 15 : B. Garcin ; II : 22 h. 30 : Popeck.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : M. Sergent; 22 h. 30 : le Bastringue.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : R. Magdane ; (D., L.), 21 h. 30 : Commissaire Nicole Boutan ; (D.), 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 20 h. 30 : A. Mirapeu ; 19 h. : J.-P. Sèvres.

MIRANDIERE (229-11-13) (D., L., Mar.), 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. : le Président.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 20 h. 45 : F. Blot ; 22 h. 15 : Douby ; II, 20 h. 30 : Abadie donc... ; 21 h. 30 : J't'en prie, pas devant le carreau ;

LES PETITS PAVES (607-30-.5) (Mar.), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère et J.-F. Mahé.

THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), : 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. : P. Font.

THEATRE DES QUATRE-CENTS-COUPS (329-39-69) (D.), 19 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; La baleine rit jaune ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Dans la région parisienne

BRETEUIL, château, le 23, 17 h. : A la rencontre de M. Proust.

CHATOU, Louis-Jouvet, le 25, 21 h. : Los Jaivas.

FONTAINEBLEAU, château, le 22, 21 h. : M. Larrieu, R. Puyana (Bach, Padre Soler).

NANTERRE, Théâtre-par-le-bas (775-91-64) (L., Ma., Me.), 20 h. 30 : les Ecrits de Laura.

ROYAUMONT, abbaye, le 22, 20 h. 45 : R. et B. Pasquier, A. Moglia, J. Dupouy, Ph. Muller (Mozart).

SAINT-QUENTIN-DE-VALMONDOIS, église, le 22, 21 h. : Ensemble instrumental B. Fonteny (Haendel).

SCEAUX, onzième Festival, orangerie du château (660-07-79), le 21, 20 h. 45 : J.-L. Haguenauer (Beethoven, Schubert, Schumann) ; le 22, 17 h. 30 : Quatuor Loewenguth, J. Rochebiave, G. Dobree (Mozart) ; le 23, 17 h. 30 : Orchestre de chambre Gonzales (Gervaise, Vivaldi, Bach, Gotkowski).

VILLIERS-SUR-MARNE, Salle des fêtes (304-20-35), le 22, 21 h. : Ph. Chatel.

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), le 22, 21 h. : J. Gréco.





RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 19 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

17 h. 50, Sur deux roues ; 18 h. 10, TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame : 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 53, Tirage du Loto ; 20 h., Journal

20 h. 35, Dramatique : Le baiser au lépreux, d'après le roman de François Mauriac.

Adaptation discutable d'une des histoires landaises un peu sordides de l'auteur de Thérèse Desqueyroux.

22 h. 10, Reportage : L'avortement, une loi en sursis.

Un reportage en forme de bilan à la suite d'une loi votée mais non encore vraiment appliquée. Avant la nouvelle discussion au Parlement...

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Sports : Coupe d'Europe de football (Lodz - Saint-Etienne) en direct ; 19 h. 45, Journal ; 20 h., Sports : Coupe d'Europe de football (deuxième mi-temps) en direct ; 20 h. 50, Journal.

21 h. 10, Variétés TV 2 : Michel Sardou ; 22 h. 10, Série documentaire : La vie à vif (Joseph et Marie), série proposée par Marianne Gosset, réalisation J.-M. Berzosa.

Joseph, quatre-vingt-seize ans, ancien électricien ; Marie, quatre-vingt-dix ans, autrefois couturière ; « deux êtres bons et patients, exceptionnellement doués pour le bonheur », dit le réalisateur José-Maria Berzosa, qui inaugure ainsi une nouvelle série : « La vie à vif ». Un admirable « portrait de couple que celui de ces deux êtres entourés, bien que sans enfants, indépendants puisqu'ils refusent la maison de retraite.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Union de défense des libertés ; 19 h. 10, Journal : 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé : Les aventures de Tintin (Le secret de la Licorne) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Un film, un auteur, FILM : LE SOLEIL DES VOYOUS, de J. Delannoy (1967), avec J. Gabin, R. Stack, S. Flon, M. Lee, W. Giller, J. Topart, L. Bogaert (rediff.).

Un vieux truand, qui a pris une retraite honorable dans une ville de province, aide un ami d'autrefois, Américain dans l'embarras, à cambrioler une banque.

Une série noire française semblable à tant d'autres. Mise en scène consciencieuse et blasée. Rencontre de Gabin et du Robert Stack des Incorruptibles.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Famille sans nom », de Jules Verne ; 19 h. 30, La science en marche : A l'écoute des phonons, ou des quanta dans l'oreille ;

20 h., La musique et les hommes : Pétrarque et la fontaine de Vaucluse (rediff.), ou le Temps vécu en flammes, par P. Lartigue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : l'autre moitié.

FRANCE-MUSIQUE

18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h. 30, Chorégies d'Orange : œuvres de Mozart, Beethoven, Prokofiev ; 21 h. 30, Cycle acousmatique, INA-G.R.M., en coproduction avec Radio-France : autour de M. Redolfi ;

22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., « Opéra de Dresde » ; 1 h., Douces musiques : œuvres de Boulez, Webern, Jolas.

JEUDI 20 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 35, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectifs santé : Les barbituriques ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 12, Une minute pour les femmes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 45, Emission des formations politiques : Majorité (C.N.I. et P.R.) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Concert par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm.

En direct du Palais des congrès (œuvres de Mozart : *Requiem* et *Symphonie « Jupiter »*).

22 h. 35, L'événement.

L'Irlande avant le voyage du pape ; le départ des troupes françaises du Tchad ; Houston : la nouvelle capitale du crime.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Au jour le jour ; 12 h. 10, Passez donc me voir ; 12 h. 30, Feuilleton : Petite Madame ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h., Aujourd'hui Madame (Isabelle, fromagère en Poitou) ; 15 h., Feuilleton : La famille Adams ; 16 h., L'invité du jeudi.

Les Oliver : Raymond, Michel, Bruno et une famille de cuisiniers. Et l'invité des invités, Roland Barthes.

17 h. 20, Fenêtre sur... l'ogre.

Deuxième partie. Claude Gaignebet, folkloriste, évoque l'ogre dans le folklore et dans l'œuvre de Rabelais. Pierre Grimal raconte deux histoires d'ogre de la mythologie gréco-latine ; André Green, psychanalyste, situe le thème de l'ogre par rapport au cannibalisme et aux grands tabous universels.

17 h. 50, Récré A 2.

Le professeur de gymnastique ; les Bubbles ; Félix le chat ; Wattoo-Wattoo.

18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LE CERCLE ROUGE, de J.-P. Melville (1970), avec A. Delon, Bourvil, Y. Montand, F. Périer, G.-M. Volonte, A. Ekyan (rediff.).

Le destin fait se rencontrer deux truands, qui n'avaient rien en commun, et un ancien policier alcoolique. Ils préparent ensemble un cambriolage.

22 h. 50, Figaro-ci, Figaro-là.

Michèle Mellory et Michel Jarry chanteront notamment l'air du baron de *la Vie parisienne*, d'Offenbach, et le duo du *Petit Nuage* (idem) ; un air des *Mousquetaires au couvent*, de L. Varnay, etc.

23 h. 20, Sports : Spécial buts.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes (Le bébé de maman et Devenir) ; 18 h. 55, Tribune libre : Le R.P.R. ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé : Les aventures de Tintin (Le secret de la Licorne) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Un film, un auteur, FILM : LE DOSSIER ODESSA, de R. Neame (1974), avec J. Voight, M. Schell, M. Tamm, D. Jacoby, S. Rodensky, D. Brandt.

Un jeune journaliste part à la chasse d'un criminel de guerre vivant en Allemagne de l'Ouest et s'infiltre dans une association secrète d'anciens SS.

Adaptation d'un roman de Frederick Forsythe (l'auteur de Chacal*), qui s'inspirait de faits historiques. Un scénario bien bouclé, une réalisation soignée, mais le suspense l'emporte sur le témoignage.*

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le prophétisme de Tolstoï ; 8 h. 32, Grégoire de Tours et son temps ; 8 h. 50, L'escalier d'or ; 9 h. 7, Matinée de la littérature : l'invité de la semaine, J.-M. Roberts pour « affaires étrangères » ; le romantisme, 1843 - 1869 ; hommage à Saint-John Perse ; 10 h. 45, Questions en zig-zag : « Quand la France occupait l'Europe », par J. Laurent ; 11 h. 2, Recherche-musique de l'INA-G.R.M. : le point d'écoute sur jeu, création et enseignement musical, par G. Reibel ;

12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Renaissance des orgues de France : les orgues de Silbermann en Alsace ; 14 h., Un livre, des voix : « le Porteur de Dieu », d'H. Jelinek ; 14 h. 42, Départementale : Reims et le vitrail ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Musique actuelle Nice - Côte d'Azur : concert donné par le Centre international de recherche musicale (Maderna, Berio, Nono, Kaufmann) ;

18 h. 30, Feuilleton : « Famille sans nom », de Jules Verne ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la médecine légale ;

20 h., Hommage à Joseph Kessel : « Nuits de princes », avec E. Dandry, M. Sarcey, A. Weber, S. Frey, etc. ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : l'autre moitié.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : œuvres de Prokofiev ;

12 h., Musique de table : musique de charme, œuvres de Brahms, Haendel, Poulenc ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires du jour : Sibelius ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musiques : musique en plume, œuvres de Betti, Rodgers, Arlen, Kern, Brahms ; 15 h., « la Passione di Gesu Christo », texte de Metastase, oratorio J.-P. de Almeida Motta ; 17 h., Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h. 30, Fêtes musicales en Touraine : concert donné en la cathédrale de Tours, œuvres de Mendelssohn, par l'orchestre des Concerts Colonne ;

23 h., Ouvert la nuit : « Opéra de Dresde » ; 1 h., Douces musiques : Ensemble Ars Nova.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 20 SEPTEMBRE

— *M. Jean-François Poncet*, ministre des affaires étrangères, est l'invité du journal d'A 2, à 20 heures.

LE SICOB

XXX[e] SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

Les mutations de l'industrie informatique

par EMMANUEL ADER (*)

Le chiffre d'affaires mondial de l'industrie informatique, négligeable au début des années 60, représente aujourd'hui, avec 160 milliards de francs, près du tiers de celui de l'automobile et devrait l'égaler vers la fin des années 80. Cette croissance extrêmement rapide s'est faite au rythme des inventions technologiques. La dernière en date, celle du microprocesseur, n'a pas pour seul effet d'augmenter le chiffre d'affaires de l'industrie : elle modifie profondément la structure du marché et provoque une remise en cause du rôle de chacun des participants.

« *ON ne peut séparer les unes des autres les multiples activités industrielles entrant sous le vocable informatique. Selon les époques, l'accent est mis sur telle activité plutôt que sur telle autre, mais l'informatique forme un tout.* » C'est ainsi que s'exprimait M. Brulé, président de C.I.I.-H.B., pour expliquer l'engagement de sa société en mini-informatique lors de la présentation du Mini 6 au SICOB 1977. Ce commentaire, difficilement accepté à l'époque, en particulier par les champions de la péri-informatique française, aurait fait beaucoup moins de remous s'il avait été formulé en 1979 lors de la prise de contrôle de R2E, petite société française spécialisée dans les micro-ordinateurs, ou de la création avec SESA d'une filiale commune, C.I.I-H.B.-systèmes, chargée de développer des systèmes complexes. Il est vrai qu'entre-temps les grandes manœuvres de l'industrie informatique mondiale nous avaient habitués à la publication quasi quotidienne de communiqués annonçant diversifications, fusions ou prises de participation.

Ces mouvements, dont certains observateurs peu avertis pourraient penser qu'ils sont de nature brownienne, répondent en fait à une nécessité impérieuse : s'adapter aux mutations profondes et durables du marché des systèmes informatiques. L'introduction des circuits L.S.I. (1), et plus particulièrement des microprocesseurs, est à l'origine de cette mutation. L'utilisation massive de ces circuits dans les équipements informatiques a permis, en effet, d'augmenter dans des proportions considérables le rapport performances/coût de ces équipements. Ces progrès considérables ont pour premier effet d'étendre le champ des applications informatiques à une nouvelle population d'utilisateurs : aujourd'hui, les petites et moyennes entreprises, mais également, demain, le grand public. Cette nouvelle clientèle, peu familière des choses de l'informatique, attend de son fournisseur qu'il lui vende des « solutions » et non pas des produits. Cette vente très particulière n'a que peu de rapport avec l'activité commerciale traditionnelle des constructeurs d'ordinateurs, tant par l'étendue de la clientèle potentielle — elle se compte par millions et non plus par milliers — que par la nature des services rendus : conseil initial, formation, entretien.

Les perspectives de marché offertes par ces nouvelles applications — traitement de texte, petits systèmes de gestion — se chiffrent au niveau mondial en milliards de francs et intéressent de ce fait au plus haut point grands et petits de la profession. Une présence commerciale étendue et une parfaite compréhension des problèmes de l'utilisateur final joueront un rôle déterminant dans la conquête de ces marchés. L'ouverture de boutiques informatiques par la division « système de grande diffusion » d'I.B.M.-France constitue l'un des éléments de cette nouvelle stratégie commerciale. La création par C.I.I.-H.B. au début 1979 d'un département « activités nouvelles » et les négociations menées à cette époque avec la société allemande Olympia résultaient de la même volonté de diversification.

En même temps qu'elle ouvrait de nouveaux marchés, l'introduction des microprocesseurs accélérait la mutation des utilisateurs traditionnels vers l'informatique répartie, c'est-à-dire vers le remplacement des ordinateurs centralisés par des réseaux de mini-ordinateurs et de terminaux intelligents. D'après une étude récente d'Arthur D. Little, cette nouvelle activité, encore limitée aujourd'hui, représentera en 1983 un chiffre d'affaires de 10 à 12 milliards de francs pour les constructeurs intégrés (I.B.M., Burroughs, Honeywell, etc.), et de 3 à 4 milliards de francs pour les constructeurs de mini-ordinateurs. On comprend, dans ces conditions, que la plupart d'entre eux aient d'ores et déjà mis au point les systèmes adoptés, qui ont en commun d'offrir tous une solution globale au problème de l'informatique répartie. Ils se composent d'un jeu complet d'unités centrales, d'un logiciel spécialisé, de périphériques et de terminaux capables de traiter complètement le problème de l'allocation des ressources et de la transmission des données. L'obligation de disposer de cette compétence globale devrait à terme atténuer, voire même effacer les cloisonnements traditionnels de l'industrie entre constructeurs d'ordinateurs universels, constructeurs de minis, constructeurs de périphériques et spécialistes de transmissions.

Cette deuxième mutation fondamentale explique certains mouvements stratégiques récents tels que l'acquisition de Varian par Univac ou l'engagement de C.I.I.-H.B. dans la mini-informatique.

A l'origine de ces mutations, puisque ce sont eux qui avaient « inventé » le microprocesseur, les fabricants de semi-conducteurs ont rapidement compris qu'ils tenaient là un moyen de s'introduire dans la grande famille de l'informatique. En adjoignant une mémoire et des circuits d'entrées-sorties au microprocesseur, il était facile d'en faire un micro-ordinateur dont les performances n'étaient pas très éloignées d'un mini. Au début la concurrence s'est limitée aux applications les plus simples du marché de l'informatique, peu exigeantes en matière de logiciel et d'assistance technique. A la recherche d'une valeur ajoutée supplémentaire qui assurerait une meilleure rentabilité des investissements considérables qu'exigent le développement et la production des circuits, ces sociétés continuent à se diversifier en développant leurs capacités de conception de système et de logiciel. Les constructeurs de minis, directement menacés sur leur bas de gamme, ont réagi en développant leurs propres micro-ordinateurs. Ils disposent d'ailleurs d'atouts importants dans la mesure où les composants ne représentent que 15 % de la valeur d'un micro-ordinateur. Le reste concerne les périphériques, le logiciel et l'assistance technique, tous domaines où les constructeurs de minis pensent, à juste titre, avoir un avantage certain par rapport aux fabricants de semi-conducteurs ! Il n'en reste pas moins que le contrôle de la technologie des micro-ordinateurs constitue une arme importante sur le champ de bataille de l'informatique.

Une industrie en pleine évolution, où les cloisonnements traditionnels s'estompent devant l'obligation de disposer d'une compétence globale, où la notion de système se substitue progressivement à celle de produit, où la maîtrise des circuits de distribution et la connaissance des besoins de l'utilisateur final deviennent essentielles, voilà probablement ce que sera l'informatique des années 80.

(*) Ingénieur-conseil chez Arthur D. Little.

(1) « Large Scale Integrated », circuits intégrés à grande échelle comportant plusieurs milliers de fonctions logiques élémentaires sur une simple pastille de silicium.

Les S.S.C.I. victimes ou bénéficiaires ?

« L'INDUSTRIE informatique évolue vers de nouvelles définitions économiques où la technologie, tout en étant décisive, ne sera plus que le support d'un ensemble de services. »

Quelle que soit la manière dont ils l'expriment, les experts s'accordent pour reconnaître que les services constituent une part croissante des revenus de l'industrie informatique. Une étude récente d'Arthur D. Little le confirme *a contrario* en montrant que la part des livraisons d'équipements dans le total des revenus des constructeurs américains diminuerait de 63 % en 1978 à 57 % en 1983.

Ce qui est moins clair, par contre, c'est l'impact de cette évolution sur les S.S.C.I., sociétés qui, par vocation, retirent du service en informatique la quasi-totalité de leurs revenus. Profiteront-elles de l'extension de leur créneau traditionnel, ou s'en verront-elles progressivement dépossédées par des constructeurs en quête d'une nouvelle valeur ajoutée ? La question se pose en particulier pour l'industrie française.

A l'heure actuelle, la profession réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires en vendant des prestations intellectuelles et des prestations machines. Le segment ingénierie de systèmes, bien qu'encore modeste, 10 % du C.A., est toutefois celui qui se développe le plus rapidement (30 % de croissance annuelle moyenne sur la période 1975-1977). Il représente, à ce titre, une grande partie des espoirs de la profession.

L'ingénierie est souvent synonyme d'« O. E. M. Systèmes ». L'« Original Equipment Manufacturer » est un intermédiaire entre le constructeur d'équipements informatiques et l'utilisateur final. Les S.S.C.I. jouent ce rôle quand elles achètent un ensemble complet incluant matériel et software de base et le revendent à une clientèle bien déterminée après l'avoir doté d'un logiciel d'application développé par ses soins.

Cette forme de commercialisation a été développée et stimulée par les constructeurs de minis et en premier lieu par la société américaine Digital Equipment Corporation qui voyait là un moyen d'atteindre de nouveaux groupes de clients sans avoir à investir massivement au niveau commercial. Les ressources de la société pouvaient être ainsi consacrées en priorité au développement du matériel et du logiciel de base. Les constructeurs semblaient considérer, en outre, que cette phase ultime de la réalisation et de la commercialisation d'un système informatique ne relevait pas vraiment de leur compétence.

Il ne semble pas que les constructeurs aient l'intention de changer leur politique à court terme. L'évolution technologique reste très rapide et la croissance des ventes de matériel très forte : le développement du matériel et du logiciel de base continue à mobiliser encore l'essentiel des ressources des constructeurs. La situation pourrait par contre évoluer à long terme, dans le sens d'une intégration vers l'aval de ces mêmes constructeurs. Plusieurs facteurs devraient y contribuer : la standardisation croissante du logiciel, qui permettra d'offrir des programmes-produits de plus en plus proches des besoins de l'utilisateur final ; le ralentissement de la croissance, qui pourrait inciter les constructeurs à affecter différemment leurs ressources et à augmenter leur vente de logiciel et de services pour compenser la diminution relative des revenus provenant du matériel ; enfin, la pression des constructeurs traditionnels de gros ordinateurs sur le marché des minis.

Ce mouvement d'intégration vers l'aval placerait les S.S.C.I. dans une position concurrentielle difficile, dans la mesure où elles ne bénéficieraient probablement plus de conditions d'achat favorables auprès des constructeurs qui auraient décidé de s'intégrer. A moins qu'elles ne trouvent une autre source d'approvisionnement auprès des constructeurs de semi-conducteurs qui, entre-temps, auraient développé des micro-ordinateurs performants ?

Les S.S.C.I. ne manqueraient, certes, pas d'atouts dans ce conflit éventuel. Leur parfaite connaissance du marché et des besoins de l'utilisateur final est probablement le plus important. Pour ne pas être prises au dépourvu le moment venu, il faut qu'elles identifient, dès aujourd'hui, les facteurs de succès futurs sur les différents segments du marché de l'informatique, et qu'elles sélectionnent soigneusement les créneaux sur lesquels leur position concurrentielle restera favorable ou forte face aux constructeurs. — E. A.



Un outil à la mode : l'audit

I. — Du contrôle des comptes au jugement de valeur

par GUY BOULAYE

L'AUDIT, quoique à la mode, remonte à l'Antiquité. En effet, il a le même âge que l'administration, celle-ci n'allant pas sans contrôle. Plus exactement, l'audit remonte à la comptabilité, qui, de tout temps, dut être *sincère, complète et régulière*.

L'éclosion de l'audit vint avec la formation des grandes entreprises qui doivent rendre compte à divers intéressés, puissance publique, associés, investisseurs, créditeurs divers, etc. Seuls des chiffres significatifs et résumés doivent être fournis à ces partenaires. C'est le rôle premier des auditeurs que de donner leur caution à ces chiffres.

La concordance, après rapprochement, entre certains chiffres (ou séries de chiffres) apporte d'autant plus de crédibilité à la comptabilité que ces chiffres concordants sont établis par des personnes différentes et sans lien hiérarchique. Une telle division des responsabilités rend possible un contrôle réciproque, à la fois stimulant et détecteur d'erreur. Cela est vrai pour la comptabilité générale qui tient à jour la ventilation de l'ensemble du patrimoine de l'entreprise, dont les créances et dettes vis-à-vis des tiers. Ce n'est pas moins vrai pour la comptabilité de gestion. Plus généralement, l'entreprise doit avoir un *contrôle interne*. On appelle ainsi une forme d'organisation et non pas un service ou un département... Il en existe plusieurs suivant la portée qu'on lui donne. La définition suivante (assez large) est celle du U.S.A. Committee of auditing procedures. Le contrôle interne est formé du plan d'organisation et de toutes les méthodes ou procédures adoptées à l'intérieur d'une entreprise, pour protéger ses actifs, contrôler l'exactitude des renseignements fournis par la comptabilité, accroître le rendement et assurer l'application des instructions de la direction.

Le contrôle interne comporte donc une organisation et des méthodes telles que soient créées les conditions dans lesquelles fraudes, erreurs, négligences et gaspillages sont difficiles et détectables et, attitude plus positive encore, les conditions d'une amélioration constante mises en place. Son principe implique évidemment qu'aucune division de l'entreprise ne peut avoir le contrôle, ni même l'accès direct, à des enregistrements comptables se rapportant à ses propres opérations. Cela s'applique aux services gestionnaires des finances et des valeurs en général. Et, bien sûr, à la fabrication, à la vente, au service informatique, etc. Notons incidemment que cela rend difficile le placement de l'informatique dans l'organigramme de l'entreprise. Par élimination, il ne reste — en principe — que la solution d'en faire une direction indépendante. Une application moins stricte des principes conduit à faire dépendre l'informatique de la comptabilité puisqu'on y fait les « comptes et écritures ». Cela ne souffre pas trop de discussion pour les systèmes traditionnels mais devient plus délicat pour les systèmes très conversationnels.

Une seconde et *sine qua non* caractéristique du contrôle interne est l'existence d'un système de procédure, d'autorisation et d'enregistrement de toute transaction (un achat par exemple). Cela conduit à un bon contrôle et suivi des divers actifs des engagements, des produits et charges. Par exemple, en tenant compte du principe de séparation des tâches, on s'efforcera de répartir entre trois personnes différentes les trois responsabilités d'autoriser la transaction, de l'enregistrer, et de conserver les actifs liés à cette transaction.

Une dernière caractéristique du contrôle interne est une définition soigneuse des tâches de chacun ainsi que des moyens et procédures dont il dispose. Il s'agit donc de la qualification du personnel et de ses moyens techniques ainsi que des dispositions pour maintenir, sinon améliorer, cette qualification.

Nombreux sont ceux qui ont à connaître d'une entreprise ou d'un service : administrations publiques, associés, investisseurs, organismes de crédit, personnel, etc., pour des raisons diverses, sans compter la direction elle-même de l'entreprise. Cette connaissance s'accomplit par l'accès à des données dont l'ensemble est un modèle de l'entreprise. Qui détient ces données ? Beaucoup de monde — quoique parcellairement — et l'entreprise elle-même, quitte à l'y obliger si elle ne s'y décide pas dans un but de saine gestion.

Un élargissement du rôle des auditeurs

Pour satisfaire, outre elle-même, ceux qui ont à connaître d'elle, l'entreprise tient donc des comptes qui doivent être complets, sincères et réguliers, sans erreur ni fraude. Nous avons vu que le rôle du contrôle interne tend à ce but. S'interroger sur la confiance à accorder aux comptes présentés par l'entreprise conduit donc à s'interroger sur le contrôle interne. La relation entre contrôle interne et audit est donc simple. L'auditeur donne son *opinion* sur les comptes de l'entreprise — c'est-à-dire : peut-on avoir confiance dans les comptes présentés et sont-ils concordants ? — et cette opinion repose en grande partie sur celle que se fait l'auditeur de la façon dont ces chiffres sont obtenus, donc finalement sur le contrôle interne. Cette opinion de l'auditeur est sa prestation vis-à-vis de son mandant. Elle est contenue dans un rapport établi à la suite des examens auxquels il s'est livré.

Cette opinion reste très subjective. Malgré le recours à des méthodes élaborées, malgré l'expérience et la compétence, le flair même, certains éléments restent non quantifiables : y a-t-il collusion entre personnes de services différents en vue de dissimulation ou de fraude ? Le personnel est-il assez compétent ? Quelle est l'orientation du marché ? De plus, l'auditeur ne peut reprendre tout le travail. Cette subjectivité de son opinion s'ajoute à la nécessité d'indépendance de l'auditeur.

Initialement, l'auditeur vérifiait seulement la comptabilité et se forgeait une opinion, même en l'absence de contrôle interne. Les auditeurs américains — très actifs — virent leur rôle grandir du fait, en particulier, du prodigieux développement industriel et de la complexité de son financement. Les auditeurs, outre l'audit anti-fraude et des activités comparables à celles de nos commissaires aux comptes, furent amenés à porter des jugements de valeur sur les firmes, non seulement sur l'aspect financier mais aussi sur la qualité de la gestion du savoir-faire, de l'adaptabilité aux changements, etc.

Quoique subjectif, le jugement des auditeurs est fondé par comparaison à des normes et suivant des procédures. Un des buts des associations professionnelles, dont, bien sûr, l'A.I.C.P.A. (1) a été de créer ces normes et d'uniformiser les procédures de telle sorte que, *grosso modo*, pour un même cas, deux auditeurs émettent à peu près la même opinion et à peu près dans les mêmes termes.

L'A.I.C.P.A. a créé des normes de qualité du travail accompli (par exemple, qualification de l'auditeur, forme de son rapport), a tenté de préciser les principes de gestion généralement agréés, en particulier par les mandants ; elle a défini des procédures d'enquête à suivre par les auditeurs. Sans anticiper trop, disons qu'on n'en est pas encore à ce stade en audit informatique ! Mais on peut dégager des traits généraux.

Avant l'audit lui-même vient une phase de pré-audit. Tout d'abord, l'auditeur est mandaté par un client ou une direction, qui doivent être clairs et précis : but et portée de l'audit, personnels concernés, date, durée, coût, etc. L'auditeur indique alors quels documents et personnels il devra trouver à sa disposition, ainsi que d'autres moyens de travail (bureau, téléphone, temps-machine, matériel d'essai...)

L'audit des communications

Au cours de la phase d'audit proprement dite, l'auditeur acquiert une connaissance la plus complète possible de l'organisation et de son fonctionnement et les met à l'épreuve. Les données comptables sont rapprochées entre elles et avec des données externes à l'entité sous audit.

(1) American Institute of Certified Public Accountants, la plus puissante des associations d'auditeurs.

Une phase d'entretien préliminaire avec les personnes-clés concernées est très précieuse Au cours de celle-ci, l'auditeur écoute et même « laisse parler » ses audités. Il importe d'obtenir leur confiance. L'auditeur essaie d'avoir une vue d'ensemble replaçant l'entité dans son environnement. Ensuite commence un travail de fourmi : épluchage de documents, questions auprès du personnel, mise au jour du schéma de communication des ordres et des objets traités par l'entité auditée, etc. L'enquête est menée en grande partie par questions. Chaque auditeur, façonne ses listes-types de questions ou *check-lists*. Celles-ci servent à la fois de guide et de pense-bête. Elles assurent en principe rapidité et efficacité. Elles reprennent sous forme adaptée les fameux « *Qui, quoi, où, quand, comment* » assortis à chaque fois non seulement de « *Et pourquoi ?* », mais de « *Peut-il en être autrement parfois ?* »

Les réponses aux questions permettent de se faire une première idée du contrôle interne. Les failles (contrôles manquants ou ineffectifs) apparaissent, les goulets d'étranglement... Une analyse des comptes de l'entité auditée permet de découvrir les erreurs, les fraudes, les négligences... Lorsque ces comptes sont volumineux, seuls des points cruciaux, ceux que l'auditeur ou les normes considèrent, comme tels, sont examinés à fond. Pour le reste, il est procédé par sondage. Pour certaines données globales, il est, en général possible de les comparer avec les mêmes données détenues par des tiers : organismes financiers, notaires, clients, fournisseurs, assureurs, autres départements, etc. Cette comparaison doit se faire *avec* l'approbation mais *sans* la participation du personnel audité.

Enfin l'auditeur peut mettre à l'épreuve, confronter avec ses propres calculs, ou même faire expertiser des aspects très techniques. Ainsi, dans les cas très complexes, n'y a-t-il pas un seul auditeur mais une équipe interdisciplinaire.

Au-delà simple circuit administratif, l'audit des communications examine, en restant dans le cadre de l'entreprise et de ses impératifs économiques, le flux des informations arrivant à chacun et nécessaires à son travail; à quoi s'ajoute une « légitime » information sur le reste de l'entreprise, ce qui concourt à la satisfaction dans le travail, la motivation, etc..., toutes choses qui ne peuvent qu'améliorer la bonne marche de l'entreprise.

Il existe d'excellentes études, y compris en France même, sur cette forme d'audit. Nous préférons nous rapporter à celles conduites en Finlande (Helsinki, Research Institute for Business Economics) et aux Etats-Unis (Department of Communications, Suny, à Buffalo). Ces études sont précises (au total quinze mille personnes physiques enquêtées dans cinquante organisations, dans trois pays). Elles se continuent. Les résultats sont rassemblés en banque de données. Des outils opérationnels, intentionnellement sous forme d'instruments d'audit, existent et sont constamment améliorés. Ce sont des check-lists. Les questions permettent de déterminer les schémas, redondances, goulets d'étranglement, courts-circuits, ruptures et délais du réseau réel de communications; ainsi que la qualité de l'information, le climat général, et la mesure dans laquelle les communications influent sur la satisfaction de chacun (« job satisfaction »). Seul un échantillon du personnel est en général questionné.

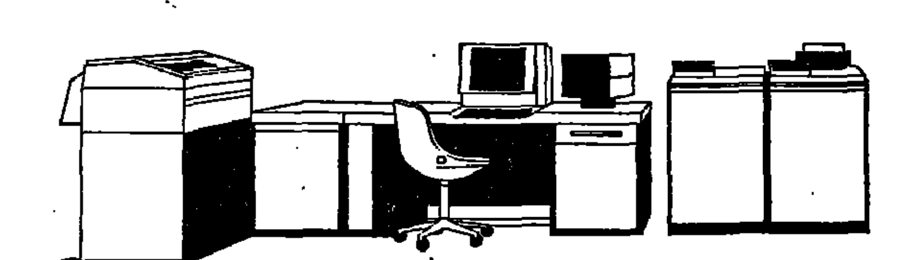
Il est important de considérer tous les contacts — écrits ou oraux — sur au moins une semaine. Une première validation des réponses vient naturellement de ce que si un nombre de l'échantillon en inclut un autre parmi ses interlocuteurs, il faut vérifier que le second en fait de même pour le premier.

Une difficulté très subtile dans le maniement inconsidéré de ce genre d'outil est que, en fait, derrière les questions, se cache un modèle-normatif d'entreprise. Une incohérence dans les réponses peut révéler une distorsion entre le modèle et la réalité. Distorsion de principe, donc, et non pas simple distance. Ainsi un modèle américain suppose, en général, l'agrément de tout le personnel sur le but de recherche de profit pour l'entreprise. Le moins qu'on puisse dire est qu'il ne s'applique pas partout (même en Amérique). On pourrait alors penser qu'un questionnaire neutre par rapport à tout modèle, ou faisant référence à un modèle très général, serait pertinent. Peut-être pour des recherches « sociologues » mais pas en matière d'audit, où l'on examine l'adéquation des moyens et de l'organisation de l'entreprise à ses buts : définir ceux-ci et choisir, plus ou moins consciemment, un modèle, est le rôle de la direction ou de ses mandants.

Prochain article :
LE CAS DE L'INFORMATIQUE







CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale du Qatar, l'ambassadeur et Mme Hamad El Kawari ont offert mardi 18 septembre une réception dans les salons de l'ambassade.

Naissances

— Bernard et Martine BOUDSOCQ, ainsi qu'Elsa, sont heureux de faire part de la naissance de
Mathilde,
le 12 août 1979, à Paris.
20, rue de Clignancourt,
75018 Paris.
1, rue Henri-Monnier,
75009 Paris.

— M. et Mme Jean-Louis FOICHAT et leur fils Henri ont la joie de faire part de la naissance de
Charles,
né à Toulouse, le 5 septembre 1979.
29, rue du Val-d'Aran,
31500 Toulouse.

— Jean-Claude et Nicole KERVOT, Christophe et Florent, ont la joie d'annoncer la naissance de
Sophie Emmanuelle,
le 14 septembre 1979, à Paris (17e).

— Florence et Bernard LEVY, et leur fils Ygal, ont la joie de faire part de la naissance de
Térence,
à Paris, le 13 septembre 1979.

— Jean MARCOVICI, Dorothée, née Darasse, et Maud, sont très heureux d'annoncer la naissance de
David,
le 4 septembre 1979.

— Jean-Pierre et Véronique MACHELON laissent à Pierre-Antoine et Gilles la joie d'annoncer la naissance de
Blandine,
Versailles, le 12 septembre 1979.

— Le docteur Dominique METRAS, Mme Dominique METRAS, née Robaglia, et Romain, ont la grande joie de faire part de la naissance de
Raphaële,
à Marseille, le 13 septembre 1979.
11, avenue Lauzier, 13008 Marseille.
B.P. V 206 Abidjan (Côte-d'Ivoire).

— Les docteurs Bernard et Pascale SALENGRO - TROUILLEZ et Esther ont la joie d'annoncer la naissance de
Anaïs,
le 28 août, à Nice.
Villa « Jersey ».
8, avenue Léopold-II,
06000 Nice.

Décès

— M. et Mme Pierre Albin ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur fils
Patrice ALBIN,
ancien élève
du collège militaire de Saint-Cyr,
élève à la faculté
d'études et sciences politiques
de Bordeaux.

Les prières religieuses ont été prononcées par M. l'aumonier (E.R.) de la marine nationale Gendro, suivies de l'inhumation au cimetière de Begadan (33340).

— Tous ses amis et ses collègues des affaires étrangères et des finances,
ont la tristesse de vous apprendre que le 29 août 1979, au terme d'une longue et cruelle maladie pendant laquelle elle fit preuve d'un très grand courage, s'éteignait leur grande amie
Odette BARA,
chevalier de l'ordre du Mérite.
Une messe sera dite pour elle le 25 septembre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, avenue Marceau, Paris-16e.

— Nantes.

M. et Mme Alain Brisset-Chollet,
Florence et Elisa,
Mlle Madeleine Trovel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis BRISSET,
née Marguerite Le Bihan-Pennanrol,
ancien professeur
au *Conservatoire de Nantes,*
vice-présidente
du Cercle Celtique,
veuve de
M. Louis BRISSET,
ancien directeur du Conservatoire,

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 17 septembre 1979.
Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Saint-Pasquier, samedi 22 septembre 1979, où le deuil se réunira, à 16 h. 15.

118, rue des Hauts-Pavés,
44000 Nantes.
2, place du 8-Mai-1945,
78130 Les Mureaux.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Raymond BRUGUIERE,
née Georgette Vinsonneau,
survenu à Toulouse, le 16 septembre 1979, à l'âge de soixante-neuf ans, avec le réconfort de la Bénédiction apostolique.
De la part de M. Raymond Bruguière,
M. et Mme Michel Bruguière et leur fille,
Mlle Marie-Bernadette Bruguière,
Et des familles parentes et alliées.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Toulouse, le 18 septembre.
Un service sera célébré au Mage ultérieurement.
61290 Le Mage.
2, boulevard Carnot,
31000 Toulouse.
92, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.

— Mme Gaston Darmon,
Mme Josette Bloomberg, sa fille, et M. Arnold Bloomberg,
M. et Mme Georges Danand et leurs enfants,
Les familles Darmon, Bensadoun, Hadida,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gaston DARMON,
leur époux, père, grand-père, frère et beau-frère,
survenu le 11 septembre 1979, à Marseille.
Les obsèques ont eu lieu le 12 septembre 1979, à Marseille.
2, boulevard Gaston-Crémieux,
13008 Marseille.

— Mme Andrée Lemarinier,
M. et Mme Jacques Lemarinier et leurs enfants,
Les familles, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel LEMARINIER,
le 16 septembre 1979.
Les obsèques auront lieu le jeudi 20 septembre, à 15 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly.

— Le docteur Marianne Mejean,
Jacques Mejean et Dominique,
Florence Mejean,
Philippe Mejean et Anne,
François Mejean et Violaine,
Le pasteur et Mme Pierre Cadier,
M. et Mme Alfred Cadier,
Le pasteur et Mme Guy Cadier,
Le pasteur et Mme Gérard Cadier,
M. et Mme Jean-Marie Heu,
Idelette Cadier,
Et leur famille,
font part du décès de
Guy MEJEAN,
docteur en droit,
ancien président de chambre
auprès de la cour d'appel d'Agen,
maire de Razimet,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
survenu le 15 septembre 1979.
La cérémonie religieuse a eu lieu au temple de Tonneins (47), le 18 septembre 1979.
Moulin d'Ardoin,
47160 Razimet.

— Le président et les membres du comité central de l'Alliance israélite universelle,
ont le profond regret de faire part du décès de
M. André MEYER,
membre du Comité central
de 1930 à 1979
et
membre fondateur
des American Friends
of the Alliance israélite universelle
à New-York.
45, rue La Bruyère,
75009 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Reine SURCOUF,
survenu le 17 septembre, à quatre-vingts ans, à Boulogne-sur-Seine.
Une bénédiction sera donnée le vendredi 21 septembre, à 8 h. 30, à l'hôpital Ambroise-Paré.
Les obsèques seront célébrées le même jour en l'église du 35540-Tronchet.
Cet avis tient lieu de faire-part.
(« Le Monde » du 13 septembre.)

— Mme Edmond Tréal, sa mère,
Mme Guy Tréal, son épouse,
Mme Christine Tréal, sa fille,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Guy Pierre TRÉAL,
président-directeur général
de la
Schola Cantorum,

survenu à Roquefort-les-Pins, le samedi 15 septembre 1979, dans sa soixante-deuxième année.
Selon la volonté du défunt, son corps a été donné à la science.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Schola Cantorum,
269, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

— M. Jacques-Robert Leveilley et Mme, née *Jacqueline Wolf, et leur* fille,
Mme Steinhöfler-Wolf,
M. et Mme Touffet,
M. et Mme Cingal et leurs enfants,
M. et Mme Enos et leurs enfants,
Le personnel des hôtels « Bellevue » et « La Résidence », à Trouville-sur-Mer,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Rodolphe WOLF,
le 16 septembre 1979, à 14360 Trou*ville-sur-Mer.*
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité, suivant la demande expresse du défunt.
Une messe de requiem sera dite en sa mémoire, le vendredi 21 septembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-Bon-Secours de Trouville-sur-Mer.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Roger Kahn,
Laurent et Francine Kahn,
Mme Félix Kahn,
Les familles Raymond Dreyfus, Robert et René Kahn, Jean Spindler, très sensibles aux marques d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Roger KAHN,
remercient de tout cœur.

Anniversaires

— Une messe à 16 h. 30, suivie d'une rencontre amicale, réunira, le dimanche 21 octobre 1979, 57, rue Madame, 75006 Paris, la famille et les amis de
Jacques ASTRUC
et de
Henry ASTRUC
pour l'anniversaire de leur mort (1959 et 1960).
Cordiale invitation.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Pour le premier anniversaire de la *mort de*
Bernard LAMBLIN
maître assistant d'esthétique
à la Sorbonne,
Une amicale pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, estimé ou aimé.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-I, mercredi 19 septembre, à 17 heures, salle des commissions, centre Panthéon, M. Alexandre-Dieudonné Tjouen : « Le régime domanial et foncier de la République unie du Cameroun ».

— Université de Paris-IV, mercredi 26 septembre, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Jean-Louis Flandrin : « Contribution à une histoire de l'amour et de la sexualité en Occident. »

— Université de Paris-II, mercredi 26 septembre, à 9 h. 30, salle des Commissions, M. Mahmoud Yonnès Mohamed : « Les relations commerciales et financières entre la Communauté économique européenne et les pays arabes ».

— Université de Paris-II, mercredi 26 septembre, à 15 heures, salle des Commissions, M. François MBome : « L'Etat et les Eglises au Cameroun ».

— Université de Paris-IV, jeudi 27 septembre, à 14 heures, salle des actes, M. Antoine Abdel Nour : « Habitat et fonctions urbaines en Syrie (XVIe-XVIIIe siècles) ».

— Université de Paris-IV, vendredi 28 septembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Louise Dabene, née Cazaux : « Etude des procédés d'emphase au niveau de l'adjectivation nominale et verbale en espagnol ».

— Université de Paris-IV, samedi 29 septembre, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Claude Allaigre : « Recherches de sémantique sur le roman picaresque du Siècle d'or : Lozana et Lazarillo ».

Communications diverses

— L'assemblée générale annuelle de l'Association internationale de droit cybernétique se tiendra le samedi 29 septembre, à 10 heures, 28, rue Saint-Guillaume, Paris 75007.

— Ouverture du centre Soto Zen, château de la Gendronnière, 41120 Valaire, dimanche 23 septembre 1979.
Maître Taisen Deshimaru, Association zen d'Europe, tél. 542-56-89.

— *Le Club du Faubourg*, créé en 1918 par Léo Poldès, reprendra ses séances le samedi 6 octobre à 15 heures, sous la direction de Mme Marie L. Poldès. Sont déjà inscrits pour la prochaine session : le duc de Castries et M. Maurice Schumann, de l'Académie française ; MM. Jacques Raphaël-Leygues ; Pierre Billotte ; Armand Lanoux, de l'académie Goncourt ; René Barjavel ; Marc Blancpain ; Michel de Saint-Pierre ; Jacques Chabannes ; Roger Ikor ; Pierre de Boisdeffre ; Maurice Toesca ; Jean Cluzel ; François Romério ; Mme Louise Weisse ; MM. Caillavet et Péridier. Pour recevoir gracieusement en fin septembre le programme de la prochaine session, envoyez une enveloppe timbrée au « Faubourg », 155, boulevard Pereire, 75017 Paris.

Visites et conférences

JEUDI 20 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant la basilique, Mme Guillier : « Architecture et civilisation : la basilique de Saint-Denis ».

15 h., 92, rue Saint-Martin, Mme Legrégeois : « Le Centre Georges-Pompidou ».

15 h., 14, rue de La Rochefoucauld, devant le musée, *Mme Meynial* : « L'art de Gustave Moreau » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Maubert-Mutualité, M. Ragueneau : « Le Musée de la police » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

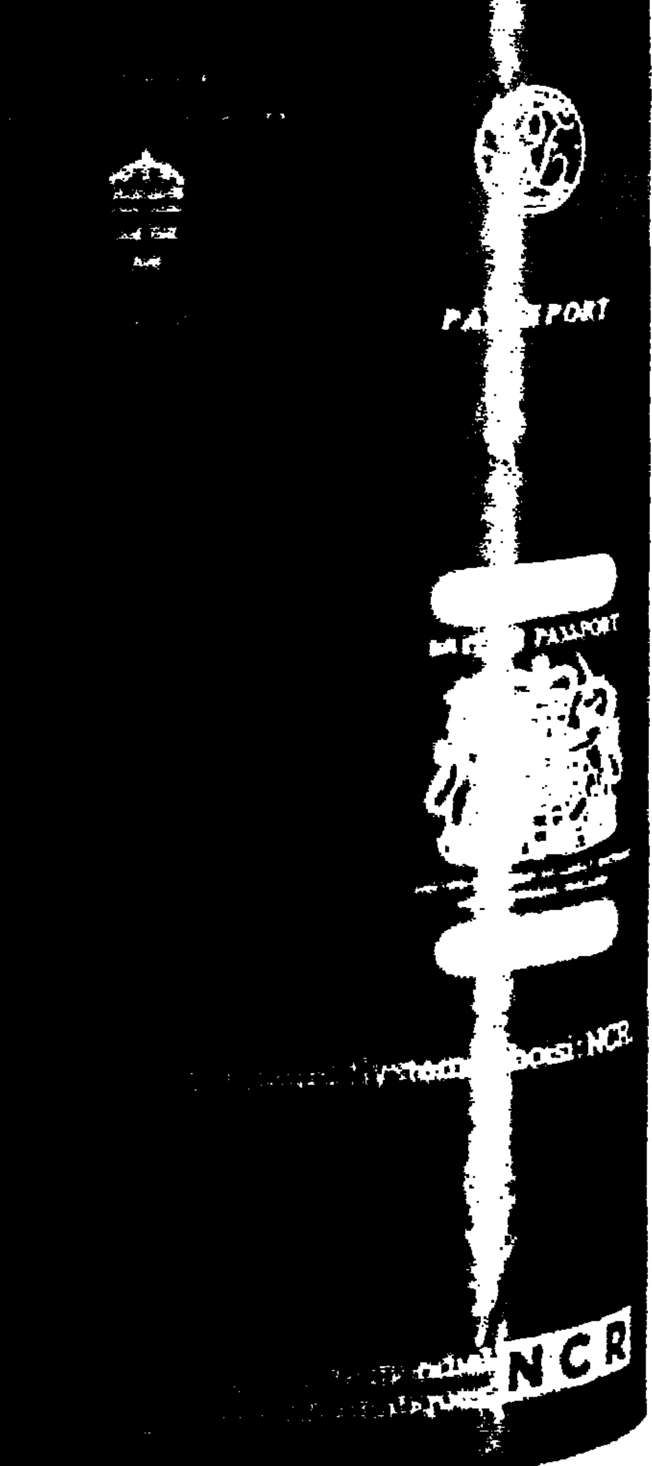
15 h., façade de l'église, Mme Hager : « Jardins secrets autour de Saint-Germain-des-Prés ».

15 h., 25, r. de la Lune, M. Boulo : « Œuvres d'art de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et hôtel de Saint-Chaumond » (Histoire et Archéologie).

15 h., métro Etienne-Marcel, M. Teurnier : « Les vieilles rues, les deux plus vieilles maisons de Paris, l'abbaye Saint-Martin-des-Champs ».

15 h., avenue des Gobelins : « Ateliers des Gobelins en activité » (Tourisme culturel).





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Ingénieur
CALCULS DE STRUCTURES

Dans le cadre du développement de notre Département Informatique et Analyses de Structures au sein de la Direction Technique, nous sommes amenés à vous proposer un poste d'Ingénieur.

Ingénieur diplômé en Génie Civil (ECP-ENPC-EP-ETP) vous avez acquis par plusieurs années d'expérience la maîtrise de l'Informatique Scientifique ou de l'Analyse des Structures. Vous êtes intéressé par le développement d'algorithmes d'analyse numérique.

Vous participerez à la maintenance et au développement d'une bibliothèque de programmes de calculs de structures par la méthode des éléments finis.

Vous travaillerez sur un DEC 10/90 en mode interactif

Votre poste sera basé à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature (sous référence 79-10) à
P. CANDES-SOCOTEC-Service Emploi & Formation-
3, Avenue du Centre
78182 SAINT-QUENTIN-YVELINES CEDEX

Le Groupe SOCOTEC (2000 personnes en France et dans le monde) s'est acquis, par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations, une très grande notoriété dans le milieu du Bâtiment et de l'Industrie.

SOCOTEC

IMPORTANTE SOCIÉTÉ AÉRONAUTIQUE
proche banlieue Sud de Paris recherche

1 CADRE RESPONSABLE du BUREAU des ACHATS

Sera placé sous l'autorité du chef de service des approvisionnements.
Formation Ecole de Commerce ou niveau équivalent et expérience de plusieurs années dans la fonction exigées.

QUALITES REQUISES :
- Capacité de négociation et de gestion du personnel (effectif 40 personnes).
- Connaissances en achats dans le domaine électronique souhaitées.
- Aptitudes aux relations avec les utilisateurs.

Adr. lettre manus. C.V. détaillé et photo, no 24.827, CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Société d'Etudes et de Réalisation d'installations nucléaires à technologie de pointe
études thermo-hydrauliques

INGENIEURS GRANDES ECOLES
ou ASSIMILÉS

Anglais indispensable. • Notions d'analyse numérique. • Programmation FORTRAN 4. • Débutants ou quelques années d'expérience. • Libres rapidement.
Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 3302 à :

OP organisation et publicité
7 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA



emplois régionaux

Pays de Loire

INGENIEUR MECANICIEN

Formation type A.M., une à deux années d'expérience en usinage moyenne et grande série.

Destiné à devenir rapidement Chef d'Unité (200 personnes) avec des responsabilités importantes en gestion technique, économique et humaine.

Larges possibilités de perfectionnement au sein d'une Société en expansion (2300 personnes) stable dans son organisation et ses résultats, filiale d'un Groupe international.

Très bon niveau de rémunération.

Adresser C.V. sous référence 405 à :

CENTRE de PSYCHOLOGIE du TRAVAIL 3, Bd René Levasseur 72000 LE MANS, qui garantit la discrétion la plus absolue.

cpt — CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

LE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE THOMSON C.S.F.
Etablissement d'ORVAULT 44700
Tél. : (40) 76-31-95
recherche immédiatement

Réf. ANPE 1240 - INGÉNIEUR ÉNERGIE DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

Pour étude et réalisation d'alimentations et convertisseurs de tensions pour systèmes électroniques. L'étude théorique se poursuit par la réalisation de maquettes de laboratoire et le test des prototypes avec des techniciens.

Expérience souhaitée : 2 ans.

Réf. ANPE 1242 - INGÉNIEUR GESTION DOCUMENTATION LANGUES ÉTRANGÈRES

Pour création et gestion de l'ensemble de la documentation technique électronique en langue étrangère qui est livrée avec les équipements téléphoniques vendus à l'exportation (documentation matériel-logiciel).

Langues étrangères exigées : ANGLAIS et ESPAGNOL. Souhaitée : RUSSE.

Restaurant, self service, 13e mois, horaires flexibles sur 5 jours. Nombreux avantages sociaux, retraite complémentaire et prévoyance. Adresser curriculum vitae à : SERNENC ANPE, 12, rue de Strasbourg, 44041 NANTES CEDEX. Tél. : 47-01-06.

IMPORTANT ORGANISME MUTUALISTE
Région MIDI
recherche :

ATTACHÉ DE DIRECION

non débutant, âge 35 ans min.
Ayant :
- Solide formation juridique et comptable et expérience dans ces domaines.
- Expérience approfondie en Mutualité (ou assurances à défaut).
- Habitude de diriger du personnel.
- Connaissances, si possible, en informatique.

Situation d'avenir assurée si remplit les conditions voulues.

Envoyer lettre de candidature manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous le no 23.942 à : CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra. Discrét. assur.

MERLIN GERIN
GRENOBLE
recherche pour son Service Central Travaux Neufs à GRENOBLE

ingénieur

(30 - 40 ans) - Diplômé Grande Ecole, expérimenté dans le domaine Bâtiment.

Il devra diriger et animer deux équipes d'ingénieurs et techniciens du bâtiment qui ont une mission d'ingénierie (Etudes - Marchés - Coordination de chantier - TCE) dans le cadre de la construction des nouvelles unités et des transformations à réaliser dans les nombreuses usines du Groupe.

Ecrire à MERLIN GERIN
Développement Formation Cadres (réf. GDL.96/2)
83 X — 38041 GRENOBLE CEDEX.

MSL
73, bd Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93.
11, Pl. A. Briand 69003 LYON - Tél. (78) 62.08.33.

Directeur Technique
110 000 F. *Région Montbrison*

Une société française (C.A. 13 millions de francs, 115 personnes), spécialisée dans la fabrication de pièces de cycles, recherche, pour faire face à son développement, son directeur technique. Sous l'autorité du directeur général, il sera chargé de la coordination de l'ensemble des ateliers de production (forgeage à chaud, décolletage, découpage, emboutissage, traitements thermiques et électrolytiques, entretien, assemblage, montage). Le candidat, âgé d'au moins 32 ans et de formation ingénieur (ECAM, ICAM, INSA...) devra posséder de sérieuses connaissances dans le domaine des automatismes et asservissements pneumatiques, hydrauliques et électroniques. Avantages concernant le logement. Ecrire à P. Rigollier - réf. B 10181 (Lyon).

SOCIETE FRANCAISE DE CONSTRUCTION MECANIQUE
leader mondial sur son marché
cherche

INGENIEUR
30 ans environ

désireux de s'intégrer au sein de l'Entreprise en vue d'une carrière pouvant le conduire à terme à exercer des fonctions de direction.

Dans cette perspective l'intéressé sera placé en position d'

ADJOINT A DIRECTEUR DE DEPARTEMENT

et sera amené à prendre successivement des responsabilités dans la production, les Etudes, la commercialisation.

Région CENTRE EST.

Envoyer C.V. et prétentions à No 23992 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Importante société industrielle française construisant matériel de haute technicité leader du marché européen recherche

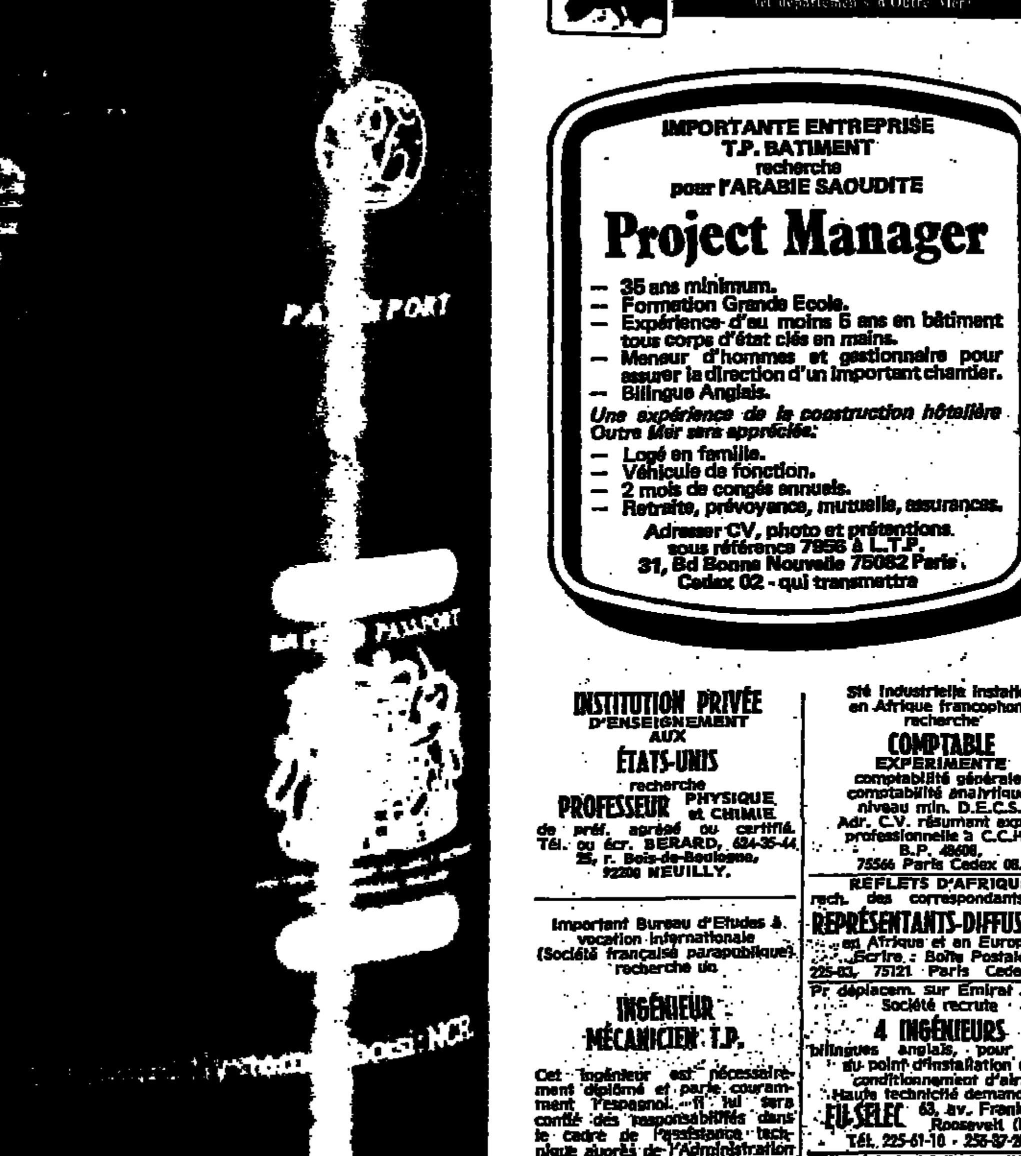
UN CADRE DE GESTION

diplômé d'une grande école (HEC, ESSEC, Sup. de Co., IEP) et possédant au minimum un DECS, le candidat débutera au poste d'Adjoint du Responsable administratif d'un des établissements du groupe, près de STRASBOURG.

Il sera appelé par la suite à faire carrière vers la Direction des Services Comptables de la Société au Siège à PARIS.

Adresser candidature à no 9196
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



IMPORTANTE ENTREPRISE T.P. BATIMENT
recherche
pour l'ARABIE SAOUDITE

Project Manager

- 35 ans minimum.
- Formation Grande Ecole.
- Expérience d'au moins 6 ans en bâtiment tous corps d'état clés en mains.
- Meneur d'hommes et gestionnaire pour assurer la direction d'un important chantier.
- Bilingue Anglais.

Une expérience de la construction hôtelière Outre Mer sera appréciée.

- Logé en famille.
- Véhicule de fonction.
- 2 mois de congés annuels.
- Retraite, prévoyance, mutuelle, assurances.

Adresser CV, photo et prétentions, sous référence 7956 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

PHARMACIEN
responsable production

Nous sommes un important Laboratoire Pharmaceutique filiale d'un puissant Groupe Américain, et nous recherchons le Chef de notre Service Production.

Ce poste s'adresse à un Pharmacien, âgé d'au moins 30 ans ayant une solide expérience de la fonction. Nous voudrions rencontrer un vrai Professionnel, dynamique et excellent gestionnaire, alliant autorité et sens de l'humain.

Dépendant de notre Directeur Technique il se verra confier la Direction d'un Service de 95 personnes comprenant les ateliers de fabrication et de conditionnement et un bureau de préparation technique. De bonnes connaissances de la stérilisation et des produits lyophilisés sera un atout, de même que la "pratique" des Sociétés Internationales.

L'anglais parlé est indispensable. Réelles possibilités de carrière. Lieu de travail : 100 km Paris Ouest. Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous réf. 373-M à

sélor
72, rue Anatole France
92300 Levallois Perret

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTIONS MATÉRIELS ÉLECTRIQUES
leader dans sa spécialité
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Niveau ingénieur ou B.T.S.
Expérience de la vente de petits matériels électriques
Le poste à pourvoir étant situé dans la partie Sud de la France
le candidat devra être domicilié impérativement dans la région lyonnaise

Envoyer C.V. et prétentions no 25282
CONTESSE Publicité
20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

FILIALE D'UN TRES IMPT GROUPE FRANÇAIS INDUSTRIE ALIMENTAIRE

recherche pour son établissement industriel (350 personnes) 110 km NORD-EST PARIS

CHEF DE SERVICE
Maintenance et travaux neufs

Cette fonction recouvre l'entretien, les services généraux, les études travaux neufs, les investissements, dans une usine comportant 12 chaînes de production à automatiser.
Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, devra obligatoirement être

INGENIEUR MECANICIEN DIPLOME

Il aura une expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire précédée de plusieurs années dans la fonction études et méthodes.
Doué d'une excellente aptitude au commandement, responsable de son budget, il sera chargé de la réorganisation complète du service.

Ecrire lettre de candidature + photo (retournée) et prétentions sous no 25783 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

INSTITUTION PRIVÉE D'ENSEIGNEMENT AUX ÉTATS-UNIS
recherche
PROFESSEUR PHYSIQUE et CHIMIE
de préf. agrégé ou certifié.
Tél. ou écr. BERARD, 624-35-44, 25, r. Bois-de-Boulogne, 92200 NEUILLY.

Important Bureau d'Etudes à vocation internationale (Société française parapublique) recherche un

INGÉNIEUR MÉCANICIEN T.P.

Cet ingénieur est nécessairement diplômé et parle couramment l'espagnol. Il lui sera confié des responsabilités dans le cadre de l'assistance technique auprès de l'Administration d'un pays d'Amérique latine. Son expérience professionnelle d'une dizaine d'années recouvre notamment la gestion d'importants parcs de matériels de Travaux Publics.
Merci de prendre un premier contact en écrivant (joindre C.V.) et indiquer rémunération actuelle en spécifiant la réf. 5.479 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Sté Industrielle installée en Afrique francophone recherche
COMPTABLE EXPERIMENTE
comptabilité générale, comptabilité analytique, niveau min. D.E.C.S.
Adr. C.V. résumant expér. professionnelle à C.C.H., B.P. 48608, 75566 Paris Cedex 08.

REFLETS D'AFRIQUE
rech. des correspondants des
REPRÉSENTANTS-DIFFUSEURS
en Afrique et en Europe.
Ecrire : Boîte Postale 225-03, 75121 Paris Cedex 03.

Pr déplacem. sur Emirat Arabe Société recrute
4 INGÉNIEURS
bilingues anglais, pour mise au point d'installation de conditionnement d'air.
Haute technicité demandée.
EUSELEC 63, av. Franklin-Roosevelt (8e)
Tél. 225-61-10 - 256-87-20.

Sté Industrielle installée en Afrique francophone recherche
COLLABORATEUR
10 ans expér. outre-mer et connaissant bien les questions de personnel, d'organisation et de service général. Adr. C.V. résumant expér. professionnelle à C.C.H., B.P. 486-08, 75566 Paris Cedex 08.

I.R.A. recherche

1 ANIMATEUR DE FORMATION

Profil souhaité :
- Ingénieur ou Docteur 3e cycle ;
- Connaissances en identification et commande numérique des processus industriels ;
- 5 années d'expérience en industrie ;
- Anglais parlé et écrit.

Envoyer C.V. et prétentions à :
INSTITUT DE REGULATION ET AUTOMATION
GUY BERTHIER
Chemin des Moines, 13644 ARLES.

Leader sur son marché, Société Internationale de produits de loisirs, recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Diplômés d'études supérieures de gestion ou expert comptable, ayant l'expérience de l'administration et de la gestion financière d'entreprises de 100 à 200 millions C.A., il devra connaître les conventions financières internationales, les procédures de crédit export et des financements internationaux pour aider les filiales. Anglais parlé obligatoire.

POSTE A OCCUPER DANS L'EST

Son expérience administrative doit lui permettre d'administrer 500 personnes.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, références + 2 photos à Groupe de Consultants, Moulin du Colombier, ATTICHY, 60350 Cuise-la-Motte.

MARSEILLE
La Société d'Informatique pour les Collectivités locales
I C O R E M
(IBM 370/158 4000 K)
recherche pour compléter son équipe Méthodes et Système
un

INGÉNIEUR SYSTÈME

Expérience confirmée en OS/VS 1 ou MVS, CICS, DL 1

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à ICOREM, route Léon-Lachamp, Domaine de Luminy - 13009 MARSEILLE

PROFESSEUR DE PHYSIQUE pour école privée hors contrat RÉGION CHATEAUROUX possibil. groupés en trois jours. Téléphoner : 368-99-23

Chambre de Commerce et d'Industrie de Belfort recherche pour son AEROPORT

CHEF D'EXPLOITATION
- Respons. du personnel (10).
- Gestion admin. et entret. équipements.
- Relations avec clientèle.

Candidat. avec C.V., photo et prét. à C.C.I., B.P. 142, 90004 Belfort Cedex.

Banque Régionale Importante recherche :

SPÉCIALISTE TITRES

ayant déjà une expérience, âge minimum requis 35 ans. Bonne culture générale. Emploi intéressant et stable dans région proche d'ANNECY. Salaire brut annuel 80.000 francs. Ecrire : no 8.578, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

STE d'EXPERTISE COMPTABLE rech. pour son bureau d'AUXERRE, Collaborateur très qualifié. Niveau min. : DECS. Expérience indispensable. Sit. d'avenir. Position cadre possible. Ecr. no 8575, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

intel®

a step forward in your career

INTEL a unique company with an unbroken record of achievements in the technological development of the semiconductor industry.
Our products range from solidstate memories and microprocessors to microcomputer systems.
The markets for our products are recognised as some of the fastest growing in the world.
This growth offers exceptional possibilities to expand your career with INTEL.

major account manager

Paris

- Responsible for overall coverage of top multinational companies based in France, including major contract negotiation.
- Will co-ordinate INTEL's activity for those accounts between INTEL subsidiaries, the European Headquarters in Brussels and the Major Account group of our U.S. Headquarters in California.
- Will be responsible for the achievement of sales quota for the entire INTEL product line.

This position requires a minimum of 3 years of sales experience in electronic components and/or electronic products, preferably within a multinational company. Fluency in English and French is a must.

sales manager

Spain

- Initially based in Paris the position includes overall sales responsibilities for our entire product line in Spain and Portugal.
- Will be responsible for the achievement of sales for our OEM customers as well as our accredited distributors.
- Will report to the Area Sales Manager of Southern Europe.

The candidate shoud have experience as a senior sales engineer or in sales management with a solid experience in electronic components and/or electronic products.

He preferably has a good knowledge of the Spanish electronics market.

He speaks excellent Spanish and has a good command of French and English.

experienced sales engineers

Paris-Lyon

- Responsible for overall coverage of specific accounts for the entire product line.
- Will negotiate contracts in liaison with Regional Management and European Headquarters in Brussels.

This position requires a minimum of 2 years sales or industrial experience in electronic components and/or electronic products.

Good command of English and French is necessary.

if you want to take a step forward in your career

please apply with a detailed resume and a photograph to Micheline Ladouët, Intel Corporation, 5 place de la Balance, SILIC 223, 94528 Rungis cedex.

intel®

MEDIA-SYSTEM

— SG2 —

Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale

recherche un

Ingénieur Grandes Ecoles

ayant quelques années d'expérience pour lui confier la responsabilité de la définition et du suivi des actions de Service Bureau pour l'ensemble du Groupe.

Lieu d'activité : PARIS.

Les candidatures sont à adresser, sous la réf. LB à SG2
12/14, avenue Vion Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

SG2

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FILIALE PHARMACEUTIQUE FRANÇAISE D'UN GROUPE MULTINATIONAL, je cherche, pour assurer notre développement,

un directeur commercial

Il sera mon adjoint direct et prendra en charge la fonction commerciale complète : visite médicale, études marketing, publicité, exportation. Il sera, bien sûr responsable de l'élaboration du budget promotionnel.

C'est un homme de 35 ans minimum, pharmacien ou de formation commerciale, ayant déjà une dizaine d'années d'expérience dans l'industrie pharmaceutique. Il parle couramment l'anglais. Il ne tient qu'à lui de progresser dans le groupe.

Ce poste est basé à PARIS.

Veuillez adresser, s'il vous plaît, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite à notre conseil, sous la référence 127 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

Emplois et Carrières

CISI

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

un ingénieur

Chef de projet en calcul de mécanique des milieux continus : développement de programmes, traitement de problèmes, contact clientèle, encadrement d'une petite équipe.

Formation : Grande École d'Ingénieurs et quelques années d'expérience.

Adresser C.V. et prétentions à :
CISI, Direction du Personnel, 35, boulevard Brune, 75014 PARIS.

Emplois et Carrières

IMPT ÉTABLISSEMENT FINANCIER

recherche
pour son **SERVICE PUBLICITE**

UN (E) ASSISTANT (E) DU CHEF DE PUBLICITE MEDIA

Sous la responsabilité du Chef de Publicité sera chargé de :
- l'exécution à différents niveaux de campagnes publicitaires au niveau de la conception;
- surveiller la conformité des documents d'exécution en fonction de la maquette agréée ;
- suivre les plannings d'avancement des différents projets.

Au niveau de la fabrication, la connaissance des différents types d'impression est exigée, assurer les contacts nécessaires avec les fournisseurs extérieurs.
Expérience d'agence de publicité 2 à 3 ans.
Anglais souhaité.

Env. C.V., photo, prét. de salaire ss le nº 25.796 à : CONTESSE Publicité. 20, av. Opéra, Paris (1er).



Leader dans l'équipement de l'Habitat

CHAPPEE JACOB DELAFON

Le Groupe S.G.F. consolide sa position de leader dans l'équipement de l'habitat et accentue sa diversification vers les énergies nouvelles (Pompes à chaleur en particulier).

Pour participer à ces développements, nous recherchons :

DES CADRES DE FORT POTENTIEL

(X, ECP, MINES, AM, HEC, ESCP, ESSEC, MBA...)
ayant quelques années d'expérience.

Après une période de formation à l'Entreprise, au travers de missions techniques, administratives, commerciales... nous leur confierons des responsabilités de management. *Réf. E*

Les deux postes ci-dessous F et G peuvent déboucher sur l'une de ces responsabilités.

PLAN INFORMATIQUE :

Nous nous dotons d'un nouvel outil informatique (implantation d'IBM 8100 dans les 25 établissements) et recherchons pour compléter l'équipe chargée de la mise en œuvre du plan informatique :

UN ORGANISATEUR

diplômé de l'Enseignement supérieur (Ingénieur ou équivalent) ayant l'expérience des problèmes de gestion, principalement de gestion de production, pour être l'interface entre les utilisateurs et les équipes de réalisation informatique.

Ce poste suppose d'excellentes aptitudes à l'analyse et à la synthèse, un sens développé de la négociation et de la communication. *Réf. F*

MARKETING :

Le service Marketing Chauffage (marque CHAPPEE) recherche :

UN CHARGE D'ETUDES COMMERCIALES

MISSION :
Fournir les éléments objectifs, qualitatifs et quantitatifs de connaissance du marché permettant l'élaboration de la politique de marketing, le lancement de nouveaux produits et le contrôle des réalisations.

PROFIL :
Solide formation économique et statistique (DES Gestion, ISUP...).
Expérience confirmée à un poste d'études économiques.
Anglais indispensable. *Réf. G*

Ecrire avec C.V. et prétentions à Mme M.T. MARTIN
S.G.F. - 8, Place d'Iéna - 75016 PARIS.

Assistant au chef comptable

La compagnie des Services DOWELL SCHLUMBERGER, recherche pour Paris un cadre d'au moins 28 ans, titulaire du DECS et justifiant d'une expérience professionnelle au sein d'une multinationale.

Il doit en outre bien connaître la fiscalité française. Sa mission : assister directement le Chef Comptable de la Société. Cela consiste, au sein d'une équipe de 12 personnes, à superviser les comptes fiscaux, à participer à l'élaboration des comptes financiers de la Société et de ses succursales établies dans une dizaine de pays.

Il s'agit également de suivre des opérations bancaires et des échanges internationaux, de participer à l'établissement des budgets. Et de superviser le personnel de service.

Envoyer lettre de candidature, CV avec photo et rémunération souhaitée à :
The recruiting Coordinator
Compagnie des Services
DOWELL SCHLUMBERGER
8, rue Bellini 75782 Paris Cedex.

---

chef de produit senior

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

La Filiale Française d'un Groupe International recherche un **CHEF DE PRODUIT SENIOR** à très fort potentiel. Sous la responsabilité du Directeur de la Division Pharmaceutique, il élabore et met en œuvre la stratégie de lancement et les plans de promotion, définit les objectifs de vente. C'est un professionnel d'environ 30 ans ayant à son actif une expérience réussie de la mise en œuvre des techniques de marketing et de gestion, la connaissance de l'Industrie Pharmaceutique n'étant pas indispensable. Ce diplômé d'une Grande Ecole de Gestion (HEC, ESSEC, ESCP, MBA) maîtrise parfaitement l'Anglais. Il doit avoir une excellente présentation et la capacité d'intégration rapide au sein d'une équipe jeune et dynamique. Envoyez lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 374-M à

sélor
72, rue Anatole France
92300 Levallois-Perret

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
STAGE REMUNERE du 7 Novembre 1979 au 28 Mars 1980.
pour JEUNES (– de 26 ans) et FEMMES concernés par le Pacte National 79.
Titulaires d'un DIPLOME DE 2è CYCLE UNIVERSITAIRE.

«Gestion du Personnel et Amélioration des conditions de travail»

Clôture des inscriptions: lundi 8 Octobre
Dossier d'inscription sur demande à IFACE
79, avenue de la République 75011 Paris - Tél. 355.39.08 poste 448



transac groupe CGE

pour assurer son expansion
et développer de nouveaux produits, (matériel et logiciel)
recherche

POUR SON SERVICE "SYSTÈMES ET APPLICATIONS"

EN BANLIEUE SUD:

INGENIEURS LOGICIELS DEBUTANTS

(référence 623 A)
Université ou Grande Ecole
Formation informatique

INGENIEURS LOGICIELS CONFIRMES

(référence 623 B)
2 ans d'expérience en langage d'assemblage sur système avec télécommunication de préférence sur mini-ordinateur.

ANALYSTES

(référence 623 C)
2 ans d'expérience en programmation assembleur sur mini-ordinateur.
Connaissance en télécommunication appréciée.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

(référence 623 D)
2 à 4 ans d'expérience en langage évolué (basic-cobol ou autre)

- POUR REALISATION DES LOGICIELS au sein de petites équipes sur sa gamme de terminaux intelligents
  - saisie avec télécommunication intégrée
  - système de mini-gestion
  - nouveaux réseaux TRANSPAC, SNA, DSA, etc ...

INGENIEURS CHEF DE PROJET

(référence 623 E)
Ayant 4 à 6 ans d'expérience dans les systèmes avec télécommunication (BSC - VIP - HDLC - X 25 ...)
Les candidats auront à :
- définir en collaboration avec la Direction Commerciale les spécifications techniques des systèmes à réaliser,
- coordonner la réalisation de ces projets avec les différents services opérationnels de la Société

Voyages fréquents - Goût du contact clients.

INGENIEURS CHEF DE PROJET EXPORT

(référence 623 F)
avec le même profil que précédemment, parlant anglais et allemand couramment, cette personne aura la responsabilité technique des affaires avec nos filiales Suisses et Allemandes.

COORDINATEURS D'AFFAIRES

(référence 623 G)
Ces ingénieurs plus jeunes (seulement 2 à 4 ans d'expérience) travailleront en collaboration avec les chefs de projets (dans les mêmes fonctions) avant de devenir chefs de projets eux-mêmes.

À PARIS:

INGENIEURS CHEF DE PROJET

(référence 623 H)
même profil que 623 E
travail semblable avec une teinture plus technico-commerciale.

Le développement rapide de notre Compagnie promet à des candidats dynamiques :
- un travail varié sur différents produits et différents matériels,
- des prises de responsabilité au sein de groupes de travail,
- une évolution d'activité vers des carrières technico-commerciales ou autres.

Prière envoyer candidature manuscrite avec CV, photo et prétentions à
Mme Vollon, TRANSAC SA
Centre Pierre Herreng
91680 BRUYERES LE CHATEL

Importante
Banque Internationale
recherche

Auditeur informaticien

(classe VI)

Le candidat qui dépend du contrôleur général devra :

- assurer tant en France qu'à l'étranger l'inspection des services informatiques du siège et des unités d'exploitation
- s'intégrer, grâce à son aptitude au travail en équipe et à son sens pédagogique, à des équipes pluridisciplinaires
- représenter son département auprès des services d'études afin de faire valoir et respecter les normes de sécurité

Il lui est demandé:

- une expérience réussie de chef de projet
- une connaissance informatique des applications bancaires
- une pratique d'un système d'exploitation (par exemple GCOS ...) et du téléprocessing.

Des déplacements fréquents à l'etranger sont à prévoir.
L'anglais serait particulièrement apprécié.

Prière de nous adresser votre CV manuscrit, photo et pretentions (mentionner la reference CLA) que vous transmettrez à :

emf euro-média france
48, rue de Provence 75009 PARIS
qui transmettra

Toutes les candidatures seront traitees avec la plus totale confidentialité

L'Association Nationale
pour la Formation Professionnelle des Adultes
recherche pour son Centre de NEUILLY-sur-MARNE (93)

UN INFORMATICIEN

(INGENIEUR OU MAITRISE EN INFORMATIQUE)

Possédant une expérience d'au moins 5 ans dans l'étude et la mise en place d'applications transactionnelles à base de télétraitement.
Une connaissance de l'environnement d'une PME est souhaitée ou à défaut, celui d'un petit ou moyen système raccordé à un réseau.
Ce futur enseignant sera chargé:
- d'étudier et de conduire des formations orientées vers les systèmes de télétransmission,
  et/ou
- de participer à la formation technico-
- pédagogique et au perfectionnement des Professeurs;
- d'assurer la conception, l'expérimentation et la réalisation des formations.

Un plan de formation de plusieurs mois est prévu pour le candidat retenu.
Si cette offre vous intéresse, adressez C.V. détaillé et prétentions à:
Alain DESPOIS
A.F.P.A.
13, place de Villiers
93108 MONTREUIL

afpa

HAVAS CONTACT

INDUSTRIE AERONAUTIQUE
recherche pour importante usine de l'Est (67) proche grande ville universitaire

JEUNE CADRE DE GESTION

DECS ou ESC
(option finances-comptabilité)

Courte expérience compt. analytique ou débutant + stage.

Mission : responsabilités évolutives dans un service de comptabilité analytique (10 pers.) moyens informatiques

Poste d'avenir stable.

Adr. C.V. détaillé à
SELETEC
CONSEIL EN RECRUTEMENT
67009 STRASBOURG Cedex
sous référence 867.

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

un ingénieur

Chef de projet réalisation informatique scientifique : développement d'importants programmes d'applications (éléments finis, graphiques, systèmes interactifs, langages d'utilisation...).

Formation supérieure et quelques années d'expérience.

Adresser C.V. et prétentions à :
CISI, Direction du Personnel, 35, boulevard Brune, 75014 PARIS

Emplois et Carrières



l'informatique à visage humain

S.S.C.I. 9 ans d'existence, 70 personnes, C.A. 12 MF
recherche pour travail en petites équipes autonomes à Paris et à Dijon

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

EXPERIENCE IBM 34

Avantages sociaux, horaires souples, intéressement aux résultats, carrières et salaires fonction de la réussite.

Adresser curriculum vitae + photo et prétentions
11, boulevard Sébastopol - 75001 PARIS

ATTACHE (E) COMMERCIAL (E)
pouvant accéder poste CHEF D'AGENCE si résultats positifs. Ecrire avec C.V. + prétent. :
SACIR
19, rue Rochechouart, Paris-9e.

JEUNE REGIE D'AFFICHAGE se développant sur crèneau nouveau et porteur rech.

EXCELLENT COMMERCIAL

capable prendre rapidement responsabilités et assurer après-vente technique et graphique.
— 27 ans minimum
— 3 à 4 ans d'expérience

Ecr. nº 817.834 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

Rech. METALLURGISTES confirmés pour traductions à domicile de résumés documentaires, allemand vers le franç. Travail suivi assuré. Env. C.V. à CNRS Traductions, 26, rue Boyer, 75971 Paris Cedex 20.

POUR CONNAITRE les emplois stables, bien rémunérés, offerts par l'État à toutes et à tous, avec ou sans diplômes, lisez la revue « France-Carrières » (C 18), 3, rue Montyon, 75429 Paris). (DOCUM. GRATUITE SUR DEMANDE.)

---

radar

recherche

JURISTE

SON ROLE :
- Information et conseil de la Direction Générale et des Sociétés en matiere de réglementation économique en général et pour le secteur distribution, parafiscalité, droit contractuel
- Études juridiques, contentieux.
- Statistiques, documentation.
- Animation de. sessions d'information interne.

LE (LA) CANDIDAT (E) :
- a un diplôme d'études supérieures (Droit, Sciences Eco, HEC, ESSEC, Sup de Co).
- a 2/3 annees d'expérience au minimum.
- allie rigueur et ouverture d'esprit.
- est sensible aux problèmes commerciaux et intéressé (e) par la distribution.

NOUS LUI OFFRONS :
- Intégration dans Société en expansion.
- Travail en équipe dans cadre agreable.
- Possibilités importantes de développement du poste.

Lieu de travail : PARIS (8e)

Envoyer lettre manuscrite avec prétentions, C.V. et photo à : Madame LABIE
25, rue François-1er - 75008 PARIS

bleu

C. M. I. S.

recherche

UN INGÉNIEUR CONSULTANT

Formation ESSEC, HEC.
En matière de bases de données et de traitement d'informations.

Débutant ou 2 ans d'expérience dans les Etudes de Marché.

Adresser C.V. + photo à Mme DERPINSKI
C.M.I.S.
123, boulevard de Grenelle, 75015 PARIS.

VILLE 18.000 habitants - Région parisienne - recrute par voix de mutation ou de détachements

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (E)

expérimenté (e). - Ecrire : nº 22.549 Centrale d'Annonces, 121, rue de Réaumur, Paris-2e.

Recherchons Fme mécano-facturière expérimentée Burroughs Moon, connaiss. tenue compte clients par décalque main., sténodactylo. - S'adr. Société 107, avenue Jean-Jaurès, 93121 LA COURNEUVE. Tél. 836-82-97.

INSTITUT DE LANGUES ch. JNE FME AMERICAINE, NATURALISEE ou ANGLAISE, éventuellement posséd. voiture, pour cours. - Tél. après-midi au 797-12-12, et soir : 200-57-34.

Rech. personne motivée pour s'occuper de 9 à 18 h. d'une fillette 17 mois présent. troubles de comportement. Tél. 678-36-66.

Responsable Comptabilité Clients

80 000 F/an +

Notre Société située à PARIS dans le 8e arrondissement crée et fabrique des articles de prestige qu'elle commercialise dans le monde entier. Sa Direction Financière recherche pour notre siège le RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABILITE CLIENTS.

Il organise, anime et contrôle le travail de 10 personnes : facturation, correspondance, comptabilisation des ventes, statistiques concernant une clientèle française et étrangère très diverse (magasins détail et ventes en gros).

De formation BAC G2, BTS Comptable ou équivalent, âgé d'au moins 27 ans, il justifie de plusieurs années de pratique de la comptabilité. Il lit l'anglais.

Le poste exige : aptitude au commandement, excellente expression écrite et orale, goût des responsabilités, sens des relations avec la clientèle.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 79209 M à notre Conseil

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

GESTION IMMOBILIÈRE — PARIS

UNE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE à PARIS, cherche une

ASSISTANTE DE GESTION.

A 25 ans minimum, B.T.S. de secrétariat ou études supérieures, elle a déjà une expérience de la gestion immobilière.
Elle est motivee par les tâches administratives et a le sens des chiffres. Statut cadre.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 130.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

Pfizer

recherche pour son Siège Social d'ORSAY, afin de pourvoir le poste de

RESPONSABLE ORGANISATION ET ETUDES DE LA DIVISION PRODUCTION

CENTRALIEN

Possédant : expérience professionnelle minimum 2 ans en organisation, gestion, informatique et/ou domaine technique.
Bonne connaissance de l'Anglais indispensable.
Adresser C.V. au Service du Personnel
PFIZER France 86, rue de Paris 91400 - ORSAY

IMPORTANTE FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE

recherche

JURISTE

ayant acquis 2 à 3 ans d'expér. professionnelle en :
DROIT SOCIAL ET DROIT DES AFFAIRES

Ce collaborateur (trice) sera chargé (ée) de la rédaction des circulaires adressées aux adhérents et des consultations téléphoniques.

Dépendant du chef du département juridique et social, il (elle) devra avoir un esprit d'initiative et pouvoir participer à des réunions paritaires.

Adresser C.V., prétentions, photo à Nº T 15.590 M, REGIE PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

TECHNICON

Leader mondial en Appareillages d'Analyses Médicales et Industrielles recherche

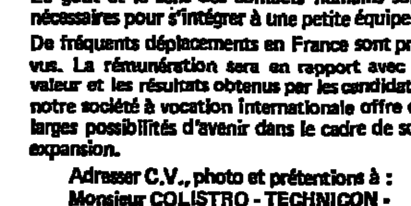
un médecin et un pharmacien

Possédant de sérieuses connaissances en biologie médicale, ils viendront renforcer notre équipe de Marketing.

Le goût et le sens des contacts humains sont nécessaires pour s'intégrer à une petite équipe.

De fréquents déplacements en France sont prévus. La rémunération sera en rapport avec la valeur et les résultats obtenus par les candidats : notre société à vocation internationale offre de larges possibilités d'avenir dans le cadre de son expansion.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
Monsieur COLISTRO - TECHNICON -
BP 10 - 95330 DOMONT.



Filiale d'un groupe international - C.A. 120 millions de francs
13 agences réparties dans toute la France,
recherche

FLYGT

RESPONSABLE du service crédit

FONCTION : • suivi détaillé des comptes clients, • contrôle des conditions de paiement en fonction des politiques commerciales et financières, • relance des retards de paiements, • évaluation des risques, • contentieux, • responsabilité de rapports mensuels à la Direction Financière et à la Maison Mère.

Le candidat retenu aura une formation juridique, comptable, informatique et 5 ans d'expérience dans une fonction similaire dans une Société à caractère international.
- Anglais indispensable.
- Lieu de travail proche banlieue Ouest.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions au Chef du Personnel
FLYGT FRANCE S.A. - B.P. 398
92153 SURESNES.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
recherche

CHARGÉ (E) de RELATIONS EXTÉRIEURES

qui participera à la définition de l'image de la Société et assurera les contacts avec les médias.

— Diplômé d'études supérieures.
— Expérience dans la profession.
— Lieu de travail : PARIS.

Adresser C.V. et prétentions à M. H. Bacquet,
I T M ENTREPRISES,
24, rue Auguste-Chabrières, 75015 PARIS.

Société de Conseil Immobilier de tout premier plan Paris recherche

JEUNE CADRE

à vocation commerciale

Le candidat devra :
— Posséder un solide sens commercial et le goût des négociations ;
— Avoir si possible une première expérience de contacts commerciaux à haut niveau ;
— Avoir une formation de type Ecole Supérieure Commerce, Sciences Eco, etc.

Envoyer curriculum vitae, photo sous nº 31.722 à PA SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

offres d'emploi

DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES

Le Président du Groupe des Transports MORY (6.000 personnes) cherche un successeur au Responsable — dont la retraite approche — du service chargé :

- d'assister la Direction Générale et l'encadrement hiérarchique décentralisé dans leurs responsabilités de gestion de personnel ;
- d'assumer la gestion administrative centralisée des régimes de retraite et de prévoyance ;
- de développer la politique de formation professionnelle.

Profil du candidat recherché :

- être âgé de 35 ans minimum ;
- être un spécialiste et un praticien éprouvé de la législation sociale ;
- avoir exercé une responsabilité de haut niveau dans un service de personnel d'une grande entreprise.

Adr. candidature et C.V. détaillé à MORY S.A., Secrétariat Général, B.P. 88-10, 75461 Paris Cedex 10.

S.G.N. SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

Groupe COGEMA(CEA) TECHNIP

spécialisé dans l'engineering nucléaire

recherche PLUSIEURS

CADRES D'APPROVISIONNEMENT

CONFIRMES

POUR SES SERVICES :

ACHAT :
expérience de plusieurs années acquise dans société engineering plus particulièrement dans les domaines suivants :
- machines spéciales en moyenne mécanique
- chaudronnerie aciers inoxydables
- installations de ventilation procédé
- production et distribution de fluides utilisés.

Formation d'ingénieur souhaitée.

RELANCE :
expérience d'un service d'ordonnancement en usine ou en suivi de commandes d'une Société d'engineering.

Formation technique indispensable.

Anglais et/ou allemand appréciés.

Envoyer C.V., photo, prétentions à SGN, Service du Personnel - B.P. No 30 - 78184 ST-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX.

THOMSON-CSF
ACTIVITÉ SPATIALE

INGÉNIEURS PROJETS SPATIAUX

POSITION I, II ou IIIa
GRANDES ECOLES : SUP-ELEC, SUP-TELECOM, SUP-AERO

Quelques années d'expérience ou débutants.

MISSION :
- conception,
- développement,
- gestion de projets spatiaux.

DOMAINES :
- TELECOMMUNICATIONS, TELEVISION, TRANSMISSION D'IMAGES, ELECTRONIQUE NUMERIQUE ou ANALOGIQUE.

Anglais parlé et écrit.
Lieu de travail : région parisienne - province.
Adresser C.V., rémunération souhaitée, photo : Service du Personnel Département Espace-Satellites B.P. 51 - 92360 MEUDON-LA-FORET.

SOCIÉTÉ DE PRÊT-A-PORTER MASCULIN
C.A. : 200 millions
recherche

CADRE COMPTABLE

niveau D.E.C.S.

Expérience :
- méthodes comptables anglo-saxonnes et reporting mensuel,
- connaissance de l'informatique (IBM-34),
- gestion trésorerie,
- comptabilité industrielle.

- Anglais apprécié mais non indispensable.
- Rémunération en fonction de l'expérience et des capacités.
- Poste à pourvoir très rapidement à PARIS.

Adr. C.V., prét. à ROYER - B.P. 56 PARIS (10e).

L'UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITE AGRICOLE
recherche

jeunes diplômés (ées)

d'enseignement supérieur,
licencié(e)s en droit privé, ayant des connaissances en droit social.
Ils seront chargés d'études et du contrôle technique de la législation sociale.
Adresser lettre de candidature avec C.V. et photo à : U.C.C.M.A. - Département Gestion du Personnel - 8/10, rue d'Astorg - 75008 PARIS.

Société française Hoechst

vous propose à COMPIEGNE (OISE) dans sa principale unité de fabrication, le poste de

INGENIEUR TRAVAUX NEUFS ELECTRICITE

VOTRE MISSION :
Au sein des Services Techniques de l'Usine :
Vous participez aux avant-projets et à la mise au point des programmes de renouvellement et d'amélioration.
Vous êtes responsable de la réalisation (sur le plan technique, coûts et délais) des installations électriques de contrôle et de régulation.
Vous assurez l'assistance technique des services d'exploitation et d'entretien.

Pour réussir, il vous faut :
- une formation ingénieur Grande Ecole (ECP, ESE ou équivalent)
- une expérience industrielle similaire de 3 à 5 ans minimum.
- la connaissance de l'allemand.

L'expérience acquise dans ce poste clé permettra une large évolution de vos responsabilités au sein de l'usine et de la Direction Industrielle de la Société.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 239 à notre Département Ressources Humaines - Tour Roussel Nobel Cedex 03 92080 PARIS LA DEFENSE.

Hoechst

AÉROSPATIALE
Division des engins tactiques
Proche banlieue Sud de Paris
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

1) Débutants.
2) Ayant 2 à 3 années d'expérience.

Formation ENST - ESE - INPG - ECP - ENSAe
Dégagés des obligations militaires, pour assurer la conception, l'étude et la mise au point au niveau électronique des systèmes d'armes.

Adresser lettre man., C.V. dét., photo, n° 24 824, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
recherche
pour sa Direction Financière Région Parisienne

1 CONTROLEUR DE GESTION

Ce poste conviendrait a un généraliste de la gestion ayant :
- Le goût des activités internationales.
- Une formation de grande école commerciale.
- Une expérience de 5 ans minimum dans une fonction similaire.
- De bonnes connaissances en Anglais et en espagnol.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 75261 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

NCR FRANCE
SYSTEMES INFORMATIQUES

N° 1 mondial des terminaux du secteur distribution (supermarchés) recherche pour PARIS

Programmeurs et Analystes

(Formation IUT ou équivalent Cobol souhaité)

Pour participer au développement d'applications de gestion et assurer le contrôle et le suivi des installations sur le Territoire National.

Cette fonction exige sens des responsabilités et des relations humaines dans un secteur de points et implique une formation spécifique NCR et des perspectives de carrières intéressantes.

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée à NCR - Direction du Personnel Tour Neptune - 20 Place de Seine 92086 Paris la Défense Cedex 20

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

Pour importante Société équipements automobile en région parisienne.

Il sera chargé d'assurer l'élaboration et l'application d'une politique qualité dans un secteur en expansion.

CE POSTE CONVIENDRAIT A :
- Un homme de 35 ans minimum ;
- Ayant une motivation pour les problèmes qualité et capable de la communiquer ;
- Une expérience confirmée de la production électronique et la connaissance de la langue anglaise seraient appréciées.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 25.989, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Société Multinationale Produits de Grande Consommation
recherche

un Inspecteur des Ventes

REGION PARISIENNE

Connaissant la distribution moderne.
Il devra :
- animer, former, contrôler une équipe de Représentants et de Merchandisers
- gérer une zone d'inspection en fonction d'objectifs concertés et à l'aide de moyens tant promotionnels que budgétaires.

Il sera dynamique, jeune, 28 ans minimum. Voiture indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 4350 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC PARIS
recherche pour
- études législatives et réglementaires ;
- informations pratiques aux entreprises ;
- rédaction de publications.

DEUX JURISTES

ayant une expérience en droit des affaires, diplômés du troisième cycle et possédant une bonne connaissance en :
- Droit administratif et droit économique, pour le premier.
- Droit civil et droit des Sociétés, pour le second.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions, à Mme BACHEDI, 13, rue Augustin-Thierry - 75019 PARIS.

L'UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITE AGRICOLE
recherche

licenciés (ées) en droit privé

chargés de la gestion des sinistres coûteux (débutants ou possédant une première expérience professionnelle dans l'assurance).

jeunes diplômés (ées)

d'enseignement supérieur
(licenciés en sciences économiques, diplômés d'écoles supérieures de commerce, ingénieurs agronomes).
Pour des postes de chargés d'études appelés à traiter des problèmes d'assurance du monde agricole.
Le goût des contacts et de la mobilité sont nécessaires pour réussir dans cette fonction.
Adresser lettre de candidature avec C.V. et photo à : U.C.C.M.A. - Département Gestion du Personnel - 8/10, rue d'Astorg - 75008 PARIS.

IMPORTANT FABRICANT DE
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
HAUT DE GAMME, LEADER SUR SON MARCHE
recherche

CHEF DES VENTES

- Basé à PARIS, il sera chargé d'animer une équipe de vente récente diffusant sur le territoire national une gamme de produits nouveaux.
- Le candidat possédera une solide expérience de la clientèle négociant en matière de construction et une grande disponibilité pour les déplacements.

Ecr. avec CV à Mlle D'ORNANT FIDAL PARIS 18 bis, rue de Villiers - 92300 LEVALLOIS

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à no 25266 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Importante Société Pétrolière
recherche

INGÉNIEUR de PROCÉDÉS

chargé d'études de procédés relatives à la conception et la définition détaillée d'installations de production ou de traitement de gaz naturel et d'huile.

Ingénieur grande école, si possible spécialisé en génie chimique et possédant quelques années d'expérience d'exploitation industrielle de production pétrolière ou gazière ou de raffinage ou d'engineering.

Anglais écrit et parlé indispensable.
Adaptation rapide à la technologie des matériels et au calcul informatisé

Mobilité Province-Paris-expatriation.

Env. C.V. détaillé et prétentions en rappelant la réf. 25.378 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

amri

Société Industrielle Française de biens d'équipement en rapide et constante expansion
recherche
pour seconder le Directeur plan et développement

UN INGÉNIEUR

Débutant ou 1/2 ans d'expérience avec bonnes connaissances de gestion
Anglais courant

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à : AMRI
Service du Personnel
50, Avenue Daumesnil - 75012 PARIS

bleu

Jeune H.E.C. - ESSEC

pour très IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉLECTROMÉNAGER

- Pénétrer un marché, vendre et faire vendre, c'est un métier qui vous stimule.
- Votre première expérience de la vente, vous sera utile pour acquérir sur le terrain, les bases spécifiques de notre profession et vous forger au sein de notre groupe multinational une carrière commerciale liée à vos investissements personnels.

Nous vous offrons :
- un fixe + intéressement + frais.

Ecrivez-nous avec photo en indiquant votre rémunération actuelle no 26.003 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui transmettra

---

Leader sur son marché, Société Internationale de produits de loisirs, recherche

DIRECTEUR EXPORTATION

ayant déjà occupé ce poste, fortement itinérant, parlant anglais et espagnol, il aura à vendre monde entier, sauf U.S.A. et Allemagne (pays filialisés) ; il devra créer et animer un réseau dense d'agents commerciaux dans chaque pays ; il est nécessaire qu'il connaisse bien les problèmes monétaires internationaux, les procédures des crédits export et des licences d'importation, les problèmes de normes internationales, les techniques d'affrètement.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. très détaillé, références + 2 photos à Groupe des Consultants, Moulin du Colombier, ATTICHY, 60350 Cuise-la-Motte.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION ELECTRIQUE (5.200 personnes), recherche pour son siège social à PARIS (15e)

COLLABORATEUR COMPTABLE

Titulaire DECS (CEJ et CEC indispensables)
Expérience cabinet.
Anglais courant.
Déplacements en France et hors de France à envisager.

Adr. C.V., photo et prétentions n° 24.802 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

EAM

Filiale française d'une très importante société internationale leader en instrumentation scientifique, offre postes d'

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Produit : instrumentation scientifique pour la physique.
Formation : physicien ou électronicien (formation informatique souhaitée).
Anglais parlé courant.
Expérience appréciée en instrumentation. Goût des contacts et aptitude commerc.

Adr. lettre man., C.V. et photo sous référence 923/S2 à Mlle de Clinchamps, EAM Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.

EAM

Groupe pharmaceutique recherche pour proche banlieue Paris

2 PHARMACIENS FABRICATION HMES

1) pour poste responsable production, 5 ans expérience souhaitée.
2) pour poste responsable atelier notions de pharmacie industrielle exigées.

Tél. 328-53-30
Direction du Personnel

Recherche

AIDE-MICROBIOLOGISTE

(domaine alimentaire)
pour remplacement 3 mois.
Tél. : 416-08-23

SOCIETE INFORMATIQUE en pleine expansion région OUEST PARIS recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

niveau D.U.T. ou équivalent, expérience 5 ans minimum en langage assembleur ou Cobol.

avantages sociaux, mutuelle, tickets restaurant - 13e mois.

Env. C.V., photo et prétentions sous n° 6.776 P.M.P., 69, rue de Provence, 75009 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

IMPORTANTE FABRIQUE DE PEINTURE recherche pour son service Commercial sédentaire

JEUNE COLLABORATEUR

- Libre de suite
- Sachant rédiger
- Bonne faculté d'assimilation technique
- Tempérament commercial et esprit d'organisation pour assurer contact par courrier et par téléphone avec la clientèle et le réseau de vente et promouvoir les produits de la Société en appuyant l'effort de vente.

Ce poste assure un avenir ouvrant pour un élément de valeur.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions, à LA SEIGNEURIE 20, rue Galliéni, 93001 BOBIGNY

IMPORTANTE SOCIETE

Jeune UNIVERSITAIRE

ouvert sur INFORMATIQUE DE GESTION
Ecrire avec C.V. et prétentions sous la référence 5.176 à : PUBLISCOPE-JUNIOR, 11, rue Royale, 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

JEUNE E.S.C.

pour son département ANALYSES FINANCIERES.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous la référence 5.158 à : PUBLISCOPE-JUNIOR, 11, rue Royale, 75008 Paris.

Recherchons
PROFESSEUR EXPERIMENTE DE PHILOSOPHIE
pour classe terminale A
Tél. : 326-49-83

CLINIQUE ERMONT (95)
Tél. 959-48-12 - recherche
- PANSEUR (SE) D.E.
- INFIRMIER (E) D.E.
- AIDE-SOIGNANTE D.E.

Salaire et hor. intéressants

représentation offres

RECHERCHONS
pour tous départements

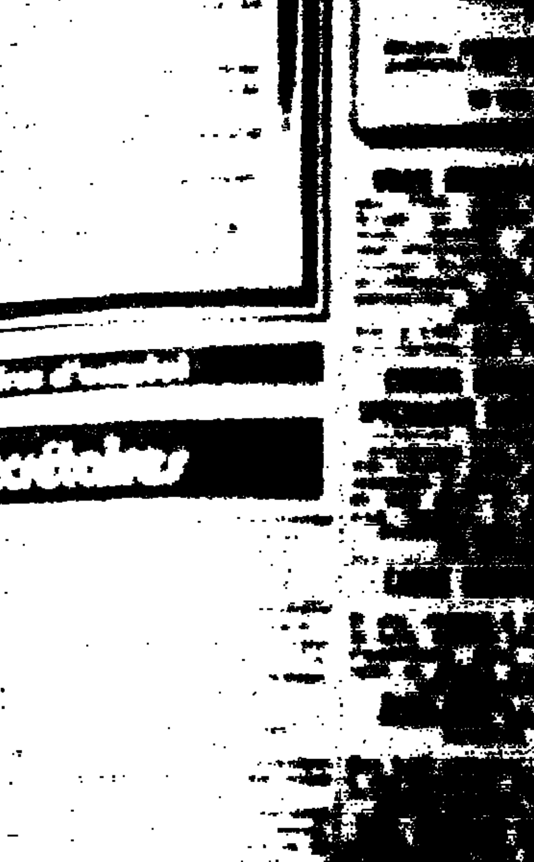
MULTICARTES

ou

GROSSISTES

pour prise d'ordre ou laissé sur place, cassettes, arts culinaires.

Ecrire à M. EL-HEDRI, 50, boulevard Carnot, 47000 AGEN.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

demandes d'emploi

LE MARCHE DU SPORTSWEAR ET LEISURE WEAR (HOMMES) C'EST MON DOMAINE
VOUS ME CONNAISSEZ OU VOUS AVEZ ENTENDU PARLER DE MOI
Je demande un poste de

Directeur des Ventes

J'offre :
- *des idées*
- *10 ans d'expérience commerciale*
- *une connaissance très complète du marché et de la clientèle (centrales d'achat, grands magasins, chemisiers-habilleurs ...)*
- *une connaissance des produits (préparation des collections et leur évolution)*
- *un esprit de leader et de gagneur*
- *des faits et des résultats prouvés par un C.A. personnel)*

Je recherche :
- *l'entreprise ou le fabricant ayant comme moi une furieuse envie de réussir et une conception avancée du sportswear.*
- *des perspectives d'avenir dans une société jeune ou en expansion.*
- *une rémunération en fonction de ma valeur.*

Mon âge : 36 ans.
Faire offre à : L.T.P. sous référence M.A. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

Collaborateur banlieue Ouest (R.E.R.), DOCUMENTALISTE, RÉDACTEUR, CORRECTEUR-LECTEUR, bonne culture générale, anglais (langue courante) ; possédant : expérience, précision, méthode, sens de l'organisation, grande habitude du travail par téléphone, bon contact humain ; libre de suite. Cherche poste stable ou éventuellement contrat à durée déterminée. Ecrire sous n° 1.375 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

33 ans, marié, deux enfants
CADRE COMMERCIAL
Expérience Direction P.M.E.
Création et animation de réseaux vente — Publicité et Technico-Commerciaux — entraîné recrutement et formation cherche emploi urgent
Etudie propositions sur toute la France, province préférée. Tél. (79) 36-12-76 ou écrire N° T 015.582 M, REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

VRAIE COLLABORATRICE pour PME, cadre 46 a., cap. diriger ou assurer tous services, seconder efficacement chef d'entreprise. Contacts tous niveaux. Excellente présentation et références, stable, sens responsabilités, expér. métallurgie, bâtiment.
Ecr. à 6.093, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CONSEIL ENTREPRISES SPÉCIALISTE DISTRIBUTION recherche interventions en entreprises sous forme contrat salarié, durée déterminée, minimum 3 mois. Déplacement en tous pays. P. ARNOULD, « Le Topaze », 1, Chemin des Meillières, 06140 VENCE - (93) 58-73-20.

CADRE COMMERCIAL
37 ans, résidant à Paris, libre de suite, mettrait ses 15 années d'expérience dans Multinationales au service d'une P.M.E. (de préférence).
Postes occupés : Vente, Encadrement, Marketing industriel.
Ecr. LAF. CONSEIL, réf. 14-09, 9, rue Descombes, 75017 PARIS.

JEUNE FEMME, 28 ANS
DEA, HISTOIRE DE L'ART SPECIALISTE ART CONTEMP. ch. EMPLOI STABLE. Ecr. à T 15.554 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Anglais cherche emploi vendangeur à partir 3 octobre. Ecr. à M. S. Jones, 11a Cross Elms Lane, Stoke Bishop, Bristol, Angleterre.

J.F. 21 a., D.U.T. DOCUMENTATION, angl.-espag. courant, recherche poste documentaliste PARIS. - Libre immédiatement. Ecr. Mlle Saliba, 20, r. Marrier, 77200 FONTAINEBLEAU.

J.F. 30 a., secr. dyn., aimant commerce, ch. situation avec déplacem. France et étranger. Ecr. n° 1.373 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

FORMATION ESTIENNE 1941 Ecrivain - Exécution lettre Connaiss. dessin-gravure, litho., cartographie, montages offset, photo-trait, noir, positifs, etc., cherche poste. - Tél. : 264-03-86.

SECRÉTAIRE RÉDACTION pouvant assurer mise en pages, recherche SITUATION. Ecr. n° 90.787 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75008 Paris.

CADRE EXPORT 47 a., allemand, angl. cour., expér. prod. ind. et sidér. Europe Ouest et Est, rech. sit. active, exp. ou imp. Ecr. n° 1.364 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

JURISTE INTERNAT. 5 ans expér. Direction publication juridique, étudier toutes propositions temps complet ou partiel. Ecr. n° 25.813 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

J. H., 26 a., bilingue anglais, expér. 2 a. export automobile, recherche place stable. Ecr. n° 6.087 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Comptable femme, 35 ans, 10 a. expérience, ch. emploi comptabilité génér. T. 875-07-70.

PROFESSEUR CERTIFIÉ DE LETTRES CLASSIQUES 2 ans expér. profess., parlant angl., ch. emploi sect. public ou privé. Tél. : 745-77-62.

J. Fme travailleur indépendant cherche traduction
— Anglais/Français,
— Français/Anglais dans domaines suivants : commercial, administratif, automobile, assurances.
Traduction Hongrois/Français, Frappe tous docum., interprète. TEL. : 844-01-77.

Jeune Fille (20 ans) cherche travail à Paris pour 1 an au pair dans famille avec enfants ou dans hôtel comme femme de chambre, libre de suite.
Ecrire à Elke Meiners, Am Zingel 14, D-2970 Emden, RFA.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF 37 ans, Sc. Po., IAE, DECS, parlant anglais, espagnol, portugais, ch. poste adj. direct. au président d'import. société. Ec. n° T 15.478 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE GESTION FIN. 40 a., large expér. compt. fin. Gestion en France et Afrique ch. place Direct. adm. et fin. Afrique francophone. Ecr. n° 1.365 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Orthophoniste expérimentée rech. poste hôpital C.M.P.P. institut spécialisé, Paris et banlieue Ouest. 051-99-02.

Secrétaire, 40 ans, excel. présent. sténodactylo rapide, sach. rédiger, goût des chiffres, référ. prem. ordre, rech. médicale sciences et techniques presse, ch. travail intéressant. Tél. 797-64-63.

CADRE SUPERIEUR BANQUE docteur en droit, 44 ans.
— Connaissance approfondie Banque et immobilier.
— Expérience et efficacité.
— Références morales et professionnelles de premier ordre.
— Recherche Banque classique ou immobilier.
Ecr. n° 1.341 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Attaché direction générale, forte personnalité, 41 ans, 26 ans d'industrie, expert conseil en entreprise, autodidacte de très haut niveau, grande formation, relations humaines et publiques, droit du trav., législation sociale, production, organisation, adaptation rap., libre de suite. Ecr. M. BOEHM, 3, r. Anatole-France, 91800 Epinay-s/Sénart.

J. F. 28 ans, B.S.E.C. compta., 10 ans exp. PME et Sté intern., bilans et comptes exploitation. Français et anglo-saxon, budget, plan 5 ans, cherche poste CHEF COMPTABLE ou ADJTE. Ecr. n° T 15.529 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. maîtrise droit privé + formation personnel ch. poste stable Paris, province, ds service Personnel. Exp. professionnelle. Ecrire n° 25.807 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

Technicienne de laboratoire Bac F7 3 a. expér. Libre de suite, cherche emploi Paris ou banlieue Est. 3, r. Jean-Moulin, 77500 CHELLES. Tél. : 957-27-83.

Secrét. sténodactylo, 24 ans, 3 a référ. cherche emploi Paris. Ecr. n° 6.091 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris, qui tr.

J. H. 30 a., doctorat histoire, exp. traduct., allem., connaiss. angl., ital., ch. empl. traduct. presse, édit., dom. Sc. humain. Ecr. n° 6.092 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Depuis 8 ans, j'assure des tâches variées (études aménagement et transports, financement projets, liaisons avec E.P.R.) dans une importante DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT.
— Agé de 31 ans environ,
— diplômé Institut Etudes Politiques (ECO/FIN),
— licencié Droit Public,
— bonnes notions comptabilité (B.S.E.C.),
— aisance dans contacts tous niveaux.
Je recherche poste « captivant » dans :
- **COMPAGNIES CONSULAIRES**
- **COMITÉS D'EXPANSION**
- **ORGANISMES PROFESSIONNELS**

(préf. secteurs Tourisme-Loisirs, Aménagement).
Je souhaite une fonction comportant A LA FOIS des tâches de réflexion, rédaction, et des missions de relations publiques ou de contacts avec l'extérieur.
Merci d'écrire sous le n° 8.583 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 Paris Cedex 09.

SCIENTIFIQUE
physico-chimiste
35 ans - Ingénieur chimiste - Docteur ès Sciences physiques - Anglais courant - Cherche poste de responsabilités.
TECHNICO-COMMERCIAL
Ecrire N° T 15.556 M - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

DIRECTEUR P.M.E.
(150)
en Afrique Anglophone pendant 20 ans, 58 ans
grande expérience, génie civil, travaux portuaires, sablage et peinture
cherche poste
CADRE DIRECTION FRANCE ou ETRANGER
Ecrire sous le n° T 015578 M À REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris.

Professeur 4 ans d'expérience en AFRIQUE enseignerait : Economie, Anglais, Secrétariat. TEL. : 580-46-27.

J. Fme, 24 a., lic. lettres mod. 2 a. expér. enseignement du français, rech. situation stable et intéressante dans enseignem. ou autre domaine. 821-33-26.

Etudiante Alliance française cherche A FAIRE MENAGES de 8 h. à 11 h. tous les jours. Téleph. à partir de 14 h. au 337-40-63.

Métreur, vérificateur, projeteur, coordonnateur, 38 a., 20 a. exp. rech. place stable à Paris. Lib. de suite. Ecr. Daniel HURAUX, 13, rue des Fêtes, pav. n° 2, 75019 PARIS.

J.F. 23 a., dactylo, niv. brevet, ch. empl. bur. A travaillé S.S. Ecr. à 6.094, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. Fme, classe 2 banque, cherche place dans banque française, proximité gare de Lyon, 11 ans expérience, connaiss. portefeuille et compensation. Ecrire Havas Contact, 156, bd Haussmann, Paris-8e, sous n° 68.992.

Jne Femme, 30 ans, secrétaire dactylo (2 années expérience administrative dans MILIEU HOSPITALIER) cherche emploi en 2X8 ou 3X8. Ecr. à 6.096, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

MAITRISE D'ECONOMIE (avec expér. ds le tourisme) cherche emploi rapidement. Tél. à Serge BRESIN : 205-34-66

J.H., 25 ans, diplôme d'Etat psychométricité, cherche emploi Paris et jusqu'en gde banlieue. Tél. 726-75-78.

J.H., 24 ans, dipl. Sc.-Po., maîtrise droit Sorbonne, Angl., All. avant, étud. prop. content., adm. comm. ds Sté fr. ou étr., resid. France ou étrang. Ecr. Olivier, 151, r. Blomet (15e). T. 250-71-43.

Ecrivain ch. place veilleur de nuit stable. Ecr. à 1.377, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

H. célib., 30 a., dipl. Inst. Etud. politiques, docteur en gestion des entreprises (Paris-Dauphine) Esprit initiative, rech. situation stable avec avenir et resp. dans Sté indust. ou com. ou gde adm. 2 ann. expér. contr. gestion dans grande industrie. Env. C.V. détaillé sur demande : écrire D.C. REMONT, 41 bis, bd Latour-Maubourg, 75007 PARIS.

Journaliste professionn., dispon., longue expér. quotidien, report., enquêtes, effectuerait recherch., documentat., iconograph., rédig. notices pour entreprises, écrivains, éditeurs, etc. Ecrire à : n° 6.059, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., 27 a. DUT gestion 4 ans expér. bancaire, service crédit aux sociétés, ch. poste similaire ou prêts immob. aux particuliers ds banque ou organisme financier. - Rémunération annuelle souhaitée 85.000 F. Ecr. référ. n° T 015.584 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 27 a., prof. certifiée angl., 5 a. expér., 3 en France, 2 en G.-B., ch. poste enseig. adultes. Ecr. à 1.372, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

offres d'emploi

secrétaires

TRES IMPT. EDITEUR 14e arrdt, recherche pour le service des éditions de son département international

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
— B.T.S.
— Bonne connaissance de l'anglais appréciée.
— 3 années d'expérience min.
— Libre très rapidement.

La candidate aura des qualités d'ordre et le sens de l'organisation lui permettant d'assurer en plus des travaux de secrétariat courants, la charge du suivi d'un programme d'édition.

Restaurant d'entreprise. Primes et avant. sociaux.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à n° 25.764, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Rech. secrétaire expérimentée sténodactylo franç.-anglais. Env. C.V. à Sté Callerin, 107, avenue Jean-Jaurès 93121 LA COURNEUVE

BALENCIAGA rech. secrétaire trilingue Anglais/Allemand, capable de seconder Directeur Diffusion, prière envoyer C.V. détaillé avec photo et prétent. 10, avenue George-V 75008 PARIS

SOCIETE D'EDITIONS CENTRE PARIS recherche pour son président SECRETAIRE DE DIRECTION excellente sténodactylo, sérieuses références. Horaires se terminant vers 20 heures. Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES recherche
TRÈS BONNE STÉNODACTYLO CCIALE CONFIRMEE
Libre de suite. Lieu de travail Pte de St-Ouen
Ecr. avec C.V. et prétentions sous n° 53.589 à RUSH Publicité 84, r. Hauteville, 75010 PARIS.

formation professionnelle

— VOUS AVEZ UN PROJET DE CREATION,
— VOUS SOUHAITEZ MONTER UNE ENTREPRISE, UN ATELIER ARTISANAL, OU UNE ASSOCIATION,
— VOUS CHERCHEZ A VOUS ASSOCIER AVEC D'AUTRES,
— VOUS DESIREZ INNOVER DANS L'ORGANISATION DE VOTRE ACTIVITE.

LE CENTRE DE LA SOUCHE
vous propose un stage de formation (durée 5 mois) pour vous aider à réaliser votre projet.
CETTE FORMATION EST AGREE PAR L'ETAT.
Renseignements : I.E.D.E.P.,
Place de la Souche, 91310 MONTLHERY Tél. 901-72-50

CARRIÈRES HAUT NIVEAU EN **INFORMATIQUE**
Par stages spécialisés de **PROGRAMMEUR** ANALYSTE en 14 et 25 semaines (CREDITS SUR ETUDES)
REUNION d'INFORMATION Tous les jeudis à 16 h. ENTREE LIBRE Conseil et Orientation
TÉL. : 355-95-96
Ecole CEFIA Privée 66, rue Amelot, Paris 11e

enseignem.

LE CENTRE CULTUREL EGYPTIEN organise des cours d'arabe littéraire. Cours débutant : chaque jeudi, 17 à 19 h. Moyen : mardi, 19 à 21 h. Avancé : 17 à 19 h. Inscription 16 à 21 h., 111, bd St-Michel, Paris (5e). 633-75-67.

ENGLISH and STENOGRAPHY
Ecole de langues située plein centre BRISTOL offre stages d'anglais et cours commerciaux aux étudiants sérieux. Profrs bilingues. Méthodes modernes. Ambiance sympathique. Poss. logt. Doc. gratuite de : Office Assistance Commercial College, 23 St. Augustine's Parade, Bristol BS1 4XA. Gde-Bretagne. Tél. : 19-44272-297582.

Handicapé visuel ch. lecteur (trice) deux ou trois fois par semaine. 17 F l'heure. Ecr. C.V. à M. Etienne Istillart, 4, rue Dupin, 75006 PARIS.

proposit. com. capitaux

H., 33 a., Tunisien, D.E.C.S., rech. contrats cciaux Tunisie-Libye, ttes marq., prod. accept. mission évent. - Ecrire T. Ben Moussa, 7, av. de la Paix, 93290 Tremblay-les-Gonesse

JEUNE AFRICAIN DOCTEUR EN GESTION cherche partenaire pour import-export Afrique. M. CHRISTOPHE - 292-01-11

automobiles

vente

– de 5 C.V.

A VENDRE 2 CV 6 - 1974 Première main. 76.000 km. Bon état. Px 7.000 F à débattre. Tél. heures repas : 590-08-67.

12 à 16 C.V.

Part. vd CX 2200, 1975, gris métall., vitres teintées, 75.000 km. Etat impecc. Visible, tél au 283-72-95, 18 h à 20 h

divers

Hertz

OCCASIONS GARANTIES 24 MOIS ou 24.000 km
PIECES et M.-O. - CREDIT
NOS SELECTIONS

Fiesta 1100 L, 79	20.600
504 GL, TO, 79	29.700
504 Coupé, 79	52.000
305 GR, 79	29.900
504 Familiale, 79	33.000
Renault 5 GTL, 78	19.200
Renault 5 TL, 78	17.500
Horizon 79	24.000
Autobianchi 112 E, 79	20.900
Golf Volkswagen, 79	28.000
Audi 80 L, 79	32.000
Mercedes 280 SE, 79	108.000
Simca 1307 GLS, 78	20.500
L'OCCASION DU JOUR	
504 GL, TO, 78	24.000

111, rue du Mont-Cenis PARIS (18e) **259-62-90**

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

l'agenda du Monde

Animaux
Setter irlandais très beaux chiots, mâles et femelles issus champions, disponibles immédiatement, vaccinés, tatoués, LOF. Tél. 045-58-33.

Arts
Vends cause changement de situation une collection : ivoire et Pierres dures sculptées + paravent chinois. Tél. : 846-44-22 de 11 h. à 20 h.

Astrologie
Jane de Guesde astrologue clairvoyante sur rendez-vous, par correspondance, 41, rue Coquillière, 75001 PARIS. Tél. : 236-82-59.

Bijoux
PAIE COMPT TOUS BIJOUX or, brillants, argent., 136, rue Legendre. Métro Brochant, 17e.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.

Brocante
A. Giraud achète meubles, bibelots lots de marchandises diverses (se charge de tout enlèvement). TEL. : 854-69-74. R. C. 75 A 6548.

Cours
Cours d'allem. et d'anglais par titulaire D.E.A linguistique. TEL. : 585-88-73.

Professeur d'origine anglaise donne cours d'anglais tous niveaux. Téléphone : 329-69-41.

APPRENDRE L'AMERICAIN à **L'AMERICAN CENTER** 261, bd RASPAIL, PARIS-14e **Tél. : 633-67-28**
Cours de conversation dans la journée et le soir INSCRIPTIONS IMMEDIATES. DEBUT : 8 OCTOBRE COURS PRIVES PREPARATION AU TOEFL. COURS pr LYCEENS et ENFTS

MATHS PHYSIQUE par Polytechniciens. T. 261-14-69.

MATH.-PHYS. RATTRAPAGE rapide par prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47.

PIANO Cours à domicile par PIANISTE concertiste. 75 F LA LEÇON. Tél. : 362-73-09 entre 10 et 13 h.

Philosophie
Le Centre GURDJIEFF OUSPENSKY est ouvert. T. : 436-61-68 et 69.

Chasse
CHASSEURS, recevez gratuitement, sur simple demande, le catalogue TUNET « la Chasse de chez nous ». Un véritable instrument pratique au service de la Chasse. Liste Agents TUNET B.P. 15, 31130 BALMA.

Enseignement
ECOLE NOUVELLE DES ARTS établissement d'enseignement privé. Horaires et programmes officiels. EFFECTIF REDUIT cours groupés matinées 2 - 1 Terminales Sections A4 C - D A6 Bac Musique A7 Bac Dessin pr inscription de 10 à 12 h. 30. Tél. : 340-58-48 ou écrire 17, r. du Sergent-Bauchat, PARIS-12e.

Rencontres
Entre gens du monde, on se côtoie, on se parle... et l'on s'ignore
A. RUCKEBUSCH
Expert en Sociologie
MARIAGE DE L'ELITE
a l'art de provoquer la croisée des chemins entre ces hommes et ces femmes brillants dans leur profession et isolés dans leur vie personnelle.
Depuis 32 ans son succès ne fait que s'affirmer dans le cadre d'une société choisie.
Avec ceux, toujours plus nombreux, qui se sont confiés à lui, vous découvrirez, dans une prestation hors du commun.
DES RELATIONS NOUVELLES DES AMITIES NOUVELLES
Sur rendez-vous
5, rue du Cirque - 75008 PARIS Tél. 720.02.78/720.02.97 Entre Rd-Point Chps-Elysées et Fg St-Honoré
4 et 6, rue Jean-Bart (59) LILLE Tél. 54.86.71/54.77.42

Que vos centres d'intérêt soient artistiques ou sportifs, intellectuels ou manuels, gastronomiques ou touristiques, vous trouverez toujours quelqu'un pour les partager. GOUTS COMMUNS 548-95-16.

Moquette
SUPER SOLDES moquettes laine et synthétique gros stock, belle qualité. Tél. : 757-19-19.

Répondeurs téléphoniques
RÉPONDEURS avec ou sans INTERROGATION A DISTANCE. Tél. : 574-11-15.

Psychologie
Amélioration du contact. Prise de conscience du corps. Travail du rêve GR. DE GESTALT THERAPIE. Week-end et soirée. Travail individuel et couple. M. PETIT Dr H. BIDAULT. Centre d'évolution, 14, rue des Saints-Pères, Paris-6e, 260-20-50.

Spécialités régionales (vins)
MONTLOUIS bl. s., 1/2 s., moelleux, plus. mill. champag. brut et 1/2 sec. Pour les fêtes de fin d'année passez vos commandes dès maintenant (carton 15 bout.). A. CHAPEAU, viticult. Husseau, 37270 MONTLOUIS.

Stage
English and stenography. Ecole de langues située plein centre Bristol offre stages d'anglais et cours commerciaux aux étudiants sérieux. Profs. bilingues. Méthodes modernes, ambiance sympathique. Possibilité de logt. Document. gratuite de : Office Assistance Commercial College, 23 St. Augustine's Parade, Bristol BS1 4XA. (G.-B.). TELEPH. : 19-44272-297582.

ANGLAIS STAGES DE 4 JOURS EN SEMAINE : 600 F. TEL. : 606-97-41.

Transports
Artisan poss. camionn. 1.000 kg rech. transport Paris-Banlieue. TEL. : 209-10-74.

Vacances Tourisme Loisirs
Part vend Camping-Car 1976 RENAULT Estafette 26.000 km 1.000 surélevé, état général impeccable, équipement STAR + frigo, chaut. catalyse et isolation. Disponible fin octobre. Tél. : 728-43-60 de 18 h. à 20 h.

P. vend 4 sem. de multipropriété à Inter-Résidence à Tignes (4e sem. de mars et 3 prem. sem. d'avril). Tél. : 973-57-85.

VACANCES ANGLAISES SPORT ET DETENTE pour Jeunes et Adultes. TEL. : 354-01-73.

Vacances d'hiver louez un **TOURING-CAR MILLEVILLE**
LES TOURING-CARS MILLEVILLE
2-3 ou 4-5 places se louent à la journée. Carrosserie **ISOTHERMIQUE, CHAUFFAGE,** w.-c., eau courante, etc. Mise à disposition dans plus de 100 villes de France sur simple appel téléphonique. Conduite facile, permis tourisme Réservation, documentation, liste du réseau :
MILLEVILLE Centre routier 14, rue des Routiers à RUNGIS. TEL. : (1) 687-18-57.

L'immobilier

constructions neuves

EN SUISSE, SUR LES RIVES DU LAC DE GENÈVE
dans un des plus beaux sites du monde, nous avons construit pour votre plaisir, votre bonheur, votre confort et votre joie de vivre,
DES APPARTEMENTS ET STUDIOS DE RÊVE
A DES PRIX TRÈS RAISONNABLES
Demandez une documentation gratuite
C. Truan, AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE S.A.

En majuscules S.V.P.
Nom ....
Prénom ....
Adresse ....
Localité .... Pays ....

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 4 Pces, PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. - Tél. : 873-23-55.

immeubles

PROPRIET. vd dans bon imm. parf. état, quart. Oberkampf, Appt bail 6 ans révisable nov., 2 p., wc, salle d'eau, cuisine équipée. Loyer 9.600 F. Px : 98.000 F. - Visite sur place, 15, rue Moret, jeudi 14 à 19 h.

Ppiaire vend dans imm. récent EXCELLENT RAPPORT. Idéal investisseur. - 758-12-21

Besoin particulier Paris 6e, 7e, 16e, 17e, appartement 100/200 m2 même à rénover ou hôtel particulier plus important. Ecrire sous réf. 40 à E.P.F. 8, rue Blanche, 75009 PARIS

Dans bourg important ts commerces, docteur, pharmacien. Immeuble, 2 apparts, 3 garages, petit jardin, 220.000 F. Mme Juillard, Agce du Vignal 24510 SAINTE-ALVERE Tél. (53) 61-70-04

appartements occupés

LAUMIERE, bel imm. ravalé, bon standg, beau 2 P., sur rue, gde cuis., S. de B., wc., balc. Loué bail 6 ans, expire le 31-12 1983, loyer annuel : 12.000 F + augment. novembre 1979. Prix : 145.000 F, crédit 80 %. Voir le propriétaire, jeudi, de 14 h. 30 à 16 h. 30, 104, r. de Meaux-20e.

hôtels-partic.

NEUILLY Rue SAINT-JAMES Vds HOTEL PART. 500 m2 - T. : 584-15-41, 627-06-22.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

HISTOIRE

A ANTENNE 2

L'affaire Matteotti, aux « Dossiers de l'écran »

La mort du Juste

Entre les téléspectateurs et le plateau d'interlocuteurs de Joseph Pasteur réunis pour débattre de « l'affaire Matteotti », plusieurs malentendus fondamentaux s'entrecroisaient mardi soir aux « Dossiers de l'écran ». Ni d'un côté ni de l'autre, d'abord, on n'eût allusion à la qualité du film lui-même, qui valait beaucoup plus qu'un prétexte. Mais qui connaît en France, Florestano Vancini, son réalisateur ? Une œuvre ratée au dernier Festival de Venise ne devrait pas faire méconnaître qu'il est l'un des plus rigoureux auteurs de films sur la récente histoire de l'Italie. Aucun penchant à la démagogie ne l'atteint, et chacun de ses films — en particulier l'admirable *Bronté*, — s'inscrit dans la grande ligne du tragique méditerranéen, de Sophocle à Camus. Il est toujours question de la mort du Juste.

Qui est « le Juste », dans cette « affaire Matteotti » ? Le héros lui-même, sans doute, Giacomo Matteotti, leader du parti socialiste italien qui, après les élections de 1925, dénonce à la Chambre les méfaits et les crimes du fascisme, et dont Mussolini couvrira l'assassinat après l'avoir suggéré. Ce « Juste », c'est aussi le juge d'instruction Del Giudice, figure de magistrat mythologique, qui croit encore qu'une enquête criminelle peut se conduire hors de toute pression du pouvoir politique.

Mais les téléspectateurs ignoraient tout de cet épisode décisif de la mise en place du fascisme, et notamment qu'elle ne se fit pas en un seul jour, à la fin d'octobre 1922. Il y fallut près de sept ans, jusqu'en 1929, rappela le professeur Aldo Garosci, seul historien présent au débat, en même temps qu'homme politique. En couvrant le meurtre du plus populaire des chefs de l'opposition, Mussolini saisit l'occasion d'imposer les lois d'exception qui consolidèrent son régime, alors en pleine crise.

Les réactions furent faibles, les oppositions parlementaires et populaires se désagrégèrent, en dépit de leur supériorité numérique. Une nation céda à la pure violence, celle des équipes d'action maniant le gourdin. Alfonso Leonetti, l'un des fondateurs survivants du parti communiste, bien connu à Paris où il vécut en émigration comme correcteur et archiviste à *Paris-Soir*, en fut la victime. Il le rappela et son témoignage conclu par un « *je ne suis pas désabusé, pas du tout* » en disait long sur la capacité d'illusions persistantes que peut soutenir l'adhésion quasi viscérale à un schéma idéologique. Il dénonça la « *collaboration de classes* » à laquelle en est arrivée la gauche italienne, en des termes où résonnait l'écho des congrès de sa jeunesse. Exclu du parti communiste en 1929 au cours d'une célèbre rébellion contre le Komintern, puis réintégré voilà quelques années, il demeure visiblement — et gentiment — dogmatique et marginal.

Comme Aldo Garosci, social-démocrate, ou Matteo Matteotti, fils du député assassiné, Alfonso Leonetti supposait beaucoup de choses connues des auditeurs. Le sens pédagogique de l'écrivain français Adrien Salmieri, dont on se demande bien pourquoi le ministère de l'éducation voulait l'empêcher d'aller à Rome participer au débat, a sans doute éclairci, resitué le contexte général.

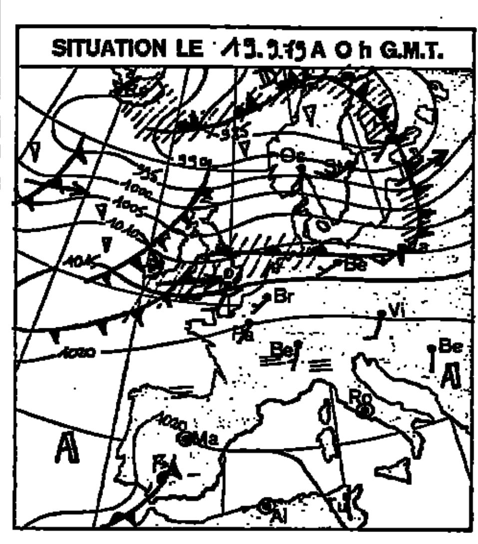
Une question finale fut posée pour rapprocher l'affaire Moro et l'affaire Matteotti. Il n'y a évidemment aucun point commun. Dans la seconde, le pouvoir en place couvrait le terrorisme ; la violence d'Etat n'était pas un mythe, mais un fait. Matteotti est oublié, conclut Alfonso Leonetti. Comme est oubliée, malgré l'allusion qu'y fait le film, l'attitude de l'U.R.S.S. vis-à-vis de l'Italie fasciste : son ambassadeur à Rome donna alors une grande réception, contre laquelle protesta le parti communiste. C'était la politique d'Etat, déjà et toujours ! Et l'on s'étonne quand même que les décennies écoulées n'aient pas cassé les schémas idéologiques ni les certitudes de Leonetti.

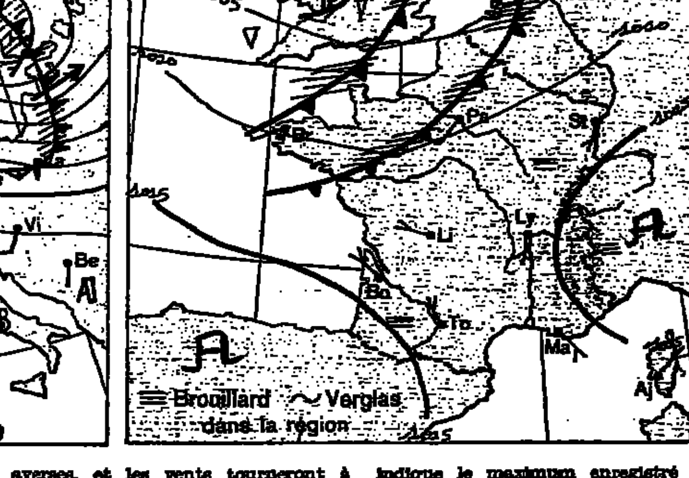
JACQUES NOBÉCOURT.



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 19 septembre à 0 heure et le jeudi 20 septembre à 24 heures :

Le front froid, situé mardi matin sur l'Angleterre, pénétrera en France et traversera la moitié nord-ouest du pays, tandis qu'un système orageux, venant d'Espagne, atteindra nos régions méridionales.

Jeudi, de la Bretagne et de la Vendée à la frontière belge, le temps sera très nuageux et passagèrement pluvieux le matin, avec des vents modérés de secteur sud-ouest. Dans la journée, il deviendra variable et plus frais avec des éclaircies et des averses, et les vents tourneront à l'ouest ou au nord-ouest.

D'autre part, des Pyrénées centrales et des régions méditerranéennes au Massif Central et aux Alpes, le temps sera nuageux et orageux, d'assez forts orages pouvant éclater des Cévennes aux Alpes. Enfin, de l'Aquitaine à la Lorraine et à l'Alsace, après une matinée souvent brumeuse, le ciel deviendra très nuageux et il pleuvra un peu le soir.

Le mercredi 19 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,8 millibars, soit 764,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 septembre; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 25 et 15 degrés ; Biarritz, 24 et 16 ; Bordeaux, 26 et 14 ; Brest, 18 et 16 ; Caen, 22 et 15; Cherbourg, 17 et 15; Clermont-Ferrand, 26 et 11; Dijon, 26 et 13 ; Grenoble, 26 et 12 ; Lille, 21 et 16 ; Lyon, 27 et 15 ; Marseille, 28 et 17 ; Nancy, 23 et 8 ; Nantes, 22 et 13 ; Nice, 23 et 19 ; Paris - Le Bourget, 23 et 11 ; Pau, 26 et 16 ; Perpignan, 22 et 17 ; Rennes, 24 et 15 ; Strasbourg, 27 et 11 ; Tours, 24 et 14 ; Toulouse, 28 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 20 degrés ; Amsterdam, 18 et 17 ; Athènes, 25 et 15 ; Berlin, 20 et 14 ; Bonn, 22 et 16 ; Bruxelles, 21 et 15 ; Le Caire, 31 et 16 ; Iles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 18 et 11 ; Genève, 26 et 11 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 20 et 16 ; Madrid, 27 et 14 ; Moscou, 11 et 6 ; Nairobi, 28 et 13 ; New-York, 25 et 17 ; Palma-de-Majorque, 29 et 19 ; Rome, 27 et 17 ; Stockholm, 17 et 11 ; Téhéran, 32 et 25.

Colloques

CONFÉRENCE SUR LE NAZISME ET LA GUERRE HITLÉRIENNE

Le Comité international pour la recherche scientifique des origines et des conséquences de la Deuxième Guerre mondiale et le Comité d'action de la résistance (10, rue de Charenton, 75012 Paris) organisent une conférence sur le nazisme et la guerre hitlérienne devant l'histoire, du 21 au 24 septembre, au palais du Sénat, salle Médicis, 15, rue de Vaugirard.

— *Vendredi 21 :* la pénétration des idées nazies sous la République de Weimar.

— *Samedi 22 :* la préparation de la guerre.

— *Dimanche 23 :* le monde devant le génocide.

— *Lundi 24 :* de Nuremberg aux fausses interprétations actuelles.

UNE JOURNÉE ALAIN A MORTAGNE

L'association des Amis du musée Alain, que préside Mlle Guerrini (Maison des comtes du Perche, 61400 Mortagne-au-Perche), organise, sous le patronage d'« Orne-Animation », samedi 29 septembre, une journée au cours de laquelle M. Edgar Faure, de l'Académie française, donnera une conférence, à 18 h 15, à l'hôtel de ville de Mortagne, sous le titre : « Libres propos sur les libres propos d'Alain ».

Dans la matinée, M. J. Miquel, peintre et président de l'association des Amis d'Alain de Paris, présentera l'exposition « Peintres amis d'Alain », ouverte l'après-midi à la Maison des comtes du Perche. Un spectacle audio-visuel sera donné dans la crypte de Toussaint.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 19 septembre 1979 :

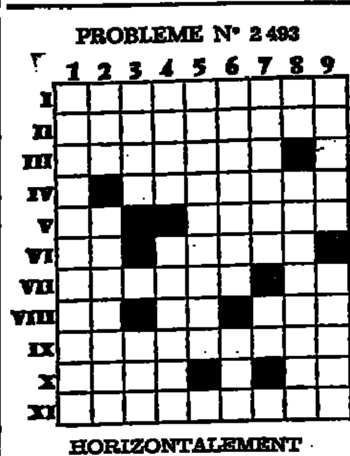
DES DECRETS

● Pris pour l'application de la loi n° 79-44 du 18 janvier 1979 portant modification des dispositions du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes et fixant les conditions de vote en vue du scrutin du 12 décembre 1979 ;

● Modifiant le décret n° 73-979 du 22 octobre 1973 relatif à l'attribution d'une indemnité de panier en faveur de certains personnels des administrations de l'Etat.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 493



HORIZONTALEMENT

I. Font généralement beaucoup de cadavres. — II. Qui pourrait donc nous transporter. — III. Transformé en liquide. — IV. Dont on a donc pu se débarrasser. — V. Permet de ne pas se répéter ; Nom qu'on peut donner aux étrangers. — VI. Pronom ; Utile quand il faut ouvrir l'œil. — VII. Peuvent se faire avec le pied ; Marque la surprise à Marseille. — VIII. Au doigt d'une petite main ; Arrivé ; Utile pour le laboureur. — IX. Qui n'a donc pas une bonne fourchette. — X. Bénéficia d'un rajeunissement ; Pronom. — XI. Plus forts que les as.

VERTICALEMENT

1. Joliment bouclées. — 2. Ville du Nigéria ; Point de côté. — 3. Nom de calife ; Dans la mer Egée. — 4. Qui peut donc dégoûter ; Seul, quand il n'y a qu'une pièce. — 5. Gluants quand ils sont communs. — 6. Capables de nous assommer ; A son plan. — 7. S'installèrent dans une péninsule ; Abréviation pour un Grand. — 8. Un peu de sel ; N'est parfois qu'une bricole. — 9. Répandus ; Croisées par ceux qui veulent se mesurer.

Solution du problème n° 2 492

Horizontalement

I. Attente. — II. Foule ; Une. — III. Fils ; IT. — IV. Elan ; Edda. — V. Cerceau. — VI. Eétion. — VII. Armé ; In. — VIII. Toise ; Ecu. — IX. Ise ; Tache. — X. Os ; Balue. — XI. Néantiser.

Verticalement

1. Affectation. — 2. Toile ; Rossé. — 3. Tularémie. — 4. Elancées ; Bn. — 5. Ne ; Et ; Etat. — 6. Geais ; All. — 7. Eu ; Duo ; Ecus. — 8. Nid ; Nichées. — 9. Métal ; Nue.

GUY BROUTY.

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt.

AFFAIRE DE QUALITE
PRÈS VAL-DE-GRACE
3-4 Pièces, cuisine, bains, 95 m2 + service, 4e étg. sans ascens. 660.000 F. Téléphone : 331-89-46.

6e arrdt.

RUE GUENEGAUD. — Double séjour + 2 chambres, cuisine, bains. — GARBI, Tél. 567-22-88.

7e arrdt.

GRENELLE INVALIDES Balcon 180 M² CALME ETAGE ELEVE 7 P., SOLEIL, asc. - 354-42-70.

SEGUR, 200 m2, salon, S. A M., 4 chambres, 2 bains, bel immeuble pierre de taille. GARBI, Tél. : 567-22-88.

BON 7e, stdg, 5 Pces, tt cft, bel imm., possib. profess. libér. 1.280.000 F. Téléphone 548-76-25.

8e arrdt.

MADELEINE - OPERA
Luxueux pied-à-terre, living + 2 chambres, état neuf. 325-32-77.

Près FG SAINT-HONORÉ
APPT COMMERCIAL OU HABITATION 70 m2 ENVIRON, à rénover. Visite jeudi 20, de 13 à 17 h., 8, rue Surène, 1er étage.

10e arrdt.

République, 4 P., tt cft, 110 m2, 1er étage, ASC., S/RUE, profes. libérale : 675.000 F. — 346-11-76.

12e arrdt.

GARE DE LYON
possib. profess. Cciale, 2 Pièces, cuisine, en rez-de-ch., 2 entrées. NOTAIRE : 501-54-30, le matin.

13e arrdt.

AV D'ITALIE 3 PIECES, 75 m2, confort. 380.000 F. 589-49-34.

PRES FACULTE TOLBIAC
2 Pièces, confort, refait à neuf, soleil : 145.000 F. Tél. 589-49-34.

14e arrdt.

DENFERT PIERRE de TAILLE ASCENS., SOLEIL
4 pièces, 630.000 F. - 320-73-41.

RASPAIL - DENFERT
petit 3 Pièces, tout confort, au 3e étg., soleil, charme. 320-99-80.

16e arrdt.

RUE DE LA FAISANDERIE
magnifique duplex, jardin, aménagé, appt 85 m2, ds imm. lux. 1.200.000 F. Téléphone 280-44-95.

MUETTE BEAU STUDIO
confort, 42 m2, calme, soleil, 6e étage, asc. 330.000 F. NOTAIRE : 501-54-30, le matin.

TROCADÉRO
AV. RAYMOND-POINCARE
ds sup. imm. anc., tt cft, 5e étg. balc. sud, appt 220 m2 envir. + logt serv. 25 m2 envir., 5 Pces pr., 2 bns, plaf. 3,20 m. Impecc.
VIDAL - 563-83-55
2 bis, r. Lord-Byron, 75008 Paris.

Près PALAIS GALLIERA
dernier étage en duplex
VUE SUR TOUT PARIS :
appt 370 m2 dont living 64 m2.
Avec 300 m2 TERRASSE
Téléphone : 227-22-62.

PLACE D'IÉNA
Luxueux 6 Pièces, 230 m2, box, 2 chbres service, parfait état. MICHEL et REYL : 265-90-85.

17e arrdt.

PORTE MAILLOT Etage élevé
LUXUEUX 4 P., 140 M2 + SERVICE - 651-85-51.

S.F.P.G.I. (Groupe Suez) vend 44, AVENUE GRANDE-ARMEE très bel imm. 1920, restauré : 2 PCES, 4 PCES et 5 PCES. S/pl., mardi, mercredi, jeudi, de 14 h. à 18 h. 30, ou : 755-98-57.

TERNES
110, BD DE COURCELLES, bel imm. stdg, appt 200 m2 env. 6 P. pr., 2 bns, gde cuis., dép., 2 chb. serv., 2e étg. gche, asc. Voir jeudi 20 (14 h. 30 à 16 h.).

19e arrdt.

Quartier BUTTES - CHAUMONT Mo CRIMEE, 28, rue OURCQ appt 2 Pces, entrée, cuis., bains, wc, 43 m2, LIBRE : 135.000 F ; 4 Pces, 82 m2, occ. 150.000 F. Tél. 520-13-57, ou s/pl., 13-15 h. samedi, dimanche, lundi.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY
BD MAILLOT, PRES METRO
Superbe appt tt cft, 5e ét. SUD, 3 p. princ., 2 bns, 2 wc, terrasses, box fermé, surf. 115 m2 env.
VIDAL - 563-83-55

CLAMART. 2 Pièces, 43 m2, tout confort, calme, soleil, cave, parking, immeuble 1965, dans parc. Prix : 225.000 F. Téléphone : 644-06-67 et 638-51-95.

RUEIL près R.E.R. Calme, 6 Pièces principales, 2 bains, garage, confort, libre, 600.000 F. Agence Malmaison : 749-08-30.

CHAVILLE
A SAISIR - URGENT
4 Pièces, 84 m2 + balcon, au 8e étage, vue, soleil, belle résidence, proximité gares, bus. Prix 495.000 F. Renseignements et visites : 261-56-52, poste 230.

RUEIL - BUZENVAL - Calme, récent, 7 Pièces princip., 2 bns, très bon état. Prix 1 million. Agence Malmaison : 749-00-30.

NEUILLY 8, rue EDOUARD-NORTIER
Charmant APPT impeccable, 100 m2 environ, plein sud, parking. 990.000 F. Visites ce jour, 14 à 17 h. Claude ACHARD - 624-76-97

94 Val-de-Marne

Mo GENTILLY, imm. récent 5e étage, beau 2 P., tt cft, gar., 210.000 F. Jeudi, de 16 à 19 h., 67, RUE CHARLES-FREROT (près P.T.T.). — Tél. : 387-27-60.

FRESNES, APPARTEM 1962 : 3 Pièces, tout confort, 230.000 F. PESCHARD : 666-00-27.

(94) VAL-DE-MARNE, Part. vd urgt 2 stud. 25 m2 + parking + cave, av. balc. 105.000 F, av. jard 108.000 F, bel imm. 1974. Très bon rapport. Pr vis., voir gardien, 15, rue de la Galeté, Créteil. - Téléphone : 620-34-85.

KREMLIN, EXCEPT. - Récent, 2 Pces + GD BALCON. Calme, soleil. 195.000 F. Tél. 535-56-92.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS 13e
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble récent bon standing
3 PIECES 68 m2, loyer 1.700 F charges 373 F, park. 211 F
4 PIECES, 81 m2, loyer 2.129 F, charges 479 F, park. 211 F
S'adresser au gardien : 205, boul. Vincent-Auriol Tél. 589-44-67

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
STUDIO 29 m2, loyer 1.085 F, charges 160 F.
3 PIECES, 67 m2, loyer 1.937 F charges 369 F, park. 158 F.
S'adresser : 24-26, rue Sibuet, au gardien avant 19 h, ou tél. 343-35-77 pour rendez-vous Mo PICPUS ou BEL-AIR

13e PLACE D'ITALIE
Imm. récent cft
SANS COMMISSION
5 PCES, 105 m2, loyer 2.555 F, charges 621 F, park. 211 F.
S'adresser au gardien : 17, rue Albert-Bayet, Paris 13e Tél. 589-15-21

ÉCOLE MILITAIRE
Propr. loue studio 1.300 F c.c. Vis. jeudi : 42, r. Cler, 12-14 h.

Boutiques

19e, s/ carrefour commerçant gde boutique vide + sous-sol à vendre ou à louer, 125 m2, prix à débattre. - 520-13-57

locations non meublées Demande

Paris

Rech. direct. par prop. gd stud. ou 2 pces Paris ou banl. EST. Tél. après 19 h. - 285-53-82.

Gabonnais ch. studio, 2 pièces Paris ou proche banl. Tél. : 285-33-82. - Agence s'abstenir.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 maxi. - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

11, Passage du MONTENEGRO, jolie maison indépend., jard., 7 p., 2 s. de bs, tél., gd calme. Prix 4.500 F - Tél. : 208-32-89.

SORBONNE - 2-3 pièces, 2e ét., imm. caractère, meubles anciens, tél. 2.400 F + charges. Visite jeudi de 13 h à 17 h : 19, rue CHAMPOLLION

locations meublées Demande

Paris

IMPORTANTE SOCIETE rech. appts meublés standing, bons quartiers - 500-54-90.

SERVICE AMBASSADE
pour CADRES MUTES PARIS rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades - 285-11-08.

terrains

ALPES HAUTE PROVENCE
près lac SERRE-PONCON et station de ski, à 200 m. hameau, beau terrain boisé de 10.000 m2 expo sud, belle vue, possib. constr. 1 maison de 250 m2. Prix 125.000 F H.T. CATRY, Tél. jeudi (91) 54-92-93 jours suiv. (91) 65-15-87

domaines

LIMITE DU TARN
alt. 450 à 600 m., 52 ha seul tenant clôturé ursus. Parcs av. eau et abris naturels. Sources et rivière. 2.000 m2 bâtis. 2 maisons d'habitation, une 3e à restaurer. Conviendrait à 2 familles. 1.200.000 F. Ecr. no 8.588, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

fonds de commerce

40 km OUEST PARIS
Splendide librairie-papeterie
Grosse rentabilité
Appartement 6 pièces
Il faut 200.000 F pour traiter
TRANSADIX 256-10-10 225-63-59

E. FORESTIER
Hôtel Foch et Centre, 03200-Vichy.
VENDONS VICHY, HOTEL 2 ét. NN, murs et fonds. Situat. except. sur parc et casino, 66 no, vastes hall et salles à mang. Gdes possibil. faire gar. ss-sols imm. Tél. 16-70 : 32-06-11 ou

AGENCE IMMOBILIÈRE
Bonne réputation, T. 33 ans, bd Sébastopol, 125 m2, 2e ét., balc., loyer ann. 19.000 F. - 233-44-17.

A VENDRE
MORSANG-SUR-ORGE
LOCAL COMMERCIAL
(100 m2 - 8 m2 de vitrines)
TOUS COMMERCES
TEL. 904-39-06

bureaux

HOCHE 450 m2 DE BUREAUX
Etage élevé - Très gd standing
Toute propriété ou location
NEVEU ET Cie 743-96-96

pavillons

LA GARENNE-COLOMBES
Calme, proximité gare, PROP. vend pavillon, séj. double, 3 ch., 2 s.d. b., cuis. équip., ch. cent., grenier aménageable, cave. Nombrx aménag. intér., jardin. Prix : 570.000 F. Tél. le matin à 785-24-61.

PAVILLON F5, 40 km Est-Paris, cadre rural, La Houssaye-en-Brie, 1.570 F mensuel. Téléph. : 425-20-18.

SAINT-PRIX (95) MAIRIE VILLA RECENTE
Séj. donnant sur vaste terrasse, chambre, s. de bains, cuisine. 1er étage : 3 chbres, s. de bns. Vaste sous-sol. Jardin. 750.000 F. MATHELIN - Tél. : 989-31-74.

maisons de campagne

Ardèche Sud, terrain 1 ha 30 grange à restaurer, site méridional. Vue. - Tél. (91) 73-07-55.

SUD DROME, limite Hautes-Alpes dans hameau à 800 m altitude, grande Bergerie, pierres pays, avec grange au 1er étage à aménag. en habitation, 3.300 m2 prairie av. noyers, Site exceptionnel - Belle vue Prix 170.000 F. CATRY Tél. jeudi 16 (91) 54-92-93 jours suiv. 16 (91) 65-15-87

AUVERGNE, vds petite maison rénovée, grand séjour, cuisine, 2 chbres, S.E., w.-c., eau, électricité, chauff. cent., élect. terrain 700 m2, prix 150.000 F. URGENT cause santé. Me CHAPUIS, notaire, 07 ISSARLES. Tél. (66) 46-12-73

fermettes

INDÉPENDANTE
S/hauteur, FERMETTE typique creusoise, gr. œuv. tr. bon état, 2 belles pces, nombr. dépend. attenantes (100 m2), grenier, le tout facilement aménageable.

TERRAIN 17.000 m2
Poss. étang - Eau, électricité
PRIX : 100.000 F
Poss. crédit. Visite sur rdez-vs
PROGECO 107, rue Nationale, 36400 LA CHATRE Tél. : 16 (54) 48-10-66

viagers

Vendez rapidement. Conseil, expertise, indexation gratuit, discrétion - ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire - 355-61-58.

VOLTAIRE, 8 appts loués 268-..., 2 têtes 77 ans, 35.000 F cpt, 5.835 rente. LODEL, 700-00-99.

LIBRE 12e - HOTEL PARTICULIER
210 m2 - Possib. profes. libérale 540.000 F cpt + rente 6.000 F 1 tête 266-32-35 FONCIAL

propriétés propriétés

PROPRIETE EN BRETAGNE près SAINT-MALO
Bonne MAISON DE MAITRE 12 p., cft, parc 1 ha. Vastes dépendances. Sit. calme.
SAINT-MALO
HOTEL PARTICUL. XVIIIe 8 pces confort.
Région GUINGAMP
MAISON DE MAITRE cft. Domaine terres et bois 13 ha bord lac.
DOUARNENEZ
PROPRIETE BOURGEOISE 10 pces, parc 0 ha 50. Vue mer.
Rég. MORLAIX (LOCQUIREC)
BELLE VILLA, caractère 8 p., Parc 0 ha 50, vue mer.
Proche DINARD
PROPRIETE RECENTE de grande classe, 11 pces, cft, 2 ha en surplomb de la mer.
LE GUILDO
TRES BELLE VILLA parfait état, 8 pces, 3.600 m2, tennis neuf, vue directe sur mer.
HOUDIARD, B.P. 83. LAVAL Tél. (43) 56-61-60

Dans bourg important, tous commerces, docteur, pharmac. BELLE DEMEURE caractère, en partie à restaurer, belle grange attenante, pigeonnier, terrasse, terrain 2.000 m envir. 450.000 F à débattre. Mme Juillard, Agce du Vignal, 24510 Sainte-Alvère Tél. (53) 61-70-04

140 km SUD-OUEST PARIS
part. vd prop. parfait état, vue panoramique, vallée de L'HUISNE, terrain 12.000 m2, jardin agrément, verger, comprenant : hall, living 50 m2, 6 chbres, cuis., entièr. aménag., 2 s. de bns, garage. Libre à la vente. Prix avantageux. Pour visiter téléphoner H.B. : (43) 27-81-64 p. 32

Entre Cognac et Matha (16) Proximité mer 60 km. très belle affaire à vendre. Activité : commerce d'antiquités (chiffre d'affaires en constante augmentation). 1) Sur corps de bâtim. (logis charentais), 7 pces, ent., salon, bur., séjour, cuis. ; étage 4 chb., s. de bs, s. d'eau, tt cft, vastes dépend. (chais, gar., hangar). 2) Un corps de bâtim. (maison charentaise), séj. 45 m2, cuis., 1 chbre, s. d'eau, w.-c., grenier aménageable, tout confort + locaux commerciaux (1er magasin 135 m2 + grenier 60 m2. 2e, appt rest., gd séjour 35 m2, cuis., s. de bs, w.-c., cellier, étg. mezzanine avec 2 chbres, tout cft. Terrain 5.000 m2, tout l'ensemble est en parfait état. Estimation murs et terrain, + fonds et stock. 1.400.000 F. Ecr. à 6085 « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

VALLÉE DE CHEVREUSE
Propriété récente 1 ha terrain arborisé, grandes terrasses, rez-de-ch. 6 p., 230 m2, bains ; 1er ét., 5 p., 190 m2, 4 bains, sous-sol garages 150 m2. 1.600.000 F. 566-72-53.

Haute Loire. Ancien Moulin sur la Loire, petite usine. 1.000 m2 plan d'eau. Groupe hydr. Logement, jardin. Prix très intér. Convenant petit artis. ou résid. second. 2 km gare S.N.C.F. Ecr. no 6094 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

PETITE SOLOGNE
135 km Paris
A VENDRE
PROPRIETE
d'environ 130 ha dont environ 50 ha de bois (intéressante valeur de chênes), 1 étang + possibilité création 3 autres étangs, terres et bâtiments de ferme loués, excellente chasse libre, gibier naturel. Prix intéressant. Tél. préférence matin 10 à 11 h. au 16 (38) 35-00-58.

NORMANDIE
20 KM DEAUVILLE
Sur 4 ha prairies et bois, maison ancienne, colombages restaurés, gd living, 4 chbres, 2 cab. toilette, salle de bains, dépendances aménageables. NOTAIRE : 501-54-30, le matin.

manoirs

RÉG. PACY-SUR-EURE
Charmant petit MANOIR XVIIIe à rénover. - Réception, 6 chambres. - Sans confort 20 ha parc boisé et pâtures. Calme - Prix : 1.200.000 F
PACY-SUR-EURE 16 (32) 36-12-44 VALDEUR

SARTHE : manoir XVIe s., 9 p. magnifique parc 7 ha, vue.
MAINE : superbe château classé M.H. XIe - XVIIe s., confort, site exceptionnel.
PERCHE : propriété de campagne, 10 pces, parfait état, confort, 5 ha.
FORETS ET MANOIRS DE FRANCE
53340 CHEMERE-LE-ROI
Tél. : (43) 01-25-23

DEAUVILLE 27 km MAGNIFIQUE MANOIR NORMAND à colombage du XVIIIe, 2 très grds salons, 5 chbres, 1 bur., 4 cheminées, monument, contl. MAGNIFIQUE PARC 2 ha 1/2 avec végétation exceptionnelle, traversé par rivière. ETANG AVEC PETITE ILE dépend. bergerie étables, grange écurie, pressoir, garage 2 voit. 1.700.000 F vendu par propriét. Tél. : 525-90-90 ou 525-86-55

villas

VAUCLUSE
MAZAN, 7 km Carpentras. Villa F-4, gar., surf. habit. 120 m2 s/1.100 m2 de terr. Px 450.000 F à déb. Pour tous renseignements, écrire « le Monde » Publicité no 6.088, qui transmettra.

SAINT-GRATIEN VILLA RECENTE
Hall, séjour, burx, chbre, salle de bains, cuisine, 1er ETAGE : 3 chambres, salle d'eau, vaste sous-sol, jardin. - Tél. 989-31-74.

SAINT-GERMAIN - CENTRE
160 m2 habitables, séjour 40 m2, s. à manger 25 m2, gde cuisine, 4 chambres, jardin. 1.200.000 F. RHODES, Le Vésinet - 071-33-84.

LE VÉSINET
Calme et résidentiel
VILLA parfait état, bien constr., récept. 52 m2, 4 chbres, bains, dches, tt cft, maz., gar., jard.
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-99



Conseils et financements de grands programmes de développement: une des spécialisations de la Banque Morgan

Membre FDIC



Le financement de cette usine d'ammoniaque à Trinidad, une association du gouvernement de Trinidad et Tobago et d'une société américaine, a été mis en place par le groupe "Project Finance" Morgan. Ici à gauche, un responsable de l'usine décrit la phase suivante du projet à James Berliner et Michael Stephen, Vice Presidents de Morgan.

Le développement, l'extraction et l'exploitation des ressources naturelles requièrent de vastes programmes et de lourds investissements. Un seul projet peut comprendre plusieurs entreprises, privées et publiques et diverses devises. Face à la complexité de ces problèmes, les gouvernements et les entreprises multinationales s'adressent souvent à la Banque Morgan et à son groupe "Project Finance" pour sa compétence et son expérience dans ce domaine.

Les experts "Project Finance" de Morgan Guaranty ont des clients dans le monde entier : dans les secteurs minier, chimique, métallurgique, public et énergétique. Souvent, il est fait appel au groupe "Project Finance" dès la naissance d'un projet. Dès lors, une équipe est formée qui comprend d'autres spécialistes Morgan : des ingénieurs miniers et pétroliers, des analystes financiers spécialistes d'une industrie donnée, des experts du crédit à l'exportation et en placements privés. Ensemble, ils développent un programme de financement sur mesure, qui tient compte des exigences économiques du projet, ainsi que des aspects fiscaux, légaux et comptables. Ils établissent un plan de remboursement du prêt qui s'accorde au cash-flow du projet.

Les responsables de grands programmes apprécient ces compétences. Ils apprécient aussi notre connaissance précise et immédiate des sources de fonds disponibles sur les principales places financières du monde et notre expérience dans la formation des syndicats de prêteurs de devises multiples pour de grands projets. Notre groupe "Project Finance" est à même de mettre en rapport prêteurs et emprunteurs de la manière la plus avantageuse pour le projet.

Pour plus de renseignements sur la façon dont Morgan Guaranty conduit un grand programme de développement et la manière dont nous pouvons vous aider à monter un tel programme n'importe où dans le monde, contactez un responsable Morgan.

Morgan Guaranty Trust Company, 23, Wall Street, New York, N.Y. 10015. En France : 14, place Vendôme, Paris (tél : 260.35.60). *Autres Succursales* : Londres, Bruxelles, Anvers, Amsterdam (Bank Morgan Labouchere), Francfort, Dusseldorf, Munich, Zurich, Milan, Rome, Madrid, St-Helier, Tokyo, Singapour, Hong Kong, Séoul, Nassau, Buenos Aires. *Bureaux de Représentation* : Beyrouth, Sydney, Manille, Jakarta, Kuala Lumpur, Sao Paulo, Caracas. *Filiales Internationales* : San Francisco, Houston, Miami, Toronto (J.P. Morgan of Canada Limited).

Banque Morgan

A PROPOS DE...

Une décision du gouvernement Thatcher

Les P.T.T. britanniques éclatent

Le gouvernement britannique a décidé de séparer la poste et les services financiers, d'une part, et les télécommunications, d'autre part. La réussite — ou l'échec — de cette expérience sera suivie avec d'autant plus d'intérêt par le gouvernement et les syndicats français qu'il est régulièrement question, de ce côté-ci de la Manche, de distinguer les activités postales du service téléphonique, réunis aujourd'hui dans un même département ministériel.

Le divorce avait été suggéré, depuis longtemps en Grande-Bretagne, notamment par une commission d'enquête dont le rapport avait été enterré, en 1977, par le précédent gouvernement travailliste sous la pression du syndicat des postiers. La procédure de séparation prendra entre deux et cinq ans, selon les prévisions officielles. Sir Keith Joseph, ministre de l'industrie, espère néanmoins, après avoir consulté les diverses administrations, les syndicats, les représentants des industries et des usagers, pouvoir présenter une nouvelle organisation avant la fin de 1980.

La réaction du syndicat des postiers a été — comme on s'y attendait — vigoureusement négative. Son président, M. Jackson, a souligné que la séparation créerait une double bureaucratie dont le public ferait les frais. En fait, le syndicat craint que le développement technique des télécommunications n'accélère la détérioration des services postaux déjà passablement affaiblis. En revanche, les syndicats des ingénieurs et techniciens des postes approuvent la décision gouvernementale en estimant que le personnel comme le public bénéficieront de la séparation.

Cependant, tous les syndicats se retrouvent unis pour s'inquiéter de l'intention du gouvernement de mettre fin au monopole d'Etat sur les télécommunications, c'est-à-dire de « privatiser » ce service en permettant aux compagnies privées britanniques et étrangères de vendre directement au public le matériel téléphonique, allant de toute la gamme des simples appareils, les machines télex, jusqu'aux systèmes compliqués utilisant les ordinateurs. Selon la formule de Sir Keith, « toutes les merveilles de la nouvelle technologie » seraient ainsi plus rapidement mises à la disposition des usagers par une administration indépendante des télécommunications. Mais, contrairement à la décision prise pour le pétrole de la mer du Nord, M. Keith a indiqué que pour le moment le gouvernement n'envisageait pas de faire appel aux capitaux privés.

Le service des télécommunications est, en effet, très rentable puisqu'il a contribué, pour 347 millions, au bénéfice total de 375 millions de livres réalisé par le Post Office au cours de la dernière année fiscale. Cette prospérité est une raison supplémentaire pour les postiers de s'opposer à la division, dans la mesure où le bénéfice des télécommunications subventionnait indirectement les services postaux peu rentables.

Et le monopole ?

Le gouvernement a bien souligné que la nouvelle corporation des télécommunications gardera le monopole sur l'infrastructure, c'est-à-dire sur les lignes et les centraux. Néanmoins la décision de « libéraliser » la vente du matériel téléphonique provoque de vifs remous. L'administration actuelle du Post Office a fait savoir qu'elle voulait être convaincue que la fin de ce monopole favoriserait le consommateur. Pour le moment, l'administration achète presque exclusivement aux quatre grands fournisseurs britanniques (General Electric, Plessey, Standard Telephone and Cables, Pye) qui, de l'avis des experts, sont distancés par la concurrence étrangère.

Ouvrir le marché national aux fabricants étrangers risquerait de défavoriser l'industrie britannique au profit des compagnies américaines, allemandes, japonaises et françaises. Par ailleurs, les compagnies européennes bénéficient d'une protection de leur marché intérieur assurée par leur monopole. Sir Keith répond que le processus de libéralisation prendra entre trois et cinq ans, délai qui donne aux compagnies britanniques le temps nécessaire pour se préparer à la compétition, non seulement sur le marché intérieur, qui doit atteindre 2 milliards de livres en 1985, mais sur le marché mondial en constante expansion.

L'avenir des services postaux, lui, reste incertain. Le ministre du commerce a décidé d'ouvrir une enquête sur le chaos du printemps dernier où, par suite de l'insuffisance des effectifs et de certaines pratiques restrictives, 40 millions de lettres restèrent en souffrance ou furent distribuées avec un retard de plusieurs semaines. Il semble que cette enquête soit l'amorce d'une offensive contre le monopole postal. Aussi bien Sir Keith a déclaré que si l'efficacité du service ne s'améliorait pas, le monopole pourrait être aboli. H. P.

● *Téléconférence à Amiens.* — M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a inauguré, le 18 septembre, un studio de téléconférence à Amiens. Ce studio permet à plusieurs personnes de converser avec un autre groupe situé à plusieurs centaines de kilomètres. Celui d'Amiens est le premier en France à être équipé d'un système de télé-écriture, c'est-à-dire que les participants peuvent non seulement s'entendre, mais aussi dessiner un croquis, automatiquement retransmis. — *(Corresp.)*

● *Des vélos pour les facteurs.* — Une trentaine de préposés à la distribution du courrier ont manifesté, le 17 septembre, dans les rues de Caen, pour obtenir la prise en charge totale par les P.T.T. des frais d'achat et d'entretien de leurs vélos. En effet, l'administratio nleur verse seulement 500 F au moment de l'achat et 15 F par mois, en moyenne, au titre de l'entretien. Vingt-huit mille préposés utilisent leur bicyclette comme outil de travail.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Les ingénieurs des travaux publics ne veulent pas devenir prisonniers des communes

Les ingénieurs des travaux publics de l'Etat (T.P.E.) sont inquiets. Après avoir réuni à Paris un congrès extraordinaire, les responsables du syndicat national (F.O.), qui groupe 80 % des quatre mille trois cents ingénieurs T.P.E., ont présenté à la presse les raisons de cette inquiétude.

Les ingénieurs T.P.E. se sentent menacés de toutes parts : la création éventuelle d'un grand corps d'architectes fonctionnaires risque de les priver d'une partie intéressante de leurs tâches ; et s'ils approuvent la réforme des collectivités locales et la décentralisation, ils ne veulent pas être offerts en dot aux communes à cette occasion.

Les T.P.E. constituent « *l'armature technique et administrative* » de l'ex-ministère de l'équipement et assurent sa représentation territoriale. Ils travaillent aujourd'hui soit pour les transports, soit pour l'environnement et continuent d'assurer des tâches de contrôle pour plusieurs ministères qui n'ont pas de service locaux. « *Partout en France, on trouve les gendarmes, le percepteur... et nous* », raconte l'un d'eux. Le « *subdi* » de l'équipement est bien connu des élus et de plus en plus du public au fur et à mesure de la décentralisation des permis de construire.

Favorables à la décentralisation, les ingénieurs T.P.E. assurent vouloir servir les collectivités locales, « comme ils le font déjà », mais ils tiennent à rester des fonctionnaires d'Etat ou à pouvoir réintégrer, après un détachement, leurs corps d'origine. Ils refusent d'être livrés aux incertitudes de la politique locale. A propos des rémunérations accessoires, leur position est claire : l'Etat doit prendre en charge en totalité la rémunération de ses agents.

S'ils craignent d'être lâchés par l'Etat, les ingénieurs T.P.E. se sentent aussi menacés à l'intérieur de leur propre maison. Ils sont carrément hostiles à la création d'un « grand » corps d'urbanistes et d'architectes de l'Etat ,en projet depuis le regroupement.

En matière d'urbanisme, ils estiment que leur compétence en vaut bien d'autres : « *Ceux qui font de l'urbanisme, discipline de synthèse, ont reçu des formations diverses. Les ingénieurs T.P.E. prétendent y avoir droit comme d'autres. Pourquoi le concours des urbanistes de l'Etat serait-il ouvert exclusivement aux architectes ?*

» *Nos fonctions ne peuvent se limiter à l'application de règlements et de normes, à la répression en faveur de l'air pur et de l'eau fraîche, à l'application des règlements d'urbanisme.* » Ils critiquent les « *contrôles renforcées en matière d'architecture* », et ne veulent pas devenir les « *flics de l'environnement* ».

Déférents à l'égard des « ponts », leurs supérieurs, méfiants envers les architectes fonctionnaires, et indifférents pour les ingénieurs des villes, les T.P.E. font preuve d'un bel esprit de corps. Un corps... frileux. — M. Ch.

IL NE SERA PAS NÉCESSAIRE D'AUGMENTER LES IMPOTS RÉGIONAUX

estiment les élus d'Ile-de-France

Le bureau du conseil régional de l'Ile-de-France déplore dans un communiqué « *la sous-consommation des crédits 1978 de la région* », alors que « *les élus veulent traduire, par leur budget, leur volonté de stimulation de l'investissement en Ile-de-France.* »

Réuni sur l'initiative du président du conseil régional, M. Michel Giraud (U.D.R.), le bureau a parallèlement constaté, après avoir entendu le rapport présenté par M. Alain Griotteray, rapporteur général du budget de la région, « *que le produit des principales recettes fiscales de la région a dépassé de près de 100 millions, en 1978, les prévisions budgétaires initiales* ». Dans ces conditions, le bureau « *tire la conclusion qu'aucune augmentation de la fiscalité régionale ne devra intervenir au cours de l'année prochaine* » et s'apprête à affirmer cette position lors de l'examen du projet du budget pour 1980.

Parmi les chapitres budgétaires pour lesquels une sous-utilisation très nette a été constatée, le communiqué du bureau cite les équipements routiers : « *Les crédits n'ont été engagés qu'aux deux tiers, soit un reliquat de 100 millions de francs.* » Le bureau estime aussi qu'il est « *anormal que certaines opérations correspondant aux crédits votés ne soient engagées qu'avec un très grand retard, en particulier lorsqu'ils d'agit de domaines aussi essentiels pour l'activité des entreprises régionales que l'équipement routier ou les parcs de stationnement.* »

PÊCHE

La « guerre de la langoustine »

M. LE THEULE VA RECEVOIR UNE DÉLÉGATION DES MARINS BRETONS

Le conflit qui oppose actuellement les pêcheurs langoustiniers bretons et les autorités britanniques, qui n'acceptent pas le maillage de leurs filets, vient de connaître une nouvelle péripétie avec l'occupation au Guilvinec des locaux des affaires maritimes. Cette occupation avait été décidée dans l'attente d'une réponse positive de M. Joël Le Theule, ministre des transports, de les recevoir. Finalement, le ministère faisait savoir que l'entrevue pourrait avoir lieu le jeudi 20 septembre tôt dans la matinée.

La délégation des marins-pêcheurs sera composée du président du comité régional des pêches et de représentants des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.F.S.M.P. (Fédération française du syndicat des marins-pêcheurs). M. Marc Bécam, maire de Quimper, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, doit assister à l'entrevue.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. GUÉNA PLAIDE POUR LE PÉRIGORD

M. Yves Guéna, député et maire R.P.R. de Périgueux, a lancé, mardi 18 septembre à Paris, un appel aux industriels, pour qu'ils viennent s'installer en Périgord. « *Ici, à Paris*, a-t-il dit, *nous formons le souhait que Paris, sous sa forme industrielle, vienne en Périgord, où toutes les implantations d'usines nouvelles ont réussi.* » Pour M. Guéna, « *la main-d'œuvre périgourdine est capable, appliquée et assidue, et les usines fonctionnent dans le calme en le sérieux* ».

Ces propos optimistes et volontaires (mais M. Guéna s'est gardé de tout esprit de racolage) ont été repris par M. Jean Gaillard, président de la chambre de commerce et d'industrie de Périgueux, qui a déclaré : « *En Dordogne, il existe un consensus global des responsables économiques, politiques et administratifs pour le développement économique.* »

Enfin, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., plaidant pour une coopération entre la Corrèze, dont il est originaire, et le Périgord voisin, a estimé : « *Il est capital pour les entreprises françaises d'avoir une économie correctement répartie sur le territoire. Il nous faut réagir contre les accumulations lourdes d'entreprises sur les grandes métropoles, dont nous avons été témoins ces dernières années, et qui ont provoqué tant de problèmes économiques et sociaux.* »

CIRCULATION

Le plafond des amendes pour excès de vitesse serait relevé

Le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, devait présenter au conseil deds ministres de ce mercredi, un projet de loi proposant d'augmenter le plafond des amendes pouvait être infligées aux automobilistes ayant contrevenu aux règles de limitation de vitesse. Ce plafond, fixé à 2 000 F depuis 1958, serait porté à 6 000 F.

En revanche, l'examen du projet de loi prévoyant une modification du code de la route pour permettre de percevoir directement auprès des automobilistes le montant des amendes pour excès de vitesse est reporté à une date ultérieure.

Ce projet a en effet suscité de très vives réactions de la part des automobilistes et des milieux judiciaires. Ainsi, l'Association française des automobilistes (39, Champs-Elysées, 75008 Paris), qui déclare rassembler trois cent mille personnes, dénonce par avance « *toute loi d'exception à l'encontre des seuls conducteurs* ».

D'autre part, le comité central de la Fédération national des unions de jeunes avocats de France a exprimé « *ses vives inquiétudes à l'annonce du projet gouvernemental de réforme du droit des contraventions en matière de circulation automobile.* » « *Ce projet*, explique la Fédération, *tend en effet à faire des policiers à la fois des agents de constatation, des juges et des receveurs du fisc, à surpénaliser ceux à qui le hasard ou la nécessité ne permettront pas de payer l'amende sur le champ ; sous le prétexte de difficultés de recouvrement, à écarter purement et simplement des prétoires par la menace du triplement des amendes encourues, les présumés contrevants qui auraient l'audace de contester les procès-verbaux dressés à leur encontre ; à contraindre les magistrats à appliquer des peines fixes, ce qui est la négation de leur rôle ; à bafouer le principe de la personnalité des peines en prétendant poursuivre le propriétaire du véhicule bien qu'il ne soit pas le véritable auteur d'un excès de vitesse.* »

La fédération rappelle en conclusion qu'elle « *combattra toujours les textes, quelle qu'en soit la justification avancée, attentant aux libertés fondamentales garanties par la Constitution* ».

Enfin, l'Association française des victimes de la route (31, rue d'Enghien, 75010 Paris) estime que, dans « *le tragique fléau social que représentent les accidents de la route* », on n'accorde pas « *toute l'attention souhaitable au drame que vivent les familles de victimes* ».

TRANSPORTS

Au-dessus des États-Unis

DES PIÈCES SE DÉTACHENT D'UN DC-9 ET D'UN BOEING-707

Incidents en plein vol pour deux appareils de deux compagnies nord-américaines qui ont perdu, l'un, des éléments de sa carlingue, l'autre, des pièces de ses volets d'aile. Il s'agit d'un DC-9 de la compagnie Air Canada et d'un Boeing-707 d'American Airlines. Plus de peur que de mal pour les passagers, mais les constructeurs vont devoir de nouveau se poser des questions.

En effet, selon le communiqué publié par Air Canada, après qu'un de ses appareils eut perud une partie de son fuselage arrière alors qu'il venait de quitter l'aéroport international de Boston, le lundi 17 septembre, c'est une fissure due à la fatigue du métal qui aurait provoqué la déchirure. L'avion pouvait rebrousser chemin et se poser normalement sur les pistes. Une hôtesse était légèrement blessée. Après examen, des fissures identiques devaient être décelées sur un autre DC-9 de la compagnie, ce qui entraînait la révision de la quarantaine d'appareils de ce type que possède Air Canada.

Vingt-quatre heures plus tard un Boeing d'American Airlines qui survolait la banlieue de Chicago perdait quatre éléments des volets de l'une des ailes. Les pièces mesuraient jusqu'à 1,50 m. de longueur et la plus importante d'entre elles, tombée dans un jardin, pesait 130 kilos. Le Boeing ne transportait que du fret. Il venait de San-Francisco et s'est posé sans encombres sur l'aéroport international de Chicago.

Près de Tours

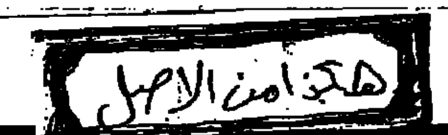
LE PREMIER PASSAGE A NIVEAU SOLAIRE

Le premier passage à niveau à énergie solaire a été mis en service à Savonnières, en Indre-et-Loire, sur la ligne Tours-Saumur.

Un capteur comportant un millier de cellules photo-électriques alimente le fonctionnement des barrières et la signalisation sonore et visuelle. L'énergie est emmagasinée dans des accumulateurs.

En cas de « sous-alimentation » solaire, le système bascule sur le réseau E.D.F. Inversement, une réserve de dix heures de fonctionnement permet de pallier les éventuelles conséquences d'une grève ou d'une panne sur le réseau électrique normal. Enfin, en cas d'accident, un système de sécurité actionne la fermeture des barrières par simple gravité. Fonctionnant depuis le mois de juillet, l'installation demeure expérimentale.

● RECTIFICATIF. — Dans nos éditions datées 19 septembre nous annoncions la création de deux mille emplois dans une entreprise de transports routiers, spécialisée dans l'acheminement des produits surgelés, qui envisageait d'installer une nouvelle société à Vannes dans le Morbihan. Ce chiffre de deux mille — trop optimiste — était le résultat d'une erreur de transmission. Il s'agit de deux cents emplois.



CIRCULATION

... le plafond des amendes pour excès de ... serait relevé

TRANSPORTS

Le Monde

économie

CONJONCTURE

La lutte contre l'inflation et la spéculation

(Suite de la première page.)

Dans la mesure où elle pousse jusqu'à la caricature le vice profond du « système » miné par l'inflation : le manque de confiance des petits épargnants et des sociétés dans l'avenir, les détourne des investissements productifs à long terme en faveur des placements jugés plus sûrs.

L'or présente ce double avantage d'être un actif très liquide (qu'on peut vendre aussi facilement qu'on l'a acheté) et promis à une revalorisation continue — avec des soubresauts brutaux dans un sens et dans l'autre — tant que l'inflation se développera dans le monde.

C'est cet état de fait que vient de déplorer M. René Monory. De l'autre côté de l'Atlantique, la fièvre de l'or porte en elle le germe de crises plus sérieuses, et peut-être dévastatrices, en ce sens que la spéculation sur le métal y emprunte exactement les mêmes procédés que la spéculation boursière en 1929 — l'année du krach. — avec l'énorme risque, pour les acheteurs, de se trouver dans l'impossibilité de payer à l'échéance, si la perte excède le montant de la couverture versée au départ (très faible encore, malgré son doublement qui vient d'être décidé).

D'où la possibilité de voir se déclencher, de proche en proche, des défauts de paiements en chaîne, et, en conséquence, une demande frénétique d'argent frais au moment où le crédit bancaire enchérit de semaine en semaine (bientôt peut-être de jour en jour).

Ce qui rend la situation instable sur le marché de l'or, c'est que les moyens traditionnels de le contrôler ont fait long feu. Les autorités monétaires peuvent se vanter du calme relatif qui règne sur les marchés des changes, le dollar n'accusant que de faibles fluctuations vis-à-vis du deutschemark et du franc suisse, les seuls écarts importants étant enregistrés sur la livre sterling, qui continue de chuter. Mais tout se passe ricain que celles du F.M.I., étaient vant plus d'exutoire pour l'instant dans le marché des changes, elle reportait toutes ses forces sur l'or.

Les adjudications mensuelles d'or, tant celles du Trésor américain que celles du F.M.I. étaient aussi destinées à peser sur les cours. La vente aux enchères à laquelle vient de procéder le Trésor américain a eu, au cours de la folle journée de mardi, le même effet que la précédente. Elle a stimulé la spéculation, quand on a appris que les 750 000 onces offertes ont été enlevées au prix moyen de 377.78 dollars l'once (76 dollars de hausse par rapport à il y a un mois). Les acheteurs ont été, pour la moitié, les trois grandes banques suisses et, pour l'autre, une banque canadienne (Bank of Nova Scotia).

Ne figurait pas sur la liste, seul élément propre à « faire réfléchir », les spéculateurs, la Dresdner Bank, présente dans toutes les précédentes adjudications. Des offres avaient été faites pour l'achat de 2,6 millions d'onces, ce qui prouve que l'appétit pour le métal précieux ne se dément pas. Sur le marché de l'argent métal, la hausse, stimulée par une demande aussi considérable, a suivi celle de l'or.

Il n'existe pas de grands assauts de la spéculation, ni d'inflation virulente, sans crédit bancaire disponible en abondance. C'est pourquoi la hausse du taux de l'escompte américain porté de 10.5 à 11 %, survenant un mois après le relèvement précédent (du 16 août) ne doit pas être accueillie à la légère, sous prétexte que *« le taux d'escompte ne joue plus le même rôle que du temps de l'orthodoxie financière »*. Toute la question est de savoir jusqu'à quand le Système de réserve fédéral continuera à fournir aux banques des liquidités, soit par des achats de titres sur le marché, soit par l'escompte, à des conditions moins chères que celles du marché.

Les dernières statistiques, à la date du 14 septembre, faisaient état, pour la première fois, d'un arrêt des rachats aux banques des titres d'Etat. Est-ce le signe qu'on s'approche du moment où le crédit sera véritablement resserré ? Il est encore impossible de se prononcer sur ce point capital.

PAUL FABRA.

Le patronat met en garde contre un durcissement de la concurrence étrangère

« La situation, dans l'industrie, apparaît globalement satisfaisante. Les chefs d'entreprise sont plus optimistes qu'il y a quelques mois sur l'évolution de leurs carnets de commandes, alors que leurs stocks sont au niveau le plus bas depuis 1976 », indique le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) dans sa dernière note de conjoncture.

Toutefois, ajoute-t-il, *« les perspectives apparaissent moins favorables. Au début de l'année, on pouvait espérer une croissance notable et régulière de la production et de la demande. Ces prévisions ont été modifiées par l'alourdissement des charges sociales prélevées sur les ménages et les entreprises, par les hausses des cours des matières premières et surtout du pétrole. Tout cela s'est répercuté sur la consommation qui s'est infléchie et sur la reprise de l'investissement qui était amorcée au début de l'hiver 1978 »*.

Le C.N.P.F. souligne : *« L'horizon ne s'éclaircira véritablement que lorsque les entreprises se seront adaptées aux nouvelles données de la situation pétrolière et aux nouvelles contraintes internationales. Le ralentissement de la demande mondiale attendu pour 1980 va accentuer l'âpreté de la concurrence entre les nations. Cela exige un renforcement de la compétitivité des entreprises — qui s'est dégradée pour certaines d'entre elles depuis le début de l'année — et un nouvel effort de restructuration. »*

« L'évolution récente de la conjoncture, indique encore le C.N.P.F., *a mis en lumière des éléments de fragilité ou d'inquiétude comme l'accélération de la hausse des prix, la détérioration de l'équilibre extérieur et la modération de la demande intérieure. Mais elle présente également des aspects positifs : la situation financière des entreprises s'est consolidée ; la dégradation du marché du travail s'est interrompue. »*

Faits et chiffres

Social

● *Le président du conseil d'administration* et le directeur général de la coopérative A.O.I.P. (Association des ouvriers en instruments de précision), menacée d'éclatement, qui ont été retenus pendant vingt-quatre heures (*le Monde* du 19 septembre) par des membres du personnel, ont recouvré leur liberté de mouvement mardi 18 septembre, à midi. Les salariés entendent intervenir auprès du conseil d'administration pour obtenir tous les éclaircissements sur la restructuration en cours.

● *L'aciérie du complexe sidérurgique Solmer*, à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), a été paralysée mardi soir, 18 septembre, par le déclenchement d'une grève du personnel du secteur « énergie ». Celui-ci réclame notamment la revalorisation des classifications, 300 F de rattrapage du pouvoir d'achat et la levée des sanctions. Depuis une semaine, en effet, de nombreux débrayages se sont produits dans plusieurs secteurs de l'usine pour protester contre le licenciement de deux militants C.G.T. et la mutation d'un délégué C.F.D.T.

● *Grève du personnel des ateliers de réparation navale* Bellard, à Dunkerque (Nord), qui a observé un arrêt de travail de vingt-quatre heures, lundi 17 septembre, à la suite d'un accident mortel dont a été victime un soudeur de l'entreprise, M. Derue, vingt-trois ans, marié, père de deux enfants. Samedi matin, à bord d'un navire, celui-ci a été écrasé par un « poste de soudure » qui a basculé d'un panneau de cale. Une autre grève a été décidée pour le jour de l'enterrement. — *(Corresp.)*

Transports

● *Tunnel sous la Manche : pas de négociations en cours entre Paris et Londres. — « Les gouvernements français et britannique n'ont repris aucun pourparler au sujet du tunnel sous la Manche. Les chemins de fer britanniques et français poursuivent, sous leur seule responsabilité, des études techniques et économiques sur un nouveau projet de tunnel ferroviaire à voie unique »*, indique M. Joël Le Theule, ministre des transports, en réponse à une question posée par M. Albert Denvers, député (P.S.) du Nord, publiée au *Journal officiel* du 15 septembre 1979.

Travailleurs indépendants

● *P.M.E. : « Oui à la négociation, mais pas à sens unique »*. La C.G.P.M.E. accepte l'offre de concertation adressée par M. Raymond Barre mais à deux conditions : *« Tenir compte de la fragilité économique et financière des P.M.E., qui ne peuvent pas supporter la moindre charge nouvelle » ; « tenir compte que les entreprises ont, elles aussi, des revendications »*.

L'infernal engrenage des marchés à terme américains

« Les Américains se moquent bien des savantes analyses économiques élaborées chez nous pour tenter d'expliquer la formidable hausse de l'or. Pour eux, le métal jaune n'est qu'une matière première comme les autres. Ils se conduisent avec lui comme les Français se sont conduits récemment avec le sucre. »

Même si elle peut paraître excessive — l'inflation, les taux d'intérêt, le pétrole constituent aussi, à n'en pas douter, des facteurs de hausse de l'or — cette réflexion du directeur d'une grande maison française de négoce de métal jaune illustre bien l'état d'esprit qui règne aujourd'hui dans les milieux spécialisés européens.

Jusqu'en 1974, les Américains ne pouvaient acheter de l'or. Depuis ils sont devenus les rois du marché. C'est à New-York et à Chicago, marchés créés cette année-là, que se « fait » la tendance internationale. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il s'agit des deux seuls marchés du monde occidental où les opérations s'effectuent à terme, c'est-à-dire à crédit, et sur une longue période. La spéculation y est reine car ouverte à tous. De l'industriel prospère au petit agriculteur du Middle-West en passant par les investisseurs arabes, suisses ou allemands (1), chacun peut s'offrir *« le grand frisson »* pour une somme tout à fait modique au regard des énormes profits (ou pertes) potentiels.

Certes, on peut aussi spéculer à Paris, à Zurich ou à Londres — certains ne s'en privent pas, — mais là il faut des moyens, car les transactions se paient rubis sur l'ongle.

A New-York ou à Chicago, devenus les deux plus gros marchés du monde, le système est beaucoup plus libéral. Pour 1 500 dollars à 4 000 dollars (2), selon qu'il s'agit d'un client dit de « *première catégorie* » (banquier, homme d'affaires, médecin connu, célébrité fortunée) ou du commun des mortels, on peut potentiellement acquérir ou vendre 100 onces d'or (1 once = 31,1 grammes), ce qui représente 38 000 dollars. Explicitons : un opérateur estime, par exemple, que l'or vaudra 450 dollars l'once à la fin du mois de septembre. Il s'est présenté le 18 septembre au guichet d'un « broker » spécialisé (intermédiaire) et a versé la « couverture » demandée. Dans la journée, son ordre a été exécuté. Il se retrouve alors à la tête de 100 onces de métal jaune au prix unitaire de 359,10 dollars (cours officiel du 18 septembre à New-York pour l'échéance de fin septembre). le 30 septembre, il faudra dénouer l'opération. Si l'once vaut alors 400 dollars (hypothèse plausible au rythme actuel de hausse), il se fera livrer matériellement les 100 onces qu'il a achetées à crédit paiera 359,10 dollars à son vendeur du 18 septembre et n'aura plus qu'à revendre tranquillement son or. Le tour sera joué. Avec 1 500 dollars réellement engagées, le spéculateur aura gagné 40 000 dollars moins 35 910 dollars, soit 4 090 dollars.

« Prendre le train en marche »

Bien sûr, il lui faudra régler l'intermédiaire (60 à 80 dollars par contrat acheté et revendu) et réintégrer son profit dans ses revenus imposables s'il est américain. Mais le gain demeure très appréciable. Si appréciable que chacun, aux Etats-Unis, et ailleurs, rêve de « prendre le train en marche ». En ce moment, quarante mille à soixante mille contrats de 100 onces sont quotidiennement conclus à New-York et autant à Chicago, ce qui représente 3 à 4 milliards de dollars (3). Sans parler du nombre quatre fois plus élevé des contrats qui, chaque jour, sont remis au lendemain, les cours n'ayant pas atteint le niveau parfois démentiel qui figure sur les ordres de la clientèle (4).

Ajoutons encore que les opérateurs ont la possibilité de prendre des positions sur toutes les échéances mensuelles jusqu'à septembre 1980 (le raisonnement est le même que dans l'exemple cité plus haut mais l'opération est évidemment plus hasardeuse). Et l'on comprendra à quel point le mécanisme est infernal.

Tout pourrait aller en effet pour le mieux dans le meilleur des mondes s'il n'y avait que des acheteurs. Mais, en face de chacun d'entre eux, se trouve forcément quelqu'un dont le raisonnement est inverse. Les vendeurs à crédit, ceux qui ne croient pas à la hausse continue du métal jaune, sont aussi nombreux que les acheteurs, faute de quoi le marché ne serait pas équilibré.

Jusqu'ici, ces derniers ont été les plus chanceux. Pour eux, « le marché international est structurellement acheteur ». Une partie de la demande annuelle, celle qui émane des industries nécessitant l'emploi de métal jaune (dentistes, bijouterie) est incompressible. Il est d'autre part peu probable que les pays du Moyen-Orient, ancestralement friands de ce métal, cessent soudainement leurs achats. Enfin, considéré comme la valeur la plus facilement et la plus universellement négociable en cas de crise grave ou de conflit, l'or bénéficie dans le monde troublé qui est le nôtre d'une considérable demande potentielle permanente (5).

Du côté de l'offre, en revanche, il n'y a aucune garantie. L'Afrique du Sud, premier exportateur mondial, n'a cessé, depuis dix ans, de voir diminuer sa production (730 tonnes en 1979 contre 1 000 tonnes en 1970). L'Union soviétique, qui détiendrait, autant qu'on puisse le savoir, les plus fabuleux gisements du globe, n'en cède sur les marchés libres qu'en cas d'absolue nécessité (environ 400 tonnes cette année).

Reste la production du monde non communiste (Etats-Unis, Canada, Europe, Amérique latine, Océanie produisent ensemble 230 tonnes) et les ventes mensuelles du F.M.I. et du Trésor américain. Mais ces dernières peuvent cesser du jour au lendemain, comme le bruit en avait couru tout récemment.

Pour l'heure, les opérateurs qui, le mois dernier ou même un peu plus tôt, avaient décidé de vendre du métal à crédit sont pris à contre-pied. Les cours montent toujours, et la date fatidique de règlement des opérations approche (le 30 septembre, pour l'échéance septembre). D'ici quelques jours, il leur faudra livrer le métal qu'ils ont imprudemment vendu. Mais ce métal, cédé *« à découvert »*, ils ne le possèdent évidemment pas. Pour se sortir de cette impasse, deux solutions leur sont offertes :

1) Se couvrir le mieux possible en se portant rapidement acheteur à crédit sur septembre et souhaiter que, d'ici à la fin du mois, l'écart de hausse sera suffisant pour compenser les pertes de la première opération ;

2) Acheter effectivement le métal manquant pour le livrer à la date prévue et subir la perte qui en résulte. Eu égard à l'énormité des sommes en jeu, inutile de dire que cette élégante manière de se sortir d'un mauvais pas est rarissime.

Dans les deux cas, l'opération se traduit par de nouvelles acquisitions et aboutit à une hausse concomitente des cours. *« La spéculation se nourrit d'elle-même »*, a-t-on coutume de dire. Ce n'est pas une simple image.

On imagine les conséquences que pourraient avoir un brutal retournement de tendance. Chacun se souvient du krach du marché français du sucre en 1974.

« Les marchés américains pourraient bien subir le même cataclysme », dit-on à Paris. Certes, la Commidity Future Trading Commission (C.F.T.C.), organisme officiel surveille les transactions de près et affirme tenir *« la situation en main »*. Pourtant, certains critiquent ouvertement la conception très large des règles d'accès aux marchés. Un « broker » américain installé à Paris n'hésite pas à prédire une catastrophe imminente si l'on n'augmente pas encore substantiellement les taux minima de couverture. *« N'importe qui peut conclure jusqu'à cinquante contrats sans que la C.F.T.C. intervienne »*, ajoute-t-il. Pour les grosses maisons, pas de pro- *intervienne »*, ajoute-t-il. Pour les grosses maisons, pas de problème. *« Si les clients disparaissent, l'addition sera réglée coûte que coûte. »* Mais les autres ? Les centaines de petites officines réparties sur le territoire des Etats-Unis n'ont certainement pas les reins assez solides pour faire face à une très forte baisse des cours. Alors ? Alors, elles pourraient disparaître elles aussi. La suite est connue : suspension des cotations, moratoire officiel, marché brisé, épargnants ruinés, etc.

Les Britanniques, dit-on, songent à ouvrir à leur tour un marché de l'or à terme. Il faut souhaiter que la réglementation en soit plus stricte, faute de quoi le baril de poudre pourrait bien exploser.

PATRICE CLAUDE.

(1) Selon la législation française, les citoyens résidents sur le territoire national, ne peuvent accéder à ces marchés.

(2) Depuis le 19 septembre, les autorités du marché ont doublé le taux-plancher de couverture, désormais fixé à 3 000 dollars par contrat. Ce taux reste cependant très modéré (8 % environ), comparé aux marges pratiquées obligatoirement sur les marchés à terme d'actions (40 à 50 %), et ne découragera certainement pas la spéculation.

(3) A titre de comparaison, la proproduction occidentale annuelle de métal jaune représente environ 13,5 milliards de dollars.

(4) Les cours cotés à New-York et Chicago ne peuvent plus varier de plus de 20 dollars par jour depuis le 19 septembre.

(5) La demande industrielle globale ne dépassera pas 1 400 tonnes en 1979.

M. MONORY : « Il faut espérer que cette folie s'arrêtera. »

« Il faut espérer que cette folie s'arrêtera », a déclaré M. Monory, mardi soir à Europe 1, à propos de la hausse des cours de l'or. *« Je préférerais voir l'investissement se produire dans des formes plus productives »*, a ajouté le ministre de l'économie, qui a estimé que la bonne santé actuelle de la Bourse de Paris reflétait *« la santé des entreprises françaises »*.

[On ne peut, en effet, que regretter, avec M. Monory, que l'épargne française se porte, pour l'heure, plus volontiers sur une matière improductive comme l'or. Peut-être aurait-on pu tenter d'inverser cette tendance, en taxant à hauteur de 4 % non plus les ventes, ce qui pousse plutôt à la thésaurisation, mais les achats... Quant aux entreprises françaises dont le ministre semble regretter qu'elles ne bénéficient pas de cette épargne, le moins que l'on puisse dire est qu'elles ne semblent guère désireuses de la solliciter. En effet, en dépit de la hausse continue des cours de Bourse, les appels publics à l'actionnariat privé (augmentations de capital) n'ont atteint environ que 890 millions de francs pour les huit premiers mois de l'année contre 1,7 milliard pour la même période de 1978. Pour l'année entière, les spécialistes estiment que le montant global des augmentations de capital (y compris celles souscrites par l'Etat) ne devrait guère dépasser 3 milliards de francs, contre 4 milliards en 1978.]

LOGEMENT

Le projet de budget prévoit une stagnation de la construction neuve

L'aide personnalisée s'accroît de 50 %

Au mieux, le rythme de la construction de logements, en France, devrait se maintenir en 1980 au niveau de ce qu'il a été en 1979 : globalement, on s'attendrait à 420 000 mises en chantier, contre 415 000. On restera encore loin des 438 000 mises en chantier de 1978, sans même remonter à 1973. L'État, pour sa part, aidera à la mise en chantier de 357 000 logements en 1980, contre 320 000 qui étaient prévus au budget de 1979, soit un accroissement de 11,6 % ; si l'on tient compte des 20 000 logements supplémentaires aidés décidés par le récent plan de soutien (*le Monde* du 30 août), cette progression du nombre de logements mis en chantier en 1980 se trouvera ramenée à 5 %.

Les prêts locatifs aidés (P.L.A.) permettront la construction de 77 000 logements (70 000 prêts H.L.M. et 7 000 prêts du Crédit foncier), soit 10 % de plus qu'en 1979. Cependant, si l'on considère les 10 000 P.L.A. du plan de soutien qui conduisent à 80 000 logements locatifs en 1979, il s'agit d'une légère diminution de 3,75 %.

En accession à la propriété, on observe globalement une augmentation de 3 % du nombre des logements aidés (de 154 060 en 1979 à 200 000 en 1980), mais cela recouvre une baisse de 14,7 % du nombre des prêts à l'accession à la propriété (145 000 logements PAP au lieu de 170 060) et une forte augmentation (+ 129 %) des prêts conventionnés ouvrant droit à l'A.P.L. (55 000 au lieu de 24 000). Rappelons que les prêts conventionnés, dont les taux d'intérêt sont plus élevés que ceux des PAP, s'adressent à des familles dont les revenus sont aussi plus élevés. Enfin, le budget de 1980 prévoit la distribution de 55 000 prêts conventionnés sans aide personnalisée au logement, contre 36 000 en 1979 (+ 52,8 %), et 25 000 prêts d'épargne-logement contre 20 000.

L'aide à la personne, de son côté, connaît un fort accroissement (+ 49,7 %), puisque la contribution de l'État à l'A.P.L. passe de 1 milliard à 1,8 milliard de francs, et au Fonds national d'aide au logement de 2,033 milliards à 2,74 milliards.

Il reste qu'en autorisations de programme consacrées à la construction neuve, le projet de budget stagne en francs courants : on est passé de 11 milliards 491 millions en 1979 à 11 milliards 519 millions en 1980 (soit + 0,24 %), ce qui correspond à une très forte réduction des travaux en raison de la hausse prévisible des coûts de la construction.

Un nouveau « plan de soutien » ?

Globalement, les autorisations de programme augmentent de 1,65 %, tandis que les crédits de paiement s'accroissent de 24,7 %, le montant des crédits de paiement affectés au budget des charges communes (primes d'épargne-logement, bonifications d'intérêt H.L.M. et Crédit foncier) restant égal à 5,8 milliards de francs.

L'amélioration du parc existant devrait toucher 125 580 logements contre 111 130 en 1979 (+ 13 %). Cela correspond à une baisse de 12,7 % du nombre de logements améliorés en locatif (63 880 contre 73 160) et à une augmentation (+ 62,5 %) des aides aux propriétaires occupants (61 700 contre 37 890).

En fin de compte, le projet de budget actuel ne reflète pas les intentions qu'on avait cru déceler dans les mesures de soutien de la fin du mois d'août. Il s'agit non d'un budget de relance de la construction mais, peut-être, d'une stabilisation du mouvement de baisse du rythme de la construction, qui était constant depuis 1973. L'augmentation du prix des terrains, des coûts de la construction (et en particulier des matériaux, depuis la libération de leurs prix), des taux d'intérêt, autant de facteurs qui jouent un rôle dissuasif pour les éventuels candidats à l'accession à la propriété.

Quant à l'amélioration du parc locatif ancien, elle bute encore sur les problèmes juridiques du conventionnement qui ne sont pas encore résolus, malgré les négociations en cours entre les pouvoirs publics et les organismes d'H.L.M. Selon M. d'Ornano, à fin juin, cinquante mille logements H.L.M. ont été « conventionnés » (ce qui ouvre à leurs locataires, après travaux et hausse de loyer, le droit à l'A.P.L.). Meilleure sera, sans doute, la situation des propriétaires occupants qui souhaitent améliorer leur logement, pourvu qu'ils sachent bien recenser l'ensemble des contributions publiques auxquelles ils peuvent prétendre.

Quant à la construction de logements locatifs sociaux, seuls accessibles aux familles de faibles ressources, elle n'évolue guère. A moins que, à la fin de l'année 1980, un nouveau « plan de soutien » ne permette de répondre à une demande qui, dans certaines régions, a repris vigoureusement. — J. D.

AFFAIRES

LAFARGE VEND SON ACTIVITÉ « EMBALLAGE » A UN GROUPE SUÉDOIS

Lafarge va céder au groupe papetier suédois Billerud-Uddeholm la majeure partie de la participation de 64 % qu'elle détenait dans la société Lafarge-Emballage (491 millions de francs de chiffre d'affaire, mille six cents employés). Le papetier américain Union Camp Corporation, autre actionnaire important de Lafarge-Emballage (34 %), a signé un accord identique avec Billerud-Uddeholm.

Lafarge-Emballage, créé en 1958 par le cadre de la politique de diversification du groupe, est le premier fabricant français de sacs en papier et le troisième producteur de carton ondulé. Depuis 1974, la croissance du marché du carton est stoppée et les tonnages vendus par la société ont même légèrement diminué (119 000 tonnes en 1978 contre 125 000 tonnes).

Lafarge a essayé de s'intégrer vers l'amont et de développer ses activités papetières. Sans succès. Aussi le groupe a-t-il finalement décidé de passer la main à Billerud-Uddeholm qui, avec un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs, est un des principaux papetiers mondiaux. Ses installations en France sont complémentaires de celles de Lafarge-Emballage.

Lafarge, qui conserve une douzaine de pour cent de son ancienne filiale, va recevoir 110 millions de francs du groupe suédois. Cet argent devrait servir à la rénovation des cimenteries du groupe et à l'implantation de nouvelles unités dans des pays en voie de développement.

C.I.I.-H.B. A INVESTI 1 MILLIARD DE FRANCS DANS SA NOUVELLE GAMME D'ORDINATEURS

« L'entrée du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson dans le capital de la Compagnie des machines Bull, notre principal actionnaire, sera la bienvenue », a déclaré, le 18 septembre, M. Jean-Pierre Brulé, P.-D.G. de C.I.I.-Honeywell-Bull.

La Compagnie a présenté, comme prévu, les deux premiers modèles de sa nouvelle gamme d'ordinateurs « P7G » (*le Monde* du 15 septembre). Ces machines, qui prendront la succession des ordinateurs de moyenne puissance « 64 », d'origine Honeywell-Bull et de la ligne Iris de l'ex-C.I.I., ont nécessité, au cours de ces dernières années, un investissement de plus de 1 milliard de francs. Ils seront, estime la Compagnie, *« les produits les plus profitables qu'elle ait jamais eus »*. *« Cette nouvelle gamme d'ordinateurs est à la disposition d'Honeywell »*, a ajouté M. Brulé. Mais, pour le moment, *« le partenaire américain n'a pris aucune décision »* quant à l'inscription de « P7G » à son catalogue.

Interrogé sur une éventuelle relance de la coopération européenne en informatique, M. Brulé a précisé que la Compagnie avait *« fait des propositions à ce sujet à la commission des Communautés européennes »*. *« Il faut trouver des points précis sur lesquels la coopération peut se faire. Il y a des domaines, composants, périphériques, réseaux, pour lesquels les constructeurs européens peuvent travailler ensemble. »*

La fin de la société du secret ?

(Suite de la première page.)

La connaissance des revenus salariaux est assez satisfaisante, à l'exception des hauts et des bas salaires, de celui des personnes de service, et paradoxalement des salaires de la fonction publique. L'information sur les revenus agricoles s'est amélioré, mais, comme il est bien connu, on ne sort guère de la nuit pour les autres revenus. Seul le CERC (2) sauve l'honneur.

Une question intéressante est posée par nos auteurs : ne pourrait-on disposer d'une centre d'expertise *rapide* sur les revenus, utilisable en cas de conflits par les partenaires sociaux et par les pouvoirs publics. Ce serait une sorte de « commission des sages » du type de celle que le gouvernement fit fonctionner en 1963 pour sortir de la grève des mineurs. M. Lenoir propose d'installer *« un organisme qui emprunterait au CERC la composition de son conseil et une partie de ses méthodes, mais dont l'équipe se tiendrait en permanence au courant des études sur les revenus effectuées (elles le sont dans une douzaine d'organismes publics »*.

Pudiquement, nos auteurs écrivent que *« la connaissance des patrimoines... en est à ses débuts »*. Depuis des années, c'était, en effet, le trou noir, mais il semble qu'une « étape significative » sera franchie sur ce registre, cette année, par l'INSEE et par le CERC. Autre insuffisance : celle de l'information pour les populations bénéficiaires des « transferts sociaux » qui représentent pourtant plus de 25 % du produit intérieur brut. *« Compte tenu de l'importence et de l'enjeu, c'est devant le Parlement que le point devrait être fait chaque année »*, lit-on dans le rapport.

Pourquoi ne pas être plus ambitieux encore en recherchant et en diffusant systématiquement malgré l'extrême difficulté les informations de type social et qualitatif, qui seront indispensables pour une société d'un autre type de croissance que celle des années de « vaches grasses » ? Les « données sociales » de l'INSEE sont un pas dans la bonne direction.

Des réflexions sur l'informatique au niveau local, sur la connaissance des finances publiques apportent également leur lot de suggestions, mais ce sont sans doute les deux dernières parties du rapport qui susciteront le plus de discussions.

MM. Lenoir et Prot s'en prennent carrément à l' « oligopole administratif » constitué par l'INSEE et la direction de la prévision alors qu'un pluralisme leur paraît indispensable dans le domaine de plus en plus complexe de la prévision. C'est là une condition du progrès scientifique comme du dialogue social. Les centrales syndicales, ainsi que le C.N.P.F. souhaitent la constitution d'équipes de recherches indépendantes de l'administration et capables de construire ou d'utiliser des modèles économiques (3). *« Ils ont des besoins différents ; ils doivent pouvoir utiliser des outils différents et indépendants pour l'étude comme pour la prévision. »* Dans les négociations ou conflits, la discussion pourrait ainsi porter sur des bases concrètes. C'est *« l'entrée de la politique dans l'âge adulte »*, notent nos auteurs. Norvège, Suède, Allemagne, États-Unis ont adopté le pluralisme prévisionnel... et ne s'en portent pas plus mal.

Il ne suffit pas de raffiner sur les moyens de secréter de l'information, encore faut-il l'exprimer de façon compréhensible et la faire circuler partout. Allons-nous vraiment vers la fin de la société du secret ? René Lenoir fait grand cas des lois « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978, *« accès du public aux documents administratifs »* du 17 juillet 1978. Certes, ce sont là des textes importants, qui libèrent de carcans réglementaires d'un autre âge une masse de données dont les particuliers ne pouvaient guère approcher jusque-là. Toutefois, l'auteur nous paraît là un peu trop optimiste. Il reste encore trop de rapports sous le boisseau.

L'accès à l'information publique est maintenant, en principe, comparable à celui qui existe aux États-Unis ou en Suède. Mais que de chemin encore à faire pour que la formation des citoyens leur permette de bénéficier de possibilités nouvelles qui leur sont offertes !

A ras de terre

C'est surtout dans la commune, à ras de terre, pour les exigences de la vie quotidienne que manquent les outils appropriés. Rares sont les municipalités qui ont créé — initiative excellente — un « central d'informations » à la mairie. M. René Lenoir insiste beaucoup sur cette nécessité de « l'information pour tous », et les souvenirs du temps où il était secrétaire d'État à l'action sociale ont dû l'aider à mesurer l'importance de l'enjeu. *« La sous-information,* écrit-il, *est... une des constituantes du cumul des inégalités. »*

L'irrésistible ascension des médias (presse, radio, télévision) ou de ces nouveaux moyens de communication que constituent la télématique et les banques de données pourraient créer le sentiment que nous sommes déjà maintenant dans cette société où le « droit au savoir » est parfaitement reconnu, où le secret est aboli. Dangereuse illusion !

Il faut bien se rendre compte que l'information passe par-dessus la tête d'une majorité de Français, parce qu'ils *« ne sont pas dans le coup »*. Ce n'est pas tellement une question de formation. Tout simplement les pouvoirs en place — publics, privés — ne leur demandent pas assez leur avis. Plus on regarde vivre notre pays, plus l'on sent qu'il y a vraiment deux « classes » : ceux qui savent et agissent et ceux qui ignorent et subissent.

Le développement naturel des technologies de pointe agrandira le fossé entre les décideurs et la masse des gens. Si nous n'y prenons pas garde nous nous acheminerons vers une société de style inca. Sans doute, le peuple pourra jouer avec des terminaux d'ordinateurs pour apprendre sur son écran de télévision s'il peut retenir des places pour tel voyage, pour tel concert ; il aura moins de peine que de feuilleter un annuaire pour trouver un numéro de téléphone. S'il a oublié la date de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, un geste simple suffira à la lui remettre en mémoire.

Tout cela est sympathique, mais nous vivons là au royaume des « gadgets ». L'information qu'on pourrait appeler « productive », celle qui sert à peser sur les décisions qui concernent le public, à nourrir le dialogue sur les choix de société, les décideurs seront-ils aujourd'hui plus qu'hier résolus à la fournir « à la demande » ?

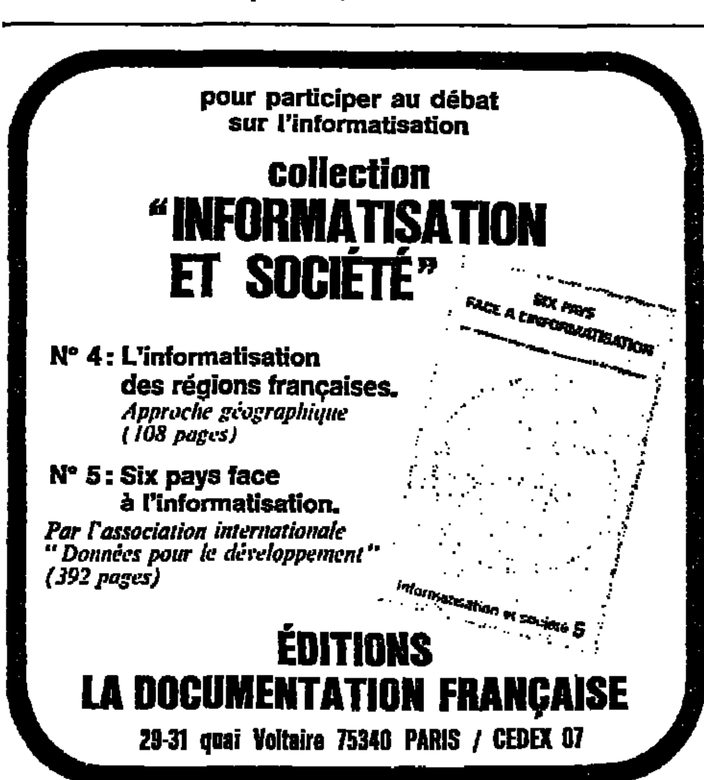
Il y a plus grave : les citoyens de la base sont conditionnés par le fait qu'ils ne comptent pas, hors des temps d'élection. Ils ne se mettent donc pas en quête de certains réseaux qui leur permettraient d'agir sur les pouvoirs, ils ne demandent pas l'information.

On ne pourra sortir de là que par une profonde mutation dans le style de direction de la société, c'est-à-dire en associant les citoyens à la préparation des décisions à tous les niveaux du pouvoir. Et cela, ce n'est plus l'affaire d'un peu plus ou d'un peu moins de banques de données.

PIERRE DROUIN.

(2) Centre d'études et de recherche sur les coûts et revenus.

(3) Le rapport Cottave (F.O.) au Conseil économique et social sur *« l'amélioration de l'information économique et sociale »* des Français qui proposait lui aussi de *« diversifier les études et la prévision »* a été adopté le 27 juin dernier, avec les voix du C.N.P.F., de la C.G.C., de la C.G.T., de la C.F.D.T., de F.O., de la C.F.T.C. et de l'UNAF. Dans une interview à *l'Économie* publiée le 10 septembre dernier, M. Malinvaud, « patron » de l'INSEE, déclare, de son côté, accepter volontiers la concurrence d'autres instituts de conjoncture.



FISCALITÉ

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1980

Le montant global de T.V.A. alloué aux collectivités locales sera majoré de 16,4 %

Le projet de loi de finances pour 1980 vient d'être rendu public dans sa forme définitive. Il comporte quelques compléments par rapport aux indications que nous avions données lors de l'analyse générale de projet de budget de l'État (*le Monde* du 7 septembre). Voici les principaux d'entre eux.

● *Augmentation de la part de la T.V.A. allouée aux collectivités lcales* (art. 20). — Le gouvernement propose au Parlement de fixer à 16,386 % du produit de la T.V.A. la part de cet impôt versée aux collectivités locales. Cela représenterait une somme globale, en 1980, de 37 milliards 966 millions de francs, en progression de 16,078 % sur l'exercice actuel. Cette augmentation serait supérieure à celle du produit total de la T.V.A., qui sera de 14,2 % seulement l'an prochain (selon le projet de budget) par rapport à la loi de finances de 1979 (et même 12,8 % si l'on compare aux rentrées de T.V.A. effectivement escomptées pour cette année).

● *Détaxation des carburants agricoles* (art. 22). — La quantité d'essence pouvant donner lieu au dégrèvement traditionnel est limitée à 40 000 mètres cubes. Il ne sera pas ouvert l'an prochain de contingent au titre du pétrole lampant.

Majoration de moitié du quota au F.M.I.

● *Relèvement de la quote-part française au F.M.I.* (article 48). — La quote-part française au Fonds monétaire international sera portée de 1 919 millions de D.T.S. (droits de tirage spéciaux) à 2 878,5 millions. Cette majoration de moitié, qui s'inscrit dans le cadre de la septième révision mondiale des quotes-parts nationales, décidée en septembre 1978 par le conseil des gouverneurs du F.M.I., laissera inchangée la part de la France dans le total des quotas au F.M.I., qui demeurera au quatrième rang (4,91 % du total), derrière les États-Unis (21,5 %), le Royaume-Uni (7,5 %) et l'Allemagne (5,5 %), précédant le Japon (4,25 %).

Elle sera payée, pour un quart, en D.T.S. et, pour les trois quarts, en monnaie nationale. La part payable en D.S.T. sera prélevée sur les avoirs de change de la France et compensée par un accroissement de même montant de la position de réserve de la France au F.M.I. Ce paiement sera donc sans incidence sur le montant total des réserves de change françaises. Il n'entraînera de charge nette ni pour les réserves publiques de change ni pour le Trésor, puisque les dépenses en francs correspondant au versement de la part souscrite en francs seront compensées par des recettes d'égal montant provenant de la souscription au F.M.I. de bons du Trésor sans intérêt.

● *Subventions aux chaînes de télévision* (article 57). — La majoration de 6,8 % du taux de la redevance sur les téléviseurs en 1980 permettra de porter à 4 501 millions le montant des droits droits RO D DROINIUNUNUN recueillis grâce à cette taxe. La répartition de la somme restant disponible après couverture des charges de recouvrement sera faite selon la grille suivante : 43,5 % pour FR 2, 24,7 % pour Radio-France, 17,2 % pour Antenne 2 et 14,6 % pour TF 1.

[La première et la deuxième chaîne de télévision recevront cette année une dotation dite « préciputaire » (c'est-à-dire distincte du produit de la répartition de la redevance déterminée par la qualité et l'audience des programmes), qui doit permettre, selon le ministère de la culture et de la communication, à la fois une relance de la création télévisée et un démarrage des coproductions avec le cinéma (les deux chaînes bénéficiant désormais, comme FR 3, de la carte de producteur). Une partie de cette sommes est destinée en outre au futur siège d'Antenne 2, précise-t-on rue de Valois.]

● *Provisions des entreprises de presse* (article 70). — L'article 39 *bis* du code général des impôts relatif au financement en franchise d'impôt des éléments d'actif des entreprises de presse devrait en principe cesser d'être applicable pour les exercices clos postérieurement au 31 décembre. Le gouvernement propose de le proroger pour deux ans en en limitant la portée. La proportion dans laquelle les entreprises de presse peuvent pratiquer les provisions ou déductions autorisées serait ramenée à 30 % ou 50 % du bénéfice imposable, selon qu'il s'agit de la généralité des publications ou de quotidiens. De même, la quote-part du prix de revient des éléments d'actif susceptible d'être financée au moyen des sommes prélevées en franchise d'impôt sur les bénéfices serait réduite de moitié. Pour ces éléments d'actif, les entreprises verraient ainsi accrues leurs marges d'amortissement ultérieur.

Par ailleurs, *« pour mettre fin à certains abus »*, le gouvernement propose d'exclure les éléments d'actif non amortissables (terrains, prises de participation) de la liste des immobilisations dont l'acquisition est susceptible de constituer un emploi valable des sommes déduites des bénéfices imposables directement ou sous forme de provisions.

[Le financement des investissements réalisés par les entreprises de presse a été, depuis la libération, assuré par les dispositions fiscales particulières codifiées dans l'article 39 bis du code général des impôts. La loi de finances soumise cette année au Parlement atténue sensiblement la portée de ce privilège fiscal en limitant d'une part la fraction du bénéfice qui peut être provisionnée et en exigeant d'autre part que, désormais, les investissements soient supérieurs à la provision.

Les abus qui ont été commis dans l'utilisation de ces dispositions ne doivent pas masquer le rôle important qu'elles ont joué pour assurer l'indépendance financière d'entreprises jeunes et souvent démunies de capitaux propres. Pour cette raison, la presse accueillera avec réticence les restrictions proposées par le budget. En tout état de cause, un système de prêts à taux réduits pour favoriser les investissements compléterait utilement les dispositions purement fiscales.]

PRESSE

● *Un nouveau « Jardin des modes ».* — Le *Jardin des modes* nouvelle formule — en grand format (27,5×39 cm) — rappelle par son style et son papier mat *Madame Express* à ses débuts dont Mme Alice Morgaine, directrice du mensuel, a longtemps assuré le destin.

De la haute couture aux fripes, tous les aspects des modes actuelles sont présentés, commentés, illustrés, avec adresses et prix, ainsi qu'une page entière de « courrier du troc ». Une place spéciale est réservée aux patrons de tricots, spécialité de la revue (le numéro : 10 F).

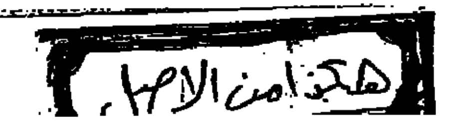
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,2245	4,2265	— 20	— 5	— 75	— 55	— 205	— 60
$ can. ...	3,6260	3,6285	— 15	+ 10	— 30	— 0	— 20	+ 40
Yen (100).	1,8895	1,8915	+ 65	+ 85	+ 125	+ 145	+ 420	+ 450
DM	2,3370	2,3390	+ 75	+ 95	+ 160	+ 175	+ 510	+ 550
Florin	2,1245	2,1275	+ 35	+ 45	+ 80	+ 70	+ 205	+ 235
F.B. (100).	14,5540	14,5910	— 275	— 175	— 465	— 315	— 760	— 375
F.S. (100).	2,5970	2,6005	+ 220	+ 235	+ 410	+ 430	+1190	+1240
L. (1 000).	5,1920	5,2030	— 125	— 85	— 295	— 245	— 965	— 856
£	9,0595	9,0680	— 270	— 195	— 505	— 415	—1105	— 960

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 1/8	6 1/2	6 1/2	7 1/8	6 7/8	7 1/4	7 5/16	7 11/16
$ E.-U. ..	34 1/8	34 1/2	11 1/2	11 7/8	11 1/2	11 7/8	12 7/8	13 1/4
Florin ...	9 1/4	9 7/8	9 1/2	9 7/8	9 9/16	10 3/16	9 3/4	10 1/4
F.B. (100) .	13	15	11	12 1/16	12 3/4	13 13/16	12 5/8	13 5/8
F.S.	1 5/8	2 1/8	1 3/4	2 1/8	1 7/8	2 1/4	2 5/8	3
L. (1 000).	12	16	13 1/4	14	13 5/8	14 5/8	14 7/8	15 3/4
£	13 7/8	14 1/8	14 3/8	15	14 1/2	15 1/8	14 3/8	15
Fr. franç..	11	11 1/4	12 3/8	12 5/8	12 3/4	13	13 1/8	13 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



ÉTRANGER

EN GRANDE-BRETAGNE

Le conflit de la métallurgie se transforme en épreuve de force

De notre correspondant

Londres. — Les conversations engagées entre le syndicat des métallurgistes et les employeurs ont échoué. Après six heures de discussions, les deux parties ont publié un communiqué constatant que leurs points de vue respectifs étaient pour le moment *« inconciliables »*. Ainsi, après sept semaines de grèves partielles, le conflit se transforme en une épreuve de force. Les arrêts de travail coûtent, d'après les employeurs, près de 400 millions de livres de manque à gagner et entraînent la fermeture de nombreuses entreprises dépendant des livraisons de la métallurgie.

Après l'échec des pourparlers, le syndicat aura à décider s'il doit envisager une grève totale ou bien continuer à rechercher un compromis avec les employeurs. La décision est difficile, compte tenu des « rébellions » sporadiques des ouvriers refusant d'obéir aux instructions du syndicat. Beaucoup, en effet, gagnent déjà plus que ce que réclame le syndicat pour les catégories les moins défavorisées. Mais, contrairement aux espoirs des patrons, l'ordre de grève partielle a été largement suivi, malgré la menace d'un lock-out généralisé. Déjà, Rolls-Royce a fermé ses portes à trente mille ouvriers, bien qu'un nombre voisin d'employés continuent le travail.

Bien qu'il se tienne théoriquement à l'écart, conformément à sa philosophie politique, le gouvernement encourage les patrons de la métallurgie à résister aux revendications syndicales, et particulièrement à celles concernant la réduction de la semaine de travail. En effet, sur le problème des salaires, un compromis apparaît possible entre les 70 livres par semaine offertes par les employeurs et les 80 livres demandées par le syndicat. En revanche, les patrons refusent fermement de réduire de quarante à trente-neuf heures la semaine de travail ; ils offrent seulement en compensation un ou deux jours supplémentaires de vacances dans l'année. Le syndicat, qui au début demandait une réduction progressive à trente-cinq heures, serait même prêt à renoncer à sa revendication des trente-neuf heures, mais seulement si le patronat envisageait d'accorder aux ouvriers entre une à deux semaines de vacances supplémentaires.

Le gouvernement livre, par personnes interposées, une bataille importante pour l'avenir de sa politique économique et sociale. Il entend illustrer les mérites du *« free bargaining »*, la libre négociation des salaires, sans l'intervention gouvernementale, en espérant que les parties prendront une meilleure conscience de leurs responsabilités. Toute entreprise qui envisagerait des concessions trop grandes risquerait de tomber en faillite.

Malgré quelques défections, le front patronal s'est montré très ferme, tout comme le front syndical. Le gouvernement estime que les syndicats se rendront compte que des revendications « immodérées » ne peuvent qu'entraîner un accroissement du chômage.

HENRI PIERRE.

LES PRIX DE DÉTAIL ONT AUGMENTÉ DE 0,8 % (EN AOUT)

Londres *(A.F.P.)*. — Le taux annuel d'inflation en Grande-Bretagne s'est élevé en août à son plus haut niveau depuis août 1977, en atteignant 15,8 % contre 15,6 % le mois précédent. Toutefois les prix de détail n'ont augmenté que de 0,8 % en août, après avoir bondi de 4,3 % en juillet.

Il n'en reste pas moins que de nouvelles hausses sensibles sont attendues dans les prochains mois. Aussi les majorations récentes des charges postales, du prix des repas dans les écoles, de l'électricité, des cigarettes et des œufs, ainsi qu'une augmentation des tarifs de transport à Londres ne sont pas encore reflétées dans l'indice officiel. Le taux annuel d'inflation pourrait s'élever à 17,5 % dans quelques mois, ce qui est néanmoins bien inférieur au « record » de 26,9 % enregistré en août 1975.

DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE EN AOUT

Londres *(A.F.P.)*. — La balance commerciale britannique a été déficitaire de 100 millions de livres en août, après avoir été à peu près équilibrée en juillet. Pour les huit premiers mois de 1979, le déficit s'est élevé à 2,8 milliards de livres.

Selon le ministère, les exportations sont demeurées en août stationnaires à leur niveau de juillet, soit 3,6 milliards de livres, tandis que les importations, dont le niveau était déjà *« très préoccupant »*, ont atteint 3,7 milliards de livres (contre 3,6 en juillet) à cause d'une aggravation du déficit pétrolier (123 millions contre 82 millions en juillet) consécutive au relèvement des prix appliqué par l'OPEP.

Pour les huit premiers mois de l'année, les exportations ont enregistré une progression de 7 % en valeur, avec une moyenne de 3,3 milliards par mois ; mais leur volume est demeuré inchangé. Les importations ont progressé de 16 % en valeur (3,6 milliards de livres par mois), mais de 12 % en volume.

L'excédent des opérations invisibles a pratiquement disparu au cours des récents mois, en raison de l'accroissement des contributions britanniques au budget de la C.E.E. et des rapatriements de bénéfices effectués par les compagnies pétrolières étrangères participant à l'exploitation des gisements de la mer du Nord. Ce surplus était évalué jusqu'en mars à 100 millions de livres.

MEXIQUE

● *L'Etat mexicain a lancé un emprunt* de 600 millions de dollars sur le marché financier international, annonce la Westdeutsche Landesbank de Düsseldorf qui préside le consortium bancaire d'émission. Cet imprunt est d'une durée de six ans et d'un taux de 0,5 point au-dessus du « Libor », le taux interbancaire appliqué aux emprunteurs de première catégorie. Selon la banque ouest-allemande, la réputation dont jouit le Mexique sur le marché financier international lui a permis d'obtenir des conditions particulièrement favorables pour cet emprunt. — *(A.F.P.)*

Aux Pays-Bas

Le déficit budgétaire représente 4 % du revenu national

De notre correspondant

Amsterdam. — Le gouvernement de M. Van Agt a présenté, mardi 18 septembre, le projet de duget néerlandais pour 1980. Le montant des dépenses est estimé à 111,6 milliards de florins, tandis que les recettes se situeraient à 100,5 milliards, soit un déficit de 11,1 milliards représentant 4 % du revenu brut néerlandais (1). Habituellement la limite du déficit est fixée à 3 %, mais le gouvernement pense pouvoir prendre le risque de la dépasser dans l'espoir que, d'ici une ou deux années, le déficit sera de nouveau réduit. Cette décision implique à la longue un danger pour le florin, qui pourrait être dévalué.

Selon les autorités de La Haye, l'accroissement des dépenses est dû aux augmentations de salaires dans le secteur public et aux investissements jugés nécessaires pour 1980. Le gouvernement veut maintenir le pouvoir d'achat des salariés gagnant moins de 32 000 florins brut par an, et dans ce but leurs impôts seront réduits.

Pour combattre le chômage, de nouveaux emplois — entre cinq mille et dix mille — devront être créés. Près de 500 millions de florins ont été prévus à ce sujet. En outre, pour l'amélioration du fonctionnement du marché du travail (formation préfessionnelle), le gouvernement envisage de dépenser 450 millions de florins, tandis que pour la restructuration de l'industrie, 530 milions de florins seront mis de côté. Le gouvernement a aussi fait savoir que les Pays-Bas doivent, coûte que coûte, faire des économies d'énergie : un montant de 530 millions de florins a été prévu pour les recherches dans le secteur des énergies de remplacement.

Les recettes seront, elles aussi, plus élevées en 1980 que cette année. Le prix du gaz — dont disposent les Pays-Bas grâce aux réserves de la mer du Nord — augmentera parallèlement à celui du pétrole et rapportera l'année prochaine environ 250 millions de florins en plus qu'en 1979. De leur côté, les impôts sur les hauts salaires s'accroîtront, ce qui rapportera 390 millions de florins supplémentaires. D'autres taxes seront majorées, notamment sur le tabac, l'alcool, l'essence et le gaz. Cependant, le gouvernement devra effectuer des emprunts sur le marché financier, mais il a déclaré ne pas vouloir emprunter à l'étranger, contrairement à ce qu'on pensait.

MARC BLAISSE.

(1) Le minstre de la défense, M. Scholte, a réussi à faire passer son budget, conformément à ce qui avait été convenu entre les membres de l'OTAN. Les dépenses, d'un montant de 10,8 milliards de florins, sont en augmentation de 3 % par rapport à 1979.

ETATS-UNIS

● *Les revenus personnels des Américains* ont augmenté de 0,4 % en août, soit la plus faible progression depuis janvier. Ce résultat, qui n'a pas compensé la hausse du coût de la vie (1 %), s'explique principalement par une baisse de 0,5 % des revenus dans le secteur manufacturier, la plus forte baisse depuis février 1975. En août, les revenus ont représenté un montant annuel de 1 940 milliards de dollars. — *(A.F.P., A.P.)*

● *Les usines américaines* ont fonctionné à 84,6 % de leur capacité de production en août (contre 85,9 % en juillet), soit le plus faible pourcentage depuis juin 1978 (84,3 %). Ces statistiques, qui reflètent essentiellement la baisse des activités dans le secteur automobile, sont à rapprocher de la baisse de la production industrielle de 1,1 % constatée en août et d'une augmentation de 1,9 % des stocks en juillet. — *(A.F.P.)*

POLOGNE

● *La Pologne a lancé deux emprunts* sur le marché financier international, l'un de 750 millions de deutschemarks, l'autre de 100 millions, annonce un communiqué de la Dresdner Bank publié à Francfort. Le premier crédit servira à financer un projet d'exploitation des gisements de vanadium et d'ilménite dans le nord-est de la Pologne. — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

Les exportations de beurre de la C. E. E. seront soumises à des licences

Bruxelles *(Communautés européennes)*. — L'exportation de beurre communautaire vers les pays tiers sera dorénavant subordonnée à l'octroi d'une licence par la Commission européenne. C'est ce qu'a annoncé, mardi 18 septembre, M. Gundelach, le vice-président de la Commission, chargé des affaires agricoles, aux ministres de l'agriculture des Neuf réunis à Bruxelles. Mesure parfaitement anodine ? C'est ce qu'affirme certainement en toute bonne foi M. Gundelach, c'est ce que croit M. Méhaignerie.

Il s'agit, comme cela se fait pour d'autres produits, telles les céréales, de licences dont la seule raison d'être est l'information statistique rapide de la Commission, et qui seront délivrées de manière totalement automatique, a expliqué M. Gundelach.

La Commission, a-t-il ajouté, n'a pas du tout l'intention de freiner les exportations de beurre vers les pays tiers. Pas plus vers l'U.R.S.S. que vers d'autres destinations. Elle estime que des exportations rendues possibles par l'octroi de subventions prises en charge par le Fonds européen agricole sont nécessaires, compte tenu du niveau élevé de production des Neuf.

Comment cependant ne pas replacer cette décision administrative dans le contexte politique actuel, où l'on voit le Royaume-Uni (presse et gouvernement), appuyé apparemment par une partie du Parlement européen, reprendre avec vigueur ses attaques contre le niveau trop élevé des dépenses de soutien agricole, et plus particulièrement contre celles entraînées par l'exportation de beurre vers l'U.R.S.S. et les pays de l'Est ? La réaction de M. Walker, le ministre anglais, qui a immédiatement présenté aux journalistes cette innovation annoncée par M. Gundelach comme un succès, est à cet égard révélatrice. Il faut que la Commission soit capable d'informer le Parlement européen lorsqu'il lui demande quel est le dernier état des exportations de beurre ; pour l'instant, il ne peut le faire qu'avec deux ou trois mois de retard, après avoir reçu les statistiques des douanes, commente M. Gundelach. Sans doute. Mais comment ne pas penser que cette information accrue et continue va conduire le Parlement à se déchaîner à la moindre annonce de vente de beurre à l'Est ?

Les réactions contestables — c'est un euphémisme au moins dans le second cas — de MM. Plumb et Caillavet, président britannique et vice-président français de la commission de l'agriculture du Parlement européen, se plaignant publiquement que leur Assemblée n'ait pas été consultée, lorsqu'ils ont eu vent de négociations concernant la vente de 75 000 tonnes de beurre à l'U.R.S.S., en dit long sur ce que risque d'être l'attitude du Parlement. La Commission résistera-t-elle à de telles pressions ? M. Gundelach peut-être, mais il n'y est pas seul.

Après l'offensive de même nature déclenchée contre ces exportations voici trois ans, on peut se demander si le maintien d'un courant substantiel et continu d'exportations de beurre vers l'Est n'a pas été rendu possible par le fait que les négociants ont réussi à l'entretenir, de manière certes tout à fait conforme à la réglementation communautaire, mais discrète, en s'abstenant par exemple de demander à Bruxelles la préfixation des restitutions, ce qui rendait public leur contrat. Ils se mettaient ainsi à l'abri des inquisitions des parlementaires, lesquels, pour le bonheur des négociations, ignorent le plus souvent tout — l'intervention de M. Caillavet l'illustre superbement — de la réglementation dont ils affirment vouloir assurer le contrôle.

Par ailleurs, les ministres de l'agriculture ont longuement délibéré, sans faire de progrès, du profil à donner à la future organisation commune du marché du mouton. Les Français veulent obtenir pour les producteurs la mise en place d'un mécanisme de soutien et de protection contre la concurrence des pays tiers presque aussi complet que celui dont est doté le marché de la viande bovine.

Les autres Etats membres refusent d'aller si loin. Mais pour l'instant, bien qu'il y ait urgence, car on s'attend à ce que la Cour de justice de Luxembourg déclare bientôt illégal le maintien de l'organisation de marché nationale française, il n'y a pas encore de compromis en vue.

Ph. L.

De notre correspondant

SOCIAL

Formation professionnelle

LA PROGRESSION DES DÉPENSES PUBLIQUES SERA MOINS IMPORTANTE EN 1980 QU'EN 1979

Alors qu'il entreprend une tournée régionale pour « vendre » aux chefs d'entreprise le troisième pacte national pour l'emploi, M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, chargé de la formation professionnelle, a présenté devant la presse, mardi 18 septembre, le bilan des actions du gouvernement et des entreprises pour 1978-1979 et le budget de la formation professionnelle pour 1980.

● *L'insertion des jeunes* dans la vie active a été favorisée par le second pacte pour l'emploi bien qu'il n'ait pas obtenu globalement les résultats du précédent. Le secrétaire d'Etat est plus optimiste pour le troisième pacte qui a été accueilli « assez favorablement » par les chefs d'entreprise rencontrés lors de ses voyages à Lille et Poitiers. Mais les pactes ayant des effets de nature essentiellement conjoncturelles sur l'emploi des jeunes, M. Legendre a rappelé que le gouvernement avait déposé un projet de loi pour la session d'automne sur la formation en alternance des jeunes de plus de seize ans. Ce système sera appliqué « progressivement » jusqu'en 1981, date à laquelle il devrait se substituer au troisième pacte.

● *Pour l'apprentissage* il a été noté qu'à la prime versée aux maîtres d'apprentissage a été substituée une exonération des charges sociales versées par le chef d'entreprise et l'apprenti mais que cette opération financière est sensiblement blanche pour le budget de l'Etat.

● *L'effort des entreprises* en faveur de la formation professionnelle a représenté, en 1978, 1,83 % de la masse salariale contre 1,76 % en 1977, alors que la taxe obligatoire est de 1,1 %. Mais il convient de soustraire de ces 1,83 % la part versée au Trésor pour le compte de la formation des jeunes demandeurs d'emploi, soit 0,2 %. On constate alors que depuis 1974 l'effort des entreprises est resté stable, entre 1,60 % et 1,63 %. « *Ces chiffres sont réconfortants* », a souligné M. Legendre, « *parce que les entreprises, bien qu'elles se plaignent du poids des charges sociales, n'ont pas sacrifié la formation. Elles ont compris le parti qu'elles pouvaient en tirer pour s'adapter aux mutations technologiques.* » Ces observations globales se différencient, en fait, selon la taille : de 0,85 % de leur masse salariale pour celles de dix à dix-neuf salariés à 2,90 % pour les plus de deux mille, déduction des 0,2 % non comprise. En 1978, un million sept cent trente-cinq mille salariés (soit 17,6 %) ont bénéficié de 98 millions d'heures de stage. Parmi eux 61 % sont ouvriers et employés, mais la part des manœuvres et O.S. diminue (18 % il y a six ans, 15 % en 1978).

● *Le projet de budget* de la formation professionnelle fait état d'un montant de dépenses de 7 578 millions, soit une progression de 12,5 % par rapport au budget initial de 1979. Cette progression est nettement inférieure à celle des années précédentes (+ 36 % en 1979), ainsi qu'à celle du budget global de l'Etat pour 1980 (+ 14,3 %).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE BABCOCK FIVES

FIVES-CAIL BABCOCK PREND LE CONTROLE DE CREPELLE ET Cie ET DES ETABLISSEMENTS CARTIER S.A.

A la suite de négociations engagées avec un groupe d'actionnaires de Crepelle et Cie, Fives-Cail Babcock vient de prendre le contrôle de cette société, dont l'origine remonte à 1837 et qui est implantée dans le Nord.

Les activités de Crepelle et Cie s'exercent dans deux domaines principaux : d'une part le moteur Diesel de 500 à 7 000 ch., dont les applications concernent les moteurs de propulsion et les groupes électrogènes terrestres et marins, d'autre part les compresseurs et les pompes à vide pour toutes applications industrielles.

Son chiffre d'affaires a atteint 112 millions de francs en 1978 ; elle emploie cinq cents personnes environ dans ses usines de Lille et Seclin.

∴

Par ailleurs, Fives-Cail Babcock, qui avait en 1978 pris une participation majoritaire dans Pierre Guérin S.A., étend ses activités de fournisseur d'équipements agro-alimentaires en prenant le contrôle de Cartier S.A., société implantée à Surgères (Charente-Maritime), spécialisée dans la fabrication de matériels de laiterie, de fromagerie et de vinification (cuves en acier inoxydable, tanks de stockage, équipements de manutention automatique et de moulage pour les fromageries).

Son chiffre d'affaires est de l'ordre de 25 millions ; elle emploie quatre-vingts personnes.

∴

Par ces deux acquisitions, le groupe Fives-Cail Babcock se place maintenant comme le premier constructeur français de compresseurs et le plus important fabricant français de matériels de laiterie et de produits dérivés du lait.

BURROUGHS CORP.

Burroughs présente de nouveaux matériels sur son stand au SICOB :

— Une nouvelle gamme de terminaux modulaires fabriqués en France B.M.T. ;

— Des nouveaux systèmes de traitement de documents magnétiques et optiques « S 3000 » ;

— Un nouveau modèle dans la gamme des calculatrices fabriquées en France « EA 2300 ».

UNE NOUVELLE SICAV : INTER VALEURS INDUSTRIE

Créée à l'initiative du groupe CRI (retraite, prévoyance, gestion de patrimoine, informatique, formation loisirs), cette nouvelle SICAV figure parmi les titres dont l'achat procure les avantages fiscaux prévus par la loi Monory du 13 juillet 1978. Le portefeuille sera, en majeure partie, constitué d'une sélection largement diversifiée de valeurs industrielles françaises.

Les premiers actionnaires d'Inter Valeurs Industrie sont : Caisse de retraite interentreprises, Compagnie financière de Suez, Caisse de retraite interprofessionnelle, SOGEVALMOB, du groupe Société générale, Société financière et foncière, du groupe de la Régie nationale des usines Renault, Société industrielle de banque, du groupe Vallourec, Crédit chimique, du groupe PUK et Total.

Le conseil d'administration est présidé par M. Guy Maurice, directeur général du groupe CRI.

Inter Valeurs Industrie sera très prochainement ouverte au public.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
18 SEPTEMBRE

L'or : de record en record
Repli des actions

L'envolée de l'or s'étant poursuivie et même nettement accélérée sur les marchés internationaux (voir d'autre part), le métal jaune vendu à Paris s'est hissé mardi à un nouveau record historique. Le lingot, qui valait 50 000 F lundi a coté 51 420 F (+ 2,8 % contre une hausse de 5,5 % à Londres). Plus modéré qu'ailleurs, le mouvement de hausse de l'or français s'est également reflété sur le napoléon, qui s'est adjugé 11,50 F à 445 F au premier cours, puis 443 F ensuite. Selon les professionnels parisiens, le rythme des échanges visible est resté à peu près identique à celui des jours précédents (environ 12 millions de francs de transactions).

Cette nouvelle ruée sur l'or, est-elle à l'origine du repli enregistré ce 18 septembre par l'indicateur des actions (— 0,7 % environ en fin de séance) ? C'est possible. Mais, même si les conversations autour de la corbeille portaient essentiellement sur ce phénomène international, d'autres motifs étaient évoqués pour expliquer la baisse des actions (ventes bénéficiaires après la hausse de ces dernières semaines, volonté de ne pas attendre la liquidation qui aura lieu jeudi, pour dénouer des opérations généralement gagnantes et donc susceptibles d'être taxées au titre des plus-values, etc.).

En tout cas, sur deux cent dix valeurs cotées à terme, une centaine ont reculé, tandis que soixante-dix parvenaient encore à monter (le reste est inchangé).

Les dégâts les plus sévères ont été subis par des titres qui avaient beaucoup progressé : Poclain (— 5,6 %). Radiotechnique (— 4,3 %), Saulnes (— 3,4 %), B.S.N.-G.D. (— 3 %), S.G.P.M. (— 2,8 %), etc.

Quant aux hausses non négligeables encore enregistrées, celles de Nobel Bozel (+ 10 %), Alsacienne de supermarchés (+ 9,4 %), Avignonnaise (+ 6,7 %) et Paris-France (+ 6 %) ont retenu, entre autres, l'attention des opérateurs.

LONDRES

Repli

La rupture des négociations entre les métallos et leurs employeurs provoque une forte baisse des industrielles. Les fonds d'Etat cèdent également du terrain, seules les mines d'or gardant une allure soutenue.

Or (ouverture) (dollars) 361 75 contre 375 75

VALEURS	CLOTURE 18.9	COURS 19.9
Beecham	148 ...	143 ...
British Petroleum (1)	11 90	11 51/64
Courtaulds	88 ..	88 ..
De Beers	8 26	8 38
Imperial Chemical	353 ...	348 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	298 ...	307 ...
Shell	342 ...	348 ...
Vickers	160 ...	159 ...
War Loan 3 1/2 %	33 ...	33 ...
*West Driefontein	51 3/4	52 ...
*Western Holdings	38 5/8	38 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.I.C. — Après amortissements et provisions, mais avant impôts, le résultat semestriel net de l'établissement est de l'ordre de 52,3 millions de francs. Le premier semestre de 1978 avait été « particulièrement médiocre », indique la direction du C.I.C.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGES. — Cette filiale de la C.F.P. a réalisé, pour le premier semestre de 1979, un bénéfice net de 77,11 millions de francs contre 9,5 millions un an plus tôt (et 56,9 millions pour l'exercice en entier). Le chiffre d'affaires hors taxes (transactions compensées exclues) est passé de 9,17 milliards de francs à 10,73 milliards seulement.

SAUNIER-DUVAL. — Le résultat net du premier semestre 1979 s'est élevé à 3,9 millions de francs contre 3,6 millions au 30 juin 1978.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 1/8 %

NEW-YORK

Forte baisse

Une forte baisse s'est produite mardi à Wall Street, où l'indice Dow Jones des industrielles a cédé 7,16 points avant de s'inscrire à 874,15. Le volume des échanges est resté relativement abondant avec 38,86 millions d'actions traitées contre 37,82 millions la veille.

Sur 1 906 valeurs cotées au Big Board, 1 147 ont reculé, 358 ont monté et 401 sont restées inchangées.

La forte hausse des cours de l'or, l'intention réelle ou supposée du Nigéria d'augmenter le prix de son pétrole brut, la nouvelle hausse du taux de l'escompte américain, porté au niveau sans précédent de 11 %... tels sont les éléments négatifs retenus le 18 septembre par les opérateurs boursiers...

Indices : transports, 283,68 (— 2,19) ; services publics, 106,26 (— 0,91).

VALEURS	COURS 17.9	COURS 18/9
Alcoa	56 3/4	56 6/8
A.T.T.	56 1/8	55 5/8
Boeing	48 5/8	47 3/8
Chase Manhattan Bank	40 1/2	48 1/8
Du Pont de Nemours	43 7/8	43 1/2
Eastman Kodak	56 ...	54 5/8
Exxon	57 1/4	57 ...
Ford	44 ...	43 1/2
General Electric	51 5/8	50 5/8
General Foods	34 3/8	34 3/4
General Motors	62 ...	61 5/8
Goodyear	15 3/8	15 1/4
I.B.M.	68 5/8	68 ...
I.T.T.	28 5/8	28 1/8
Kennecott	28 7/8	28 3/4
Mobil Oil	49 ...	49 3/4
Pfizer	34 ...	33 1/2
Schlumberger	85 ...	84 3/4
Texaco	29 ...	28 5/8
U.A.I. Inc.	26 3/8	25 5/8
Union Carbide	43 1/4	42 7/8
U.S. Steel	22 5/8	23 ..
Westinghouse	21 ..	20 7/8
Xerox	65 1/8	65 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	17 sept.	18 sept.
Valeurs françaises	124,6	124,7
Valeurs étrangères	129,6	129,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,6	106,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 9	19 9
1 dollar (en yens)	223 60	223 75

BOURSE DE PARIS - 18 SEPTEMBRE - COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1300 ..	4,5 % 1973.	1387	1428	1426 ..	1429 ..
4130 .	C.N.E. 3 %.	4270	4272 ..	4272	4273 ..
380 ..	Afrique Occ..	341 ..	341 ..	341 50	344 ..
468 .	Air Liquide..	509 ..	497 ..	499 .	506
92 ..	Als. Part. Ind	105	103 ..	103 .	102 50
445 ..	Als. Superm.	425 ..	465 ..	465 .	466
61 ..	Alsthom-Atl.	64 ..	63 ..	63	64 20
182 ..	Applic. gaz..	175 ..	180	179 30	183 50
918 ..	Elf-Aquitaine	1878 ..	1870 ..	1875 ..	1870 ..
173 ..	— (certific.)	205 ..	203 ..	203 ..	199 ..
350 ..	E.J. Lefebvre.	366 50	364 ..	364 ..	364 ..
988 ..	Essilor	830	929 ..	929	921 ..
245 .	Esso S.A.F..	272 50	274	282 50	278 ..
355 .	Euratrance..	375 ..	388 ..	369 20	387 50
1090 .	Europe no 1.	1185	1155 ..	1158 ..	1150 ..
460 .	Facom	480	482 ..	432 ..	475 ..
92 .	Nouvel. Gal..	100 60	101 80	105 ..	103 ..
182 .	Olida-Caby..	188 50	186	186	185 ..
123 .	Opfi-Paribas.	124 50	124 50	124 50	124 60
162 ..	Paris-France	205 .	211	221	221 ..
118 ..	Pechelbronn.	119 .	118 .	118	117 ..
90 ..	P.U.K.	95 60	96 .	96 10	96 ..
127 ..	— (obl.).	131 .	131 ..	131	139 .
60 ..	Penarroya...	56 10	56 ..	56 20	55 30
370 ..	Tél. Ericsson	361 50	369 ..	369	369 ..
218 ..	Thomson-Br..	252 .	252 ..	251 ..	252 .
255 .	— (obl.).	293 .	294 ..	293	288 20
428 .	U.I.S.	435	436 .	436	430 ..
240 .	U.C.B.	247 35	248 .	248 ..	246 ..
225 ..	Un. F. Bques.	218 ..	218 ..	218 .	218 ..
177 ..	U.T.A.	167	167	167	170 .
14 ..	Usinor	15 50	15 50	15 60	15 80
119 ..	— (obl.).	119 ..	118 90	118 90	117 20
114 ..	Vallourec...	120 ..	122	121 80	122 90
705 .	V. Clicquot-P.	782 ..	780 ..	780	792 ..
438 ..	Viniprix	432 ..	432 ..	431 ..	428 ..
780 ..	Elf-Gabon...	800 ..	799 .	799 ..	799 .
168 .	Amax	179 50	180 50	180 ..	181 20
153 ..	Americ. Expr.	144 .	148 80	146 80	144 10
245 ..	Amer. Tel....	244 90	243 ..	242 50	244 80
72 ..	Ang. Am. C..	33 80	35 .	34 95	34 50
816 ..	Amgold	199 90	209 50	208 50	205 80
410 ..	B. Ottomane.	416	419 ..	418 50	419 ..
320 ..	BASF (Akt.)..	326	328	328	329 90
310 .	Bayer	311 50	314 50	314 50	312 .
71	Buffelsfont..	80 30	82 50	82 30	82
12 60	Charter	13 55	13 50	13 20	13 25
177 ..	Chase Manh.	171 20	169 50	169 50	168 50
143 .	Cie Petr. Im.	155 90	158 50	158 30	158 ..
32 ..	De Beers (S.)	33 80	34 60	34 70	34 65
640 .	Deuts. Bank.	857	663	603 .	604
498 ..	Dome Mines.	185 80	190 80	191 80	191 50
185 .	Du Pont Nem.	184	183 ..	183 ..	181 .
240 ..	East Kodak..	238 10	236	236 ..	236 20
45 ..	East Rand...	44 90	46 90	47 20	47 ..
130 .	Ericsson	118 80	116 60	116 60	117 60
235 ..	Exxon Corp..	242 10	241 ..	241	240 .
279 .	Ford Motor..	183 50	185 .	184 50	183 .
128 ..	Free State..	137 60	144 .	146 60	141 10
190 ..	Gen. Electric	217 90	215 ..	259	214 50
255 .	Gen. Motors.	258 20	259	259 ..	258 60
21 ..	Goldfields...	22 50	22 95	22 95	22 50
38 ..	Harmony....	39 80	42 75	43 50	43
5 30	Hitachi	5 05	5 05	5 05	5 06
310 .	Hoechst Akt.	309 40	310	310 10	311 80
32 ..	Imp. Chem..	33 25	33 40	33 40	33
89 ..	Inco Limited.	89	86 80	86 80	87 10
300 ..	I.B.M.	287 50	287 30	287 50	287 40
129 .	I.T.T.	121	120 70	120 10	120 50
300 ..	Merck	284 50	281 50	281 50	281 50
245 .	Minnesota M.	226 80	227 50	225 ..	227 50
177 .	Mobil Corp..	214 90	209 .	213 ..	205 .
9120..	Nestlé	9260	9980 ..	9270	9980
420 ..	Norsk Hydro.	456 .	468 ..	469 50	464 80
710 ..	Petrofina...	725	721 ..	720	723 ..
320 ..	Philip Morris	157 80	157 .	156 60	157
50 ..	Philips	49 60	49 20	49 30	49 10
84 ..	Pres. Brand.	93 90	98	99 80	98 ..
256 ..	Quilmes....	260 ..	260 10	260 10	260 .
230 ..	Randfontein.	227 ..	239 ..	238 ..	235
316 ..	Royal Dutch	313 70	313	313	307 20
27 .	Rio Tinto Zinc	27 30	27 ..	27 10	27
78 .	St Helena Co	92	94 60	95 ..	94 60
360	Schlumberger	367 50	363 50	362 ..	363 80
32 ..	Shell Fr. (S).	33 15	33 15	33 15	33 ..
610 ..	Siemens A G.	639 .	636	637	631
37 ..	Sony	36	35 95	36 05	36
270 ..	Unilever....	271 90	270 50	276 50	269 90
33 .	Union Corp..	34 80	35 ..	35 50	35 ..
104 ..	U. Min. 1/10.	104 .	104 .	103 50	102 10
177 .	Unit. Techn..	179 80	178 80	178 80	179 20
210 ..	West Driet...	216 .	221	221 50	221 ..
73 ..	West Deep..	77 60	80 90	81 85	81 60
161 .	West Hold...	165	168 80	169 .	168
85 .	Xerox Corp..	276 20	273 50	278 50	278 50
20 80	Zambia Corp.	0 82	0 83	0 83	0 82

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18 9	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 230	4 229	4 120	4 330
Allemagne (100 DM)	233 660	233 080	225 ...	239
Belgique (100 F)	14 562	14 564	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 690	212 630	206 ..	217
Danemark (100 krd)	81 070	81 530	78 ...	83
Norvège (100 k)	84 500	84 580	81 600	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 021	9 097	8 800	9 300
Italie (1 000 lires)	5 197	5 197	4 850	5 200
Suisse (100 fr.)	259 560	259 530	252	265
Suède (100 krs)	100 300	100 300	97 .	102 500
Autriche (100 sch.)	32 480	32 450	31 400	33 .
Espagne (100 pes.)	6 405	6 402	6 200	6 600
Portugal (100 esc.)	8 515	8 540	7 600	8 800
Canada ($ can. 1)	3 637	3 632	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 894	1 892	1 810	1 910

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18 9
Or fin (kilo en barre)	49700 ..	51300 ..
Or fin (en lingot)	50000	51420 ..
Pièce française (20 fr.)	433 50	443 ..
Pièce française (10 fr.)	330 .	335 ..
Pièce suisse (20 fr.)	403 90	409 ..
Union latine (20 fr.)	375	380 50
Souverain	489 50	488 ..
Pièce de 20 dollars	2000 40	2086 ..
Pièce de 10 dollars	1092	1135 ..
Pièce de 5 dollars	660	660 ..
Pièce de 50 pesos	1959 50	2028 ..
Pièce de 10 florins	400 50	410 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

UNE INNOVATION DE JEAN-PAUL II

Tous les cardinaux sont convoqués à Rome pour le début du mois de novembre

De notre correspondant

Cité du Vatican. — *Inaugurant une nouvelle formule, Jean-Paul II a décidé de convoquer à Rome l'ensemble des cardinaux avant la fin de cette année. Le 4 novembre — fête de saint Charles, dont le pape porte le prénom — est l'une des dates possibles de cette réunion inhabituelle dont l'ordre du jour n'a pas encore été divulgué. En principe, cent trente prélats devraient y prendre part, parmi lesquels : soixante-huit Européens, trente-sept Américains, douze Africains, dix Asiatiques et trois Océaniens.*

D'ordinaire, les consistoires ne sont organisés qu'après la mort du pape, en vue de l'élection de son successeur, ou alors de manière assez formelle, lors d'une canonisation ou de la nomination de nouveaux cardinaux. Mais ces assemblées jouaient jadis un rôle important dans le gouvernement de l'Eglise. Jean-Paul II renoue donc avec la tradition, même si la prochaine réunion ne porte pas le nom de consistoire.

Pendant tout un temps, le Sacré-Collège constituait le conseil effectif du pape. Au fil des années, il a perdu de son importance.

Jean-Paul II veut peut-être rendre compte aux cardinaux de son prochain voyage aux Nations unies et, d'une manière plus générale, de l'ensemble de ses activités après un an de pontificat. On peut supposer aussi qu'il sollicitera les avis du Sacré-Collège pour quelques questions délicates (comme la révision du droit canon ou l'affaire Lefebvre) ou pour une initiative déterminée (toutes les hypothèses sont permises). Mais il semble que le pape ait un projet plus ambitieux : celui d'associer de plus près le collège des cardinaux au gouvernement de l'Eglise par une sorte de session annuelle qui durerait deux ou trois jours. Jean-Paul II pourrait ainsi « prendre le pouls » des communautés chrétiennes et, du fait même, « remettre dans le circuit » un certain nombre de cardinaux qui, n'étant pas préfets de congrégation ni d'organismes équivalents, sont un peu en marge.

Une revalorisation du Sacré Collège s'inscrit dans le principe de collégialité auquel Jean-Paul II a manifesté plus d'une fois son attachement. Pénaliserait-elle le synode mondial des évêques qui a déjà bien du mal à s'affirmer ? On ne le pense généralement pas à Rome : la plupart des cardinaux sont des archevêques résidentiels et font d'ailleurs partie du synode. Cette nouvelle initiative illustre en tout cas le dynamisme et la liberté d'action de Jean-Paul II, qui semble compenser un pouvoir personnel accru par une plus grande collégialité à tous les niveaux. — R. S.

Les occupants d'immeubles chauffés au fuel vont voir leurs charges augmenter fortement dès l'automne

Le vice-président de la Fédération nationale des agents immobiliers (F.N.A.I.M.), M. Louis Reich, a annoncé, mardi 18 septembre, à Nancy, une augmentation *« d'au moins 20 % »* des charges locatives pour quelque trois millions de logements chauffés au fuel, et ce, dès cet automne.

Cette hausse traduira à la fois la majoration du prix du fuel domestique (il a augmenté de 34 % environ depuis janvier dernier et on craint de nouvelles hausses) et aussi le raccourcissement des délais de paiement du combustible. Certains pays producteurs de pétrole (Koweït, Irak, Iran) ont en effet réduit à trente jours fin de mois le délai de règlement du « brut » par les compagnies pétrolières ; celles-ci ont répercuté ces exigences sur les négociants en fuel, qui, à leur tour, demandent à leurs clients (particuliers, gestionnaires d'immeubles privés ou publics, en copropriété ou en location) de les régler *« à réception de facture »*. Réunis en congrès, à Nancy, les adhérents de la F.N.A.I.M., qui sont des gestionnaires d'immeubles privés, constatent que *« seuls seront chauffés cet hiver ceux qui pourront payer tout de suite »*. *« Nous allons vers un rationnement par l'argent »*, a affirmé M. Alain Reich.

Les congressistes ont dénoncé le taux élevé de T.V.A. (17,6 %) qui frappe un produit de première nécessité comme le fuel. *« Depuis huit ans, les prix du combustible ont quadruplé. Les recettes de l'Etat sur le chauffage des immeubles ont augmenté dans les mêmes proportions et représentent actuellement plus de 3 milliards de francs »*, a ajouté M. Reich.

Cette situation nouvelle ferait remettre en cause le système assez largement pratiqué des acomptes mensuels ou trimestriels de chauffage versés toute l'année par les occupants de l'appartement, ce qui permet d'éviter les à-coups dans les paiements.

La commission Delmon sur les charges locatives avait préconisé la systématisation de cette méthode de gestion, d'autant plus souhaitable que le poids des charges s'accroît beaucoup plus vite que celui des loyers : or, le chauffage représente 50 à 60 % des charges.

Le cri d'alarme de la F.N.A.I.M. touche ceux — et ils sont nombreux — qui sont chauffés au fuel. Mais la diversité des statuts engendre des réalités très variables :

● *Les propriétaires de maisons individuelles* voient leur situation inchangée, habitués qu'ils sont, dans la plupart des cas, à régler immédiatement le livreur dès le remplissage de leur citerne. Seul le montant de la facture changera.

● *Les copropriétaires* d'immeubles chauffés collectivement au fuel auront à régler, sans aucun doute, des provisions beaucoup plus importantes, le syndic ne devant pas leur avancer le montant des charges — il n'en aurait guère le moyen — mais simplement gérés leur bien.

● *Les locataires d'immeubles privés* vont, dans le meilleur des cas, voir le montant de leurs acomptes mensuels de chauffage s'élever considérablement (jusqu'à 40 % dit un communiqué de la FNAIM). A moins que le propriétaire ou l'administrateur de biens gestionnaire ne leur demande de régler provisionnellement en une fois le montant de chaque livraison. La négociation sera là indispensable pour que la situation soit supportable.

● *Les locataires d'immeubles H.L.M.* ne risquent guère de voir abandonner la pratique des acomptes mensuels. Leur révision en hausse est cependant inéluctable.

Plus encore que la campagne de l'Agence pour les économies d'énergie, la hausse des charges de chauffage risque d'être la meilleure incitation pour les propriétaires occupants à entreprendre des travaux dans les immeubles pour réduire la consommation du trop coûteux combustible. Quant aux locataires, ils trouveront peut-être dans leurs quittances alourdies une motivation réelle pour exiger de leurs propriétaires de tels travaux.

Selon « Le Canard enchaîné »

M. DASSAULT A DÉCLARÉ AU FISC QUELQUE 24 MILLIONS DE REVENUS EN 1978

Le *Canard enchaîné* du 19 septembre publie la feuille d'impôt sur le revenu de M. Marcel Dassault, député (R.P.R.) de l'Oise. Selon ce document, M. Dassault aurait déclaré au fisc cette année, au titre des revenus de 1978, 2 600 000 F de rémunérations de gérant ou d'associé reçus des diverses sociétés qu'il anime ou auxquelles il participe, 20 656 025 F de revenus de capitaux mobiliers (qui lui ont donné droit notamment à un avoir fiscal de 3 449 112 F), 643 720 F de salaires, correspondant à la partie imposable de son indemnité parlementaire ainsi qu'au traitement que lui verse *Jours de France*, dont il est à la fois propriétaire et rédacteur en chef, enfin 7 410 F de revenus non commerciaux.

Soit un total de 23 907 133 F (et 27 356 267 F si l'on compte l'avoir fiscal). De ce total, M. Dassault a déduit 272 930 F de déficits fonciers. Le député a déclaré au fisc avoir opéré 1 999 731 F d'investissements en actions, dont 5 000 F donnent droit à déduction spéciale au titre de la « loi Monory » d'encouragement à l'épargne. Il a effectué des versements aux œuvres, qui lui ouvrent droit à un abattement global de 125 416 F. Selon *le Canard enchaîné*, le patrimoine de M. Dassault, *« difficile à évaluer »*, s'élèverait, d'après les revenus mobiliers mentionnés dans la feuille d'impôt, à quelque 6 à 8 milliards de francs.

« Je n'y peux rien »

M. Dassault a réagi, au micro de R.T.L., avec une certaine indifférence à la publication de sa feuille d'impôt. *« Vous savez, on en voit de toutes les couleurs, qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse ? Les gens verront que je paie des impôts. »*

Interrogé sur son revenu annuel, il a ajouté : *« Pour vous dire la vérité, je n'en sais rien, mais si c'est marqué sur la feuille d'impôts c'est que c'est vrai. »* Comme on lui faisait remarquer que cela représentait l'équivalent du salaire annuel de mille quatre-vingt-dix smicards, il a noté : *« Ce sont des choses qui arrivent, je n'y peux rien. »*

Le numéro du « Monde » daté 19 septembre 1979 a été tiré à 566 950 exemplaires.

M. Malaud estime que le pouvoir use d'« une tactique habile et systématique » pour orienter l'information

M. Philippe Malaud, député (non inscrit) de Saône-et-Loire, membre de la commission d'enquête sur les conditions de l'information publique, a rendu publique, mardi 18 septembre, une déclaration dans laquelle il affirme que la commission *« a fait un travail considérable »*, mais que *« la publication des comptes rendus d'audition aurait été choquante, car la plupart de ceux qui se sont résolus à dire quelque chose de précis ne l'ont fait que sur l'assurance formelle du secret, qui leur a été donnée »*.

M. Malaud, qui avait été secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des services de l'information dans le premier gouvernement de M. Messmer (6 juillet 1972-28 mars 1973), puis ministre de l'information (5 avril-23 octobre 1973), estime *« évident que les conditions d'exercice de l'information ne sont pas satisfaisantes »*. *« Il y a manifestement*, dit-il, *des inégalités dans les conditions d'accès aux moyens d'information. (...) Giscardiens et socialistes bénéficient incontestablement, par les faveurs tantôt combinées et tantôt concurrentes du pouvoir et de l'« intelligentsia », de situations préférentielles, les communistes et le R.P.R. étant cantonnés dans des rôles marginaux et souvent réduits à jouer les utilités. »*

M. Malaud estime que *« l'interventionnisme et l'audience incontestables »* du pouvoir auprès des médias *« relèvent d'une tactique habile et systématique — d'autres disent insidieuse et hypocrite, — mais, à coup sûr, très supérieure en efficacité aux méthodes plus ouvertes utilisées pendant les quinze premières années de la même république. Pour l'essentiel, elle a consisté à mettre en place un réseau léger mais très opérationnel, parfois parallèle, à base de relations personnelles discrètement mais étroitement téléguidées. Il est normal que ceux qui n'en sont pas les bénéficiaires en soient ulcérés »*.

[N.D.L.R. — C'est sur proposition de M. Malaud, ministre de l'information, que M. Pierre Lefranc, ancien collaborateur du général de Gaulle, avait été écarté le 9 mai 1973 de la présidence de la Société financière de radiodiffusion (SOFIRAD) au profit de M. Denis Baudouin, jusqu'alors conseiller technique au cabinet de Georges Pompidou, président de la République. La première période du deuxième gouvernement Messmer avait été marquée par un très vif conflit entre M. Malaud et M. Arthur Conte, président-directeur général de l'O.R.T.F. A cette occasion avait été notamment rendue publique une lettre adressée par le ministre à M. Alain Dangeard, directeur général délégué de l'Office, dans laquelle France-Culture était qualifiée de « tribune réservée en permanence au parti communiste et à la C.G.T. ». Le 23 octobre 1973, M. Conte avait été destitué de son poste et M. Malaud avait été déchargé de ses fonctions en matière d'information et nommé à la fonction publique. Il avait conservé ces dernières responsabilités, avec le titre de ministre, dans le troisième gouvernement Messmer (27 février-27 mai 1974). — R. B.]

DES MEMBRES DES BRIGADES ROUGES DÉCLENCHENT UNE MUTINERIE DANS UNE PRISON SICILIENNE

Palerme (A.F.P.). — Une mutinerie a éclaté mercredi matin 19 septembre à la prison de haute sécurité de Termini Imerese (nord de la Sicile) sous la conduite de membres des Brigades rouges.

Les détenus ont fait savoir qu'ils voulaient être transférés dans d'autres prisons qui ne soient pas de haute sécurité et que leur sécurité physique soit assurée. Ils ont formulé ces revendications au cours d'un entretien téléphonique avec l'avocat socialiste Francesco Musotto, a indiqué ce dernier.

Les prisonniers révoltés affirment être armés et contrôler l'ensemble de la prison. Il semble en fait qu'ils ne disposent que du pistolet pris sur un gardien, leur unique otage.

La prison, déjà encerclée par d'importantes forces de police, est survolée par des hélicoptères qui tentent de suivre les mouvements à l'intérieur du pénitencier.

M. JACQUES BAILLON NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

M. Jacques Baillon vient d'être nommé secrétaire général de la Comédie-Française.

Jacques Toja, administrateur général de la Comédie-Française, a choisi un homme de théâtre pour remplacer Georges Guette au poste de secrétaire général. Il a nommé un auteur-metteur en scène-professeur, Jacques Baillon, parce que, selon un communiqué publié par la Comédie-Française, *« il connaît parfaitement les problèmes posés par les mises en scène contemporaines et les problèmes de la troupe »*... Il est *« un homme du bâtiment désireux de ne pas couper ce service public des créateurs et des interprètes »*.

Agé de trente-cinq ans, Jacques Baillon passe des circuits parallèles à l'institution. Il est apparu il y a une douzaine d'années avec un *Jack l'Eventreur*, d'un humour noir. Il a ensuite monté *la Dame massacrée*, *les Perses*, il a adapté *l'Odyssée* pour une recherche d'expression vocale et gestuelle. Il a fondé les Ateliers de théâtralité et pris la direction du conservatoire de Champigny. Il a déposé à la Ville de Paris et au ministère de la culture un projet visant à transformer en salle d'essai le Théâtre Mouffetard, où il a présenté *les Précieuses ridicules* en deux volets, l'un fondé sur la psychologie, l'autre sur la farce. Il a mis en scène au Petit-Odéon *le Paradoxe sur le comédien* et, au Petit-Orsay *Esther*, dont le thème était transplanté à Varsovie en 1941.

LORIN MAAZEL PROCHAIN DIRECTEUR DE L'OPÉRA DE VIENNE

La nomination du chef d'orchestre américain Lorin Maazel comme directeur de l'Opéra national de Vienne doit être annoncée vendredi 21 septembre au cours d'une conférence de presse organisée dans la capitale autrichienne. Lorin Maazel succéderait, à l'issue de la saison 1982-1983, à Egon Seefehlner, mais il conserverait en même temps la direction de l'Orchestre de Cleveland, qu'il assure depuis 1971, et sa fonction de premier chef invité de l'Orchestre national de France.

A B C D E F G